



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

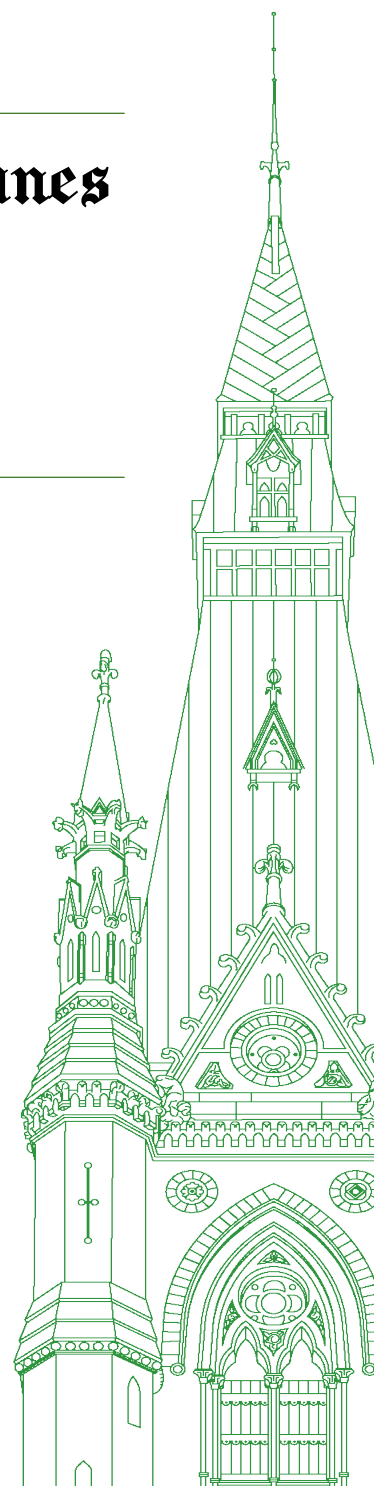
45<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 1<sup>re</sup> SESSION

# Débats de la Chambre des communes

Compte rendu officiel  
(Hansard)

Volume 152 N° 153  
Le jeudi 22 octobre 2026

Présidence de l'honorable Francis Scarpaleggia



## **TABLE DES MATIÈRES**

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

# CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 22 octobre 2026

La séance est ouverte à 10 heures.

---

*Prière*

---

## AFFAIRES COURANTES

● (1000)

[Traduction]

### LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

#### OPÉRATIONS GOUVERNEMENTALES ET PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

**Kelly McCauley (Edmonton-Ouest, PCC):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, le sixième rapport du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires, intitulé « Usage de terrains et de bâtiments fédéraux sous-utilisés et excédentaires pour offrir des services aux vétérans ».

Conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande que le gouvernement dépose une réponse globale à ce rapport.

**Dan Mazier (Mont-Riding, PCC):** Monsieur le Président, je prends la parole pour présenter l'opinion dissidente de l'opposition officielle sur le rapport intitulé « Usage de terrains et de bâtiments fédéraux sous-utilisés et excédentaires pour offrir des services aux vétérans ».

Les conservateurs croient que la députée libérale de Cumberland—Colchester a proposé cette étude pour détourner l'attention de la fermeture du manège militaire d'Amherst dans sa circonscription, une décision prise par le gouvernement. Si elle voulait des résultats concrets, elle aurait dû exiger des mesures de la part des ministres libéraux au lieu de demander au Parlement d'étudier une question sur laquelle son gouvernement a déjà le pouvoir d'agir.

Alors que le gouvernement se vante de ses investissements dans les forces armées, le Comité a appris que les libéraux incluent dans leurs dépenses de défense les navires de recherche non armés utilisés pour dénombrer les poissons afin d'atteindre la cible fixée par l'OTAN. Par ailleurs, nous avons appris que les libéraux ont retranché 3 millions de dollars du Programme de lutte contre l'itinérance chez les vétérans, sous prétexte qu'il n'y avait pas suffisamment d'anciens combattants admissibles, alors que des milliers d'entre eux sont toujours à la rue à l'heure actuelle. Des représentants d'organismes qui viennent en aide aux anciens combattants en situation d'itinérance ont témoigné pour dire qu'ils sont dégoûtés par cette décision.

Les libéraux se sont montrés tout aussi dédaigneux envers les anciennes combattantes qui ont dénoncé leur décision par l'entremise

du Conseil des vétérans. Six des 12 membres du conseil ont démissionné, y compris la sergente à la retraite Jessica Miller, qui a témoigné dans le cadre de l'étude. Elle a informé le comité que les courriels des anciennes combattantes n'avaient jamais été transmis au conseil et que la ministre des Anciens Combattants adoptait une approche descendante. Malheureusement, la députée libérale qui a parrainé l'étude ne s'est pas présentée à cette réunion.

Après plus de 10 ans au pouvoir, le gouvernement libéral continue de proposer des études et des cadres pour des problèmes qu'il a promis de régler et pour lesquels il dispose des outils nécessaires à cette fin. Les conservateurs refusent de laisser les libéraux se servir d'une nouvelle étude en comité pour masquer leur inaction.

\* \* \*

## PÉTITIONS

### LES STATIONS DE RADIO LOCALES

**Kelly DeRidder (Kitchener-Centre, PCC):** Monsieur le Président, je présente aujourd'hui une pétition au nom des habitants de Kitchener-Centre préoccupés par la fermeture des stations de radio de Rogers et leurs répercussions sur notre circonscription.

Au cours de la campagne d'acquisition de Shaw, on a assuré aux habitants de Kitchener-Centre que les stations de radio locales ne seraient pas touchées. Les pétitionnaires veulent savoir quelle est la réponse du gouvernement à ces fermetures et si Rogers sera tenu responsable d'avoir rompu ces promesses. Ces fermetures menacent des emplois locaux, l'accès aux nouvelles locales et les voix de notre circonscription.

Les habitants de Kitchener méritent des réponses, et cette pétition constitue une étape importante pour demander des comptes à Rogers.

● (1005)

### LE REVENU DE BASE GARANTI

**L'hon. Karina Gould (Burlington, Lib.):** Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour présenter deux pétitions.

La première provient d'un groupe de l'Île-du-Prince-Édouard qui travaille sur le projet pilote de revenu de base.

En novembre 2020, le rapport final du Comité spécial sur la pauvreté de l'Assemblée législative de l'Île-du-Prince-Édouard recommandait que le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard entame immédiatement des négociations avec le gouvernement du Canada afin d'élaborer et de mettre en œuvre un programme de démonstration du revenu de base garanti pour l'Île-du-Prince-Édouard.

### *Affaires courantes*

Les pétitionnaires exhortent le gouvernement du Canada à entamer immédiatement des négociations avec le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard afin d'élaborer et de mettre en œuvre un programme de démonstration du revenu de base garanti dans la province qui sera mis en œuvre, surveillé et évalué pendant cinq à sept ans.

#### L'APPRENTISSAGE ET LA GARDE DES JEUNES ENFANTS

**L'hon. Karina Gould (Burlington, Lib.):** Monsieur le Président, la deuxième pétition que je présente provient d'un groupe de citoyens de ma circonscription, Burlington, qui sont en faveur de l'initiative pancanadienne sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement de continuer à investir dans ce programme afin que tous les enfants du pays aient accès à des services de garde inclusifs et de grande qualité. Ils cherchent à faire en sorte qu'il y ait plus d'infrastructures et que les fonds soient liés à l'inflation.

#### L'APPELATION DES PROJETS D'INFRASTRUCTURE

**Eric St-Pierre (Honoré-Mercier, Lib.):** Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour présenter une pétition proposée par Aaron Hagey-Mackey et signée par 765 Canadiens. Les pétitionnaires demandent au gouvernement d'établir un processus public ouvert, transparent et juridiquement contraignant pour nommer les grands projets d'infrastructure. Ils proposent la création d'un processus qui permettrait aux citoyens et aux résidents du Canada de soumettre des noms pour ces projets. Ils souhaitent la mise en place d'un mécanisme de vote dans lequel le nom approuvé par le public serait ensuite adopté comme nom officiel d'un projet, dans le respect des normes de décence raisonnables.

Les pétitionnaires souhaitent mettre en œuvre les principes démocratiques de participation citoyenne en permettant à la population de nommer les projets publics.

#### LA PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS

**Sukhman Gill (Abbotsford—Langley-Sud, PCC):** Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour présenter deux pétitions au nom des habitants d'Abbotsford—Langley-Sud.

La première pétition réclame des investissements à long terme dans des infrastructures résilientes le long du corridor de la côte Ouest, en Colombie-Britannique.

Tous les habitants de la Colombie-Britannique se souviennent des inondations de 2021 qui ont ravagé nos collectivités et mis en évidence de graves vulnérabilités dans nos infrastructures essentielles. Par conséquent, les pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada de reconnaître le West Coast Corridor Resiliency Partnership, un partenariat sur la résilience du corridor de la côte Ouest, comme un partenariat stratégique et d'effectuer des investissements prévisibles à long terme dans la protection contre les inondations, les infrastructures de transport et la préparation aux catastrophes.

#### LA SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE

**Sukhman Gill (Abbotsford—Langley-Sud, PCC):** Monsieur le Président, la deuxième pétition demande une aide immédiate pour faire face à la hausse du coût du diésel et renforcer la sécurité énergétique du Canada.

Le diésel est indispensable aux agriculteurs, aux transporteurs commerciaux, aux entreprises et aux travailleurs canadiens. Lorsque les prix du diésel augmentent, les coûts de production des

aliments, de transport des marchandises et d'exploitation des entreprises augmentent également, ce qui exacerbe la pression financière sur tous les Canadiens.

Par conséquent, les pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada d'accorder un allègement immédiat des taxes fédérales sur le diésel jusqu'à la fête du Canada, de mettre en place des mesures de soutien pour les nouvelles infrastructures de raffinage et de transport des combustibles, et de prendre des mesures pour renforcer l'approvisionnement national en carburant du Canada afin de réduire la vulnérabilité du système d'approvisionnement et de distribution et de limiter les pénuries de carburant.

#### LES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES

**Terry Dowdall (Simcoe—Grey, PCC):** Monsieur le Président, c'est toujours un honneur de prendre la parole au nom des formidables habitants de Simcoe—Grey.

Je présente une pétition au nom d'un de mes concitoyens, un jeune homme consterné par l'état actuel de la démocratie au Canada. Dans sa pétition, ce jeune homme écrit qu'« en vertu de la "Loi sur l'accès à l'information (1985)", ont droit à l'accès aux documents relevant d'une institution fédérale et peuvent se les faire communiquer sur demande les citoyens canadiens et les résidents permanents ». Il ajoute que « [l]a démocratie canadienne repose sur la transparence du gouvernement ».

De plus, selon le pétitionnaire, le 29 avril, lors d'une réunion du comité de la santé, le gouvernement nouvellement majoritaire a voté pour mettre fin à l'enregistrement public de la séance et la poursuivre à huis clos, limitant ainsi l'accès du public aux discours, aux questions et aux commentaires des députés. On peut y lire que le premier ministre a « courtisé sans gêne des députés de l'opposition, qui ont accepté de changer de camp contre la volonté de leurs électeurs », que le premier ministre actuel est le premier premier ministre canadien à avoir obtenu un gouvernement majoritaire grâce à des tractations en coulisses, et non grâce aux votes, et que l'une des premières mesures prises par le premier ministre, fort de sa « majorité artificielle », a été de nommer à sa guise les membres des comités parlementaires afin d'en prendre le contrôle total.

#### LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

**Corey Tochor (Saskatoon-Est, PCC):** Monsieur le Président, je prends la parole pour conscientiser les députés à une pétition qui circule à Saskatoon. Les pétitionnaires sont très inquiets du taux de criminalité violente de notre ville, qui grimpe en flèche depuis 2015. Pourtant, le gouvernement a jeté de l'huile sur le feu, d'autant plus qu'une épidémie de problèmes de santé mentale et une crise de la toxicomanie sévissent d'un océan à l'autre.

Les gens de Saskatoon qui ont signé cette pétition sont très inquiets car, depuis 2015, le taux de criminalité violente a augmenté de 32 %, le nombre d'homicides liés aux gangs a bondi de plus de 90 %, et les récidivistes violents obtiennent leur mise en liberté conditionnelle beaucoup plus facilement qu'auparavant, sans compter que la criminalité et la violence sont de plus en plus courantes au quotidien, ce qui met les Canadiens en danger.

Ça, ce sont les statistiques, mais si je demande aux Canadiens si la criminalité prend de l'ampleur ou si elle se résorbe au Canada, la majorité d'entre eux répondra avoir l'impression que nous allons dans la mauvaise direction. Le gouvernement est usé. Il est temps de changer de cap.

• (1010)

#### LA TRANSCANADIENNE

**Gaétan Malette (Kapuskasing—Timmins—Mushkegowuk, PCC):** Monsieur le Président, je présente d'autres pétitions qui appellent à rendre la route 11, un tronçon ontarien de la route Transcanadienne, moins dangereuse et plus fiable.

Matheson se situe dans le Nord de l'Ontario, au croisement des routes 11 et 101. Lorsque la route 11 doit être fermée parce qu'une grosse tempête ou un accident rendent les conditions routières dangereuses, les camions de transport et les navetteurs se retrouvent souvent coincés à Matheson. Le village est alors mis à rude épreuve, sans compter que la livraison de marchandises essentielles est retardée et que les gens sont incapables de rentrer chez eux en toute sécurité.

Or, Matheson n'est qu'une localité du Nord de l'Ontario parmi d'autres à faire grandement les frais de l'aménagement déficient de la route 11. Il est temps de désigner ce tronçon de la Transcanadienne en tant que projet d'intérêt national.

#### LA RESPONSABILITÉ GOUVERNEMENTALE

**Ted Falk (Provencher, PCC):** Monsieur le Président, je présente une pétition signée par plus de 5 000 Canadiens. Je vais la lire textuellement. Attendu que la confiance de la population dans les dirigeants fédéraux est essentielle au bon fonctionnement des institutions démocratiques du Canada; de nombreux Canadiens ont fait part de leurs préoccupations concernant la transparence, la responsabilisation et la prise de décisions aux plus hauts échelons du gouvernement fédéral; les récents changements survenus au sein du gouvernement fédéral, notamment...

**L'hon. Kevin Lamoureux:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je présente mes excuses au député d'en face, mais il vient de dire qu'il lirait textuellement une pétition. C'est interdit.

**Le Président:** Nous sommes censés les résumer.

**Ted Falk:** Monsieur le Président, je vais résumer le dernier paragraphe. Les Canadiens s'interrogent sur la gouvernance et la confiance du public à la suite des changements apportés dernièrement au leadership fédéral, notamment en ce qui concerne les fonctions et l'influence du premier ministre.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada de prendre immédiatement des mesures concrètes afin de rétablir la confiance de la population dans le leadership fédéral. En effet, ils s'inquiètent pour le leadership fédéral, la reddition de comptes et la transparence, ainsi que pour le respect des processus démocratiques par lesquels les Canadiens expriment leur confiance dans le gouvernement actuel.

#### LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

**Michael Kram (Regina—Wascana, PCC):** Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir l'occasion de présenter la pétition e-7622 au nom de membres de la communauté canado-pakistanaise qui sont préoccupés.

Les pétitionnaires sont troublés par la décision du gouvernement libéral de permettre à la ministre des Affaires étrangères de rencontrer le ministre pakistanais de l'Intérieur lors de sa visite à Islamabad l'été dernier. Cet individu est connu pour se livrer à des actes de harcèlement ciblés et sanctionnés par l'État à l'encontre des familles de citoyens canadiens et des membres de la diaspora pakistanaise.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement de veiller à ce que toute future collaboration avec le ministère pakistanais de l'In-

#### Décision de la présidence

térieur soit subordonnée à la cessation immédiate du harcèlement dont sont victimes les familles de citoyens canadiens.

Je suis heureux d'avoir l'occasion de présenter cette pétition aujourd'hui à la Chambre des communes.

\* \* \*

#### QUESTIONS AU FEUILLETON.

**L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, je n'enfreindrai pas les règles. Je demande simplement que toutes les questions restent au Feuilleton.

**Le Président:** D'accord?

**Des voix:** D'accord.

[Le texte des questions et des réponses est disponible sur le site Web des questions écrites.]

\* \* \*

[Français]

#### PRIVILÈGE

##### L'ACCÈS DES DÉPUTÉS À UNE SÉANCE D'INFORMATION TECHNIQUE SUR UN NOUVEL OLÉODUC — DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

**Le Président:** Je suis maintenant prêt à me prononcer sur la question de privilège soulevée le 5 octobre par la députée de Saint-Jean concernant l'absence de séances d'information technique offertes par des représentants du gouvernement à l'intention des députés.

Lors de son intervention, la députée a allégué qu'un outrage à la Chambre avait été commis par le gouvernement en offrant uniquement aux médias une séance d'information technique à huis clos au sujet de l'oléoduc pétrolier de la côte ouest, maintenant appelé « Pacific Link », avant le dévoilement du projet. Elle a soutenu que les députés n'avaient pas eu accès à une séance similaire malgré une demande en ce sens. Cette situation les aurait empêchés d'obtenir les informations privilégiées auxquelles les médias ont eu accès à propos d'un projet d'intérêt national.

Selon la députée, la présidence a jugé à plusieurs reprises que le fait de fournir des informations législatives aux médias, mais pas aux députés, avant que la Chambre n'en soit saisie, était matière à privilège. Elle a plaidé que ce principe de primauté devrait aussi s'appliquer aux programmes et politiques sur lesquels les partis d'opposition peuvent être amenés à s'exprimer.

• (1015)

[Traduction]

Lors de son intervention, la leader adjointe du gouvernement à la Chambre des communes a affirmé l'importance d'établir une distinction entre les séances d'information offertes sur des mesures législatives de celles sur des politiques. Selon elle, puisqu'il s'agissait d'une mise à jour du gouvernement sur une politique publique et non pas sur une mesure législative devant être présentée à la Chambre, le gouvernement avait le droit d'offrir de l'information aux médias. Elle a conclu en citant une décision du Président Parent du 11 avril 1997 statuant que la présidence n'avait aucun contrôle sur ces activités.

### Travaux des subsides

Comme l'ont mentionné les deux députées, les députés doivent être les premiers à être informés du contenu des mesures législatives. Des séances de breffages offertes aux médias avant les députés ont déjà été associées à la divulgation prématurée de projets de loi et jugées fondées de prime abord. Ces outrages découlent de la convention selon laquelle les députés doivent être les premiers informés du contenu des mesures législatives, comme l'indique la section 3.14 de *La procédure et les usages de la Chambre des communes*, 4<sup>e</sup> édition. La députée de Saint-Jean semble suggérer que cette convention s'étende maintenant aux annonces sur les projets gouvernementaux.

La question en cause est donc ici de déterminer si le partage d'information sur une politique publique ou un programme devant un auditoire externe, à huis clos ou non, avant que les députés en aient pris connaissance constitue un outrage.

Les décisions antérieures de la présidence montrent que pour qu'il y ait outrage, on doit pouvoir démontrer que le déroulement des délibérations de la Chambre ou la capacité des députés d'exercer leurs fonctions parlementaires ont été affectés.

[Français]

Dans une décision rendue par un de mes prédécesseurs le 3 mars 2014, aux pages 3429 et 3430 des Débats, il a souligné ce même point:

Lorsqu'une situation est portée à l'attention de la présidence, elle doit être évaluée selon les paramètres assez stricts de la procédure et de la jurisprudence parlementaires [...] [L]a présidence doit déterminer si le député a été gêné dans l'exercice de ses responsabilités liées directement aux délibérations au Parlement. [...] [L]e député qui se prépare en vue de participer à des délibérations — que ce soit en assistant à une séance d'information technique ou par un autre moyen — n'est pas en train de participer aux délibérations en soi. Bien que l'importance d'une telle préparation ne fasse aucun doute, elle n'en demeure pas moins accessoire aux délibérations du Parlement et n'en fait pas partie.

Ainsi, bien que la présidence souscrive au fait que les députés devraient avoir accès en temps opportun à des renseignements exacts et qu'elle trouve navrant, comme plusieurs de ses prédécesseurs, que le gouvernement donne la priorité aux médias plutôt qu'aux députés, elle ne peut conclure ici qu'il y a, de prime abord, matière à question de privilège.

Je remercie les députés de leur attention.

## ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Français]

### TRAVAUX DES SUBSIDES

MOTION DE L'OPPOSITION — LE FINANCEMENT DU MILIEU CULTUREL

**Martin Champoux (Drummond, BQ)** propose:

Que, étant donné que,

- (i) la culture est au cœur de l'identité du Québec,
  - (ii) le milieu culturel joue un rôle névralgique dans l'économie québécoise,
  - (iii) les secteurs des médias et de la production culturelle subissent d'importantes pressions qui nuisent à leur développement,
  - (iv) le gouvernement a, malgré tout, aboli la Taxe sur les services numériques imposée notamment aux géants américains du secteur numérique (GAFAM),
- la Chambre demande au gouvernement de:

a) respecter les décisions du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes d'imposer des redevances aux diffuseurs en ligne, tel que le prévoit la Loi sur la radiodiffusion;

b) procéder au versement intérimaire des 600 millions de dollars promis au milieu culturel pour l'année en cours.

— Monsieur le Président, c'est une journée importante parce que nous ramenons encore sur le plancher de la Chambre un sujet qui nous est très cher, soit celui de la culture, notamment et en priorité, la culture québécoise et francophone.

Avant de commencer mon allocution, je voudrais féliciter très chaleureusement le député provincial de Matane-Matapédia-Mitis à l'Assemblée nationale du Québec, M. Pascal Bérubé, qui a été nommé ministre de la Culture, du Patrimoine, des Communications et de la Langue française. Pascal Bérubé est un homme d'une grande compétence, un homme passionné, ce que nous avons d'ailleurs vu lors de sa cérémonie d'assermentation hier, et certainement un homme qui va se battre pour la culture avec toute la fougue et l'attachement à l'identité québécoise qu'on lui connaît.

La motion d'aujourd'hui est importante pour le Bloc québécois. Elle est aussi cruciale et essentielle pour le secteur culturel. Cette semaine, sur la Colline, la Coalition pour la diversité des expressions culturelles, ou CDEC, était présente avec ses dizaines et dizaines de représentants des organismes qui en sont membres. J'ai profité de leur présence pour aller un peu sonder l'humeur des troupes, comme on dit, pour sonder l'état des lieux, puisque c'est parfois important de le faire, pour savoir si nos demandes, nos revendications, celles que nous portons supposément au nom du secteur culturel étaient encore d'actualité, pour savoir si nous étions, comme le disait mon ancien collègue de La Prairie, « sur le bon picot ».

C'est pire que ce que je pensais. L'industrie culturelle, présentement, est dans une crise sans précédent. Ce qui est absolument dramatique, c'est que, cette crise-là, nous la dénonçons depuis des années et il n'y a que des miettes qui lui sont accordées malgré l'urgence qui est décriée d'un financement adéquat, équitable, pérenne, prévisible, durable. Qu'on y ajoute tous les adjectifs que l'on veut. Ça n'a aucun bon sens qu'on laisse la culture dans cet état de précarité année après année, budget après budget.

La motion que nous déposons aujourd'hui n'est pas très compliquée. Dans un premier temps, nous voulons dénoncer l'abandon de ce gouvernement, l'abandon de la culture, qui m'apparaît comme quasiment systématique depuis l'arrivée en poste de ce gouvernement-là en avril 2025. Les libéraux n'ont fait que reculer sur les questions de la culture, et je m'explique, bien qu'ils me répondront probablement tantôt qu'ils ont investi des sommes importantes dans le budget de 2025 et qu'ils auront de bonnes nouvelles à annoncer dans les prochaines semaines. Ne pas abandonner la culture, ce n'est pas de donner de l'argent ponctuellement, c'est de s'engager à la financer de façon rassurante pour le secteur culturel. Nous sommes dans un contexte économique avec, d'abord, notre voisin du Sud qui joue les trouble-fêtes à la moindre occasion. Nous sommes dans une situation économique qui fait qu'on doit sécuriser et qu'on doit rendre nos secteurs les plus solides possibles. Quand on peut le faire, on doit le faire. On peut le faire avec la culture. Il existe des moyens qui ont été demandés et démontrés, et qui sont logiques pour le commun des mortels, pour la moyenne des ours. De ne pas le faire, c'est faire preuve d'un manque d'un sens des responsabilités qui fait peur.

*Travaux des subsides*

Depuis des années, même les libéraux se sont battus pour mettre en place un système qui allait apporter une équité dans le secteur de la radiodiffusion et de la culture. Le projet de loi C-11 sur lequel j'ai eu le plaisir, si on peut le dire ainsi, de travailler pendant plusieurs années a été fait en collaboration et à l'initiative de ce gouvernement libéral. Or, la conclusion de cette étude, de ce travail, était de donner au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, ou CRTC, par la nouvelle Loi sur la diffusion en continu en ligne, la responsabilité de mettre en place un système qui allait faire en sorte que les entreprises numériques américaines, ces entreprises multimilliardaires qui font la pluie et le beau temps partout où elles vont et que les gouvernements n'ont pas le courage de réglementer, contribuent adéquatement.

La façon la plus logique qui soit, qui est la même façon que ce qu'on a mis en place depuis des décennies avec le système de radiodiffusion traditionnel, c'est d'imposer une certaine forme de redevance, et c'est ça que le CRTC a fait. Le CRTC a travaillé longtemps, comme il le fait habituellement, en tenant des audiences, en écoutant les représentations des différents acteurs du milieu, et en est venu à la conclusion que la bonne formule était d'imposer des redevances de 5 %, décision qui a été révisée par la suite et à la conclusion de laquelle on s'est retrouvé avec des redevances de 15 %.

Or, qu'a fait le gouvernement? Il ne s'est pas dit: voilà enfin une façon équitable de mettre en place un cadre pour faire en sorte que les entreprises qui s'enrichissent à coup de milliards de dollars sur le dos de notre culture et de notre système de radiodiffusion contribuent pour qu'on puisse continuer à générer et à produire un contenu qui nous ressemble et qui fait que la culture québécoise, la culture francophone et la culture canadienne sont encore bien vivantes et qu'elles peuvent se développer, continuer d'évoluer et faire l'envie d'un paquet de pays partout au monde dans cet univers continuellement en changement qu'est l'univers numérique.

• (1020)

Je l'ai dit tantôt, le gouvernement va se vanter d'avoir injecté des sommes dans le budget de 2025. Il a injecté des sommes dans différents secteurs, c'est vrai, notamment dans l'audiovisuel, et ça a été très apprécié. Cependant, dans ce budget, alors qu'il y avait des centaines de millions de dollars destinés à différents secteurs du milieu culturel, il y avait des secteurs qui étaient en crise encore plus aiguë que certains autres, et qui ont été complètement négligés.

Il y avait unanimité dans les demandes de soutenir le Conseil des arts du Canada en bonifiant son budget d'une somme de 140 millions de dollars. On lui a donné 6 millions de dollars. Il y a des secteurs, comme les diffuseurs de spectacles, les diffuseurs de culture, les arts visuels et les arts vivants, qui ont été complètement ignorés dans ce budget, alors que ce sont ceux qui font, aux premières lignes, vivre la culture, le théâtre, la danse, etc.

Il faut s'occuper de tout le monde, parce que le milieu culturel, ce n'est pas un petit groupe ici et un petit groupe là. C'est un ensemble, c'est un tout qui doit bien fonctionner et qui ruisselle. Quand on s'occupe bien de tout le milieu culturel, ce sont tous les secteurs du milieu culturel qui se portent bien, et c'est un pan important de l'économie québécoise et canadienne dont on a absolument besoin. Ça a été démontré.

Je suis tanné d'entendre dire qu'on finance ou qu'on subventionne le secteur culturel. Ce n'est pas ça qu'on fait. On investit dans la culture, et ça rapporte des milliards de dollars à l'économie cana-

dienne. Nous ne pouvons pas nous priver de ça, particulièrement dans un moment où nous avons besoin d'affirmer notre identité et de protéger notre culture. Nous le vivons au Québec. Ça fait des décennies. Là, j'ai l'impression que, dans le Canada, on commence à se rendre compte aussi que la culture est importante et qu'il faut protéger son identité. Ce serait peut-être le moment de prendre exemple sur les revendications traditionnelles du Québec là-dessus.

Comme je le disais tantôt, les représentants de la CDEC ont passé la semaine sur la Colline. Leurs demandes restent unanimes: ils veulent avoir l'argent qui leur a été promis, mais ils veulent aussi qu'on mette en place un système qui va les rassurer. Le seul moyen de les rassurer, c'est d'avoir un système de financement qui ne relève pas de l'humeur du gouvernement.

On ne peut pas dire que, cette année, le gouvernement a enlevé les redevances de 5 % ou de 15 % et qu'on remplace ça par 600 millions de dollars, tel qu'on l'a promis. On va se dire que ça va être parfait, parce que, l'année prochaine, on va faire la même chose et on va même indexer ce montant. L'année prochaine, ça va être 800 millions de dollars, et ils vont être contents, dans le secteur culturel. Sauf que, l'année suivante, ça va peut-être tomber à 200 millions de dollars et là, on va mettre tout le monde dans le trouble. Puis, l'année suivante, il va peut-être y avoir un autre gouvernement qui n'a aucune affinité avec la culture et qui va décider d'abolir tout ça, et on va se retrouver Gros-Jean comme devant. C'est inacceptable d'agir comme ça. Nous devons mettre en place un système qui va rassurer tous les acteurs du secteur culturel. Ça passe par l'équité dans le financement de la culture et par la contribution importante des géants du numérique.

Il y a l'argent, et il y a le principe aussi. J'entends le gouvernement dire que, là, on ne peut pas imposer des redevances aux entreprises numériques parce qu'elles vont refiler la facture aux consommateurs. C'est de la bouillie pour les chats, pour ne pas utiliser une expression anglaise pour laquelle la présidence me réprimanderait. C'est du gros n'importe quoi. Parlons de ce qu'on observe ailleurs, en Europe notamment. J'étais à l'ambassade de France, hier, avec les gens de la CDEC, justement, et nous avons abordé cette question. En Europe, on en a imposé, des redevances. Même l'Union européenne a imposé des redevances et a permis aux autres États de l'Union d'en imposer, ce que la France, entre autres, a fait. Ce qu'on a observé, c'est qu'il n'y a pas de réduction des abonnements chez les entreprises numériques déjà milliardaires. Il n'y a pas une hausse faramineuse de la facture.

Alors, ce que fait le gouvernement en décidant de se substituer aux entreprises numériques pour financer la culture, c'est refiler la facture aux Canadiens. Quand on demande aux Canadiens ce qui les préoccupe le plus présentement, c'est le coût de la vie. C'est que tout augmente et que tout coûte cher. On leur refille une facture de 600 millions de dollars, alors que c'est aux entreprises numériques, qui s'enrichissent à coups de milliards de dollars sur le dos de nos créateurs, de financer la culture.

C'est l'objet de notre motion aujourd'hui. J'imagine très mal comment le gouvernement libéral, qui s'est toujours prononcé en faveur de la culture, du moins en apparence, pourrait s'opposer à notre motion. Je verrais ça d'un très mauvais œil.

*Travaux des subsides*

● (1025)

**Leslie Church (secrétaire parlementaire des secrétaires d'État pour le Travail, pour l'Enfance et la Jeunesse, et pour les Aînés, et de la ministre de l'Emploi et des Familles (Personnes en situation de handicap), Lib.):** Madame la Présidente, je remercie mon collègue de son intervention aujourd'hui. Je veux lui demander s'il peut expliquer pourquoi le Bloc québécois a voté contre le budget de 2025, qui prévoyait un soutien jamais vu auparavant pour les industries culturelles au Québec.

**Martin Champoux:** Madame la Présidente, un budget, c'est comme un gros bouilli. Il y a toutes sortes de choses là-dedans. On peut aimer le bœuf et ne pas aimer le chou. Quand on vote pour un budget, on vote pour un ensemble de mesures. Avant la présentation d'un budget, les partis présentent des demandes. On a des recommandations à faire pour le budget. Le Bloc québécois en avait 11, dont plusieurs qui concernaient la culture. Aucune des recommandations du Bloc québécois, notamment et particulièrement celles concernant la culture, ne s'est retrouvée dans le budget.

Alors, quand les libéraux nous demandent pourquoi nous avons voté contre des mesures de financement pour la culture, c'est parce qu'ils n'ont pas écouté. Ils n'ont pas fait le travail comme il faut. Ils ont « botché » le travail. Dans ce temps-là, nous prenons nos responsabilités, nous nous tenons debout pour nos gens et notre culture et nous votons contre.

● (1030)

*[Traduction]*

**Todd Doherty (Cariboo—Prince George—Omineca, PCC):** Madame la Présidente, je remercie mon collègue d'avoir soulevé cette question.

Depuis 11 ans, les promesses non tenues se succèdent. Une autre promesse que le gouvernement a faite au sujet d'une industrie qui, je le sais, est aussi importante pour le Québec qu'elle l'est pour la Colombie-Britannique, c'est l'accord sur le bois d'œuvre qu'il promet de conclure depuis 11 ans. À ce jour, plus de 30 scieries ont fermé leurs portes dans ma circonscription. Des milliers de Britann-Colombiens sont sans emploi.

Pourquoi les Québécois devraient-ils croire que le gouvernement libéral tiendra cette promesse alors qu'il a rompu toutes les autres promesses qu'il a faites au Québec et à la nation depuis 11 ans?

*[Français]*

**Martin Champoux:** Madame la Présidente, c'est une bonne question et je remercie mon collègue de l'avoir posée.

Évidemment mon collègue généralise, il élargit vraiment le champ du sujet, mais, sur le fond, je comprends qu'on veut parler de promesses brisées. Dans notre motion d'aujourd'hui, nous attaquons une promesse qui, à défaut d'avoir été brisée, n'a pas encore été tenue, et c'est très inquiétant. Je parle du montant de 600 millions de dollars. Ce montant de 600 millions de dollars, ce n'est pas une demande du Québec. C'est un montant qui est destiné à l'ensemble du secteur culturel au Canada. Alors, ça ne concerne pas juste une demande du Québec. Évidemment, le Bloc québécois porte davantage les revendications du Québec, c'est bien connu, mais, dans ce cas-ci, c'est une promesse qui s'adresse à l'ensemble des Canadiens et à l'ensemble du secteur culturel canadien qui, je le rappelle, rapporte des centaines de milliards de dollars en revenus annuellement.

**Mario Simard (Jonquière—Hébertville—Pays-des-Bleuets, BQ):** Madame la Présidente, mon collègue m'a gentiment déjà, en privé, instruit de l'ensemble des reculs du gouvernement en matière de culture lorsque le gouvernement essaie de faire plaisir à Donald Trump. Donc, je l'inviterais peut-être à instruire la Chambre sur l'ensemble de ces reculs, parce que c'est quand même assez intéressant et pertinent.

**La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès):** La parole est à l'honorable député pour une très brève réponse.

**Martin Champoux:** Madame la Présidente, vous me demandez une brève réponse à une question qui nécessiterait plusieurs minutes, mais je vais simplement parler de la taxe sur les services numériques, qui aurait pu servir à financer le secteur culturel et de la radiodiffusion, et du recul sur les redevances, le 5 % et le 15 %. C'était des concessions faites à Donald Trump dans le cadre des négociations. Qu'est-ce qu'on a obtenu en retour? Zéro, point barre. Rien. Alors c'est un peu gênant de se retrouver après ça et de dire qu'on ne rétablira pas les redevances, alors qu'on les avait retirées pour plaire à quelqu'un qui n'a pas répondu à notre demande.

La liste pourrait s'allonger, évidemment, mais je manque de temps.

**Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent—Akiawenhrahk, PCC):** Madame la Présidente, comment mon collègue juge-t-il le gouvernement libéral qui, au début, était contre la taxe sur les services numériques, et qui, après, était pour, et après, était contre? Dans n'importe quelle entreprise, dans n'importe quelle activité économique, l'important, c'est de savoir où on s'en va. Quel est l'impact de cette espèce de fligne-flagne libéral sur le domaine de la culture?

**Martin Champoux:** Madame la Présidente, je remercie beaucoup mon collègue et j'ai hâte d'entendre ses remarques tout à l'heure sur le sujet de la motion d'aujourd'hui.

Rappelons-nous que cette taxe, au départ, était demandée et était requise pour financer le secteur culturel, les médias et tout le secteur là où les entreprises numériques américaines viennent s'enrichir. Finalement, ça n'a pas du tout été utilisé à ces fins, ça a servi à autre chose complètement. Ça s'en allait dans le fonds consolidé, au lieu de servir les secteurs qui étaient durement touchés par l'arrivée sur le marché de ces entreprises.

Alors, oui, comme le disait mon collègue, c'est un genre de fligne-flagne et d'aller-retour absolument inutile. En fin de compte, la taxe a été abrogée. On se prive de milliards de dollars qui pourraient donner sérieusement beaucoup d'air à notre secteur culturel et à d'autres secteurs aussi.

**Christine Normandin (Saint-Jean, BQ):** Madame la Présidente, c'est toujours un peu gênant de prendre la parole après mon estimé collègue de Drummond, qui nous illumine de sa connaissance. On le sait très passionné par le dossier qui nous intéresse aujourd'hui et ça a transparu dans son discours.

Je commencerai mon discours en invitant les gens à me suivre dans une petite métaphore afin d'illustrer le sujet qui nous intéresse aujourd'hui.

Imaginons un petit village quelque part bien sympathique qui a plusieurs parcs publics qui font l'envie de nombreux villageois autour. Les gens s'y rassemblent pour s'amuser avec les enfants. Un jour, une entreprise d'une municipalité voisine se dit qu'il y a peut-être une piastre à faire là. Elle décide d'organiser des fêtes, des parties dans les parcs de la petite municipalité d'à côté et elle fait payer les gens pour qu'ils puissent participer à ses activités. Tout ça est mis en place tranquillement. Les gens achètent des billets et viennent faire la fête. L'entreprise repart et continue de payer ses taxes municipales dans l'autre municipalité.

Un jour, les conseillers municipaux de la petite municipalité où se trouvent les beaux parcs constatent qu'ils paient pour l'entretien de ces parcs, alors que ceux-ci se détériorent à force d'être utilisés pour des fêtes. Ils proposent donc, dans une résolution présentée au conseil municipal, qu'une partie des coûts de l'entretien des parcs soit réclamée à l'entreprise qui s'en sert pour faire de l'argent. C'est tout à fait logique. La municipalité adopte la résolution.

Un jour, le maire de cette municipalité se lève et dit qu'il dispose de quelque chose qui ressemble à un droit de veto et qu'il va l'utiliser. Il souhaite tout de même garder de bonnes relations avec le maire de la municipalité voisine. Ainsi, pour ne pas le froisser, il abroge la redevance qui a été imposée par son conseil municipal à l'entreprise voisine. Comme il faut quand même entretenir les parcs, il décide de hausser les taxes chez lui et de faire payer les sommes nécessaires pour l'entretien des parcs par l'ensemble des citoyens de la municipalité.

Je suis d'avis que, si cela se produisait un jour dans une municipalité quelconque, il y aurait fort probablement un tollé parmi les citoyens, avec raison. C'est exactement ce à quoi nous faisons face aujourd'hui alors que le gouvernement a décidé de renverser la directive du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, ou CRTC, d'imposer les géants du Web, comme Netflix, Amazon, Disney+ et d'autres qui font de l'argent sur notre territoire sans soutenir le milieu culturel local qui pâtit de ce qu'ils font.

Il est important de protéger nos créateurs de contenu au Québec comme au Canada, mais surtout au Québec, parce que la culture québécoise n'est pas un produit commercial comme un autre. On le sait, le français est minoritaire en Amérique du Nord, et notre façon de compenser notre poids démographique, c'est par une culture riche, une culture forte. Il est important de la soutenir. Ceux qu'on soutient dans la création de contenu, on leur permet de raconter nos histoires et leurs voix vont se faire si on ne les soutient pas. Si leurs voix se taisent, nous allons être condamnés à n'entendre que les histoires des autres et non plus celles qui nous ont formés.

L'importance de la protection de la culture, je la crois sincèrement partagée par nos collègues du gouvernement. Si on leur demandait s'il est important de protéger la culture, je suis convaincue qu'ils répondraient oui et que ce serait de bonne foi. Ce n'est pas ça que nous leur reprochons. Ce que nous leur reprochons, c'est de ne pas avoir le courage de prendre des décisions qui vont effectivement permettre de protéger la culture. Je ne leur fais pas de procès d'intention aujourd'hui. Je leur reproche de ne pas avoir le courage politique que ça prend pour tenir tête aux États-Unis et aux géants du Web.

Notre demande aujourd'hui s'inscrit principalement en deux temps. Dans un premier temps, il faudrait donner les 600 millions de dollars qui ont été promis au milieu de la culture et qui n'ont toujours pas été versés. On nous dit que ça viendra, mais le temps

### *Travaux des subsides*

presse. Depuis que le gouvernement a décidé d'abolir les redevances de 5 % qui devaient passer à 15 %, le milieu culturel se retrouve sans soutien. C'est urgent. Comme je le disais, notre demande s'inscrit vraiment en deux temps, parce que ces 600 millions de dollars ne sont pas une solution pérenne. On ne peut pas assurer une réelle survie du milieu culturel à coup de montants ponctionnés à même les poches des contribuables et versés par un gouvernement qui pourrait changer à un moment donné. La crise tarifaire nous rappelle à quel point la stabilité et la prévisibilité sont importantes pour tous les secteurs, et c'est d'autant plus vrai pour le milieu culturel.

● (1035)

Pour la suite, ce que nous demandons au gouvernement, c'est de respecter la décision du CRTC. Le CRTC est une organisation qui a sa propre gouvernance et qui a sa propre expertise. Le CRTC tient des audiences et des consultations publiques. Il y a des citoyens qui interviennent, des entreprises, des artistes, des associations et des groupes communautaires. Le CRTC sait ce qu'il fait quand il prend une décision et la décision de hausser de 5 à 15 % les redevances était fondée sur du concret. Donc, ce que nous demandons au gouvernement, finalement, c'est de respecter sa propre loi, qui donne toute la latitude au CRTC d'exiger un montant qu'il considère comme adéquat aux géants du Web.

Ce qu'on entend en contrepartie, et c'est absolument fallacieux, c'est que l'argent qui serait perçu des géants du Web, finirait par être reflété dans la facture aux contribuables. Par contre, quand le gouvernement prend 600 millions de dollars pour compenser partiellement cette perte de revenus, d'où vient l'argent? Le gouvernement n'a pas d'argent lui-même. Son argent vient des poches des contribuables. Donc, ultimement, il refile la facture aux contribuables et, qui plus est, il la refile aussi à des gens qui ont peut-être fait le choix de ne pas s'abonner à Netflix, à Amazon ou à Disney, parce qu'ils souhaitent, entre autres, soutenir le milieu culturel québécois. Il leur refile cette facture pour éviter de la faire payer aux géants américains.

Quand on entend qu'on refilerait cette facture aux citoyens, déjà, les Européens nous ont fait la preuve que ce n'est pas le cas.

Il y a plusieurs autres facteurs qui peuvent permettre d'entrevoir une hausse des factures, mais j'aimerais quand même citer une expertise de l'École des médias de l'Université du Québec à Montréal sur la question de l'abordabilité. La professeure Catalina Briceño nous dit que l'argument de l'abordabilité des contenus pour les Canadiens, cité par le ministre de la Culture, est fallacieux lui aussi. Une entreprise privée peut toujours justifier une hausse de tarifs par de multiples facteurs: augmentation des coûts, rentabilité exigée par les actionnaires, investissements nécessaires, ou autres. À moins qu'Ottawa ait obtenu de ces entreprises un engagement explicite, ce qu'on aimerait bien voir, rien ne garantit que les abonnements n'augmenteront pas à court ou à moyen terme. La Coalition pour la diversité des expressions culturelles soulignait d'ailleurs que l'expérience observée dans d'autres pays, notamment en Europe, dément cet argument.

Donc, le montant qu'on paie pour les Amazon de ce monde pourrait malgré tout augmenter, même s'il n'y a pas de redevances imposées par le gouvernement.

### *Travaux des subsides*

Comme je le mentionnais, la prévisibilité est importante aussi. Avec des redevances systématiques imposées aux géants du Web, on peut s'assurer un revenu de plusieurs milliards de dollars, ce qui ne se compare pas aux 600 millions de dollars que le gouvernement s'est engagé à offrir. Qui plus est, c'est quelque chose qui resterait pérenne dans le temps et qui ne ferait pas l'objet de discussions politiques pour le moins douteuses, comme dans certains cas de changements de gouvernement à venir.

Tout ça, ultimement, ne servira absolument à rien. Mon collègue de Drummond a mentionné le recul du gouvernement sur la taxe sur les services numériques. Ça s'était fait en marge du Sommet du G7 dans l'espoir d'inciter le gouvernement américain à ne pas ajouter de droits de douane et à peut-être revenir s'asseoir à la table de négociation. Or ça fait au-dessus d'un an et demi et on voit l'état de la situation aujourd'hui.

Est-ce que ça a changé quelque chose? La réponse est « absolument pas ». C'est fort probablement même perçu comme un signe de faiblesse sur lequel le gouvernement américain peut plancher et c'est reculé après reculé. Donc, tout ça a été pour rien. Surtout, comme principe directeur, il faut se rappeler que, pour les gens du Web, le Québec et le Canada sont juste un marché et une façon de faire de l'argent. Pour le monde de la culture, par contre, les gens du Québec et du Canada sont des canaux par lesquels vivent leurs histoires, leurs projets et la culture. C'est le miroir de l'âme de nos agents culturels.

Si le gouvernement n'a pas le courage de corriger cette iniquité qui existe entre les géants du Web et nos créateurs de contenu, c'est malheureusement une partie de ce qu'on est et de qui on est qui est vouée à disparaître, d'où l'importance de la discussion qu'on a aujourd'hui à la Chambre.

• (1040)

[Traduction]

**L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Madame la Présidente, je suis d'accord avec la députée pour dire que la culture est ce qui façonne notre identité. Je regarde notre grand pays et je vois le caractère unique de la province de Québec et toutes sortes de choses merveilleuses ailleurs. Je pense à nos communautés francophones à Saint-Boniface, à Winnipeg et à Saint-Pierre-Jolys, dans les régions rurales du Manitoba, qui font partie du tissu même de notre société.

Au fil des ans, nous avons vu des investissements fédéraux importants pour soutenir la culture et le patrimoine. Nous avons un ministre qui est très proactif dans ce dossier. La bonne nouvelle, c'est que, comme le dirait le ministre des Finances, un budget sera présenté le 5 novembre. Je suis certain qu'il renforcera l'importance de la culture pour tout le Canada. Il ciblera notamment la province de Québec et la langue française, qui, à mon avis, fait la fierté de tous les Canadiens.

J'aimerais que la députée nous dise ce qu'elle pense de l'importance d'un budget fédéral.

• (1045)

[Français]

**Christine Normandin:** Madame la Présidente, je l'ai mentionné dans mon discours. Notre demande est en deux temps. Nous demandons effectivement que les investissements promis par le fédéral arrivent. C'est tant mieux si on les retrouve dans un budget, et

c'est tant mieux s'il y a d'autres investissements faits aussi par le fédéral.

Ce que nous disons, par contre, c'est que ça ne remplacera jamais la part qui devrait être fournie par les géants du Web, qui viennent piller le marché sans contrepartie. On leur offre la tonne de fer à une cenne à bras ouverts et on ne leur demande même pas cette cenne en contrepartie. C'est ça qui est une honte.

**Helena Konanz (Similkameen—Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, PCC):** Madame la Présidente, pourquoi ma collègue pense-t-elle que les promesses des libéraux de soutenir le secteur culturel québécois ne se traduisent jamais par des résultats concrets?

**Christine Normandin:** Madame la Présidente, je remercie ma collègue de son effort à s'exprimer dans la langue de Molière, qui n'est pas une langue facile, je le lui accorde.

C'est une question très large qui déborde peut-être du sujet d'aujourd'hui, mais qui n'est pas complètement indifférente. On a malheureusement cet historique de promesses brisées ou non réalisées, comme mon collègue le député de Drummond le mentionnait. Ça fait des mois qu'on attend les 600 millions de dollars pour le secteur culturel.

Ce n'est pas non plus étranger au style du gouvernement de rompre avec un héritage qui était pourtant typique des libéraux en plusieurs matières, comme en environnement, entre autres. C'est quand même l'ancien envoyé spécial des Nations unies pour le financement de l'action climatique qui est le premier ministre actuel. Ce qu'on voit dans le projet de loi C-39 en matière de protection de l'environnement, ce n'est rien d'autre que des promesses brisées et des illusions perdues.

**Martin Champoux (Drummond, BQ):** Madame la Présidente, c'est à mon tour de remercier ma collègue de Saint-Jean de son excellent discours et de sa passion qu'on peut sentir, je pense, chez tous les députés du Bloc québécois quand on parle de culture et de langue française.

Le gouvernement s'est substitué aux géants du numérique qui avaient la responsabilité d'allonger 600 millions de dollars en compensation. Qu'est-ce que doivent se dire, selon ma collègue, les autres secteurs de l'économie québécoise et canadienne qui souffrent présentement à cause des droits de douane, entre autres? Les entreprises ont besoin de soutien de la part du gouvernement à cause de la menace tarifaire qui pèse continuellement au-dessus de leurs têtes, alors qu'il existe déjà un moyen de financer la culture, qui est logique pour tout le monde. Le gouvernement est capable de trouver 600 millions de dollars. Qu'est-ce que doivent se dire les autres secteurs d'activité économique en voyant ça apparaître, comme ça?

**Christine Normandin:** Madame la Présidente, il y en a plusieurs qui doivent se dire qu'il est temps que quelque chose soit fait pour eux également. On parlait un peu plus tôt de la crise du bois d'œuvre qui existe depuis longtemps, bien avant la crise tarifaire et pour laquelle nous avons soumis des propositions au gouvernement. En plus, ce serait à coût nul de racheter les droits compensateurs pour donner un peu de souffle aux entreprises, sachant qu'un jour une décision sera rendue par les tribunaux de commerce international et que le gouvernement pourra se repayer à même les sommes qui seront perçues. Ce sont des propositions qui aideraient nos secteurs et qui seraient, en plus, à coût nul. Or, nous avons de la difficulté à obtenir ne serait-ce qu'un accusé de réception du côté du gouvernement.

Je pense que plusieurs secteurs, à juste titre, doivent être bien déçus de plusieurs gestes posés par le gouvernement.

[Traduction]

**Todd Doherty (Cariboo—Prince George—Omineca, PCC):** Madame la Présidente, la culture est très importante. Ce qui est aussi important, c'est de tenir sa promesse, et le gouvernement a la réputation de ne pas tenir ses promesses. En 2021, il s'est engagé à verser 500 millions de dollars aux provinces pour les aider à lutter contre les feux de forêt, mais il ne l'a pas fait...

[Français]

**La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès):** Je cède la parole à la députée de Saint-Jean qui doit donner une très brève réponse.

**Christine Normandin:** Madame la Présidente, j'ai une réponse très simple.

L'abandon de la taxe sur les services numériques était en échange d'un règlement de la guerre tarifaire. Nous l'attendons toujours.

● (1050)

**David Myles (secrétaire parlementaire du ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes et ministre responsable des Langues officielles et de la secrétaire d'État (Nature), Lib.):** Madame la Présidente, je prends la parole aujourd'hui pour faire le point sur les engagements importants que notre gouvernement a pris récemment pour soutenir nos créateurs, nos médias et nos entreprises culturelles et assurer leur avenir dans un environnement en pleine transformation.

Il y a un peu plus d'un an, notre gouvernement a été élu avec l'engagement clair de défendre ce que nous sommes, ce qui nous distingue. Notre culture est bien au cœur de qui nous sommes. Elle nous permet de raconter nos propres histoires, à notre manière et dans nos langues. Nous sommes fiers, au Canada, d'avoir des artistes, des créateurs et des innovateurs qui repoussent les frontières de l'art, des artistes qui portent cette culture et qui la font rayonner ici et partout dans le monde.

Cette culture, nous nous devons de la protéger. Derrière les questions de financement et de réglementation dont nous débattons, il y a des personnes qui travaillent, des entreprises qui prennent des risques et des communautés qui veulent continuer à se reconnaître à l'écran et à entendre leur réalité dans les médias.

Il y a un scénariste qui développe une série, un producteur qui réunit le financement d'un tournage, une autrice-compositrice qui prépare son prochain enregistrement. Il y a aussi des techniciens qui attendent leur prochain contrat et une station de radio qui cherche à maintenir son équipe de nouvelles locales. Ces personnes contribuent à notre économie. Elles nous permettent aussi de mieux nous connaître, de découvrir d'autres réalités et de partager les expériences qui nous rapprochent. Une chanson peut traverser les générations. Une série peut nous faire découvrir la réalité d'une communauté. Un reportage peut permettre d'ouvrir une discussion dont nous avons besoin. Ces moments partagés renforcent notre sentiment d'appartenance et contribuent à la cohésion de notre société.

Toutefois, le milieu culturel fait face à des défis importants qui fragilisent ses modèles d'affaires et sa capacité à créer, à produire et à rejoindre le public. En tant qu'artiste, je connais ces difficultés.

### *Travaux des subsides*

Nous reconnaissons les pressions financières auxquelles le secteur fait face. Reconnaître l'importance de notre culture ne suffit pas, il faut agir. C'est ce que nous faisons.

Avec plus de 770 millions de dollars annoncés dans le budget de 2025, nous investissons dans nos médias, nos artistes, notre secteur audiovisuel, nos festivals et nos célébrations. Le Bloc québécois a voté contre ce budget. Il a voté contre 150 millions de dollars pour CBC/Radio-Canada, un fonds destiné à renforcer son mandat de service public et de mieux refléter les besoins des Canadiens, tant en français qu'en anglais. Il a voté contre 150 millions de dollars pour Téléfilm Canada. Il a voté contre 125,5 millions pour le Fonds des médias du Canada. Il a voté contre 48 millions pour le Fonds de la musique du Canada. Il a voté contre 95 millions de dollars pour la Stratégie d'exportation créative, qui aide pourtant des milliers d'entreprises et d'organismes culturels canadiens à atteindre de nouveaux marchés internationaux et qui a contribué à générer plus de 466 millions de dollars en revenus d'exportation et à conclure des centaines d'ententes commerciales.

Notre gouvernement, lui, sait l'importance de doter le Canada d'une économie créative forte et résiliente. Il sait l'importance de faire rayonner nos histoires et nos talents au-delà de nos frontières. Il sait l'importance de stimuler la créativité canadienne. Il sait l'importance d'investir dans notre plus grande richesse: ce que nous sommes et ceux qui font vivre notre culture.

En effet, nos secteurs audio et audiovisuel font rayonner le Canada et contribuent à bâtir une économie plus forte. En 2024, l'audiovisuel et les médias interactifs ont apporté plus de 20 milliards de dollars au produit intérieur brut au Canada, soit près de 30 % du produit intérieur brut culturel. Ce secteur représente à lui seul plus de 172 000 emplois.

Les activités d'enregistrement sonore et d'édition musicale ont, pour leur part, généré plus de 542 millions de dollars de produit intérieur brut et représenté environ 5 500 emplois, ce qui est considérable.

● (1055)

Lorsqu'une production démarre, elle fait travailler des équipes de tournage, des interprètes, des monteurs et des spécialistes des effets visuels. Elle fait aussi appel à des ateliers, à des services de transport, à des hôtels et à des restaurants. Dans le domaine de la musique, un enregistrement mobilise des auteurs, des compositeurs, des interprètes, des réalisateurs et des techniciens. Des éditeurs, des maisons de disques et des partenaires travaillent ensuite à faire connaître cette musique et à lui permettre de trouver son public.

Des exemples de réussite concrète, il y en a partout au pays. En 2026, *La jeune fille qui pleurait des perles* de Chris Lavis et Maciek Szczerbowski, produit par l'Office national du film, a remporté l'Oscar du meilleur court métrage d'animation. Ce succès s'ajoute au prix du public obtenu à la Quinzaine des cinéastes à Cannes, en 2024, par *Une langue universelle* de Matthew Rankin.

Le talent francophone rayonne aussi en musique. Charlotte Cardin a reçu, en 2024, le Félix Artiste de l'année - Rayonnement international. La même année, Yannick Nézet-Séguin a remporté, avec ses collaborateurs, le Grammy du meilleur enregistrement d'opéra pour *Champion*.

*Travaux des subsides*

Des réussites comme celles-là, nous voulons en voir davantage parce que le Canada possède des talents et des innovateurs de calibre mondial que le monde recherche. Lorsque nos créateurs réussissent, c'est tout le Canada qui réussit. Au-delà des chiffres et des marchés, ce sont des histoires, notre créativité et notre identité que nous faisons rayonner partout au monde.

[Traduction]

Nos médias contribuent aussi au quotidien des gens grâce aux liens qu'ils entretiennent avec leur lectorat et leur auditoire. Une station de radio peut être une présence familière dans une région. Elle initie les auditeurs aux artistes, suit les actualités locales et donne une voix aux gens du coin. Les médias locaux nous aident à comprendre les décisions qui touchent notre région ou notre municipalité. Le journalisme joue donc un rôle essentiel dans notre démocratie. Il nous permet de débattre d'enjeux en nous basant sur des faits vérifiés, de mieux comprendre les défis de notre société et de faire des choix éclairés.

À une époque où les fausses informations se répandent rapidement, on a besoin de journalistes qui vérifient les faits, qui contre-vérifient les sources et qui mettent les événements en contexte. Le journalisme crée un espace de discussion commun. Il permet à des gens qui ont des opinions divergentes de mieux comprendre les dossiers qu'on leur demande d'examiner. Soutenir le journalisme indépendant et rigoureux, c'est préserver notre capacité à faire des choix éclairés et à participer pleinement à la vie démocratique.

Le journalisme contribue aussi de façon importante à notre économie et à la vitalité de nos collectivités. En 2024, à eux seuls, les journaux ont généré plus de 1,1 milliard de dollars du PIB et soutenu près de 13 000 emplois. Le journalisme continue également d'informer les Canadiens par l'entremise de la radio, de la télévision et des médias numériques.

[Français]

Cependant, l'importance de ces activités ne les met pas à l'abri des difficultés. Les transformations du marché modifient les habitudes du public et la répartition des revenus. Au cours des dernières années, les revenus de la radiodiffusion traditionnelle ont globalement reculé, alors que ceux des services en ligne ont augmenté. Pour les entreprises de production, les décisions de financement deviennent plus difficiles. Pour les travailleurs, cela peut signifier davantage de temps entre deux contrats et une plus grande incertitude quant à leurs revenus. Pour un média local, cela peut remettre en question la capacité de maintenir une équipe sur le terrain.

Ces pressions ont aussi des conséquences à long terme. Ces compétences se développent au fil des projets. Les équipes se forment avec l'expérience. Quand cette continuité se fragilise, il devient plus difficile de retenir les talents et de préparer la relève. Une série, un documentaire et un album se préparent longtemps avant leurs rencontres avec le public. Les décisions prises aujourd'hui déterminent une partie de ce que nous pourrions regarder et écouter demain. Un financement rapide et important est donc essentiel.

• (1100)

[Traduction]

C'est pourquoi le gouvernement a annoncé un investissement de 600 millions de dollars afin d'assurer la stabilité et le soutien des secteurs de l'audio et de l'audiovisuel. Cet investissement considérable apportera la stabilité et le soutien à long terme dont notre sec-

teur culturel a besoin pour prospérer, tout en garantissant que la culture canadienne demeure accessible aux Canadiens.

[Français]

Ce financement s'inscrit dans une réflexion plus large de la contribution de tous les acteurs au système canadien de radiodiffusion. Les services de diffusion en ligne occupent désormais une place importante dans notre quotidien. Nous reconnaissons l'importance de leurs contributions équitables, comme celles des autres acteurs à la création et la promotion du contenu canadien. C'est pourquoi la Loi sur la diffusion continue en ligne fut adoptée en 2023. Il fallait moderniser notre système et intégrer les entreprises en ligne. Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, le CRTC, a ensuite entrepris de préciser les obligations des grands services en ligne avec des mécanismes adaptés à l'audio et à l'audiovisuel.

Malheureusement, la Loi sur la diffusion continue en ligne n'a pas donné les résultats escomptés. Les contributions qui devaient soutenir notre secteur culturel n'ont jamais été versées, bloquées pendant des années par des litiges. Le modèle de contribution initial du CRTC ne permettait pas d'apporter le soutien nécessaire à nos industries culturelles, au Québec comme ailleurs au pays. Nous devons agir avec pragmatisme et proposer une nouvelle approche. Notre gouvernement a donc annoncé son intention de revoir certaines exigences et de préparer de nouvelles orientations. Nous voulons que l'application de la loi permette de garder les services abordables, de préserver le choix du public et d'offrir de la souplesse aux entreprises, tout en maintenant un soutien fort au contenu canadien.

[Traduction]

Au-delà de ces investissements, nous examinons également les moyens de moderniser les institutions et les mécanismes de financement qui soutiennent notre secteur audiovisuel. Le gouvernement a annoncé cette intention en janvier lors de l'émission « Prime Time », puis à nouveau en avril lors de la conférence de l'Association québécoise de la production médiatique, parallèlement à la création d'un comité consultatif sur la modernisation de l'audiovisuel.

Il s'agit d'une occasion unique de moderniser notre secteur audiovisuel, de renforcer notre industrie et de consolider la position du Canada en tant que chef de file mondial en matière d'excellence audiovisuelle. Nous travaillons en partenariat avec l'industrie, en nous appuyant sur l'expertise d'un comité consultatif composé de dirigeants de l'industrie, afin d'élaborer des solutions ambitieuses et novatrices qui répondent aux besoins du secteur et l'aident à prospérer dans un environnement en rapide évolution.

Les discussions ont également mis en évidence l'importance de l'innovation et des compétences. Les travailleurs et les entreprises ont besoin de possibilités d'expérimenter, de suivre des formations et de développer leur expertise à mesure que l'IA et d'autres technologies évoluent. Ces possibilités doivent être offertes aux communautés de tout le pays et aux groupes qui font face à des obstacles plus importants.

*Travaux des subsides*

[Français]

Je finirai en parlant de nos deux langues officielles, et plus particulièrement du français, qui est au cœur de notre identité et de notre fierté. Les productions de langue française évoluent dans un marché particulier. Cela vaut pour une série comme pour une chanson. Nos créateurs francophones doivent pouvoir produire leurs œuvres et rejoindre leur public, au Québec comme ailleurs au pays. Les créateurs autochtones doivent pouvoir transmettre leurs récits et faire entendre leurs langues. Les communautés de langues officielles en situation minoritaire doivent pouvoir se reconnaître dans les contenus qu'elles regardent et qu'elles écoutent. C'est cette conviction qui a amené le Canada à être parmi les membres fondateurs de la Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO. Lorsque nos médias et nos œuvres reflètent cette diversité, ils nous aident à mieux comprendre le pays que nous partageons. Ils permettent à chacun de sentir que son expérience a sa place dans notre vie collective.

Notre gouvernement est déterminé à soutenir un secteur culturel fort, dynamique et viable dans lequel les créateurs et les entreprises peuvent se développer à l'ère numérique. Nous devons tenir compte des pressions financières du milieu et des moyens des ménages, tout en préservant la capacité de raconter nos histoires et de nous informer sur notre propre réalité.

• (1105)

Nous disposons, au Canada, de talents reconnus et d'un savoir-faire considérable. Nous voulons leur donner les conditions nécessaires pour continuer de créer et de toucher le public. En soutenant ces secteurs, nous investissons dans notre économie, dans notre démocratie et dans les liens qui nous unissent.

**Luc Thériault (Montcalm, BQ):** Madame la Présidente, j'ai presque été ému par la première partie du discours de mon collègue. C'est un chapelet de bonnes intentions. Ça démontre sa connaissance...

**La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès):** Nous entendons mal. Nous allons réessayer. Les micros étaient allumés, mais nous entendions mal.

L'interprétation fonctionne-t-elle? On me dit que oui.

L'honorable député de Montcalm peut reprendre depuis le début.

**Luc Thériault:** Madame la Présidente, je disais donc que j'ai été presque ému par la première partie du discours de mon collègue, par l'énoncé d'un chapelet de bonnes intentions. Je me disais qu'il allait aboutir à une conclusion qui serait la même que la nôtre, mais ce n'est pas le cas. C'est quand même rassurant d'entendre quelqu'un qui est sensible à cette problématique.

En passant, en ce qui concerne la décision du Conseil de la radio-diffusion et des télécommunications canadiennes, ou CRTC, d'appliquer les redevances aux géants du Web, aux diffuseurs en ligne, le gouvernement, dans un premier temps, a dit qu'il allait être pragmatique. En effet, puisqu'il fallait négocier avec les Américains et qu'il ne voulait pas trop les irriter plutôt que d'appliquer les redevances, il a décidé d'injecter 600 millions de dollars, qui ne se sont pas encore rendus sur le terrain. Par ailleurs, on a aussi invoqué l'abordabilité.

Ainsi, la logique actuelle veut qu'on fasse payer la population pour ne pas faire payer la population. C'est ça, la logique de la décision libérale de ne pas faire payer les géants du Web.

En quoi est-ce logique?

**David Myles:** Madame la Présidente, une question se pose: comment allons-nous soutenir les artistes et le secteur culturel? Nous sommes d'accord que c'est quelque chose d'extrêmement important.

Il est aussi important de remarquer que les décisions du CRTC ne s'appliquaient pas. C'était bloqué, parce qu'il y avait trop de litiges. Nous avons donc décidé de donner ce soutien de 600 millions de dollars, parce qu'il était nécessaire et qu'il fallait le donner à ce moment-là.

**Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent—Akiawenhrahk, PCC):** Madame la Présidente, je tiens à remercier mon collègue de son discours. Évidemment, il s'exprime très bien dans les deux langues officielles. C'est à l'avantage de tous les Canadiens, particulièrement ici, à la Chambre des communes.

Nous parlons aujourd'hui de la taxe sur les services numériques. Le député sait très bien que son gouvernement a aboli cette taxe exactement en juin 2025, en disant que c'était pour favoriser les négociations avec les États-Unis.

Seize mois plus tard, le député peut-il faire état de l'avancée des négociations avec les États-Unis? En effet, à première vue, c'est zéro, il n'y a rien du tout.

Le gouvernement a aboli une taxe pour laquelle il a été élu. Il l'a abolie, et le résultat est nul.

**David Myles:** Madame la Présidente, j'aime bien m'exprimer ou essayer de m'exprimer en français quand j'en ai l'occasion.

Il est important de dire que nous allons chercher une nouvelle orientation politique. Nous sommes d'accord que les plateformes numériques doivent contribuer aux productions culturelles au Canada. Ce n'est pas que la taxe a été abolie, mais nous allons prendre un peu de temps pour trouver une nouvelle orientation, parce que ça ne marchait pas.

Nous allons aussi apporter un soutien immédiat à ce secteur, qui en a besoin en ce moment.

• (1110)

**Marianne Dandurand (Compton—Stanstead, Lib.):** Madame la Présidente, j'en profite pour souligner que, dans son discours, mon collègue a mentionné le court-métrage d'animation *La jeune fille qui pleurait des perles*. Je voudrais signaler qu'une des scénaristes qui a travaillé, entre autres, à l'adaptation française vient de Compton—Stanstead, du canton de Lingwick. C'est une fierté pour nous. D'ailleurs, le court-métrage a été diffusé cet été en présence de la scénariste. C'était très intéressant.

Maintenant, j'aimerais que mon collègue, qui a mentionné l'importance des médias locaux, nous parle de ce que notre gouvernement fait pour soutenir les médias locaux dans une ère où il y a énormément de désinformation.

**David Myles:** Madame la Présidente, je crois que ce défi nous touche tous.

Ce que je trouve intéressant, du côté du journalisme et de la culture, c'est que nous avons des créateurs et des journalistes partout au Canada. Il faut donc trouver des façons de les soutenir partout au Canada. C'est d'ailleurs pourquoi nous avons prévu des investissements historiques dans le budget de 2025. D'autres investissements sont également prévus dans le budget de 2026, qui sera présenté au cours des prochaines semaines.

*Travaux des subsides*

**Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton—Bkejwanong, Lib.):** Madame la Présidente, notre gouvernement a mis en place plusieurs mesures pour soutenir le secteur culturel du Québec, notamment dans le budget de 2025.

Mon collègue peut-il décrire les mesures qui ont été mises en place pour le soutien du secteur culturel au Québec?

**David Myles:** Madame la Présidente, je remercie ma collègue de sa question vraiment pertinente.

Comme je le disais plus tôt, les investissements prévus dans le budget de 2025 étaient historiques. On y retrouvait notamment 150 millions de dollars pour CBC/Radio-Canada, 150 millions de dollars pour Téléfilm Canada, 127,5 millions de dollars pour le Fonds des médias du Canada, 48 millions de dollars pour le Fonds de la musique du Canada, 26,1 millions de dollars pour l'Office national du film et 600 millions de dollars pour l'achat de contenu canadien pour TV5MONDEplus. Il y a donc eu des investissements historiques dans le budget de 2025.

Nous allons continuer d'offrir ce soutien au secteur culturel, qui est extrêmement important au Québec et au Canada.

**Patrick Bonin (Repentigny, BQ):** Madame la Présidente, le gouvernement a évidemment beaucoup d'intentions, et nous apprécions cette ouverture. Toutefois, il faut des gestes concrets.

Par exemple, le secteur du livre du Québec et Livres Québec demandent depuis des années 10 millions de dollars, entre autres pour les bibliothèques et pour favoriser l'achat de livres québécois, et même canadiens. Ce n'est pas un montant énorme. On pourrait le comparer aux 43 milliards de dollars que le gouvernement veut investir dans un pipeline. Disons que ça ferait pas mal de livres.

Revenons aux 10 millions de dollars. J'aimerais entendre les commentaires de mon collègue. Qu'attend le gouvernement pour répondre à une demande si simple, qui serait concrète et très bénéfique pour la culture?

**David Myles:** Madame la Présidente, moi aussi, j'ai chez moi des livres publiés par des maisons d'édition comme Goose Lane. Je crois d'ailleurs qu'il s'agit de la plus ancienne maison d'édition indépendante au Canada.

Nous serons présents pour avoir ces discussions extrêmement importantes. C'est une question très importante et nous verrons ce que contiendra le budget. Je ne connais pas les détails du budget à ce moment-ci, mais c'est assurément une question importante, tout comme l'appui aux créateurs et aux auteurs, partout au Canada.

Nous serons là pour soutenir ce secteur.

**Luc Berthold (Mégantic—L'Érable—Lotbinière, PCC):** Madame la Présidente, j'aimerais souligner l'excellent français de notre collègue lorsqu'il répond aux questions d'aujourd'hui.

Dans les réponses de mon collègue, il y a quand même une petite ambiguïté. Il a dit que, lorsque son gouvernement a aboli les redevances imposées à ces géants du Web, il était urgent de remettre les 600 millions de dollars au milieu culturel. Or, nous voici presque 18 mois plus tard et, de ce que j'en sais, aucune personne de l'industrie culturelle canadienne n'a encore reçu ces sommes.

Comment peut-il dire qu'il est urgent de donner cet argent alors que personne n'a encore vu cet argent aujourd'hui? Était-ce encore une autre promesse en l'air de la part des libéraux?

• (1115)

**David Myles:** Madame la Présidente, comme le ministre l'a dit quelques fois cette semaine à la Chambre, cet argent sera versé très bientôt. Ce sont donc de bonnes nouvelles.

**Luc Thériault:** Madame la Présidente, depuis 18 mois, on nous dit que l'argent va arriver très bientôt.

Le gouvernement ne veut pas mettre en place la décision du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, ou CRTC. Pourtant, 600 millions de dollars sont dus depuis 18 mois. J'imagine qu'on va aussi prévoir 600 millions de dollars dans le prochain budget. On se retrouvera alors à 1,2 milliard de dollars, en attendant que le gouvernement mette ses culottes et applique enfin la décision du CRTC.

**David Myles:** Madame la Présidente, pour être clair, ce n'est pas 18 mois. C'est quand même une question importante, et, comme le ministre l'a dit, ça va être versé très bientôt.

**Luc Berthold (Mégantic—L'Érable—Lotbinière, PCC):** Madame la Présidente, je vais partager mon temps de parole avec mon honorable collègue de Louis-Saint-Laurent—Akiawenhrahk.

Nous débattons aujourd'hui d'une motion qui illustre parfaitement le fonctionnement de ce gouvernement libéral. Je devrais plutôt dire le non-fonctionnement, parce que, depuis l'élection de cette nouvelle version du vieux gouvernement libéral, malheureusement, nous entendons beaucoup de promesses, mais il y a peu de résultats. Nous avons entendu des promesses très grandes, des promesses importantes, notamment la première promesse étant celle du premier ministre à savoir qu'il serait la bonne personne pour régler la crise des droits de douane avec notre voisin américain Donald Trump, et que lui, comme grand banquier et avec toute son expérience, serait en mesure de trouver une solution pour faire en sorte que les Canadiens paient moins de droits de douane.

Dix-huit mois plus tard, avons-nous vu une amélioration? Malheureusement, quand je parle aux entreprises de chez moi, c'est plutôt le contraire qui se passe. Chaque fois que ce gouvernement avance, on dirait que le gouvernement américain et Donald Trump en profitent pour augmenter les droits de douane. Ça a donc été une première publicité trompeuse de la part de ce gouvernement et de ce premier ministre de mettre de l'avant ses nombreux diplômes et son expérience passée pour dire qu'il était l'homme de la situation. Malheureusement, comme on le voit, il a été incapable d'en arriver à une entente avec les Américains, et ce sont les Canadiens et les Canadiennes qui en paient le prix.

Le deuxième engagement majeur qu'il avait pris était qu'on allait pouvoir le juger en fonction des prix à l'épicerie. Parmi les gens que j'ai rencontrés, personne ne m'a dit que le coût de l'épicerie était moins cher depuis les 18 derniers mois avec ce nouveau premier ministre du vieux gouvernement libéral. Je pense que tout le monde comprend ce que je veux dire. Encore une fois, on se retrouve devant un gouvernement qui parle beaucoup. Notre chef aime dire que c'est un premier ministre grand parleur, petit faiseur. Pour ma part, je dirais que c'est un grand parleur, mauvais négociateur et petit faiseur, parce qu'on n'obtient pas de résultat pour quoi que ce soit. C'est ça, la réalité.

*Travaux des subsides*

Je vais demander l'indulgence de mes amis du Bloc québécois, qui me permettront de revenir sur la motion dans quelques instants, car je tiens à dire qu'on m'a interpellé cette semaine sur le fait que j'avais écrit à une ministre de ce gouvernement libéral. C'est comme si c'était mal pour un député représentant une région d'écrire à une ministre parce que son ministère ne fonctionne pas et de vouloir lui offrir des pistes de solution. Malheureusement, la ministre se sert de cette lettre pour faire de la petite politique à la Chambre. La ministre de l'Emploi et des Familles a utilisé une lettre que je lui ai envoyée au nom de trois entreprises de chez moi pour faire de la politique en disant qu'on dit une chose et qu'on fait le contraire, alors que c'est complètement à côté de la réalité.

Comme je n'ai pas pu déposer cette lettre, je me permets de lire trois petits paragraphes de ce que je voulais dire à la ministre. En voici un extrait:

Les délais actuellement observés chez EDSC [Emploi et Développement social Canada] sont difficiles à comprendre pour les entreprises qui se fient aux délais de traitement publiés par le ministère. Dans la majorité des cas portés à notre attention, ces délais ne sont pas respectés. Plus inquiétant encore, ils sont parfois doublés.

Un peu plus loin, au sujet du dossier d'une entreprise, j'ai écrit:

Une EIMT [une étude d'impact sur le marché du travail] visant trois travailleurs a été déposée le 25 mars dernier. Plus de 90 jours après le dépôt, l'entreprise était toujours sans nouvelle de son dossier et deux des trois travailleurs concernés ne pouvaient plus travailler.

Voici un passage au sujet d'une autre entreprise qui a illustré une autre problématique qui méritait l'attention de la ministre:

L'entreprise a attendu plus de 150 jours avant d'obtenir une réponse relativement à une EIMT. Après plus de cinq mois, le dossier n'avait toujours pas été traité et, selon les informations transmises à mon bureau, il n'avait même pas encore été pris en charge par ESDC.

C'est ça que je disais à la ministre. Je ne l'aurais pas rendue publique, cette lettre. Je n'en aurais pas parlé ici parce que je pensais qu'on pouvait encore régler des dossiers avec des ministres libéraux. Toutefois, ça a l'air qu'on ne peut même plus se fier aux échanges entre un député qui représente une circonscription et les ministres de ce gouvernement libéral. Je pense que c'est inacceptable et qu'il devrait sérieusement y avoir un remaniement quelque part pour que les gens qui sont assis à ces places sachent qu'ils ont une responsabilité envers tous les Canadiens; pas seulement envers les Canadiens dans leur circonscription, mais envers les Canadiens de toutes les circonscriptions. C'est ça, la démocratie. Ils sont ministres d'un gouvernement qui doit représenter tout le monde.

Je tenais absolument à le dire. De plus, je demande le consentement unanime de la Chambre pour déposer la lettre, si mes collègues sont d'accord.

• (1120)

**La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès):** Le député a-t-il le consentement unanime de la Chambre pour déposer la lettre?

**Des voix:** Non.

**Luc Berthold:** Madame la Présidente, je me doutais de la réponse.

C'est ça, le gouvernement libéral: de grandes déclarations, de grandes conférences de presse et des promesses. Le premier ministre nous dit qu'il va défendre les intérêts du Canada et respecter ses engagements. Il y a une grande différence entre parler fort et négocier fort. Les libéraux semblent exceller dans l'art de faire des annonces. Le problème, c'est qu'ils ne sont pas capables de les transformer en résultats.

Parlons du cadeau que les libéraux ont fait aux géants américains du numérique. Qu'est-ce que le Canada a obtenu en retour? Habituellement, quand on sait négocier, on cède sur certains points pour en gagner d'autres. Un négociateur qui ne gagne rien à la table de négociation devrait changer de travail. Est-ce que j'invite le premier ministre à changer de travail? Il tirera lui-même ses propres conclusions.

Je rappelle les faits: le gouvernement libéral a reculé devant les pressions américaines concernant les contributions des grandes plateformes numériques au financement de la culture canadienne. Netflix, Disney+ et les autres géants du numérique avaient une obligation de contribution envisagée de 15 %. Washington n'en voulait pas. Qu'est-ce que le gouvernement libéral a choisi? Il a choisi de faire marche arrière en juin 2025.

Qu'a-t-il annoncé pour essayer de calmer le jeu? Il a annoncé que 600 millions de dollars seraient versés au milieu culturel. Cet argent sort des poches des contribuables canadiens. Au lieu de prendre cet argent dans les poches des géants américains, il le prend dans les poches des citoyens canadiens. Tantôt, le secrétaire parlementaire nous a dit que cet argent devait être versé rapidement. Il a eu raison d'apporter une correction: ça ne fait pas 18 mois, ça fait 16 mois. Ça fait 16 mois que cet argent aurait dû être versé aux entreprises du secteur culturel, pas 18 mois. C'est quand même 16 mois de retard, 16 mois de trop, si on se fie à la promesse des libéraux. Autrement dit, ce qu'on a fait, c'est qu'on a réduit la facture des géants américains, on a demandé aux contribuables de prendre la relève et on n'a absolument rien obtenu en échange. Les droits de douane américains n'ont pas disparu et les entreprises canadiennes continuent de subir les conséquences de la guerre commerciale.

Nous avons fait d'importantes concessions. Qu'est-ce que nous avons eu? Nous n'avons rien eu. Donald Trump, lui, a obtenu quelque chose. Il a obtenu ses concessions. Les géants du Web ont obtenu un répit. Les Canadiens, eux, héritent de la facture, mais on ne sait pas encore quand elle va arriver, parce que personne n'a été payé. Bref, c'est désavantageux sur tous les plans. Il est tout un négociateur.

Les artistes, producteurs, créateurs et travailleurs du secteur culturel sont ceux qui sont présentement laissés pour compte. Ils attendaient probablement beaucoup de cette annonce. D'une part, ils n'ont rien reçu des redevances qui devaient être versées. D'autre part, ils n'ont vu aucune promesse des libéraux se réaliser. Le gouvernement avait promis de régler le problème rapidement, mais il a plutôt créé beaucoup d'incertitude. Donner de l'espoir pour l'enlever par la suite, ce n'est pas comme ça qu'on gère un pays. Même sa promesse de réparation est restée en suspens. Ce n'est pas un événement isolé. J'ai en main des pages et des pages d'exemples où les libéraux n'ont pas tenu leurs promesses. C'est devenu la marque de commerce du gouvernement. Les libéraux présentent un projet de loi en promettant de protéger les créateurs, mais il ne se passe rien. Ils promettent d'aider les entreprises en réglant la crise tarifaire, mais ça ne fonctionne pas. Ils promettent de baisser le coût de la facture d'épicerie, mais il y a 2,35 millions de visites par mois dans les banques alimentaires. Ils disent aux Canadiens de faire preuve de discipline alors que, eux, ils n'en sont pas capables; on n'a qu'à regarder les chiffres du directeur parlementaire du budget.

En terminant, j'aimerais juste dire une chose: il ne faut jamais se laisser avoir par une promesse libérale.

*Travaux des subsides*

• (1125)

**Mario Simard (Jonquière—Hébertville—Pays-des-Bleuets, BQ):** Madame la Présidente, j'ai une question fort simple pour mon collègue. On sait que le chef de l'opposition officielle a envoyé une lettre au premier ministre pour lui demander de mettre fin aux demandes, tout à fait légitimes, qu'on faisait aux géants du Web de peur que les Américains répliquent avec davantage de droits de douane.

En tant que Québécois, étant donné notre particularité culturelle québécoise, est-ce que mon collègue est d'accord sur ça? Est-ce qu'il ne voit pas là une mauvaise décision de son chef?

**Luc Berthold:** Madame la Présidente, je vais vous faire une confidence: mon chef prend toujours des bonnes décisions. Pourquoi? C'est parce que mon chef pense aux familles qui ne sont pas capables de payer leurs factures à la fin du mois, qui sont à 200 \$ près de ne pas être capables de tout payer, qui sont obligées d'emprunter. On l'a vu encore ce matin dans le rapport de l'Université Dalhousie: de plus en plus de gens sont obligés de payer à l'épicerie avec leur carte de crédit parce qu'ils n'ont pas d'argent.

Donc, il est sûr que, pour nous, les conservateurs, imposer des taxes et faire que le coût de la vie augmente, ce n'est pas dans nos gènes. Il y a peut-être des choix différents que ce gouvernement aurait pu faire pour aider le secteur culturel, mais ce n'est sûrement pas d'aller chercher plus d'argent dans les poches des contribuables.

[Traduction]

**L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Madame la Présidente, le député d'en face a dit que le chef du Parti conservateur prend toujours — et il a insisté sur le mot « toujours » — de bonnes décisions. Je ne suis pas d'accord, et je vais donner deux exemples très clairs.

Le député croit-il vraiment que le chef du Parti conservateur avait raison lorsqu'il a suggéré que nous devions congédier le gouverneur de la Banque du Canada? Le député d'en face croit-il vraiment que le chef du Parti conservateur avait raison lorsqu'il a recommandé aux Canadiens d'acheter des cryptomonnaies, ce qui a finalement entraîné des pertes de plusieurs dizaines de milliers de dollars pour les gens? C'était sa recommandation à l'époque.

Je me demande si le député d'en face estime que c'était une bonne chose de la part du chef du Parti conservateur, sans parler du fait que ce dernier continue de s'opposer à toutes les mesures visant à rendre la vie plus abordable.

[Français]

**Luc Berthold:** Madame la Présidente, en effet, je suis d'accord.

C'est d'ailleurs l'ancien gouverneur de la Banque du Canada, mais il n'est plus là. Si mon collègue avait écouté les conseils de mon chef, il serait peut-être riche aujourd'hui et il ne serait peut-être plus ici, à la Chambre, au grand soulagement de plusieurs députés de l'opposition. Dans le temps, les cryptomonnaies avaient peut-être baissé, mais je ferais remarquer que ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Donc, si les mesures dont mon collègue parle fonctionnaient, il n'y aurait pas des millions de personnes dans les banques alimentaires. Je ne recevrais pas des témoignages de gens qui se mettent à pleurer à la caisse de l'épicerie parce qu'ils ne sont pas capables de payer et qu'ils sont obligés de retirer des éléments essentiels de leur panier. Je n'aurais pas des appels de gens qui me demandent per-

sonnellement ce qu'ils vont faire, parce qu'ils ont voulu payer la caissière, mais que le paiement a été refusé et qu'ils avaient honte de ne pas être capables de payer. C'est ça, la réalité, et je ne comprends pas que les libéraux l'ignorent.

[Traduction]

**Connie Cody (Cambridge, PCC):** Madame la Présidente, pendant que nous sommes en pleine crise de l'abordabilité — bien que le gouvernement libéral ait affirmé le contraire —, j'entends mes concitoyens s'exprimer sur l'abordabilité et la responsabilité du gouvernement. Il semble que le gouvernement mesure son succès à l'aune des sommes qu'il dépense.

Qu'en pense mon collègue?

• (1130)

[Français]

**Luc Berthold:** Madame la Présidente, s'il y a une chose dont le gouvernement libéral ne manque pas, c'est de l'argent qu'il n'a pas. Les libéraux mettent en place beaucoup de mesures, mais il n'y a pas une seule de ces mesures qui est payable avec de l'argent qui existe. C'est de l'argent que le gouvernement doit emprunter. Qu'est-ce que ça fait? Ça fait qu'en 2030, ça va coûter en intérêts sur la dette 83 milliards de dollars par année aux Canadiens. Ça, c'est plus que ce qu'on paye pour le transfert en santé alors qu'on a de grands problèmes partout au pays, notamment en matière de santé mentale.

Donc, j'invite les libéraux à faire preuve de plus de prudence et de responsabilité fiscale avec l'argent des Canadiens et je les invite à régler les vrais problèmes au lieu d'en créer d'autres.

**Patrick Bonin (Repentigny, BQ):** Madame la Présidente, j'aimerais que mon collègue m'explique quelque chose.

Il dit qu'il y aurait des problèmes d'abordabilité si on exigeait des redevances des géants du Web, qui font pourtant des milliards de dollars. Actuellement, il n'y a rien. Si on regarde l'expérience européenne, on voit qu'en France, les redevances sont de 20 % et qu'il n'y a aucune corrélation entre le coût de ces services-là pour les gens et le fait qu'on exige 20 % de redevances.

Comment peut-il dire qu'il y a un impact sur l'abordabilité?

**Luc Berthold:** Madame la Présidente, les entreprises comme Netflix et autres ont augmenté leurs frais quand elles ont vu que le gouvernement allait imposer des redevances. Malheureusement, les redevances ont été retirées. Les citoyens auraient donc dû bénéficier d'un rabais, mais aucune de ces entreprises n'a diminué ses frais.

**Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent—Akiawenhrahk, PCC):** Madame la Présidente, c'est avec grand plaisir que je participe à ce débat aujourd'hui lancé à l'initiative du Bloc québécois.

En parlant du Bloc québécois, je pense qu'il serait d'accord avec moi pour faire un petit clin d'œil à ce qui se passe actuellement au Québec. Après ça, je vais aborder le fond du dossier de la taxe sur les services numériques.

En effet, le moins qu'on puisse dire, et certains l'auront déjà remarqué, c'est qu'il y a comme un vent de Chambre des communes qui souffle actuellement à l'Assemblée nationale du Québec. C'est peut-être un peu poétique, mais voici les faits.

Hier, le premier ministre du Québec, le premier ministre Paul Saint-Pierre Plamondon, que l'on peut maintenant appeler « PM PSPP », a dévoilé la composition de son conseil des ministres. Je lui souhaite un franc succès. Or deux de ses ministres ont siégé ici, à la Chambre des communes, et pas les moindres.

Qu'on me permette de saluer et de féliciter Alain Therrien, qui est maintenant le président du Conseil du trésor au Québec. M. Therrien a siégé ici, à la Chambre des communes, comme député de Sanguinet de 2019 à 2025. Il était en outre le leader parlementaire de son groupe, et j'ai eu le plaisir de travailler avec lui, ou contre lui, mais c'était beaucoup plus avec lui, parce qu'il cherchait toujours à avoir le meilleur compromis pour l'ensemble des parlementaires. Je peux également dire, parce que je l'ai connu aussi alors qu'il siégeait en d'autres temps à l'Assemblée nationale, que c'est un homme de commerce très agréable. Surtout, c'est un homme droit qui donne sa parole et qui la respecte. Quand je dis droit, je sais qu'il va être très droit pour la gestion des fonds publics au Conseil du trésor. J'ai bien dit « droit », mais je n'ai pas dit « à droite ».

Qu'on me permette également de saluer la nomination de Simon-Pierre Savard-Tremblay comme ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit. On sait que M. Savard-Tremblay a été député de Saint-Hyacinthe à la Chambre des communes jusqu'à tout récemment. Ce n'est quand même pas rien. C'est la première fois qu'un membre des Premières Nations siège au Conseil des ministres et qu'il s'occupe justement de la question des Premières Nations. Nous pouvons donc l'applaudir, d'autant plus qu'il est un Wendat. Quand on dit « Wendat », on pense à Wendake. Il est originaire de la nation des Wendats et, à Wendake, je rencontrais cet homme à tous les pow-wow. D'ailleurs, le grand chef de la nation wendate, Pierre Picard, a salué cette nomination et entend travailler en collaboration pour le bien des Premières Nations et le bien de tous les Québécois.

La ne s'arrête pas le vent de la Chambre des communes à l'Assemblée nationale, puisque oui, il y a des élus, mais il y a aussi des gens qui travaillent dans les équipes parlementaires.

Voilà qu'aujourd'hui un député va être assermenté alors qu'il a travaillé à la Chambre des communes comme conseiller principal d'un chef de parti politique. Il s'agit de M. Éric Duhaime, qui a été conseiller principal du chef de l'Alliance canadienne de 2000 à 2002 à la Chambre des communes. On comprendra que M. Duhaime est un monsieur que je connais bien et que j'ai le plaisir de connaître depuis plus de 20 ans. Nous avons travaillé ensemble au provincial, et je tiens à le féliciter du fond du cœur. Tous les gens en politique le reconnaissent pour la campagne tout à fait remarquable et remarquée qu'il a menée, partant de zéro député à maintenant 19 députés. Aujourd'hui, ces 19 parlementaires feront leur entrée assermentée à l'Assemblée nationale. Il faut aussi rappeler que l'histoire s'écrit aujourd'hui, puisqu'il s'est écoulé depuis 1935 90 ans, 10 mois et 10 jours avant le retour de députés conservateurs à l'Assemblée nationale du Québec, sous l'égide de M. Éric Duhaime.

Quant à l'opposition officielle, on peut parler d'une deuxième génération, puisque deux des députés qui ont été élus sous la bannière du Parti libéral à l'Assemblée nationale et assermentés sont les fils de deux parlementaires chevronnés qui ont fait carrière à la Chambre des communes. Qu'on me permette de saluer M. Sacha Cannon, qui est le fils de Lawrence Cannon, député bien connu de la Chambre qui a également été un ministre sénior ayant fait hon-

neur au Canada sur toute la planète alors qu'il était ministre des Affaires étrangères. Qu'on me permette également de saluer le député de Verdun, Antoine Dionne Charest, fils de Jean Charest, qui a été ici député, vice-président de la Chambre, ministre sénior, vice-premier ministre du Canada et chef de parti, avant de devenir député provincial et premier ministre du Québec.

● (1135)

Alors, oui, il y a des gens de la Chambre des communes qu'on voit à l'Assemblée nationale, mais la gauche aussi est représentée, puisque à Québec solidaire, il y a un ancien député de la Chambre des communes. C'est celui qui, ici, à la Chambre, se distinguait par une fougue tout à fait inspirante pour bien des gens et un ton qui, évidemment, ne laissait place à aucune interprétation. Il s'agit de l'ancien député de Rosemont—La Petite-Patrie, Alexandre Boulerice, qui est maintenant député de Gouin. J'ai vérifié son résultat électoral: il s'est fait élire avec 63 % des voix. Disons que cet homme ne sait pas c'est quoi, le recomptage. Je pense que son expérience ici, à la Chambre des communes, sera utile pour le Parlement à Québec. Pourquoi? C'est parce qu'il a vécu, lui aussi, l'expérience d'un gouvernement minoritaire. On se souviendra très bien du fait qu'il était dans le groupe parlementaire qui avait signé une entente à long terme avec le gouvernement minoritaire. On connaît le résultat, la suite des choses. Alors, je pense que si d'aventure la cheffe de Québec solidaire songeait à avoir une entente à long terme avec le gouvernement du Parti québécois, M. Boulerice pourrait veiller au grain et dire à sa cheffe que ce n'est vraiment pas une bonne idée.

Je tiens à saluer et à féliciter les 127 personnes élues à l'Assemblée nationale. Je leur souhaite à toutes un bon mandat pour le bien du Québec. Ça démontre très bien que la démocratie au Québec va très bien. Pourquoi? C'est parce qu'il y a quatre partis différents bien ancrés à l'Assemblée nationale; quatre couleurs différentes, quatre points de vue différents. Que ce soit le point de vue souverainiste, fédéraliste, autonomiste ou socialiste, les points de vue sont bien représentés à l'Assemblée nationale.

Ça me fait dire que personne ici ne peut avoir l'exclusivité pour parler au nom du Québec. Nous tous, les députés du Québec, nous parlons au nom du Québec, et personne n'a l'exclusivité. La démonstration de ça, c'est que les Québécois ont élu quatre partis différents à l'Assemblée nationale. Oui, il y a un gouvernement minoritaire, mais, de façon bien campée, les positions des Québécois vont être débattues au cours des prochains mois à l'Assemblée nationale.

Maintenant, revenons sur le sujet, mais je pense que ça méritait d'être soulevé.

La taxe sur les services numériques est une invention du Parti libéral, mais, rappelons-nous qu'en premier lieu, en 2015, les libéraux étaient contre cette « taxe Netflix », et ils ne voulaient pas du tout la mettre en place. Finalement, ils ont réussi à la mettre en place. En novembre 2020, voilà que, dans un énoncé économique, ils ont manifesté leur intention de créer la taxe sur les services numériques. De 2021 à 2023, il y a eu quelques reports. Le 20 juin 2024, ils ont finalement adopté le projet de loi C-59, qui mettait en place la taxe sur les services numériques. Le 28 juin 2024, le décret a été adopté.

### Travaux des subsides

Ce qu'il y avait de particulièrement malheureux dans cette approche, c'est que c'était rétroactif depuis janvier 2022. Taxer les gens, aller chercher de l'argent dans les poches du monde, ce n'est pas nécessairement la meilleure façon d'équilibrer un budget. En plus, le faire de façon rétroactive, c'était tout à fait malheureux.

Or, le premier ministre M. Justin Trudeau a démissionné. Donc, on avait une nouvelle approche chez les libéraux. On se souvient de cette approche des libéraux, qui sont arrivés en 2025 avec un nouveau chef, qui se faisait fort de dire qu'il allait défendre le Canada partout, et particulièrement à la Maison-Blanche, avec le style *elbows up*. On se souvient tous du *elbows up* de l'actuel premier ministre. Or, comment *elbows up* a-t-il fini à la Maison-Blanche? Ça a fini en *thumbs up*. Quand le premier ministre s'est présenté devant le président des États-Unis, il était beaucoup moins porté sur le *elbows up* et il s'est contenté d'un *thumbs up*. Les photos le prouvent, et c'est dommage.

Pour montrer qu'il n'était plus dans un esprit *elbows up*, mais plutôt dans un esprit *thumbs up*, il a voulu adoucir les relations pour donner plus d'oxygène à une possibilité d'entente avec les Américains. C'est pourquoi, le 30 juin 2025, il a annoncé l'abolition de cette taxe en disant que c'était afin de favoriser la négociation. Malheur; cette approche n'a donné strictement à rien. Alors, si on se fait élire en disant *elbows up*, mais qu'on se présente en faisant un *thumbs up*, ça donne quoi? Ça ne donne rien. C'est ça qu'il s'est passé quant à ce résultat. On a essayé de faire plaisir à Trump, mais ça n'a strictement rien donné.

C'est pourquoi ce dont nous parlons aujourd'hui est une autre démonstration malheureuse du fait que les libéraux et ce gouvernement libéral disent une chose, mais font le contraire; et les résultats ne sont pas là. Ils sont toujours forts et bien pour dire qu'on va construire des maisons, mais il y en a eu moins de construites cette année que les années précédentes. Ils disent qu'on va aider davantage les gens, mais il y a 2,35 millions de personnes qui vont dans les banques alimentaires. C'est ça, le bilan libéral après 11 ans. C'est ça, le bilan libéral depuis 18 mois sous la gestion de cet homme qui disait *elbows up*, mais qui, finalement, a fait un *thumbs up*.

● (1140)

[Traduction]

**L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Madame la Présidente, c'est assez intéressant. Le député d'en face est un parlementaire chevronné. Il se souviendra sans doute que, initialement, le Parti conservateur s'opposait à la taxe sur les services numériques. Les conservateurs n'y étaient pas favorables. Le débat d'aujourd'hui nous permettra peut-être d'obtenir des éclaircissements sur la position du Parti conservateur à ce sujet. C'est important.

J'en viens aux arts et à la culture. J'ai déjà fait valoir par le passé — et je continuerai à le faire, dès cet après-midi — que les arts et la culture font partie intégrante de notre identité canadienne et que toutes les provinces ont un rôle à jouer à cet égard, en particulier le Québec en raison de son caractère tout à fait unique. Il est important que le gouvernement continue à apporter son soutien dans ce domaine. Cependant, je m'intéresse davantage à la position actuelle du Parti conservateur sur la taxe sur les services numériques.

**Gérard Deltell:** Madame la Présidente, je suis très surpris par la question du député. Je suis certain qu'il connaît très bien notre position parce qu'elle était très claire en 2015: pas de taxe Netflix. Tous

ceux d'entre nous ici présents qui ont été élus en 2019, 2021 et 2025 avaient exactement la même position à ce sujet, à savoir: pas de taxation.

Les libéraux, eux, ont changé d'avis. Je leur rappelle que l'ancien premier ministre Trudeau a dit: « Nous n'allons pas augmenter le coût d'Internet [...], imposer plus de taxes [...] aux contribuables. »

[Français]

Quelques années plus tard, par contre, il a déclaré que d'autres pays avaient agi, et que le Canada n'avait pas à s'excuser de faire de même.

[Traduction]

Nous restons sur nos positions, mais, malheureusement, les libéraux changent d'avis comme une girouette.

[Français]

**Luc Thériault (Montcalm, BQ):** Madame la Présidente, mon collègue a souligné le manque de force de conviction du premier ministre face aux géants américains, prétextant à l'époque que c'était une question d'abordabilité. Or, les 600 millions de dollars proviennent des taxes et des poches des contribuables.

Est-ce que mon collègue est d'accord sur la solution du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes d'imposer des redevances aux géants américains milliardaires?

**Gérard Deltell:** Madame la Présidente, le problème avec la proposition, c'est qu'au bout du compte, ce sont les citoyens qui vont avoir à payer. C'est pour ça que nous avons toujours eu une approche complètement différente, qui prête à examen, je le reconnais. Je reconnais qu'en effet, nous avons une approche qui vise à ne pas à taxer les gens ou des choses semblables. C'est notre approche. Moi, je pense que c'est la meilleure, mais, évidemment, ça fait partie du débat.

Nous avons tous été réélus en 2025 avec ça, en obtenant un million de votes des Québécois. N'oublions jamais que notre groupe parlementaire de députés conservateurs comptait neuf députés ici à Ottawa en 2025, mais qu'après l'élection, nous étions onze. Nous avons augmenté notre pourcentage de votes à 21 %. Plus d'un million de Québécois ont voté pour nous. Alors, je pense que oui. Comme je le disais tout à l'heure, nous ne parlons pas au nom des Québécois, mais il y a bien des Québécois qui pensent comme nous.

● (1145)

**Marc Dalton (Pitt Meadows—Maple Ridge, PCC):** Madame la Présidente, j'aimerais féliciter tous les nouveaux élus à l'Assemblée nationale du Québec, y compris les anciens membres de la Chambre des communes, et spécialement les députés conservateurs. Ça fait des décennies.

Je remercie aussi le député de ses commentaires. Est-ce qu'il peut donner plus d'exemples de situations où les libéraux n'ont pas tenu leurs promesses? Si oui, quelles conséquences ces promesses vides ont-elles eues sur le Québec?

**Gérard Deltell:** Madame la Présidente, en effet, le premier ministre s'est fait élire en faisant beaucoup de promesses, en parlant de lever les coudes, mais levant plutôt le pouce, pour zéro résultat avec Trump. Pire encore, il a dit qu'il allait être jugé sur le prix des aliments, mais depuis qu'il est là, le nombre de personnes qui vont dans les banques alimentaires a augmenté de plus de 20 %. Le mois dernier, 2,3 millions de personnes sont allées dans les banques alimentaires. C'est le besoin initial de tout le monde: il faut qu'on mange. Or 2,35 millions de personnes ont besoin d'aller dans les banques alimentaires. Ce n'est pas le Canada dont on rêve. Ce n'est pas le Canada auquel les Canadiens ont droit.

\* \* \*

[Traduction]

### PRIVILÈGE

DÉFORMATION PRÉSUMÉE DES PROPOS TENUS PAR LES DÉPUTÉS

**L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Madame la Présidente, je prends la parole pour répondre à une question de privilège soulevée le 21 octobre par la députée de Saanich—Gulf Islands, concernant les délibérations qui se sont déroulées à la Chambre le 7 octobre.

Sur le plan de la procédure, il y a eu cinq journées de séance depuis que les travaux en question ont eu lieu à la Chambre. La députée n'a pas respecté une exigence clé, soit de soulever la question à la première occasion. En fait, la question de privilège devrait être rejetée pour cette seule raison. Sur le fond, la députée de Saanich—Gulf Islands présume qu'une partie du discours prononcée le 7 octobre par la députée d'Halifax, dans le cadre du débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi C-39, Loi concernant certaines mesures visant à renforcer l'économie, lui était adressée.

Premièrement, tous les députés qui prennent part aux débats doivent adresser leurs observations à la présidence. Deuxièmement, il est impossible de prouver que les observations de la députée d'Halifax s'adressaient à quelqu'un en particulier. Il serait plus raisonnable de présumer que la députée parlait des députés de façon générale. En fait, ce que la députée d'Halifax a dit à la Chambre soutient cette supposition. Elle a dit « dont certaines manœuvres ont été orchestrées par des députés de la Chambre ».

Un principe est observé en cette Chambre: on donne le bénéfice du doute aux députés. Dans ce cas-ci, il ne fait aucun doute que la députée d'Halifax parlait des députés en général. À mon avis, il ne s'agit manifestement pas d'une question de privilège, même à première vue. La Chambre est saisie d'une supposition, qui équivaut à un désaccord quant aux faits.

Le 19 juin 2025, le Président a rendu une décision sur une question qui constituait un désaccord quant aux faits, que j'aimerais citer. Il a dit: « Si chaque désaccord se transforme en question de privilège, la Chambre n'aura pas beaucoup de temps à consacrer à ses autres affaires. Dans nos délibérations, les députés ont souvent l'occasion de contester les faits qui leur sont présentés et c'est la bonne façon de traiter ces désaccords. »

Il n'y a donc pas lieu de conclure, selon moi, qu'il y a, de prime abord, matière à question de privilège, en raison de l'exigence procédurale de soulever des questions à la première occasion et, surtout, parce que rien n'appuie l'allégation selon laquelle les observations générales s'adressaient à un député en particulier. Il s'agit simplement d'un désaccord quant aux faits.

### Travaux des subsides

• (1150)

**La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès):** Je remercie le député de ses observations, qui seront prises en considération.

\* \* \*

[Français]

### TRAVAUX DES SUBSIDES

MOTION DE L'OPPOSITION — LE FINANCEMENT DU MILIEU CULTUREL

La Chambre reprend l'étude de la motion.

**Mario Simard (Jonquière—Hébertville—Pays-des-Bleuets, BQ):** Madame la Présidente, j'aimerais prendre quelques instants pour parler d'un homme solide: M. Sylvain Bergeron, un militant infatigable au Saguenay—Lac-Saint-Jean de la défense des droits des chômeurs. Je peux dire qu'il a probablement réglé plus de cas d'assurance-emploi que l'ensemble des députés ici — ce n'est pas peu dire. C'est aussi un défenseur des plus vulnérables. C'est un gars qui a participé à de nombreux combats de justice sociale. C'est une source d'inspiration pour les gens du milieu communautaire au Saguenay—Lac-Saint-Jean. C'est un gars qui a talonné des députés comme moi pour faire changer les choses. Je le salue aujourd'hui parce qu'il a demandé l'aide médicale à mourir et il invite les gens, aujourd'hui et demain, à passer le voir à l'Hôpital de Chicoutimi pour lui faire un dernier adieu.

Au nom des gens du Saguenay—Lac-Saint-Jean, je veux souligner son travail exceptionnel et je lui souhaite le meilleur des courages.

Pour revenir à la motion d'aujourd'hui, j'indique que je vais partager mon temps de parole avec l'honorable député de Montcalm, qui est tout sauf calme.

Pourquoi déposons-nous aujourd'hui une motion sur les redevances et le financement de la culture? Je vais peut-être donner en prémisses une réponse assez simple: c'est en vue de défendre l'identité québécoise. On le sait, la culture est un fort vecteur de définition de l'identité. Pourquoi le gouvernement et l'opposition ne sont-ils peut-être pas sensibles à nos revendications? Moi, j'ai l'impression qu'on ne saisit pas totalement ce que supposent la culture et l'identité québécoises. Je sais que ça déplaît peut-être à des amis fédéralistes, mais il y a une distinction marquée, selon moi, entre l'identité québécoise et l'identité canadienne.

Je vais donner un exemple très simple et banal, qui ne semble peut-être pas très sérieux. On reviendra ensuite à quelque chose de sérieux. Si on veut comprendre la distinction entre l'identité québécoise et l'identité canadienne, on peut prendre un des slogans du Parti libéral lors de la dernière campagne électorale: « *Elbows up* ». Quand on dit à un Québécois de lever le coude, ça veut dire « boire » pour lui. Je connais de nombreux Québécois qui se sont demandé si le gouvernement proposait de prendre un coup pour oublier la crise tarifaire lors de la campagne électorale. C'est anecdotique, mais c'est quand même vrai.

### Travaux des subsides

Pour montrer cette distinction entre l'identité québécoise et l'identité canadienne, j'aimerais remonter au début des années 2000. Quand j'ai commencé ma formation de maîtrise à l'Université d'Ottawa, on nous avait présenté une large étude qui avait été menée dans l'ensemble du Canada. Ce que cette large étude essayait de décrire, c'était l'identité canadienne dans l'américanité. On voulait voir ce qui distinguait l'identité des Canadiens de celle des Américains. On a posé cette question dans toutes les provinces canadiennes, et les réponses ont été fort intéressantes.

Quand on demandait à un Canadien ce qui faisait qu'il n'était pas un Américain, la première chose qu'il répondait était que son système de soins de santé était public. C'est la chose que les Canadiens répondaient en plus grand nombre. La deuxième chose, c'était qu'ils étaient dans un système multiculturel, et non dans un melting pot. Ce sont deux choses très institutionnelles.

Lorsqu'on posait la même question à un Québécois pour savoir ce qui faisait la différence entre lui et un Américain, la première chose qui était nommée était la langue. La deuxième chose était la culture. La troisième chose — je trouvais ça très rigolo —, c'était nos téléromans. Au début des années 2000, des Québécois s'identifiaient en fonction de leurs téléromans. L'identité québécoise est fortement axée sur notre langue et sur notre culture. C'est normal, car nous sommes une minorité nationale dans l'ensemble du Canada, comme dans l'ensemble des Amériques, avec une expression française et des produits culturels fortement différents.

Pourquoi dis-je ça? C'est que c'est marqué et c'est un fait que même mes collègues fédéralistes devraient être capables de reconnaître: la culture québécoise est foncièrement différente de la culture canadienne.

• (1155)

Pourquoi les gens sont-ils insensibles aujourd'hui à une demande de redevances pour soutenir le milieu culturel? C'est que ça ne les touche pas. Les produits de consommation culturels des Canadiens anglais, c'est sensiblement les mêmes produits de consommation que ceux des Américains. Ils se retrouvent très bien sur les plateformes comme Netflix et Disney+. Ils consomment le même type de produit culturel. C'est fort différent pour des Québécois, et c'est là qu'on voit cette insensibilité de la part du gouvernement fédéral. Comme ça concerne uniquement les Québécois, pourquoi mettre des efforts là-dessus? Pourquoi faire en sorte que M. Trump soit mécontent? Comme ça concerne uniquement les Québécois, lâchons du lest autour de ça.

C'est ce qu'on a vu. J'ai fait référence tout à l'heure, dans une question, à la lettre du chef de l'opposition officielle au premier ministre, qui lui demandait de mettre fin aux redevances pour ne pas déplaire à M. Trump, ce qu'a fait le premier ministre. Il a mis fin aux redevances pour ne pas déplaire à M. Trump et, du même coup, il a montré son absence de sensibilité pour la culture québécoise. Donc, si les conservateurs et les libéraux craignent les représailles de la part de Donald Trump, nous, ce que nous craignons, on l'aura compris, c'est l'affaiblissement de la culture québécoise.

Nous sommes dans une crise tarifaire, c'est très difficile, mais je dirais qu'il y a une crise beaucoup plus importante: celle de savoir que notre culture, par l'arrivée des géants du Web, est affaiblie et qu'elle peut être en péril. On devrait peut-être faire passer cette question avant les autres. J'encourage mes amis députés québécois, qu'ils soient conservateurs ou libéraux, à se poser sincèrement la question: est-ce qu'on veut affaiblir davantage la culture québécoise?

Au lieu de faire payer les géants du Web, ce qu'on fait aujourd'hui, c'est faire payer l'ensemble des Québécois. D'une certaine façon, on contribue à affaiblir la culture québécoise.

En ce sens, il faut mettre fin à l'argument fallacieux que j'ai entendu de la part de nombreux collègues, soit l'argument de l'abordabilité. Les gens disent depuis le début de la journée que si on gardait ce système de redevances, les géants du Web auraient refilé la facture aux consommateurs. Donc, c'était préférable de mettre fin à ça. En lieu et place, le gouvernement a proposé 600 millions de dollars. Il faut se poser la question: d'où viennent ces 600 millions de dollars? Ils n'apparaissent pas comme par magie. D'où le gouvernement tire-t-il son argent? C'est de la poche des contribuables. Donc, c'est un peu fallacieux de dire qu'on ne veut pas avoir des redevances parce que les gens vont se faire refiler la facture, mais, de l'autre bord, on dit qu'on va prendre 600 millions de dollars des taxes et impôts pour essayer de redistribuer ça — ce qui n'est pas encore arrivé, tout le monde l'a soulevé. Je trouve ça quand même assez fallacieux.

J'ai envie de faire une analogie. Quand je regarde ça aujourd'hui, je vois que le gouvernement fédéral agit de la même façon pour les géants du Web qu'il agit pour le secteur gazier et pétrolier. Son objectif est de protéger des gloutons. Les géants du Web font en moyenne 4 milliards de dollars par année. Le gouvernement fédéral ne veut pas les obliger à payer des redevances, de la même façon qu'il paie des infrastructures pour le secteur pétrolier qui, lui, a engrangé des profits de 131 milliards de dollars de 2020 à 2024. Le gouvernement fédéral protège des gloutons qui sont ensevelis d'argent public, il leur paie des infrastructures, mais il ne défend pas les contribuables canadiens et les contribuables québécois. En lieu et place, il préfère laisser le champ libre à ces gloutons. Cette analogie est fort importante, parce qu'elle représente la réponse du gouvernement fédéral à la pire crise qu'on est en train de traverser: la crise tarifaire.

La réponse du gouvernement fédéral, c'est de soutenir le seul secteur qui n'est pas tarifé — le secteur du pétrole —, de payer des infrastructures aux gloutons du pétrole à hauteur de 44 milliards de dollars et de laisser la part belle aux géants du Web qui emmagasinent des milliards de dollars en affaiblissant notre culture.

Pour moi, en qualité d'élu, ici, du Québec, c'est une honte.

**Linda Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles, Lib.):** Monsieur le Président, c'est avec grande attention que j'ai écouté mon collègue de Jonquière—Hébertville—Pays-des-Bleuets. Je trouve qu'il a vraiment un beau nom de circonscription. Ça fait très typique du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

J'aimerais que mon honorable collègue, avec qui je siège au Comité permanent du commerce international, m'explique comment ça se fait que le Bloc québécois a voté contre le budget de 2025 qui prévoyait un soutien pour les industries culturelles du Québec jamais vu auparavant.

• (1200)

**Mario Simard:** Monsieur le Président, il faut savoir que, dans un budget, il y a une chose et une autre et que, au bout du compte, on vote pour l'ensemble de l'œuvre. On ne peut pas prendre juste une portion comme ça et demander pourquoi nous avons voté contre le budget quand l'ensemble du reste est indigeste. Si j'offrais à ma collègue du poisson avarié en lui disant que les patates sont bonnes, mangerait-elle l'ensemble du plat? Je ne le crois pas.

C'est la même chose, lorsqu'on vote pour un budget: quand une portion significative est avariée, on vote contre.

**Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent—Akiawenhrahk, PCC):** Monsieur le Président, je salue toujours le sens de l'humour de mon collègue. Parler de « *Elbows up* » comme de « lever le coude », c'était bien drôle.

Je vais lui donner un autre exemple. Quand on parle de « *shadow cabinet* » ici à la Chambre, on dit qu'il s'agit de « ministres fantômes ». Quand j'explique à mes collègues que « fantôme », c'est « *ghost* », ils ne trouvent pas ça drôle, mais c'est notre réalité.

Enfin, je tiens à assurer au député que nous tous, les Québécois, nous sommes fiers de notre culture. Nous sommes fiers de cette distinction qui fait de nous une nation. C'est pourquoi le gouvernement conservateur avait reconnu le principe de nation. Je peux l'assurer de mon enthousiasme très puissant envers la culture, tout comme les 77 députés qui sont ici à la Chambre et qui représentent tous les Québécois.

La question que je vais lui poser est la suivante: ils ont une position qui est bien connue depuis longtemps, nous avons une position qui est bien connue depuis longtemps. Quel jugement porte-t-il sur le gouvernement qui s'est fait élire sur une chose, qui fait une autre affaire et qui change tout le temps en faisant du « fling-flang » sur cette question?

**Mario Simard:** Monsieur le Président, il faut porter un jugement sévère. Mon collègue a entièrement raison.

Je vais profiter de l'occasion pour quand même lui dire que je ne doute pas que l'ensemble des députés québécois aient un fort sentiment d'appartenance. Le problème vient du fait qu'ils sont obligés de faire des compromis. Le carcan canadien les y oblige. Or ce compromis se fait souvent au détriment de la culture québécoise et de l'autonomie du Québec.

C'est pourquoi il y a un projet qui est fantastique — je l'invite à s'y joindre —, et c'est celui de l'indépendance du Québec.

**Luc Thériault (Montcalm, BQ):** Monsieur le Président, on entend depuis le début du débat des gens qui font une question d'abordabilité de l'obligation des redevances qui devraient être payées par les géants milliardaires du Web.

Je sais que mon collègue comprend très bien la notion d'équité. Pourrait-il nous indiquer en quoi ça n'a rien à voir avec l'abordabilité, mais davantage avec l'équité?

**Mario Simard:** Monsieur le Président, tout à l'heure, la leader à la Chambre du Bloc québécois a donné une très bonne réponse en lien avec ça.

Les 600 millions de dollars que le gouvernement a proposés, mais qu'on ne voit pas encore aboutir, viennent de l'ensemble des contribuables. Les contribuables qui ne sont pas intéressés à Netflix, à ces géants du Web, vont payer une partie de la facture. Ils vont y être obligés.

Moi, je ne m'expliquerai jamais que des entreprises capables d'accumuler 4 milliards de dollars par année n'ont aucune obligation envers les clients au Québec qui paient leurs services, alors qu'elles sont en mesure de déstructurer totalement notre milieu culturel.

C'est une iniquité inacceptable. Dans quelques années, le gouvernement aura à répondre de cette incurie.

### Travaux des subsides

**Marianne Dandurand (Compton—Stanstead, Lib.):** Monsieur le Président, moi aussi, j'aime beaucoup le pays des bleuets, mais j'ai toujours pensé que c'était le Lac-Saint-Jean et non le Saguenay. On aura cette discussion à une autre occasion.

Le mécanisme du CRTC n'a pas encore, à ce jour, permis de verser les sommes aux institutions culturelles, parce qu'il est contesté devant les tribunaux. C'est la raison pour laquelle notre gouvernement offre de l'argent pour soutenir le secteur culturel.

Pourquoi le député tient-il à ce qu'on maintienne un mécanisme qui ne fonctionne pas?

**Le vice-président:** La parole est à l'honorable député Jonquière—Hébertville—Pays-des-Bleuets pour une réponse en moins de 15 secondes.

**Mario Simard (Jonquière—Hébertville—Pays-des-Bleuets, BQ):** Monsieur le Président, en moins de 15 secondes, je dirai qu'ils doivent rétablir les redevances.

Je voudrais dire aussi à ma collègue que, malheureusement, il y a eu un redécoupage de la carte électorale qui n'a pas respecté les communautés d'intérêts, de sorte qu'une portion significative du Lac-Saint-Jean se retrouve dans la circonscription de Jonquière.

C'est toujours un plaisir de faire son éducation.

• (1205)

**Luc Thériault (Montcalm, BQ):** Monsieur le Président, le Québec forme une nation; une nation que la Chambre reconnaît parfois symboliquement du bout des lèvres quand il s'agit de faire taire les revendications légitimes des Québécoises et des Québécois. En cette terre d'Amérique, nous sommes minoritaires et différents: le village des irréductibles Gaultois, des francophones noyés dans une mer anglophone. Nous devons cultiver et chérir cette différence, même si l'accord du lac Meech et l'accord de Charlottetown n'ont même pas reconnu la notion de société distincte. La culture, notre culture, est l'un des piliers qui forgent notre identité. C'est un catalyseur qui nous rassemble pour rire, réfléchir, pleurer, créer et travailler. L'industrie culturelle est un trésor qui nous permet de faire rayonner qui nous sommes et de le diffuser.

Malgré ce qu'il en dit, la culture est loin d'être une priorité pour le gouvernement actuel, qui se sert de ses reculs dans ce dossier pour tenter d'amadouer en vain le gouvernement américain au profit des grandes plateformes numériques américaines. En allant de l'avant concernant l'abolition des redevances pour les plateformes de diffusion en ligne, certains experts, comme Catalina Briceño, se demandent si le gouvernement ne nous met pas en danger d'un démantèlement de notre écosystème culturel. Elle souligne « qu'en dispensant les plateformes de diffusion en ligne [de payer] des redevances destinées à soutenir les contenus canadiens, Ottawa met en danger toute une industrie ». Comme elle l'explique, « après avoir souligné l'importance d'être “à la table” pour décider à l'inter-national, [le premier ministre risque de mettre] nos acquis culturels “au menu” ». Il le fait sans aucune gêne. On ne peut et on ne doit pas accepter cela.

### Travaux des subsides

C'est pour cette raison qu'en cette journée de l'opposition, le Bloc québécois demande au gouvernement à la fois de procéder au versement intérimaire de 600 millions de dollars promis au milieu culturel pour l'année en cours, mais aussi de respecter les décisions du CRTC d'imposer des redevances aux diffuseurs en ligne. Effectivement, il y a plusieurs fatalités dans cette vie et l'argent en fait partie. Pour être vivante et foisonnante, l'industrie culturelle a elle aussi besoin d'un apport concret d'argent, un apport financier stable qui peut cesser de freiner le développement de son plein potentiel.

L'argent ne poussant malheureusement pas dans les arbres, le 21 mai dernier, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, ou CRTC, a publié une politique réglementaire fondée sur la Loi sur la radiodiffusion qui devait forcer les entreprises de diffusion en ligne à investir trois fois plus dans les dépenses en émissions canadiennes en injectant 15 % de leurs revenus au lieu de 5 % pour la création de contenu local. Devant cette politique du CRTC, il y a eu une levée de boucliers, qui était, cela dit, bien prévisible de la part des grandes plateformes numériques en ligne américaines, pour qui la culture locale est une écharde dans le pied.

La réaction en chaîne a été triple. D'abord, les entreprises américaines ont refusé d'apporter leur contribution. Ensuite, le Parti conservateur a défendu les États-Unis et les milliardaires du numérique. Enfin, le gouvernement libéral a abdiqué et a annulé la décision du CRTC en s'excusant d'exister devant le gouvernement américain. Les grandes plateformes numériques américaines ont tapé du pied et Ottawa a reculé.

La présidente de l'Union des artistes, Tania Kontoyanni, l'a bien dit : « C'est catastrophique et complètement décourageant de laisser des géants du numérique nous intimider comme ça. » L'ironie, c'est que, socialement, on pourfend et on dénonce l'intimidation, avec raison. Pourtant, le gouvernement fait des courbettes devant l'intimidateur et finit par s'agenouiller devant lui en justifiant sa coura- disée par des raisons fallacieuses.

Des reculs comme celui-là, le gouvernement libéral en avait déjà fait. En effet, le 29 juin 2025, le gouvernement libéral annulait la taxe sur les services numériques, la fameuse « taxe Netflix », officiellement, pour faire progresser les négociations commerciales avec les États-Unis. On constate que ce n'était pas alors la crise du coût de la vie, mais la crise commerciale qui était l'excuse principale du gouvernement et que cela n'a mené nulle part. Plus d'un an plus tard, le gouvernement libéral est aussi avancé dans ses négociations commerciales avec les États-Unis qu'un arbre décoratif en plastique du Walmart qu'on essaierait de faire pousser.

● (1210)

Dans son nouveau recul du 3 juin 2026, le gouvernement libéral a adopté une stratégie justificative bien différente. La raison officielle invoquée maintenant par Ottawa, c'était que les redevances aux diffuseurs et aux plateformes allaient être refilées aux consommateurs sous forme de hausses de prix et qu'il ne voulait pas ça. Le gouvernement a tenté de se justifier en disant : « À une époque où les Canadiennes et les Canadiens font face à des pressions liées au coût de la vie, ce n'est pas le moment de rendre la culture et le divertissement plus coûteux. »

Qui peut être contre la vertu? Nous aussi, nous voulons rendre accessibles la culture et le divertissement, mais pas en faisant de l'aplaventrisme devant l'hégémonie culturelle et financière américaine. Tant qu'à ça, le premier ministre libéral aurait aussi bien pu

dire que, la culture québécoise, ça coûte trop cher, et que, le divertissement américain, c'est tellement mieux. C'est bien beau de faire son brutus en prétendant qu'on va appliquer une posture politique « *elbows up* », mais quand on se met à genoux devant l'intimidateur, on n'atteint pas la cible avec beaucoup d'impact.

Tristement, devant les appétits des géants américains du Web, le premier ministre libéral a décidé de mettre l'industrie culturelle québécoise au menu et a abdiqué la capacité du Canada à défendre sa souveraineté culturelle et à adopter des lois qui s'appliquent à tous, équitablement, et qui visent légitimement à soutenir la culture québécoise et à assurer la découvrabilité des productions culturelles québécoises. Pour moi, la politique, c'est noble. Le gouvernement libéral doit respecter les citoyens et cesser de les prendre pour des valises. Quand j'entends le gouvernement dire que c'est pour économiser de l'argent aux contribuables qu'il a aboli les redevances aux diffuseurs et aux plateformes américaines, je trouve ça insultant.

Réfléchissons un peu ensemble. Pour sauver les apparences, le gouvernement libéral a annoncé, en même temps que son recul devant les Américains, une promesse de financement public de 600 millions de dollars par année aux secteurs audio et audiovisuel du Canada. Cet argent vient donc remplacer les sommes qui ne seront pas générées par les redevances aux plateformes de diffusion en ligne pour sauver la culture. Si je comprends bien, c'est finalement Ottawa qui va payer à la place des diffuseurs en ligne les redevances pour la création de contenu canadien. Ce sont donc les contribuables qui vont fournir l'effort à la place des milliardaires américains. En d'autres termes, le gouvernement libéral refile aux citoyens la responsabilité financière des géants du Web, mais il affirme du même souffle le faire pour assurer l'abordabilité.

Nous comprenons tout, là. On fait payer la population pour ne pas faire payer la population. Voilà la logique de la décision libérale de ne pas faire payer les géants numériques. C'est juste qu'on s'arrange pour le faire sans que les gens le remarquent. L'hypocrisie, ça me pue au nez. La réalité, c'est que le gouvernement fédéral doit effectivement assumer sa responsabilité et offrir un soutien à l'industrie culturelle qui doit affronter la concurrence des plateformes en ligne, au même titre que des aides sont offertes à de nombreuses industries pour affronter la guerre tarifaire. Cependant, pour des raisons d'équité, cette aide ne doit pas être offerte en remplacement de la juste contribution des plateformes américaines.

C'est pourquoi le Bloc québécois demande au gouvernement de verser immédiatement les 600 millions de dollars voués au soutien immédiat qui ont été promis au secteur de l'industrie de la culture par le ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes le 3 juin 2026 et de respecter les décisions du CRTC d'imposer des redevances aux diffuseurs en ligne, tel que le prévoit la Loi sur la radiodiffusion. La motion du Bloc québécois demande deux choses simples : respecter cette instance qu'on appelle le CRTC et procéder immédiatement au versement de 600 millions de dollars.

● (1215)

**Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton—Bkejwanong, Lib.):** Monsieur le Président, je remercie le député de son discours.

Notre gouvernement continue de soutenir le secteur culturel au Québec, mais je veux savoir où sont les plus grands problèmes : est-ce que c'est les médias, la radio, la télévision, la musique ou peut-être les arts? Où se trouve la meilleure occasion?

**Luc Thériault:** Monsieur le Président, le problème, c'est que le fait de ne pas appliquer la solution des redevances qu'imposerait le CRTC équivaut à se priver de milliards de dollars pour pouvoir soutenir tous les secteurs dont parle justement la députée.

Prétendre qu'on a beaucoup de sensibilité pour la culture et que 600 millions de dollars ponctuels viendraient régler la question alors qu'on est en pleine crise tarifaire, mais que, quelque part, il y a d'autres secteurs qui auraient besoin d'un soutien, c'est vraiment illogique. Une solution qui rapporterait des milliards de dollars pourrait être appliquée au secteur culturel. D'autres secteurs ont besoin d'investissements. Si on avait appliqué les redevances, les 600 millions qui ont été donnés au milieu auraient pu aller à d'autres secteurs pendant cette crise tarifaire.

Le gouvernement fait montre d'un illogisme et d'un aplatement devant les géants américains.

[Traduction]

**Dalwinder Gill (Calgary McKnight, PCC):** Monsieur le Président, j'ai eu le plaisir de siéger au comité des langues officielles au cours de la dernière session, alors je suis conscient des problèmes que vivent le Québec et les médias de langue française. Je suis favorable aux initiatives de promotion de la culture francophone.

Le député expliquerait-il quelque chose? D'après son parti, est-il possible pour le gouvernement d'imposer une taxe aux grandes plateformes de diffusion en continu sans que celles-ci refilent la note aux consommateurs canadiens?

[Français]

**Luc Thériault:** Monsieur le Président, l'expérience européenne montre effectivement qu'à hauteur de 20 %, ça n'a aucun effet sur l'abordabilité des contribuables en France.

**Mario Simard (Jonquière—Hébertville—Pays-des-Bleuets, BQ):** Monsieur le Président, dans son excellent discours, mon collègue a fait état de la couardise du gouvernement qui, aujourd'hui, essaie de faire passer 600 millions de dollars, directement pigés des poches des Québécois et des Canadiens, comme étant une solution, quand on sait que les géants du Web font 4 milliards de dollars par année.

J'aimerais que mon collègue nous parle de la possibilité que des redevances soient une solution plus intéressante que ce que propose le gouvernement présentement.

**Luc Thériault:** Monsieur le Président, c'est le contexte.

On se prive de 4 milliards de dollars si on se tient debout devant les Américains, devant des géants du Web qui viennent faire de l'argent sur notre dos.

C'est, prétendument, parce qu'on veut faire bonne figure dans une négociation. On veut jeter du lest. Là, on va dire qu'on les aime, qu'on les a à cœur, et on va remplacer ça par 600 millions. Or, non seulement ces 600 millions sont payés par les taxes des contribuables, mais on essaie aussi de faire croire aux gens que c'est pour l'abordabilité qu'on ne va pas vers la décision proposée par le CRTC, lequel a l'autorité de faire respecter cette volonté de redevances aux milliardaires géants du Web.

C'est ça, le problème. On ne se tient pas debout. On n'adopte pas du tout une posture politique de se défendre en levant les coudes. On se met plutôt à genoux devant l'intimidateur, et on essaie de

### *Travaux des subsides*

faire passer la pilule en disant qu'on va quand même donner 600 millions.

En passant, notre motion propose de les mettre tout de suite sur le terrain, ces 600 millions, parce que ça fait 16 mois que l'industrie culturelle attend.

[Traduction]

**Juanita Nathan (Pickering—Brooklin, Lib.):** Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec le député de Madawaska—Restigouche.

Je suis très heureuse d'avoir la possibilité de parler du caractère essentiel de la culture francophone dans la sphère numérique, mais aussi des outils dont dispose le gouvernement pour donner un coup de pouce aux créateurs, aux artistes, aux journalistes, aux travailleurs de la culture et aux entreprises culturelles qui donnent vie aux histoires d'ici.

La culture est au cœur de l'identité canadienne. Elle nous rassemble, elle nous aide à mieux comprendre notre société et elle ajoute au dynamisme de notre démocratie. Les chansons que nous entonnons ensemble, les émissions qui nous inspirent des débats et les reportages qui nous aident à décrypter l'actualité alimentent tous notre sentiment d'appartenance.

Au Québec comme partout ailleurs au Canada, le secteur de la culture est un rouage crucial de l'économie. Dans les coulisses de chaque production audiovisuelle, de chaque album, de chaque salle de spectacle et de chaque salle de nouvelles se trouvent des travailleurs, des entreprises, des talents et des carrières qui ajoutent à la prospérité de notre pays.

Parallèlement, les secteurs des médias et de la production culturelle sont en plein bouleversement. Les habitudes de consommation ont changé rapidement. Les recettes traditionnelles sont mises à mal, les modèles d'affaires sont en évolution, et le financement de bien des activités culturelles se fait de plus en plus incertain. Dans ce contexte, il est essentiel d'assurer la solidité de notre écosystème culturel tout en adaptant celui-ci aux réalités numériques d'aujourd'hui.

Depuis plus de 50 ans, le système de radiodiffusion du Canada repose sur un principe fondamental: ceux qui bénéficient d'un accès au marché canadien doivent également contribuer à le développer. Ce principe contribue à appuyer la création canadienne, à soutenir les artistes canadiens et à faire en sorte que nos histoires touchent le public partout au pays.

Or, le paysage médiatique a énormément changé ces dernières années. Les services de diffusion continue en ligne jouent maintenant un rôle central dans la façon dont les Canadiens regardent des films et des séries télévisées, découvrent de la musique et accèdent à du contenu. C'est précisément pour cette raison que le Parlement a modernisé la Loi sur la radiodiffusion au moyen de la Loi sur la diffusion continue en ligne. L'objectif n'était pas de préserver la forme antérieure du système, mais d'actualiser celui-ci pour qu'il demeure efficace dans l'ère numérique.

### *Travaux des subsides*

La Loi sur la diffusion continue en ligne a établi que les services de diffusion en continu qui bénéficient d'un accès au marché canadien doivent également contribuer à la création et à la promotion de contenu canadien. Tous les radiodiffuseurs, qu'ils soient traditionnels ou en ligne, doivent contribuer concrètement à l'écosystème de radiodiffusion au Canada. Dans ce cadre, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes est chargé de mettre en œuvre les directives établies par le Parlement et de définir les obligations qui s'appliquent aux différentes parties prenantes du système culturel.

Ces mesures sont particulièrement importantes pour les créateurs francophones. La loi reconnaît la situation unique du français au Canada et en Amérique du Nord, ainsi que les difficultés propres à la création, à la distribution et à la découvrabilité du contenu francophone.

Dans un environnement numérique mondial où la quantité de contenu disponible est incalculable, il demeure difficile de tomber sur des œuvres francophones. Il ne suffit pas que nos artistes créent du contenu exceptionnel. Il faut aussi que le public soit capable de trouver ce contenu et de s'y intéresser au point qu'il y ait une interaction. C'est pourquoi la question de la découvrabilité occupe une place de plus en plus importante dans les discussions sur les politiques culturelles, tant au Canada qu'ailleurs dans le monde.

Parallèlement à ce travail de réglementation, le gouvernement reconnaît les défis que le secteur culturel doit surmonter et l'importance de lui offrir la stabilité qui lui permettra de traverser cette période de transition. C'est dans ce contexte que le gouvernement a annoncé un investissement de 600 millions de dollars pour soutenir les secteurs audio et audiovisuel au Canada. La mise en œuvre de cet engagement est déjà amorcée, et nous communiquerons de plus amples détails au fur et à mesure que nous progresserons.

● (1220)

L'intention du gouvernement reste claire. Nous devons favoriser la production de contenu canadien pour assurer l'avenir de nos artistes et de nos travailleurs du milieu culturel, tout en veillant à ce que les services demeurent accessibles et abordables pour les Canadiens. Nous menons également un examen plus large des institutions, des programmes et des mécanismes de soutien qui contribuent au développement du secteur audiovisuel canadien.

Nous tenons à ce que nos politiques demeurent arrimées aux réalités actuelles de l'industrie, de façon à permettre aux créateurs et aux entreprises culturelles de s'épanouir dans un contexte en perpétuelle transformation. Cet important travail doit être guidé par les communautés que nos systèmes servent. Les créateurs francophones doivent pouvoir raconter leurs histoires et rejoindre leur public au Québec et partout au Canada. Les créateurs autochtones doivent pouvoir partager leurs visions du monde et faire vivre les langues autochtones.

En fin de compte, les décisions que nous prenons aujourd'hui ne concernent pas que les mécanismes de financement et les cadres réglementaires. Elles concernent les emplois, les entreprises et les talents qui contribuent à l'économie canadienne. Elles concernent les histoires que nous choisissons de raconter, les voix que nous voulons entendre et le patrimoine culturel que nous souhaitons transmettre aux futures générations. Protéger notre culture, c'est protéger notre capacité à raconter nos propres histoires dans nos propres langues et de les faire rayonner ici au Canada comme ailleurs dans le monde.

● (1225)

**Burton Bailey (Red Deer, PCC):** Monsieur le Président, je voudrais citer Michael Geist, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en droit de l'Internet et du commerce électronique: « Appliquer à Internet l'ancien système de contributions en radiodiffusion n'a jamais été une bonne idée, alors que repartir de zéro offre l'occasion d'une refonte complète, dont nous avons grand besoin, et la possibilité d'apporter des réponses plus sensées à ces questions. »

La députée libérale reconnaît-elle que le gouvernement libéral s'est trompé avec la Loi sur la diffusion continue en ligne, qu'il n'a fait que créer davantage de problèmes pour les Canadiens et le secteur des arts et de la culture, et que, une fois de plus, ce sont les Canadiens qui doivent payer la note?

**Juanita Nathan:** Monsieur le Président, le gouvernement reconnaît que les artistes, les créateurs, les travailleurs et les institutions du secteur culturel sont essentiels pour garantir que les histoires, les points de vue et la créativité du Canada et du Québec continuent de rayonner, non seulement au pays, mais aussi partout dans le monde. C'est important, car leur travail compte et ne doit pas être tenu pour acquis. C'est pourquoi nous avons pris les mesures qui s'imposaient d'abord. Étant donné que ce secteur connaît des changements rapides et est en pleine transformation, nous avons désormais décidé, puisque le secteur peine à s'en sortir, de prendre d'autres mesures, et nous avons besoin de temps pour cela...

**Le vice-président:** Je suis contraint d'interrompre la députée afin que nous puissions poursuivre la période de questions et observations.

[Français]

L'honorable député de Repentigny a la parole.

**Patrick Bonin (Repentigny, BQ):** Monsieur le Président, rappelons que les géants du Web, ces milliardaires, comme Netflix et Amazon Prime, font 4 milliards de dollars en profits au Canada. Au lieu de faire payer des redevances par ceux qui dégagent des milliards de dollars en profits, le gouvernement propose de prendre l'argent des Canadiens et des Canadiennes, soit 600 millions de dollars, et de l'investir en culture. Il ne l'a pas encore versé, on attend toujours cet argent-là.

Est-ce que ma collègue peut m'expliquer pourquoi ce serait aux contribuables de payer à la place d'entreprises qui font des milliards de dollars en profits? Ailleurs dans le monde, notamment en Europe et en France, ces entreprises sont forcées de payer des redevances. Or, ça n'a rien changé en ce qui concerne le coût des abonnements des gens. Ce n'est pas une question d'abordabilité. Ces entreprises ont les moyens de payer. Le gouvernement doit expliquer pourquoi il refuse de les faire payer.

[Traduction]

**Juanita Nathan:** Monsieur le Président, je comprends pourquoi cette question est importante pour les Canadiens ordinaires. Elle relève aussi du coût de la vie. Le secteur culturel est important pour le Québec, et nous en sommes conscients. Voilà pourquoi nous avons prévu 770 millions de dollars à cet égard dans le budget de 2025. Je ne comprends pas pourquoi le Bloc québécois, qui a voté contre cette mesure, se demande aujourd'hui pourquoi nous essayons de refiler la facture aux consommateurs.

Tout comme le secteur de la radiodiffusion génère des revenus qu'il reverse ensuite, les géants de l'Internet devraient eux aussi contribuer financièrement et ne rien tenir pour acquis. Voilà pour quoi nous avons tenté d'instaurer cette mesure. Nous avons constaté que les choses ne fonctionnaient pas et nous tentons une autre approche.

● (1230)

**Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton—Bkejwanong, Lib.):** Monsieur le Président, ma collègue a évoqué le travail qu'elle mène au sein du Comité de la Bibliothèque du Parlement et la manière dont celui-ci peut éclairer le soutien continu apporté par le gouvernement au secteur culturel. Je me demande si elle pourrait en dire davantage à la Chambre sur son engagement à cet égard et sur les travaux de ce comité.

**Juanita Nathan:** Monsieur le Président, la Bibliothèque du Parlement accomplit un travail très important, et c'est également à travers elle que s'expriment la culture canadienne et la culture francophone.

La Stratégie d'exportation créative du Canada revêt une grande importance, et il a été annoncé lors de la mise à jour économique du printemps qu'elle avait été reconduite de manière permanente grâce à un investissement de 95 millions de dollars sur cinq ans, puis de 19 millions de dollars par année par la suite, afin que nous puissions attirer des talents et offrir l'égalité...

**Le vice-président:** Le député de Madawaska—Restigouche a la parole.

[Français]

**Guillaume Deschênes-Thériault (Madawaska—Restigouche, Lib.):** Monsieur le Président, aujourd'hui, je suis très heureux que nous discutons de l'appui au milieu culturel. Notre gouvernement s'est toujours engagé à soutenir le secteur culturel et les créateurs, comme en témoigne l'injection de 600 millions de dollars supplémentaires pour appuyer les milieux culturels au Canada. Cela a été annoncé en juin dernier, et ça s'ajoute aux fonds déjà annoncés dans le budget de 2025. Au cours des 12 derniers mois, plus de 1,5 milliard de dollars ont été annoncés pour appuyer le secteur culturel au pays. Je rappelle que ces investissements se font dans un contexte d'incertitude économique. Je crois que ça témoigne de toute l'importance que notre gouvernement accorde à l'appui de la culture.

Selon moi, l'appui à notre culture est essentiel, parce que notre culture permet de faire vivre notre identité canadienne et de renforcer notre sentiment d'appartenance. Nos référents culturels, ce sont des éléments qui nous distinguent en tant que Canadiens et Canadiennes. La culture, ça permet de raconter qui nous sommes, de raconter notre histoire. La culture, c'est aussi un patrimoine que nous léguons aux générations futures. Ce n'est pas figé dans le temps, parce que les artistes, par leurs créations, contribuent à faire évoluer qui nous sommes, notre identité.

En plus d'être un élément central de notre identité canadienne, les arts et la culture sont un vecteur de prospérité économique. On n'a qu'à penser à toutes les retombées économiques qu'engendrent les différents événements culturels pour les communautés canadiennes. Il peut s'agir des spectacles, des festivals, des galeries d'art, de l'attrait touristique engendré par les différents événements ou des emplois locaux que ces événements génèrent. En fait, selon les données, le secteur de la culture apporte plusieurs dizaines de milliards de dollars au produit intérieur brut, et ce, chaque année. Il s'agit donc d'une contribution économique majeure.

### *Travaux des subsides*

De plus, les arts et la culture contribuent au dynamisme de nos communautés. Les événements culturels et les festivals, ce sont des lieux de rassemblement de la communauté. Ça renforce le tissu social.

Lorsque nous voyons des créateurs de chez nous réussir, c'est une source de fierté. Dans ma circonscription, Madawaska—Restigouche, il y a beaucoup de talents locaux. Voir des artistes de chez nous s'illustrer dans de grandes représentations, dans différentes compétitions de musique, à l'échelle nationale ou internationale, ou dans toute autre forme d'art, c'est une grande source de fierté sur le plan local. Il est toujours plaisant de voir des artistes de chez nous réussir.

Je profite de l'occasion pour rappeler l'importance du travail qu'effectuent nos sociétés et nos organismes culturels locaux. Souvent, ce sont ces organisations des petites communautés qui font vivre la vie culturelle, qui organisent des événements, des activités et différents ateliers ou qui prévoient une programmation régulière de spectacles et d'événements. Sans le travail des équipes et des bénévoles, nos communautés n'auraient pas la vie culturelle qu'elles ont présentement. Souvent, l'effectif est réduit et les ressources sont limitées, mais les bénévoles sont dévoués. Je tiens donc à souligner le travail de toutes les personnes qui s'engagent au sein de notre société culturelle, et je tiens à les remercier.

● (1235)

J'en profite aussi pour rappeler l'appui du gouvernement fédéral, par ses différents programmes, au financement de ces organismes, qu'il s'agisse de la Société culturelle de la Baie des Chaleurs, dans mon coin, celles de Kedgwick, des Hauts-Plateaux, des Chutes ou de Saint-François, ou encore le Centre des arts La petite église d'Edmundston, pour ne nommer que celles-là. Ce sont tous des organismes à vocation culturelle de ma circonscription qui ont reçu du financement fédéral au cours de la dernière année, par l'entremise de différents programmes, et ce financement leur permet d'offrir une programmation culturelle de qualité aux gens de chez nous.

Lorsqu'on parle de soutenir le secteur de la culture, il faut aussi appuyer les lieux où la culture est vivante dans nos circonscriptions. J'aimerais donner un exemple concret. Chez nous, dans la région du Madawaska, le Jardin botanique du Nouveau-Brunswick est un lieu important pour la vitalité culturelle de la région. En plus de permettre de découvrir notre flore locale et de visiter de très beaux jardins thématiques, le Jardin botanique est aussi un lieu où se tiennent de nombreux événements culturels tout au long de l'année, auxquels le gouvernement fédéral contribue régulièrement.

Je pense notamment à la Sortie branchée en Acadie, qui a lieu tous les mois d'août. C'est un moment vraiment festif au Jardin botanique: il y a des représentations musicales de groupes de chez nous et d'ailleurs, qui rassemblent un grand nombre de gens de l'endroit; aussi, des visiteurs de l'extérieur viennent voir les musiciens de talent qui se présentent au Jardin botanique. C'est aussi un moment de rassemblement pour les familles. Il y a toute une gamme d'activités, notamment à saveur culturelle. Pour l'édition de 2026, le gouvernement fédéral a contribué à hauteur de près de 20 000 \$. Durant l'automne, au début du mois d'octobre, j'étais présent à la Grande grouille au Jardin botanique, un autre événement phare de ma région.

### *Travaux des subsides*

La Grande grouille est vraiment un événement spécial parce que le Jardin botanique s'affiche aux couleurs de l'automne. Il y a des décorations d'Halloween et des milliers de citrouilles, dont certaines sont éclairées. On peut donc le visiter le jour et le soir. Toute une gamme d'activités sont organisées, dont des prestations musicales. Dans les écoles, les enfants font de la peinture sur les citrouilles. Des concours sont aussi organisés. C'est vraiment un bel événement rassembleur qui, cette année, a attiré plus de 25 000 visiteurs.

Encore une fois, je suis heureux que notre gouvernement ait participé au moyen de différentes contributions au succès de cet événement. Un montant de 30 000 \$ a été accordé au Jardin botanique pour l'organisation de la Grande grouille, ainsi que du Jardin emballé au moyen du Programme Développement des communautés par l'entremise des arts et du patrimoine. Le Jardin emballé va avoir lieu au mois de novembre. Je disais que la Grande grouille est un peu la saveur d'automne. Le Jardin emballé, lui, donnera un avant-goût de la magie de Noël. Il y aura un grand marché public, où de l'artisanat local sera mis en avant. Il y aura encore de la musique. C'est donc un autre événement à saveur culturelle qui est organisé au Jardin botanique et auquel je suis très heureux de voir mon gouvernement contribuer.

En parlant de l'appui aux arts et à la culture, je pense aussi à l'importance d'appuyer nos festivals. Je peux dire que, durant l'été, ça bouge dans la circonscription de Madawaska—Restigouche. Un événement se déroule toutes les semaines. De très nombreux festivals font vivre nos communautés. Ça rassemble les gens et emmène des visiteurs chez nous. Ça permet à des artistes locaux de se produire sur scène. Ça nous permet aussi de recevoir des artistes de l'extérieur. Il y a différents marchés publics où les artisans locaux peuvent mettre leurs produits en avant. C'est vraiment toute une gamme d'activités estivales qui contribue au dynamisme de nos communautés et à la vie culturelle de la région que je représente. Au moyen de différents programmes, le gouvernement fédéral finance en partie nos festivals.

Je pense notamment au Festival de la patate à Grand-Sault, au Festival western de Saint-Quentin, au Festival d'automne de Kedgwick, au Festival du saumon, au Festival de bluegrass de Campbellton ou à la Sortie branchée en Acadie que je viens de mentionner, pour ne nommer que ces quelques exemples. Ces événements font vibrer nos communautés et contribuent à notre vitalité culturelle, et je suis très heureux de voir, encore une fois, notre gouvernement appuyer ce type d'événement.

Puisqu'il est question d'art et de culture, j'aimerais souligner un événement particulier qui a lieu dans ma circonscription: le Rendez-vous des artistes se déroule chaque année à Saint-Léonard dans la municipalité de Vallée-des-Rivières. Ce rendez-vous est le plus grand rassemblement de peintres et de sculpteurs des provinces maritimes. Ce symposium offre donc aux visiteurs l'occasion de voir à l'œuvre plus d'une centaine d'artistes réunis en un seul lieu. C'est vraiment intéressant parce que des cabanons sont situés le long d'un parc; c'est donc tout un parcours, et on peut aller observer des œuvres de différents artistes du Nouveau-Brunswick et d'ailleurs.

L'été dernier, j'ai eu la chance de discuter avec différents artistes. Ils me disaient que c'était souvent le symposium de Saint-Léonard qui était leur événement favori de l'été, notamment en raison du bel accueil qu'ils y recevaient, de l'organisation des lieux avec ces cabanons. Encore une fois, cette année, le gouvernement fédéral a ac-

cordé un financement au Rendez-vous des artistes pour appuyer l'organisation de cet événement.

• (1240)

Je tiens à le souligner parce que, quand on parle d'appuyer le secteur de la culture, je pense à des événements comme celui-là, à Saint-Léonard, qui est un haut lieu de la culture et qui fait vibrer une communauté. Ça permet de mettre en avant les artistes et les sculpteurs du Nouveau-Brunswick, mais aussi ceux d'ailleurs.

Comme il est question des différents programmes d'appui à la culture, j'aimerais aussi mentionner le programme « Le Canada en fête ». Ce programme nous permet de financer de grandes célébrations, comme la fête du Canada et la fête nationale de l'Acadie. En effet, s'il est important de tenir des célébrations à Ottawa pour fêter le Canada, il faut aussi le fêter localement, célébrant ainsi notre identité canadienne ou notre identité acadienne lors de la fête du 15 août. Il est important que les communautés locales aient les ressources nécessaires pour organiser des célébrations durant l'été, que ce soit le 1<sup>er</sup> juillet ou le 15 août.

Je peux affirmer que ces journées sont bien remplies. Nous faisons le tour des célébrations, dans ma circonscription, Madawaska—Restigouche, pour voir les différentes activités qui sont offertes et je peux affirmer que le financement fédéral améliore grandement les choses, d'autant plus que, cette année, le financement de la fête de l'Acadie a été doublé dans le budget de 2025. Ça a donc vraiment amélioré les choses pour nos communautés. Ça a permis d'offrir de belles festivités, d'engager des artistes locaux et de célébrer en grand notre identité canadienne et acadienne.

En terminant, je rappellerai que, pour notre gouvernement, appuyer le milieu de la culture et nos créateurs est une priorité. Nous en témoignons par des mesures concrètes, par une diversité de programmes et par des investissements de plus de 1,5 milliard de dollars seulement au cours de la dernière année.

**Marie-Hélène Gaudreau (Laurentides—Labelle, BQ):** Monsieur le Président, sauf le respect de mon collègue, on parle de 600 millions de dollars qui étaient promis pour l'année en cours, mais qu'on n'a jamais vus. Or mon collègue a tellement fait l'éloge de la culture et des festivals que je doute sérieusement que cette journée de l'opposition permette d'accoucher d'une solution.

Mon collègue n'a peut-être pas rencontré les regroupements, dont le REMI, soit le Regroupement des événements majeurs internationaux, et le FEEM, soit Festivals et événements majeurs Canada, parce que, sérieusement, ils ont eu beaucoup plus de financement dans le temps de Stephen Harper.

Que répond mon collègue à cette question?

**Guillaume Deschênes-Thériault:** Monsieur le Président, j'aimerais mentionner à ma collègue que, tout d'abord, les 600 millions de dollars s'ajoutaient aux investissements déjà prévus au budget de 2025. Plus de 1,5 milliard de dollars ont donc été investis pour soutenir les milieux culturels, et ce, au cours des 12 derniers mois seulement.

Par ailleurs, je rencontre des représentants de nombreux organismes culturels de ma circonscription, mais aussi ceux d'organismes nationaux qui œuvrent dans le secteur des arts et de la culture. Nous travaillons ensemble pour savoir si les programmes actuels répondent à leurs besoins.

De plus, nous avons parfois des discussions sur la façon dont nous pourrions améliorer certains programmes pour mieux répondre aux besoins des différents créateurs. Je pense notamment aux organismes qui représentent le milieu de la culture francophone à l'extérieur du Québec. Je discute régulièrement avec ses acteurs, et l'appui au secteur de la culture est un des sujets dont nous discutons.

[Traduction]

**Dalwinder Gill (Calgary McKnight, PCC):** Monsieur le Président, le premier ministre avait garanti aux Canadiens qu'on conclurait un accord avec les États-Unis. Nous nous retrouvons toutefois sans accord et aux prises avec plus de droits de douane. Ajoutons que le premier ministre a fait une concession quand il a renoncé à la redevance qui aurait servi à financer les médias francophones.

Le député est-il d'accord pour dire que le premier ministre a renoncé à une source de financement des médias francophones sans rien obtenir en retour?

[Français]

**Guillaume Deschênes-Thériault:** Monsieur le Président, je remercie mon collègue, dont je m'ennuie d'ailleurs au Comité permanent des langues officielles maintenant qu'il n'y siège plus.

J'aimerais rappeler que, selon l'ancienne orientation prévue, aucun montant d'argent ne s'était rendu au milieu culturel sur le terrain. Selon l'approche que nous avons favorisée, cette année, 600 millions de dollars ont été accordés directement pour appuyer les milieux culturels. De plus, nous travaillons à une nouvelle orientation stratégique pour la mise en œuvre de la Loi sur la diffusion continue en ligne.

Pendant que nous poursuivons ce travail, et pendant que nous tenons des discussions aussi avec nos partenaires à l'échelle internationale — en effet, le Canada n'évolue pas en vase clos non plus —, nous envoyons de l'argent directement sur le terrain.

Nous sommes donc en mesure de faire ces deux choses en même temps.

**L'hon. Ginette Petitpas Taylor (Moncton—Dieppe, Lib.):** Monsieur le Président, je tiens à remercier mon honorable collègue de Madawaska—Restigouche de son discours, ainsi que de son travail dans tout le domaine des langues officielles.

Lors de son discours, il a mentionné que le gouvernement avait doublé le financement de la fête nationale de l'Acadie.

Pourrait-il parler de l'importance de ce financement et des répercussions que cela aura pour nos communautés de langues officielles en situation minoritaire?

**Guillaume Deschênes-Thériault:** Monsieur le Président, c'était une demande de longue date de la société civile acadienne et je suis très heureux que nous ayons non seulement doublé, mais aussi rendu permanent le financement de la fête nationale de l'Acadie.

Ça permet à nos communautés acadiennes locales de célébrer en grand notre identité acadienne. En effet, chez nous, le 15 août, c'est important et c'est au cœur de ce que nous sommes comme Acadiens. C'est un moment où nous nous rassemblons en communauté et où nous exprimons toute notre fierté. Nous faisons des tintamarres. Nous faisons de la musique. Il y a une diversité d'activités familiales.

### Travaux des subsides

Ce financement donne les moyens à nos communautés de célébrer en grand. Ça permet aussi d'organiser et de financer le grand spectacle du 15 août, qui avait lieu dans la circonscription de ma collègue, cette année, en 2026, et qui va avoir lieu à Campbellton, dans ma circonscription, à l'été 2027. C'est un événement auquel j'ai très hâte d'assister, l'été prochain.

• (1245)

**Mario Simard (Jonquière—Hébertville—Pays-des-Bleuets, BQ):** Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement mon collègue et je tiens simplement à lui souligner que les 600 millions qu'on n'a pas encore vus atterrir sont d'un ordre bien moindre que ce qu'on aurait pu recevoir des redevances.

Trouve-t-il acceptable qu'on aille piger dans les poches de l'ensemble des Québécois et des Canadiens au lieu de demander aux gloutons des géants du Web, qui font des profits de 4 milliards de dollars par année, de fournir leur part d'efforts et de soutenir notre milieu culturel?

Comment peut-il justifier ça auprès des électeurs de sa circonscription?

**Guillaume Deschênes-Thériault:** Monsieur le Président, je dirais que le mot-clé dans la question de mon collègue, c'est « aurait pu ». Aucun montant d'argent ne s'est rendu sur le terrain. Or, cette année, grâce à l'approche que nous avons adoptée, au cours des prochains mois, 600 millions de dollars vont se rendre sur le terrain pour appuyer les milieux culturels.

D'ailleurs, nous avons déjà annoncé que nous travaillions à une nouvelle orientation stratégique pour la mise en œuvre de la Loi sur la diffusion continue en ligne. Pendant que nous discutons avec nos partenaires internationaux des meilleures approches à adopter, pendant que nous étions en train de nous pencher sur ces questions, nous étions conscients que le milieu culturel avait besoin de fonds dans l'immédiat. C'est pourquoi nous avons annoncé une injection de 600 millions de dollars cette année. Nous pouvons donc à la fois injecter de l'argent et continuer à travailler pour une mise en œuvre de la loi.

**Marie-Hélène Gaudreau (Laurentides—Labelle, BQ):** Monsieur le Président, d'entrée de jeu, je vous avise que j'aimerais partager mon temps de parole avec mon estimée collègue de Côte-Nord—Kawawachikamachi—Nitassinan.

Tout d'abord, je salue bien bas mes nouveaux collègues de l'Assemblée nationale du Québec qui ont été élus le 5 octobre dernier. Dans les Laurentides, de la réserve faunique La Vérendrye à la rivière des Mille Îles, ce sont neuf députés souverainistes qui ont été élus.

En tant que souverainiste, députée de Laurentides—Labelle et fière bloquiste, je réitère ici que j'entends bien travailler avec mes homologues du Parti québécois pour l'avenir de notre nation. L'avenir de notre nation passe par la promotion de ce qui est la pierre angulaire de ce que nous sommes: notre culture.

Je comprends bien la stratégie fédéraliste. La maîtrise de notre destin culturel est une menace à l'unité canadienne. C'est la raison pour laquelle l'affirmation et le rayonnement de notre culture ont toujours dû passer par le prisme de politiques fédéralistes, car la sauvegarde de notre héritage et de notre autonomie culturelle représente une menace tangible et sérieuse au grand plan de nation *building Canadian*.

### Travaux des subsides

Face à l'hégémonie culturelle anglo-américaine et à la pression de l'uniformisation, le Québec doit se donner les moyens d'assurer sa souveraineté culturelle: produire ses œuvres, les faire rayonner, les transmettre à sa nation et offrir au monde sa vision du monde. Il en va de sa capacité de choisir son propre destin culturel.

Quand on recule sur des piliers législatifs importants qui ont un effet tangible, réel et important sur la culture d'une partie de la population, on est en droit de se poser des questions sur les intentions des décisions. En tant que législature de l'opposition, c'est de mon devoir.

Je sais que le gouvernement va nous dire qu'il a augmenté le financement de Radio-Canada. Soit, nous en sommes très heureux. Radio-Canada a un mandat de service public. Je me réjouis de savoir que, dans les prochaines semaines, voire dans les prochains mois — je l'espère —, il y aura des journalistes à Radio-Canada qui seront basés dans les Laurentides, ce qu'on n'avait même pas.

Or, quand on parle de TVA, de Noovo, des sociétés de production privée, comment peuvent-elles rivaliser avec Netflix, Amazon, Disney+ et les autres? Quand les leviers de production et de diffusion de notre culture passent entre les mains des géants étrangers, nous risquons de perdre plus qu'une part de notre identité.

Ce n'est pas compliqué, ce que nous demandons. Il ne faut pas abandonner les moyens déterminants pour définir nos priorités culturelles. Il faut maintenir notre présence dans l'espace public et faire entendre notre voix dans le monde entier. En 2026, alors que des plateformes américaines diffusent leur contenu à l'échelle mondiale et occupent une place déterminante dans notre vie culturelle, le gouvernement choisit de renoncer à la taxe sur les services numériques. Wow! Il fait le choix d'abandonner l'un des plus rares leviers dont il dispose pour faire contribuer ces géants à l'écosystème culturel où ils réalisent leurs profits. Il faut le faire. Ce choix place les intérêts commerciaux avant les intérêts culturels. Oui, les intérêts commerciaux sont placés avant les intérêts culturels. Refuser d'exercer les pouvoirs de l'État, c'est se résigner au rapport de force et laisser ces plateformes fixer seules les règles du jeu.

Ce renoncement est un aveu de faiblesse et il témoigne d'un profond mépris pour la culture francophone d'Amérique.

• (1250)

Je veux le dire clairement. Sans le Bloc québécois, personne ici ne défendrait à ce point la culture québécoise. Je regarde mes collègues du Parti libéral ou du Parti conservateur qui sont présents et je leur demande où ils se situent sur cette question. Défendre la culture québécoise se fait tout en défendant l'économie. Ça peut aller ensemble. Défendre la culture québécoise se fait en protégeant des emplois. Défendre la culture québécoise se fait en négociant avec l'Union européenne. Il faut arrêter d'opposer la défense de la culture et la création d'emplois.

Le premier ministre souhaite rapprocher le Canada et l'Union européenne. Alors, inspirons-nous aussi de la volonté de celle-ci de défendre la culture. L'Europe encadre les grandes plateformes et veille à ce que ses œuvres soient présentes et visibles sur les services de diffusion. Plusieurs de ses États ont également choisi d'agir sur le plan fiscal.

Soyons audacieux et soyons fiers de notre culture québécoise. Je sais que le premier ministre comprend la force du *soft power*. Je lui dis: soyons fiers de voir le Québec monter les marches de Cannes, rayonner aux Oscars et faire entendre ses artistes sur les scènes du

monde. Toutefois, ce rayonnement ne se construit pas tout seul. Sans financement, la culture s'effondre. Du théâtre du marais, dans les Laurentides, dans ma circonscription, aux séries québécoises qui font le tour du monde, chaque maillon compte. Nous devons soutenir notre culture et faire connaître au monde ce que le Québec a à offrir. Notre culture mérite que l'État lui donne les moyens de produire, de se reproduire, de transmettre et de rayonner. C'est pourquoi il est primordial que le gouvernement, d'une part, respecte les décisions du CRTC d'imposer des redevances aux diffuseurs en ligne, tel que le prévoit la Loi sur la radiodiffusion, et, d'autre part, qu'il procède au versement intérimaire de 600 millions de dollars promis au milieu culturel pour l'année en cours.

Combien de questions avons-nous posées? En principe, en quelques jours, on est capable. On réagit vite quand on veut investir.

Dans la question que j'ai posée à mon collègue précédemment, on parlait de festivals. Effectivement, la culture, les événements culturels, les festivals et le développement du tourisme, c'est notre identité. On ne doit pas juste s'en préoccuper et dire qu'on l'apprécie. Il faut agir en conséquence. Le secteur culturel québécois mérite, tout comme le secteur touristique d'ailleurs, une reconnaissance à l'économie québécoise et canadienne à la hauteur de ce que ces secteurs représentent dans notre identité et notre économie. C'est une nécessité.

• (1255)

**Linda Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles, Lib.):** Monsieur le Président, c'est avec grande attention que j'ai écouté le discours de ma collègue la députée de Laurentides—Labelle. Moi, je suis dans les Basses-Laurentides. C'est ma collègue des Hautes-Laurentides.

Elle parlait du rayonnement de la culture québécoise et canadienne. Il faut me croire: les 44 députés libéraux qui sont assis de ce côté-ci de la Chambre ont à cœur la culture québécoise et la langue française. C'est sûr et certain que nous les défendons avec cœur.

Tantôt, elle parlait des festivals. Tous les ans, dans ma circonscription, c'est le Festival de la galette. Ça, c'est de la culture, faire le Festival de la galette. Les gens y sont invités.

J'aimerais poser une question plus pointue à ma collègue.

Étant donné que ma collègue de Laurentides—Labelle a voté contre le budget de 2025 qui prévoyait un soutien jamais vu auparavant pour les industries culturelles du Québec, pourquoi avez-vous voté contre?

**Le vice-président:** Je rappelle à la députée qu'on s'adresse à la présidence et non directement aux autres députés et qu'on ne parle pas du vote du vice-président et des autres occupants du fauteuil.

J'invite la députée de Laurentides—Labelle à donner sa réponse.

**Marie-Hélène Gaudreau:** Monsieur le Président, je posais évidemment cette question à mes collègues ici présents.

Cette question, franchement, on l'attendait. La motion que nous présentons aujourd'hui est concrète. La question, ce n'est pas comment on vote, pourquoi on vote ou ce sur quoi on vote. Il faut que l'action arrive. Je ne doute pas du tout que mes collègues libéraux et conservateurs ont à cœur la culture. Toutefois, il est temps que mes collègues libéraux agissent. Je vais le croire quand je vais le voir. Le montant de 600 millions de dollars, il le faut maintenant.

**Helena Konanz (Similkameen—Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, PCC):** Monsieur le Président, pourquoi les promesses des libéraux, comme celle de soutenir le secteur culturel québécois, ne se traduisent-elles jamais par des résultats concrets?

**Marie-Hélène Gaudreau:** Monsieur le Président, je félicite ma collègue, qui siège avec moi au Comité permanent de la santé.

Je pense que, tout comme moi, ma collègue a rencontré des représentants des organisations culturelles et des festivals. Il y a beaucoup de changements actuellement, tant dans la sécurité publique que dans le déploiement des ressources. Toutefois, à la base, ça passe par la diversité et le rayonnement. Je ne vois pas pourquoi l'opposition officielle serait contre cette proposition.

**Patrick Bonin (Repentigny, BQ):** Monsieur le Président, je remercie ma collègue de son excellent discours. J'aimerais qu'elle revienne sur l'importance de faire payer les géants du Web. Le gouvernement a décidé de s'incliner complètement devant M. Trump et d'abandonner l'idée qu'il y ait des redevances, alors que ça existe ailleurs en Europe et que ça n'a pas augmenté le coût des abonnements mensuels, entre autres, pour la population. Ce n'est donc pas vrai qu'il s'agit d'une question d'abordabilité.

Est-ce que ma collègue peut renchéirir là-dessus?

**Marie-Hélène Gaudreau:** Monsieur le Président, je vais répondre à la question de mon collègue en lui disant que c'est pour ça que nous avons une journée de l'opposition.

Nous demandons le minimum, parce que le gouvernement ne tient assurément pas compte de la Loi sur la radiodiffusion. On dit qu'on veut bâtir un Canada fort, mais il faut aussi regarder ce qui se fait ailleurs et s'en inspirer. On n'a qu'à penser à l'Union européenne ou à l'Australie, qui ont décidé de choisir la culture. Ici, on n'a pas fait ce choix.

• (1300)

**Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton—Bkejwanong, Lib.):** Monsieur le Président, nous vivons actuellement une crise de l'abordabilité. Ma collègue comprend-elle qu'une hausse des taux de contribution au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes ferait augmenter les coûts pour les Québécois? Est-ce le moment opportun pour cela? Est-ce justifié?

**Marie-Hélène Gaudreau:** Monsieur le Président, je remercie ma collègue de question; son français est toujours aussi excellent.

Quand on parle d'identité, de qui nous sommes, de nos valeurs, la culture n'a pas de prix. C'est exactement ce que je viens de dire. On prend des décisions économiques sur le dos de la culture, tandis qu'on devrait faire les deux, parce que c'est notre essence même.

**Marilène Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan, BQ):** Monsieur le Président, ça me fait plaisir aujourd'hui de prendre la parole au nom du Bloc québécois sur la question des GAFAM, de la culture de façon plus générale, de l'identité québécoise et, bien sûr, du financement que devrait accorder le gouvernement libéral, mais pas à partir des poches des contribuables.

Tout d'abord, je me permets également de féliciter ma collègue Meggie Richard, une députée de chez moi, sur la Côte-Nord, qui vient d'être nommée ministre responsable des Régions et de l'Occupation du territoire et ministre responsable de la région de la Côte-Nord. Comme l'a dit ma collègue la députée de Laurentides—Labelle, c'est vraiment une fierté pour nous de voir dans notre Assemblée nationale, qui est mon Parlement à moi, des députés et des ministres qui ont à cœur cette culture, cette langue et cette identité

### *Travaux des subsides*

qui sont les nôtres, et qui vont la défendre bec et ongles, tout comme nous le faisons, ici, au Bloc québécois, dans l'enceinte de la Chambre des communes. Évidemment, ce qui se passe ici a un effet sur ce qui se passe au Québec.

J'aimerais également féliciter au passage notre ministre de la Culture, des Communications et de la Langue française, M. Pascal Bérubé, qui a été nommé ministre hier. Bien entendu, je sais qu'il sera aussi un vif défenseur de l'identité québécoise.

Ça me rappelle des mots de mon chef, le député de Beloeil—Chambly, qui a répété à plusieurs reprises qu'une nation ne doit pas remettre tous les pouvoirs sur sa culture, sur sa langue et sur son identité dans les mains d'une autre nation. En effet, c'est la mettre en péril. La seule nation qui peut protéger et promouvoir une culture, une langue et une identité, c'est la nation elle-même, qui vit de cette identité, de cette langue et de cette culture. Bien évidemment, pour nous, c'est essentiel de pouvoir discuter de la motion présentée dans le cadre de la journée de l'opposition, que je pourrais résumer. Je vais me permettre, tout simplement, de rappeler la motion, qui est très brève et qui reprend, en somme, les propos que j'ai tenus un peu plus tôt:

Que, étant donné que,

(i) la culture est au cœur de l'identité du Québec,

(ii) le milieu culturel joue un rôle névralgique dans l'économie québécoise,

(iii) les secteurs des médias et de la production culturelle subissent d'importantes pressions qui nuisent à leur développement,

(iv) le gouvernement a, malgré tout, aboli la Taxe sur les services numériques imposée notamment aux géants américains du secteur numérique (GAFAM),

la Chambre demande au gouvernement de:

a) respecter les décisions du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes d'imposer des redevances aux diffuseurs en ligne, tel que le prévoit la Loi sur la radiodiffusion;

b) procéder au versement intérimaire des 600 millions de dollars promis au milieu culturel pour l'année en cours.

Le terme « versement intérimaire » mentionné dans la motion est important.

Il y a un sujet que ma collègue a abordé, et que mon collègue de Repentigny a abordé aussi dans ses questions, et c'est la faiblesse du gouvernement à l'égard des mesures pour ce qui est de la culture. Le gouvernement avait la volonté — du moins, c'est ce qu'il disait — de faire en sorte qu'il y ait des redevances qui soient payées pour que l'argent puisse servir à aider nos entreprises culturelles et les radiodiffuseurs. Le gouvernement a décidé de céder au gouvernement américain, tout simplement. Du moins, c'est le prétexte, si ce n'est pas la raison exacte. Il a dit que ce serait peut-être bien, pour faciliter les discussions en vertu des négociations, de peut-être céder sur ce point. C'est énormément d'argent. En fait, ces entreprises, on l'a dit, ont fait 4 milliards de dollars de profits l'an dernier. Chez nous, elles ne paient rien. En même temps, elles vont concurrencer, de façon déloyale, je dirais, nos propres entreprises culturelles et nos propres créateurs.

Le gouvernement s'était entendu pour qu'on puisse prélever une taxe afin d'aider nos diffuseurs, nos entreprises et nos créateurs à faire en sorte de créer du contenu chez nous. Je l'ai dit tout à l'heure, créer du contenu chez nous, c'est répondre à notre besoin de montrer cette identité qui est la nôtre et de toujours la rendre plus vivante.

*Travaux des subsides*

• (1305)

Alors, comme je le disais, il y avait une volonté. Les entreprises, elles, ont refusé de céder à ça. Le Parti conservateur, lui, a décidé de défendre les Américains et les entreprises milliardaires. Le gouvernement a annulé la décision du CRTC de prélever ces montants.

Tout à l'heure, j'ai parlé de nations. Personne d'autre que nous n'est capable de défendre et de promouvoir notre culture aussi bien que nous-mêmes. Ça ressemble à un truisme, mais nous devons quand même en débattre ici. Ainsi, même si ça semble être une évidence, il faut mener ces combats. C'est déjà entre les mains du Canada que se trouve l'identité du Québec. Ensuite, c'est entre les mains des États-Unis, dans une certaine mesure, puisqu'on cède aux pressions des Américains et, également, des entreprises. Donc, nous sommes très loin d'avoir dans nos propres mains les outils pour défendre et promouvoir cette culture et pour créer du contenu chez nous, qui pourra être diffusé chez nous, selon nos besoins et notre volonté. Nous en sommes très loin. Je dirais que ça va même au-delà des gouvernements, parce qu'on cède à des pressions d'entreprises étrangères, multimilliardaires, pour lesquelles notre culture est probablement moins intéressante que leurs profits. Ça ne fait pas partie de leur mandat ou de leur objectif premier. Nous sommes donc très loin d'une souveraineté culturelle.

Je reprendrai ce qu'a dit ma collègue de Laurentides—Labelle. Elle a parlé du Canada fort dont on se gargarise énormément ici, à la Chambre. Justement, une nation qui a une identité se bat pour celle-ci et est prête à mener tous les combats; elle ne cédera jamais au chantage provenant d'un gouvernement ou d'une entreprise. Il n'en est pas question; on ne peut pas décider de vendre son identité. À mon avis, c'est une preuve. On rappelle souvent, dans différents discours, que le premier ministre se tient vraiment debout, de façon très solide, devant les États-Unis. Or, pour moi — c'est un truisme ou un cliché —, ce sont des paroles. On le dit, mais ce n'est pas du tout ce qu'il se passe ici et, à notre avis, ça met évidemment en péril la culture du Québec ou son développement. Ça, c'est une chose.

Ensuite, on dirait que, si on le traduit simplement, pour se faire oublier, le gouvernement admet qu'on a cédé aux pressions américaines et aux GAFAM, et il demande au CRTC de reculer, mais il va donner 600 millions de dollars. Mon collègue de Jonquière—Hébertville—Pays-des-Bleuets disait plus tôt que c'était moins que ce qu'on aurait en redevances. Ainsi, ces 600 millions de dollars sont déjà insuffisants. Ce n'est même pas ce qu'on aurait eu grâce aux redevances. De plus, les poches d'où viennent ces 600 millions de dollars sont celles des contribuables. Un des arguments du gouvernement et du Parti conservateur était que ça allait coûter bien trop cher; une députée d'en face l'a mentionné plus tôt. Or, des universitaires, des chercheurs, ont déconstruit cet argument suggérant que les services des GAFAM seraient moins abordables. Présentement, des mesures sont mises en place en Europe et ça ne change effectivement pas les coûts. Toutefois, prendre ces 600 millions de dollars dans les poches des contribuables revient vraiment à leur prendre leur propre argent pour payer pour les GAFAM. En gros, c'est vraiment ça. Le gouvernement paie et couvre les GAFAM au lieu de faire son travail d'État souverain en matière culturelle. C'est vraiment ce qu'il fait.

C'est pourquoi le Bloc québécois ne demande pas seulement 600 millions de dollars. Je disais au départ que le mot « intérimaire » était important. Nous voulons que ce soit les GAFAM qui les paient, au bout du compte. Nous ne voulons pas que le gouvernement ou les citoyens paient la note. Nous voulons que les GA-

FAM la paient, et nous voulons — je le répète, car c'est éminemment important pour nous — que nous soyons souverains en matière de culture, de proposition de contenu, de création et de langue. Nous avons besoin de cet argent pour soutenir notre culture.

J'espère donc que mes collègues voteront en faveur de ce qui me semble être le bon sens.

• (1310)

**Guillaume Deschênes-Thériault (Madawaska—Restigouche, Lib.):** Monsieur le Président, j'aimerais mentionner à ma collègue que, au cours des 12 derniers mois, notre gouvernement a investi plus de 1,5 milliard de dollars pour appuyer les milieux de la culture. Cela permet notamment d'appuyer différents événements culturels qui ont un impact sur notre identité canadienne, québécoise ou acadienne.

Voici la question que j'aimerais poser à ma collègue: dans un contexte d'incertitude économique, un investissement de 1,5 milliard de dollars ne témoigne-t-il pas de toute l'importance qu'accorde notre gouvernement à la culture et au financement d'une diversité de programmes qui ont un impact réel sur le terrain?

**Marilène Gill:** Monsieur le Président, la motion à l'ordre du jour aujourd'hui demande le versement intérimaire des 600 millions de dollars — ça aurait pu être plus. Ce montant est pris dans les poches des contribuables, alors que, au lieu de faire payer les citoyens, on aurait pu faire payer les GAFAM. Ça nous aurait donné plus d'argent. Donner un montant, c'est une chose, mais pourquoi ne pas aller chercher plus et pourquoi ne pas s'assurer que les contribuables ne vont rien payer?

Je pense qu'un gouvernement responsable ferait exactement ce que demande notre motion.

[Traduction]

**Harb Gill (Windsor-Ouest, PCC):** Monsieur le Président, d'un côté le premier ministre a affirmé que la protection de la culture québécoise et de la langue française était assez importante pour qu'on se retire des négociations commerciales avec les États-Unis, mais de l'autre, il a renoncé à exiger que les géants américains de la diffusion en continu contribuent à notre secteur culturel. Nos amis du Québec n'ont toujours pas reçu les 600 millions de dollars qu'il a promis.

Le premier ministre a-t-il sacrifié la souveraineté culturelle du Canada pour apaiser Washington? Si ce n'est pas le cas, pourquoi les géants américains de la technologie s'en tirent-ils à bon compte alors que les artistes québécois, les producteurs francophones et les contribuables canadiens doivent payer la note?

[Français]

**Marilène Gill:** Monsieur le Président, je suis d'accord avec mon collègue. Personnellement, je pense que, quelqu'un qui recule comme ça, ce n'est pas quelqu'un que j'enverrais à la guerre pour défendre ma propre identité et ma propre culture. Bref, c'est un leitmotiv pour nous, au Bloc québécois. Oui, le premier ministre a laissé tomber les artistes, et il a laissé tomber les citoyens. J'espère qu'il va pouvoir s'amender. Encore une fois, on parle des 600 millions de dollars, mais personne n'a vu la couleur de cet argent. Encore une fois, donner des chiffres, c'est intéressant, mais on n'a pas vu la couleur de cet argent et le montant n'est pas suffisant.

**Marie-Hélène Gaudreau (Laurentides—Labelle, BQ):** Monsieur le Président, je vais faire un commentaire, et j'aimerais que ma collègue me donne son avis.

*Travaux des subsides*

Tantôt, dans mon discours, j'ai dit que c'était un amalgame, que l'économie et la culture allaient de pair. J'ai l'impression qu'on se dit que c'est important, qu'il faut effectivement faire rayonner la culture et j'ai l'impression qu'on se pète les bretelles, mais, sérieusement, est-ce qu'on agit pour de vrai?

Nous devons nous servir de la journée de l'opposition pour tirer la sonnette d'alarme, pour dire que nous n'avons pas vu les 600 millions de dollars et que, en plus, on fait fi de la Loi sur la radiodiffusion.

Ma collègue est-elle aussi découragée que moi? Il est temps qu'on s'en aille d'ici.

**Marilène Gill:** Monsieur le Président, je n'ai pas vraiment beaucoup d'espoir qu'il y ait du changement. C'est la raison pour laquelle je souhaite que le Québec devienne un pays.

J'ai l'impression qu'il y a une espèce de stratégie de l'éclipse de la part du gouvernement. Là, on parle justement de la Loi sur la radiodiffusion et des obligations du gouvernement en vertu de la Loi, et, tout à coup, il recule. C'est comme ça dans tout. On le voit avec le projet de loi C-5 et on le voit avec le projet de loi C-39, qui menace d'autres projets de loi qui sont actuellement sur la table. On dit qu'on bouge, mais, ensuite, on annule ce qu'on a fait. On dit qu'on va bouger dans le dossier de l'eau potable des Premières Nations, par exemple, mais on présente le projet de loi C-39, et on ne sait pas trop quel impact il aura là-dessus. Ça va peut-être annuler certaines parties du projet de loi. On fait comme si on avançait, mais, finalement, on recule tout le temps, dans tous les sens du terme.

• (1315)

[Traduction]

**L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, en ce qui concerne les services mondiaux de diffusion en continu, il est important de reconnaître que la question n'est pas de savoir s'ils devraient contribuer à notre secteur culturel. Oui, ils devaient le faire, mais il faut déterminer comment.

Le gouvernement du Canada y travaille. Les 600 millions de dollars constituent une solution provisoire pour soutenir l'industrie. La députée pourrait-elle nous dire ce qu'elle en pense?

[Français]

**Marilène Gill:** Monsieur le Président, j'ajouterais tout simplement que, évidemment, si je faisais partie du gouvernement et que j'avais des possibilités, je ne ferais pas ce que le gouvernement fait présentement. Il ne fait absolument rien pour la culture. Je ne comprends presque pas le commentaire de mon collègue. Il a parlé de solution provisoire, alors il peut voter en faveur de notre motion, tout simplement.

**Abdelhaq Sari (Bourassa, Lib.):** Monsieur le Président, tout d'abord, j'aimerais mentionner que je vais partager mon temps avec la députée d'Edmonton Strathcona.

Il y a des choses qui ne se mesurent pas en dollars. Il y a un refrain que tout un peuple connaît par cœur, une série qui réunit trois générations devant le même écran, un reportage qui nous oblige à regarder la vérité en face; c'est cela, la culture. Ce n'est pas un luxe que l'on s'offre quand tout va bien. C'est le fil qui nous relie les uns aux autres, et qui relie bien évidemment le Québec, la belle province, au monde. Je remercie d'ailleurs mes collègues du Bloc québécois d'avoir consacré cette journée à la culture.

Sur le constat, nous sommes tout à fait d'accord: la culture est au cœur de l'identité québécoise, elle fait vivre notre économie, et elle traverse aujourd'hui une tempête.

Je viens de Montréal-Nord, de Bourassa. Chez nous, la culture n'est pas un mot dans un discours. Chez nous, elle est un jeune qui enregistre ses premiers morceaux de musique dans un sous-sol, une adolescente qui filme son quartier avec son téléphone parce que personne d'autre ne raconte son histoire, ou une famille arrivée d'ailleurs qui découvre la Maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord et des artistes de sa nouvelle patrie. Pour ces jeunes, la culture est souvent la première porte, la porte de la confiance, d'un métier et d'une place pleine et entière dans la société québécoise.

La question n'est donc pas de savoir s'il faut soutenir la culture; la réponse est bien évidemment « oui ». La vraie question est la suivante: comment la soutenir ici et maintenant, concrètement, sans laisser nos créateurs attendre sur le bord du chemin? Qu'est-ce qui est en jeu, exactement?

Rappelons ce qui est en jeu. En 2024, l'audiovisuel et les médias interactifs ont apporté plus de 20 milliards de dollars au produit intérieur brut et généré plus de 172 000 emplois. L'enregistrement sonore et l'édition musicale ont généré plus de 542 millions de dollars et quelque 5 500 emplois. Derrière chaque chiffre, il y a un visage, une scénariste, un preneur de son, une équipe de tournage et un journaliste de région. Autour d'eux, il y a des ateliers, des fournisseurs et des restaurants qui vivent de chaque production et de chaque événement.

Ce talent rayonne. Cette année, l'Office national du film du Canada a remporté l'Oscar du meilleur court-métrage d'animation avec *La jeune fille qui pleurait des perles*.

L'argent dont on parle aujourd'hui est bloqué devant les tribunaux, mais soyons lucides devant les Québécois et Québécoises qui nous écoutent. La Loi sur la diffusion continue en ligne a fait entrer les plateformes dans notre système. En 2024, le CRTC leur a demandé 5 % de leurs revenus canadiens. Cette décision est contestée devant les tribunaux depuis. En mai, le CRTC a porté l'obligation à 15 % et chacun savait qu'une nouvelle bataille judiciaire suivrait.

Pendant ce temps, qui paie le prix de l'attente, de cette latence? Qui paie vraiment le prix de ce coût d'opportunité? Ce ne sont pas les plateformes, ce sont les créateurs. Une redevance bloquée devant les tribunaux ne paie aucun cachet, ne finance aucun tournage et ne sauve aucune salle de nouvelles.

Voilà pourquoi le 3 juin dernier, notre gouvernement a fait un choix clair, lucide et responsable. C'est un choix qui permet de donner 600 millions de dollars par année aux secteurs de l'audio et de l'audiovisuel. C'est 600 millions de dollars par année, pas dans cinq ans, pas au terme d'une procédure judiciaire, mais un engagement ferme du gouvernement.

Nous avons aussi donné de nouvelles orientations au CRTC, comme la loi nous le permet, avec des priorités sans ambiguïté: le contenu en français, les nouvelles locales, les récits autochtones et les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Nous, comme gouvernement, refusons que la facture finisse sur la table de cuisine des familles. Dans ma circonscription, Bourassa, on compte chaque dollar. La culture doit donc rester accessible à toutes et à tous, pas seulement à ceux et celles qui en ont les moyens.

### Travaux des subsides

On parle d'ici d'addition. Qu'est-ce qui est ajouté? Ces 600 millions de dollars s'ajoutent aux investissements du dernier budget. C'est là où j'en viens aux interventions de nos collègues du Bloc québécois que j'ai entendues aujourd'hui.

● (1320)

Quand on avance des faits, quand on avance des chiffres, il vaut mieux faire des calculs avec le montant global. Le montant total n'est pas de 600 millions de dollars. Si on fait des calculs, on doit calculer également les autres investissements, ce qui fait un total de 1,15 milliard de dollars, parce que CBC/Radio-Canada a eu de l'argent. Il y a 150 millions de dollars sur trois ans pour Téléfilm Canada; 127,5 millions de dollars pour le Fonds des médias du Canada; 48 millions de dollars pour la musique, sans oublier l'ONF, soit l'Office national du film, le Conseil des arts du Canada et TV5-MONDE+, vitrine de la création francophone. C'est une chaîne qui me tient vraiment à cœur, parce que, avant que je vienne au Québec, la vitrine pour le Québec, pour moi, c'était TV5MONDE. Ça, c'était super important pour moi de le rappeler.

Le Bloc québécois a voté contre ce budget et l'a bloqué, malheureusement. On ne peut pas réclamer des ressources pour la culture quand on vote contre tous les investissements que je viens d'énumérer. On appuie la culture le matin et vote contre le soir. Ça, c'est vraiment important: il faut être quand même cohérent dans nos décisions et dans les propos qu'on tient aujourd'hui. On aurait dû, évidemment, voter pour ces investissements que le gouvernement a annoncés, et non pas voter contre.

Il y a un élément qui est très important, et j'invite tous mes collègues, aujourd'hui, à lire les articles de Radio-Canada et de *La Presse* sur les fausses nouvelles, parce que la culture, c'est aussi l'information. À l'ère des fausses nouvelles, un journaliste indépendant qui vérifie, qui enquête et qui explique est un rempart pour notre démocratie. C'est un rempart pour la démocratie et c'est pour cette raison que nous effectuons des consultations sur l'élargissement du crédit d'impôt pour la main-d'œuvre journalistique à la production audio et audiovisuelle.

J'aimerais que nous parlions maintenant de l'avenir. Nous préparons aussi l'avenir de nos jeunes. Un groupe consultatif réfléchit à la modernisation de nos institutions audiovisuelles. Aucune décision n'a été prise, mais une boussole guide ce travail: il faut que nos créateurs gardent la propriété de leurs œuvres et la valeur qu'elles génèrent. Ayant enseigné à l'université et travaillé dans le domaine de l'intelligence artificielle, je le dis avec conviction: l'intelligence artificielle va bouleverser la création culturelle et elle va bouleverser la création artistique. C'est à nous de faire en sorte qu'elle serve nos artistes au lieu de les remplacer. C'est à nous de faire en sorte que ce soit un complément supplémentaire qui s'ajoute et qui leur donne plus de force, au lieu de les remplacer. Cela passe par la formation et le respect de leur travail.

Je reviens à la motion elle-même. Le Bloc québécois nous demande de respecter le CRTC. Nous respectons son indépendance, mais la loi confie aussi au gouvernement la responsabilité de lui donner des orientations. C'est ce que nous faisons au grand jour devant la Chambre. Figer un cadre enlisé devant les tribunaux, ce n'est pas protéger la culture. C'est prolonger l'attente et avoir de la latence. Le Bloc québécois nous demande de verser 600 millions de dollars. Nous partageons cette urgence. C'est justement parce que nous la partageons que nous avons choisi un financement direct plutôt que d'attendre la fin des litiges.

En conclusion, je reviens à ce jeune de Montréal-Nord, penché sur son micro dans son sous-sol. Je veux lui dire que son histoire compte, que sa voix compte, que sa langue compte et que, demain, il y aura une industrie forte pour l'accueillir. Les choix que nous faisons aujourd'hui, comme gouvernement, ne touchent pas seulement des emplois et des entreprises. Ils décident des histoires que nous racontons et que nous raconterons à nos enfants et nos jeunes enfants, et de celles que le monde entendra de nous.

● (1325)

**Luc Thériault (Montcalm, BQ):** Monsieur le Président, comme à son habitude, le député de Bourassa fait des leçons de morale. À part lui, tout le monde n'est pas exact et fait de la partisanerie.

Cela étant dit, moi, je vais me retenir et je vais lui demander si c'est l'ensemble des mesures du budget qui ont été choisies comme compensation pour ne pas respecter la décision du CRTC ou si ce sont 600 millions de dollars. Ce sont 600 millions de dollars qui ont été mis en place de façon intérimaire, qui ne sont pas encore arrivés sur le terrain, pour compenser le fait de ne pas aller de l'avant en ce qui concerne la décision sur les redevances du CRTC, qui rapporterait beaucoup plus d'argent que ces 600 millions de dollars. De plus, en matière d'abordabilité, ce ne serait pas les contribuables qui paieraient pour ça.

Si ça fonctionne en Europe, pourquoi ça ne fonctionnerait pas, ici, au Canada?

**Abdelhaq Sari:** Monsieur le Président, je remercie mon collègue du Bloc québécois de son attention.

Tout simplement, encore une fois, j'aimerais corriger quelques faits. On ne parle pas de 600 millions de dollars, comme je l'ai dit dans mon discours, on parle de 1,15 million de dollars. Il y a un enjeu dans la question de mon collègue, un enjeu de conjugaison. On est en train de conjuguer au mauvais temps. Il fallait dire plutôt que, les 600 millions de dollars, c'est un engagement du gouvernement qui va venir en dehors du CRTC.

J'espère que nos collègues du Bloc québécois vont reconnaître que l'approche précédente du CRTC ne fonctionnait pas. Je conjugue comme il faut: elle ne fonctionnait pas. Ce n'est pas parce que ça fonctionne ailleurs que ça doit tout simplement fonctionner ici.

**Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent—Akiawenhrahk, PCC):** Monsieur le Président, je tiens à remercier mon estimé collègue. Encore une fois, il est toujours intéressant. Il a raconté un peu son histoire personnelle: il a découvert le Canada par TV5. Nous sommes très heureux qu'il ait choisi le Canada pour s'établir avec sa famille.

Mon collègue a dit qu'il fallait être cohérent. Justement, parlons de cohérence. Souvenons-nous que ce parti, ce gouvernement, s'est fait élire en disant qu'au début il n'y aurait pas de taxe sur les services numériques. Par la suite, il l'a fait. Plus tard, il l'a retirée en disant que ça donnerait plus d'oxygène pour les négociations avec les États-Unis.

Est-ce qu'il peut nous faire le bilan, depuis que ça a été retiré, de l'impact réel sur les négociations avec les États-Unis? De mon point de vue, c'est zéro.

**Abdelhaq Sari:** Monsieur le Président, je remercie mon collègue et je le félicite encore une fois de son éloquence.

Je me permets quand même de corriger les faits. Les résultats sont là. Je les ai cités, et je peux les citer encore une fois pour le bien de chacun et chacune. Les résultats, ce sont des investissements concrets qui s'ajoutent aux 600 millions. On parle de 550 millions, que ce soit pour CBC/Radio-Canada, Téléfilm Canada, le Fonds des médias du Canada, le Fonds de la musique du Canada, l'Office national du film du Canada et le Conseil des arts du Canada, sans oublier TV5MONDE.

Ceci étant dit, sur la question de la cohérence, il faut savoir quelque chose. Encore une fois, quand j'ai parlé tout à l'heure de l'intelligence artificielle, j'ai dit que le contexte changeait, d'une manière très rapide. Ça prend un gouvernement très agile afin de s'ajuster et s'adapter à cette réalité. J'espère bien que l'ensemble des collègues vont voter contre cette motion, parce que c'est une motion qui n'est tout simplement pas cohérente avec la position du Bloc, qui a voté contre la culture québécoise.

**Guillaume Deschênes-Thériault (Madawaska—Restigouche, Lib.):** Monsieur le Président, mon collègue a bien expliqué pourquoi il était tellement important d'appuyer la culture pour notre francophonie canadienne, que ce soit pour la culture québécoise, la culture acadienne ou la culture francophone à travers le pays. D'ailleurs, dans le dernier budget, c'est près de 1 milliard de dollars en investissements que nous avons mis pour appuyer la culture.

J'aimerais lui demander, en sa qualité de député québécois qui a voté en faveur de ce budget, pourquoi il était important d'appuyer ces investissements en culture, contrairement aux députés du Bloc québécois qui nous parlent de culture depuis ce matin, mais qui ont voté contre ces investissements historiques en culture.

• (1330)

**Le vice-président:** Avant de donner le droit de réplique au député de Bourassa, j'interromps les délibérations parce qu'il y a beaucoup de bruit dans l'antichambre et autour de la Chambre en ce moment. Ça se passe normalement juste avant la période des questions orales, et je vais inviter ces gens à se taire et à arrêter d'obstruer les travaux de la Chambre.

Le député de Bourassa a la parole.

**Abdelhaq Sari:** Monsieur le Président, tout d'abord, je remercie beaucoup mon collègue de sa question très éloquente et très directe.

Par contre, j'aimerais bien lui dire que je n'étais pas le seul Québécois à avoir voté pour ce budget; nous étions 44 députés qui représentent le Québec fièrement, qui le représentent bien, et qui défendent d'une manière continue la culture québécoise. La culture, c'est un véhicule de développement très important, voire une condition sine qua non de la réussite du développement.

Je peux vraiment réaffirmer et encore une fois confirmer que notre gouvernement va toujours défendre le secteur culturel canadien de manière générale et, surtout québécois. Il va veiller à ce que les Canadiens et Canadiennes se voient à l'écran, entendent nos voix et nos langues officielles, incluant la langue française, et célèbrent ce qui rend notre pays unique.

**Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD):** Monsieur le Président, le NPD a longtemps été un champion de la diversité au Canada. Nous sommes aussi depuis longtemps des défenseurs et des promoteurs de la différence culturelle québécoise au Canada et des droits des francophones.

## Travaux des subsides

[Traduction]

Le NPD défend depuis longtemps le droit du Québec, qui a la seule culture francophone majoritaire en Amérique du Nord, de protéger et de promouvoir la langue française, notamment dans le domaine de la radiodiffusion. Nous soutenons fermement le financement des secteurs des médias et de la production culturelle au Québec et dans l'ensemble du Canada, et nous sommes heureux d'appuyer cette motion aujourd'hui.

On constate actuellement au Canada un déséquilibre majeur entre les géants du Web qui sont présents dans notre pays et le soutien apporté aux médias et à la culture canadiens. Le secteur culturel canadien subit une pression considérable due au sous-financement et aux géants américains du Web qui tirent profit de nos créations et de notre travail sans payer leur juste part. Le gouvernement n'a pas pris les mesures nécessaires pour protéger le secteur culturel partout au Canada. Les néo-démocrates réclament depuis longtemps que le gouvernement veille à ce que les géants du Web comme Netflix contribuent à la création de contenu en langue française dans la même proportion que ce qui est exigé des diffuseurs au Canada.

Je vais parler un peu de ce que cela signifie concrètement, et je vais m'attarder brièvement sur ce que cela représente dans ma circonscription, Edmonton Strathcona.

[Français]

À Edmonton, j'ai vu que les médias francophones sont très importants pour garder notre culture vivante. Des médias comme Le Franco, Radio-Canada Alberta et Radio Cité font plus que donner les nouvelles. Ils racontent les histoires des Franco-Albertains. Ils parlent des artistes locaux et des activités dans nos communautés. Ils donnent aussi une voix aux francophones de l'Alberta. Pour les familles francophones, ces médias sont importants. Ils permettent de garder un lien avec leur langue, leur histoire et leur communauté. Ils aident aussi les jeunes à découvrir la culture francophone en Alberta.

Quand un média local ferme ses portes, nous perdons plus que des journalistes: nous perdons aussi une partie de notre culture et de notre histoire. Protéger les médias canadiens, c'est aider chaque communauté, y compris les Franco-Albertains, à raconter ses histoires et à se faire entendre.

[Traduction]

Les Canadiens appuient massivement le secteur de la radiodiffusion au Canada. Selon un récent sondage, 83 % des Canadiens appuient la Loi sur la diffusion continue en ligne. Cela inclut des électeurs de tous les partis, et 65 % des électeurs conservateurs. Les Canadiens comprennent qu'il s'agit de défendre la souveraineté culturelle. Il s'agit de mettre en récit des expériences canadiennes. Il s'agit de soutenir les emplois dans le secteur des arts au Canada.

*Travaux des subsides*

En 2024, le secteur des arts a contribué au PIB du Canada à hauteur de 131 milliards de dollars. En 2024, le secteur des arts et de la culture représentait 1,1 million d'emplois au Canada. Il mérite le soutien du gouvernement. Au lieu de cela, nous voyons un gouvernement qui est prêt à renoncer à la souveraineté du Canada, à renoncer à nos histoires et à cesser de soutenir les communautés culturelles canadiennes. Nous l'avons constaté quand le gouvernement du Canada a accepté de renoncer à la taxe sur les services numériques, un revenu qui aurait dû aller aux communautés culturelles du Canada et servir à donner vie à des histoires: des histoires francophones, des histoires autochtones, des histoires canadiennes. Au lieu de cela, le gouvernement libéral s'est incliné devant Donald Trump et devant les géants de la technologie qui le soutiennent.

Les néo-démocrates ont appuyé les mesures annoncées par le CRTC qui auraient contribué à garantir que les histoires canadiennes continuent d'être racontées et soient accessibles au public partout au pays.

• (1335)

En mai, le ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes a annulé la décision du CRTC après avoir dit à la Chambre qu'il s'agissait d'un organe indépendant. Il a fait cadeau d'un important allègement aux géants étrangers de la diffusion en continu et, du même souffle, a fait une promesse de 600 millions de dollars pour remplacer ces revenus potentiels. Personne n'a encore vu la couleur de cet argent et les radiodiffuseurs attendent toujours d'en voir les retombées.

Je tiens à être claire. Ces 600 millions de dollars, c'est notre argent. C'est mon argent. C'est l'argent des contribuables. Ce ne sont pas des recettes fiscales tirées à même les milliards de dollars de profits des géants du Web. Cet argent est prélevé dans les poches des Canadiens dans le but de soutenir l'industrie canadienne. J'appuie entièrement cet objectif. Toutefois, j'aimerais que les géants du Web paient leur juste part, mais le gouvernement ne leur demande rien.

Je souhaite aborder un autre sujet qui me tient particulièrement à cœur et qui revêt une grande importance. CBC/Radio-Canada est l'une des institutions dont le Canada a besoin pour raconter ses histoires. Dans un pays aussi vaste que le nôtre, un radiodiffuseur public est indispensable. Monsieur le Président, vous êtes Albertain, comme moi. Après le référendum de lundi en Alberta, j'ai été frappée par les risques que comporte un paysage médiatique privé du soutien nécessaire à son épanouissement. À l'heure où la désinformation, la désinformation et les tentatives d'ingérence étrangère dans notre environnement médiatique se multiplient, nous ne constatons pas les engagements nécessaires envers notre radiodiffuseur public.

Ce qui démontre bien le cynisme du gouvernement, c'est qu'à quelques semaines du déclenchement des élections de 2025, le ministre du Patrimoine de l'époque a annoncé un investissement massif dans CBC/Radio-Canada. Il a dit que le gouvernement allait rendre le financement du diffuseur public permanent, stable et prévisible. Eh bien, les libéraux ont remporté les élections et sont encore au pouvoir, mais on attend toujours. Aucune des mesures annoncées pour protéger le radiodiffuseur public n'a été mise en œuvre. Pourtant, nous savons que la BBC et l'Australian Broadcasting Corporation bénéficient d'un financement beaucoup plus important que celui accordé à CBC/Radio-Canada.

J'ai aussi rencontré récemment des représentants de Press Forward, une association de plus d'une vingtaine d'éditeurs de médias d'information qui emploient des journalistes, des rédacteurs en chef, des photographes, des vidéojournalistes et d'autres professionnels qui se consacrent à informer le public. Encore une fois, je reviens au référendum en Alberta. Les Canadiens sont de plus en plus confrontés à des questions complexes et à ce tourbillon de désinformation, de contenu effrayant et d'ingérence étrangère. Le manque de journalisme local de qualité et vérifié par des humains est un véritable problème auquel nous devons nous attaquer dans ce pays.

J'appuie sans réserve les trois choses que Press Forward a demandées au gouvernement du Canada: maintenir le crédit d'impôt pour la main-d'œuvre journalistique canadienne à son niveau actuel de 35 %, afin que les publications de nouvelles indépendantes puissent continuer à offrir de la valeur aux collectivités qu'elles desservent; augmenter le financement de l'Initiative de journalisme local de 6 millions de dollars par année et le prolonger au-delà de 2035; et défendre la Loi sur les nouvelles en ligne afin d'assurer un investissement soutenu dans les nouvelles canadiennes.

Il ne s'agit pas seulement de veiller à ce que nous ayons des nouvelles locales. Il en va de notre souveraineté et de notre démocratie. En effet, une démographie forte repose sur un paysage médiatique solide et sur une population en mesure d'obtenir l'information et les récits dont elle a besoin pour prendre de bonnes décisions. Sans ces éléments, nous avons un électorat ignorant qui n'obtient pas l'information dont il a besoin pour s'acquitter de son devoir de citoyen.

Par conséquent, j'exhorte le gouvernement à prendre cette question au sérieux, à commencer à faire payer leur juste part aux géants du Web, à veiller à ce que les communautés culturelles et notre industrie disposent des ressources dont elles ont besoin pour raconter nos histoires, à protéger notre souveraineté et à faire en sorte que les histoires francophones et autochtones soient mises à l'avant-plan dans tout le pays.

• (1340)

[Français]

**Martin Champoux (Drummond, BQ):** Monsieur le Président, je n'ai pas besoin de vous dire que j'apprécie beaucoup les commentaires que nous venons d'entendre de la part de ma collègue d'Edmonton Strathcona, avec qui j'ai eu, dans le passé, beaucoup de plaisir à travailler au Comité permanent du patrimoine canadien et, incidemment, sur ce genre de projet de loi.

Je voudrais demander à ma collègue néo-démocrate ce qu'elle pense de ce que j'oserais qualifier de cynisme. Que pense-t-elle du fait que le gouvernement, qui a la possibilité d'imposer les redevances aux géants du numérique, comme le CRTC le lui recommande, choisit de ne pas faire ça et d'imposer une facture de 600 millions de dollars aux Canadiens, dont plusieurs, par solidarité pour le secteur culturel, mais aussi par solidarité pour les efforts du gouvernement dans ses négociations d'un accord avec les États-Unis, ont décidé de se désabonner des plateformes américaines?

N'est-ce pas un peu cynique de dire qu'on va refiler la facture à ces gens qui ont choisi, par solidarité, de ne pas s'abonner ou de se désabonner? Je voudrais savoir ce que ma collègue en pense.

[Traduction]

**Heather McPherson:** Monsieur le Président, je tiens à remercier mon collègue d'avoir présenté cette motion et d'avoir veillé à ce que les gens du Québec et de tout le Canada soient au courant de ce qui se passe actuellement au Canada, de ce que fait le gouvernement. Je pense que c'est vraiment important.

C'est un moment important. Actuellement, la souveraineté du Canada est menacée. Nous le savons tous. Tout le monde à la Chambre sait que la souveraineté du Canada est menacée par Donald Trump et par l'administration américaine, et le fait est que le gouvernement du Canada a décidé de faire un cadeau aux géants du Web. Ceux-ci comptent parmi les acteurs les plus malveillants du monde des affaires. Le gouvernement leur a donné des milliards de dollars de subventions, en fait, puis il a pris 600 millions de dollars aux citoyens canadiens pour combler le déficit.

Le député a parlé de cynisme. Ce n'est pas seulement du cynisme. C'est très décevant. C'est un tel manque de leadership.

**John-Paul Danko (Hamilton-Ouest—Ancaster—Dundas, Lib.):** Monsieur le Président, je remercie sincèrement la députée d'en face de ses observations, en particulier en ce qui concerne l'importance de CBC/Radio-Canada. J'écoute quotidiennement CBC Radio One et les nouvelles locales. À Hamilton, nous avons perdu nos journaux hebdomadaires locaux. Nous avons perdu des stations de radio d'affaires publiques. Même le journal télévisé n'est plus que l'ombre de lui-même, tout comme le quotidien imprimé.

Je me demande si la députée pourrait nous en dire plus sur l'importance d'avoir un cadre de référence commun. Elle a parlé des répercussions sur les démocraties. Je pense que c'est un enjeu non seulement pour le Canada, mais aussi pour les démocraties occidentales partout dans le monde.

**Heather McPherson:** Monsieur le Président, c'est une question un peu plus vaste, et le gouvernement a un rôle à jouer à plus grande échelle. Il ne s'agit pas seulement d'obliger les géants du Web à payer leur juste part. Il ne s'agit pas seulement de prendre 600 millions de dollars aux Canadiens pour combler le manque à gagner. Il faut tenir compte de la situation dans son ensemble.

Nous devons mettre en place des garde-fous et des mesures législatives pour protéger les Canadiens contre la désinformation, la mésinformation et l'ingérence étrangère que nous observons sur les plateformes de médias sociaux. Nous devons veiller à ce que les Canadiens reçoivent l'éducation nécessaire pour reconnaître les entourloupettes de l'intelligence artificielle, les robots et tout le reste. Nous devons également veiller à soutenir les nouvelles locales. Il y a des journalistes et des organes de presse locaux incroyables à Edmonton et en Alberta qui ne reçoivent pas le soutien qu'il leur faudrait pour continuer à fournir les services dont nous avons besoin en tant que Canadiens pour que notre démocratie soit forte.

• (1345)

**Marc Dalton (Pitt Meadows—Maple Ridge, PCC):** Monsieur le Président, il semble que les libéraux soient très doués pour faire en grande pompe des promesses très coûteuses, mais les résultats sont insignifiants, voire inexistant. Je pense au logement. Les libéraux ont promis des centaines de milliers de logements, mais ce que nous voyons, c'est une fraction de ce qui nous a été promis. Nous constatons un recul dans le secteur du logement par rapport aux nouvelles constructions et à l'amélioration de l'offre aux locataires.

### Priviège

Je me demande si la députée pourrait nous donner d'autres exemples des nombreuses promesses que les libéraux ne tiennent pas.

**Heather McPherson:** Monsieur le Président, je suis entièrement d'accord avec mon collègue. La vérité, c'est que les 600 millions de dollars, qu'on ne devrait pas piger dans les poches des Canadiens, n'ont pas été versés à l'industrie qui a besoin de cet argent et de ce soutien.

Les annonces ne permettent pas de conserver des emplois. Elles ne viennent pas en aide aux travailleurs au Canada. Elles ne racontent pas d'histoires, mais on ne le devinera jamais à voir aller le gouvernement libéral. Celui-ci préfère les annonces à l'action.

\*\*\*

### PRIVILÈGE

LA DÉFORMATION PRÉSUMÉE DES PROPOS TENUS PAR LES DÉPUTÉS

**Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD):** Monsieur le Président, je prends la parole au sujet de la question de privilège soulevée hier par ma collègue, la députée de Saanich—Gulf Islands.

Les débats à la Chambre sont souvent animés. Nous le savons bien. Chaque jour, dans cette enceinte, nous exprimons nos désaccords sur les faits, les politiques et l'orientation de notre pays. C'est notre responsabilité en tant que représentants élus, mais il existe une distinction claire entre contester un argument et attaquer l'intégrité d'un député. L'article 18 du Règlement interdit les remarques irrévérencieuses ou offensantes. L'ouvrage *La procédure et les usages de la Chambre des communes* est tout aussi clair sur le sujet: « Les remarques qui mettent en doute l'intégrité, l'honnêteté ou la réputation d'un député sont contraires au Règlement. »

La députée d'Halifax a remis en cause mon intégrité en qualifiant mon opposition au projet de loi C-39 de « campagne de désinformation acharnée [...] orchestré[e] par des députés de la Chambre », en faisant spécifiquement référence à moi-même et à mon travail contre ce projet de loi. Je rejette cette qualification. Je maintiens mes propos et les faits que j'ai soulevés. J'ai fait part à la Chambre de sérieuses préoccupations concernant le projet de loi C-39 et les nouveaux pouvoirs extraordinaires qu'il conférerait au ministre du Travail. Ces préoccupations ne sortent pas de nulle part. Elles découlent des dispositions du texte de loi, et je suis loin d'être la seule à les soulever.

Marty Warren, directeur national du Syndicat des Métallos, a dit: « le droit de grève est une ligne rouge à ne pas franchir. » Le Congrès du travail du Canada nous a prévenus que ce projet de loi conférerait à un seul ministre un pouvoir extraordinaire lui permettant de mettre fin à une grève légale sans surveillance parlementaire. Sa présidente, Bea Bruske, a clairement exposé le problème: « Un droit qu'on ne peut pas exercer n'est pas un droit. » La présidente d'Unifor, Lana Payne, a indiqué que les amendements proposés conférerait au ministre le pouvoir spécial de passer outre la capacité des travailleurs à exercer leur droit de grève. Unifor a également mis en garde contre le fait que les employeurs pourraient en venir à s'attendre à une intervention du gouvernement, ce qui modifierait fondamentalement le rapport de force à la table des négociations. Je pourrais continuer ainsi. Je pourrais reprendre les propos de Mark Hancock, du Syndicat canadien de la fonction publique. Je pourrais reprendre ceux de Gil McGowan, de la fédération du travail de l'Alberta.

### Travaux des subsides

C'est mon droit de me tenir ici, en tant que représentante du Nouveau Parti démocratique, un parti de la classe ouvrière, et de m'exprimer sur ce à quoi j'ai droit en tant que députée, en tant que représentante de la classe ouvrière canadienne. Ce projet de loi ne se contenterait pas d'affaiblir le droit de grève. Il aurait des conséquences allant bien au-delà des négociations collectives. Quand les employeurs estiment que le gouvernement interviendra dès que les négociations deviendront difficiles, ils sont moins enclins à faire des efforts.

J'ai toujours soulevé ces préoccupations de bonne foi en fonction du libellé du projet de loi, de l'importance constitutionnelle du droit de grève et des mises en garde explicites du mouvement syndical canadien. Qualifier ce travail de « campagne de désinformation acharnée », ce n'est pas répondre à la teneur de mon argumentaire. Il s'agit d'une tentative pour me discréditer en tant que députée qui invoque cet argument. Au Parlement, les députés doivent pouvoir examiner les projets de loi, contester les décisions du gouvernement et défendre les droits des travailleurs sans que leur intégrité soit contestée.

Pour ces raisons, je partage les préoccupations soulevées par la députée de Saanich—Gulf Islands et je suggère qu'on demande à la députée d'Halifax de retirer ses paroles et de présenter des excuses publiques.

• (1350)

**Le vice-président:** Je remercie la députée de son intervention. Nous en tiendrons compte.

\* \* \*

[Français]

### TRAVAUX DES SUBSIDES

#### MOTION DE L'OPPOSITION — LE FINANCEMENT DU MILIEU CULTUREL

La Chambre reprend l'étude de la motion.

**Alexis Deschênes (Gaspésie—Les Îles-de-la-Madeleine—Lis-tuguj, BQ):** Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole.

Ceci est un discours pour tous ceux qui paient des taxes et des impôts, pour tous mes concitoyens de la Gaspésie, des Îles-de-la-Madeleine et de tout le Québec qui, chaque matin quand ils vont s'acheter un café, paient une petite part de taxes et qui, chaque jeudi quand ils reçoivent une paie, acceptent de payer de l'impôt. Pourquoi acceptent-ils ça? C'est parce qu'ils savent qu'en société, il faut contribuer pour le bien commun. On met, ensemble, de l'argent dans un pot. Ensuite, on l'utilise pour les grandes missions sociales. Ils acceptent de payer ça aussi parce qu'ils se rappellent ce que Benjamin Franklin, un des illustres pères fondateurs des États-Unis, a dit en 1789, à savoir que rien n'est certain dans la vie, sauf la mort et les impôts.

Si Benjamin Franklin, l'Américain, était avec nous aujourd'hui, il serait surpris, parce qu'il verrait qu'il y a des gens qui échappent à ces certitudes. Ils ne sont pas immortels, mais ils échappent à l'imposition de la fiscalité. Les GAFAM, ces géants du Web, ces grandes compagnies, semblent pouvoir se glisser à travers les mailles du filet de la fiscalité et engranger des profits vraiment importants sans avoir à payer leur part. C'est un problème connu depuis longtemps, et ça affecte notre industrie médiatique et culturelle.

Alors, il y a quelques années, le gouvernement a décidé d'agir par l'entremise de la taxe sur les services numériques. Ce n'était pas fou, comme idée. Vraiment, ce n'était pas si pire que ça; c'était une taxe de 3 %. On paie souvent bien plus que ça. C'était seulement pour les grosses compagnies qui faisaient de la diffusion en ligne et qui faisaient des profits de plus de 750 millions d'euros. Cela représentait des revenus de plus de 20 millions de dollars pour le Canada.

Donc, une taxe de 3 % seulement, ce n'était pas fou, parce que ça faisait qu'on attrapait les GAFAM. Il faut le dire — je le prends d'un article de *La Presse* qui date de 2025 —, les entreprises de services numériques comme les GAFAM, donc Google, Amazon, Facebook, Apple et Microsoft, « ne paient généralement pas d'impôts sur le revenu dans les pays étrangers où elles empochent pourtant des recettes venant des consommateurs locaux. Cette absence d'impôts s'explique par le fait qu'elles n'ont souvent pas d'établissements physiques sur place ». Alors là, M. Franklin serait fâché. Je pense que tous mes concitoyens le seraient aussi, parce que tous ceux qui paient des impôts aimeraient qu'il y ait une certaine justice. La taxe sur les services numériques venait corriger un peu ça, mais le gouvernement actuel a décidé de l'abolir.

Par la suite, il y a eu un autre événement. Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, ou CRTC, voyant qu'il y avait un problème majeur de financement de notre production culturelle, a proposé d'augmenter les redevances pour les plateformes en ligne, les grandes plateformes américaines comme Netflix, Disney+ et Amazon Prime Video. Il y avait encore là une idée intéressante: des gens qui font des profits ici, en utilisant même le contenu des producteurs d'ici et en soutirant des revenus grâce aux gens d'ici, allaient finalement payer un petit quelque chose qu'on allait pouvoir redonner aux entreprises culturelles. Cependant, encore une fois, le gouvernement a dit non; ces géants américains du Web peuvent s'exclure de cette certitude qui incombe à tous. Ils n'ont pas besoin de contribuer au Trésor public.

C'est sûrement parce qu'ils font pitié. En 2025, durant les trois derniers mois de l'année, il y a eu 158 milliards de dollars en profits pour les GAFAM. Il y a eu des profits de 158 milliards de dollars pour un trimestre. Alors, pourquoi donner un congé fiscal à ces grandes plateformes milliardaires? Quelle est la raison pour laquelle l'équité fiscale et la justice doivent être écartées au profit de ces plus riches, de ces plus puissants?

Je sens qu'on me trouve peut-être un peu idéaliste; on sait que, dans notre société, les plus riches et les plus puissants s'en sortent tout le temps.

• (1355)

Moi, je ne suis pas d'accord avec ça. J'ai été journaliste 12 ans pour me battre contre les injustices et avocat 12 ans pour me battre contre les injustices. En politique, je veux faire la même affaire. Il n'est pas juste que des compagnies milliardaires qui utilisent nos produits culturels ne paient pas leur juste part d'impôts. Il n'y a aucune bonne raison.

Par contre, ce gouvernement nous en a trouvé une: le coût de la vie. Alors, les libéraux nous disent qu'on ne peut pas leur demander de payer des impôts parce que ça coûte cher de vivre, ces temps-ci. On risquerait de voir le coût de nos abonnements à Netflix et autres augmenter.

Si on suit ce raisonnement, pourquoi les épiceries paient-elles des impôts? Pourquoi, au restaurant, paie-t-on des taxes alors que ça augmente le prix? Présentement, le coût de la vie est important. Pourquoi les épiceries et les restaurants paient-ils des impôts, eux? Pourquoi les propriétaires immobiliers sont-ils imposés sur leurs revenus de location alors qu'il y a une crise et que le prix du logement est trop cher? Pourquoi est-ce que les scieries paient des impôts, alors que ça augmente le prix du bois? Pourquoi est-ce que les pêcheurs en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine paient des impôts sur leurs revenus, alors que ça augmente le prix des produits de la mer? On nourrit notre monde et ça coûte plus cher.

Ça n'a aucun bon sens comme argument, ça. En plus, si c'était seulement que ça n'avait aucun bon sens, ça ne serait pas si mal, mais ça ne s'avère même pas: les redevances ont été testées en Europe, on en a imposé, et il n'y a pas eu d'impact sur le prix de l'abonnement.

En plus, le gouvernement a renoncé à tout ça sans même obtenir une concession de la part des géants du Web, sans même dire qu'en échange pour ne pas leur imposer de redevances, ils devront baisser leurs prix. C'est tellement n'importe quoi que ça donne le vertige. Est-ce qu'on nous aurait menti?

Essentiellement, ce que nous avons tous compris, c'est que ce gouvernement a fait preuve d'aplâtrisme devant les Américains. Les libéraux ont décidé que les géants américains du Web étaient trop forts pour eux, qu'il fallait se coucher et les laisser venir chercher des revenus sans qu'ils paient leur juste part d'impôts.

Pourtant, dans ma circonscription, aux Îles-de-la-Madeleine, il y a deux jours, j'ai appris qu'on va imposer aux citoyens des Îles de payer un stationnement à l'aéroport. Imposer des frais de stationnement à l'aéroport des Îles, c'est comme mettre un poste de péage sur le pont Jacques-Cartier. Aux Îles-de-la-Madeleine, c'est essentiel, l'avion.

Là, on nous dit qu'il faut que tout le monde apporte sa contribution et que les temps sont durs. Par conséquent, le pauvre citoyen qui est bénéficiaire de l'aide sociale et qui doit prendre l'avion à partir des Îles-de-la-Madeleine pour avoir une opération parce qu'il a un cancer, il va payer du stationnement parce qu'il doit participer à l'effort, mais pas Amazon, ni Google, ni Microsoft, ni les géants du Web. On voit bien que tout ça n'a aucun sens.

Derrière tout ça, il y a quelque chose d'assez tragique: il y a des médias régionaux et des artistes qui en arrachent. Ces redevances auraient généré des revenus importants. On donne donc un passe-droit aux Américains sans rien obtenir en échange, et on enlève à l'industrie culturelle des moyens importants. La taxe sur les services numériques, c'est 1,4 milliard de dollars par année qu'on aurait pu utiliser pour soutenir un secteur qui était en difficulté. Avec les redevances au complet, si on avait fait payer une part aux diffuseurs américains, qui était moins importante que celle des diffuseurs canadiens, on serait allé chercher 2 milliards de dollars par année. On sait qu'il y a des médias régionaux qui souffrent et qu'il y a des artistes qui ont besoin de soutien, mais, par peur de Donald Trump, on a renoncé à la justice sociale. Par peur de Donald Trump, on a renoncé à soutenir l'industrie culturelle.

À quoi sert donc la souveraineté canadienne?

• (1400)

**Le Président:** Nous devons maintenant passer aux déclarations de députés.

## Déclarations de députés

[Traduction]

**Elizabeth May:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Au moment de conclure les derniers débats sur les travaux des subsides, on pouvait difficilement entendre le député. Je sais que, lorsque nous passons aux déclarations de députés, il y a souvent trop de bruit pour entendre des déclarations importantes, notamment celles qui concernent le jour du Souvenir, comme celle que nous sommes sur le point d'entendre.

**Le Président:** Je rappelle aux députés qu'il est important que le niveau de bruit ambiant demeure très faible afin que nous puissions entendre les déclarations des députés, dont certaines sont particulièrement solennelles.

## DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

### IRENE MATHYSSEN

**Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPd):** Monsieur le Président, je prends la parole pour rendre hommage à une femme remarquable, Irene Mathysen.

Irene a consacré sa vie au service de la population et à l'édification d'une société plus juste. En tant que leader, enseignante, militante communautaire, ministre, députée provinciale de Middlesex et députée fédérale de London—Fanshawe, elle a défendu l'égalité, les droits de la personne, les droits des femmes et le renforcement du filet de sécurité sociale pour tous.

Irene était connue pour sa personnalité chaleureuse, son humour, sa gentillesse, sa force et la force de ses convictions. Elle traitait tout le monde avec respect et avait à cœur de rendre le monde meilleur.

J'ai eu la chance d'apprendre d'Irene et de travailler à ses côtés avec sa fille, l'ancienne députée Lindsay Mathysen. Celle-ci a dit que la perte de sa mère laisse un vide impossible à décrire mais que ce qu'elle nous a laissé, les valeurs qu'elle a su inculquer, l'exemple qu'elle a nous donné et l'amour qu'elle offrait si librement à ceux qui l'ont connue continueront de nous guider.

Rendons hommage à Irene Mathysen en perpétuant son héritage.

\* \* \*

### TONY POWELL

**Philip Earle (Labrador, Lib.):** Monsieur le Président, au nom des habitants de Labrador, je prends la parole aujourd'hui pour rendre hommage au regretté Tony Powell, de Charlottetown, au Labrador, qui est porté à son dernier repos à cette heure même.

Le capitaine Powell était un pilote doué, un père dévoué, un auteur accompli et un membre respecté de sa collectivité. Il était reconnu pour ses compétences exceptionnelles en aviation, sa gentillesse et son esprit aventureux.

En tant que pilote de brousse qualifié, M. Powell a passé des années à voler dans les contrées vastes et sauvages du Labrador, transportant des chasseurs, des pêcheurs et des aventuriers du monde entier vers certains des endroits les plus éloignés de notre région. Grâce à son travail, il a non seulement partagé son amour de l'aviation, mais a également fait découvrir à d'innombrables visiteurs la beauté, l'hospitalité et l'esprit de Terre-Neuve-et-Labrador.

### Déclarations de députés

Au nom de tous les Labradoriens et de tous les députés, j'offre mes plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches. Puissent-ils trouver du réconfort dans les souvenirs qu'ils ont partagés et l'héritage durable que Tony Powell leur a laissé. Nous nous souviendrons de lui. Il nous manquera beaucoup.

\* \* \*

### LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

**James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC):** Monsieur le Président, au Manitoba, des chasseurs respectueux de la loi se voient refuser l'accès aux terres publiques en raison d'un barrage illégal près de Bloodvein. Soyons clairs: les terres de la Couronne provinciale sont des terres publiques. Tout le monde est censé pouvoir les fréquenter. La faune présente sur ces terres est gérée par un ministère provincial. La route sur laquelle ce barrage illégal a été mis en place est une route provinciale, et, au Manitoba, la GRC agit en vertu d'un contrat provincial.

Au lieu de faire respecter la loi, selon les médias, un ministre néo-démocrate du Manitoba aurait enfreint la loi et tenté de soudoyer la cheffe d'une Première Nation. Le ministre de la Sécurité publique doit indiquer aux Manitobains si ces allégations inquiétantes qui visent l'un des ministres du Cabinet Kinew font l'objet d'une enquête. Le gouvernement provincial néo-démocrate n'ayant pas réussi à résoudre cette situation, j'appelle la ministre des Affaires du Nord et de l'Arctique, qui est également députée de la circonscription concernée, à intervenir pour faire lever le barrage routier.

Protéger les droits de chasse et respecter les droits des Autochtones ne devrait pas se faire au détriment de la primauté du droit.

\* \* \*

### L'UNION DES ORGANISATIONS DE SECOURS ET DE SOINS MÉDICAUX

**Iqra Khalid (Mississauga—Erin Mills, Lib.):** Monsieur le Président, la semaine dernière, j'ai accompagné une délégation en Syrie pour souligner le travail de l'Union des organisations de secours et de soins médicaux auprès des populations touchées par les crises qui frappent ce pays. Cette expérience a été la plus révélatrice, la plus encourageante et la plus déchirante de ma vie.

J'ai vu de mes propres yeux la résilience et le courage du peuple syrien malgré des épreuves inimaginables. J'y ai vu toute la puissance de la solidarité humaine. Bien que le Canada ait toujours joué un rôle essentiel dans l'aide humanitaire, il a aussi eu le privilège d'accueillir plus de 100 000 Syriens qui font désormais partie de la grande famille canadienne.

Il nous appartient maintenant, comme Canadiens, de mobiliser nos forces collectives pour soutenir la construction d'infrastructures de santé en Syrie, de favoriser une collaboration internationale autour de projets tels que la clinique de l'Union des organisations de secours et de soins médicaux en Syrie et d'améliorer les mécanismes dont disposent les ONG pour venir en aide aux personnes les plus vulnérables.

\* \* \*

● (1405)

### LE MOIS DU PATRIMOINE LATINO-AMÉRICAIN

**Sandra Cobena (Newmarket—Aurora, PCC):** Monsieur le Président, pour de nombreuses familles latino-américaines, l'âme

du foyer se trouve autour de la table de cuisine de la grand-mère. C'est là que les générations se rencontrent, que les souvenirs se partagent, que les recettes se transmettent et que les traditions demeurent vivantes. Notre héritage est ancré dans l'étreinte réconfortante de notre *abuela*, dans la foi de nos parents et dans l'attachement profond à la famille.

Comme tant d'autres familles, la mienne a laissé derrière elle des personnes aimées, des endroits chers à son cœur et sa langue d'origine pour l'immense privilège de pouvoir vivre au Canada et devenir canadienne. Que nos origines soient mexicaines, colombiennes ou équatoriennes, comme les miennes, nous portons toujours en nous la mémoire de nos racines et une profonde gratitude envers le Canada.

Cependant, la gratitude appelle également à l'action. Nous devons protéger ce qui constitue l'essence même du rêve canadien: la certitude que l'effort est récompensé, que le sacrifice a un sens et que nos enfants pourront connaître une vie meilleure que la nôtre. C'est cette promesse qui a inspiré tant de familles à choisir le Canada, et c'est cette promesse que nous devons transmettre.

*Feliz Mes de la Herencia latinoamericana.*

\* \* \*

[Français]

### LES DONS D'ORGANES ET LES GREFFES

**L'hon. Élisabeth Brière (Sherbrooke, Lib.):** Monsieur le Président, c'est une grande fierté pour Sherbrooke d'avoir accueilli, cet été, les 11<sup>e</sup> Jeux canadiens des greffés, célébrant la vie, la résilience des athlètes et la générosité des donneurs. C'était l'occasion de leur rendre hommage, à eux, mais également à leurs proches.

Notre ville est aussi une ambassadrice de cette cause grâce à son cénotaphe-jardin unique en Amérique du Nord, qui honore plus de 6 200 donneurs d'organes et de tissus. Depuis près de 40 ans, l'Association canadienne des dons d'organes contribue à sauver des vies grâce au transport des organes et des équipes médicales, assuré bénévolement par différents corps policiers, tels que la Gendarmerie royale du Canada.

Je tiens également à saluer le projet de loi C-234, porté par notre collègue le député d'Edmonton Manning, qui vise à reconnaître les donneurs vivants.

Enfin, je dis un immense merci à Richard Tremblay, membre de l'Ordre du Canada et fondateur de l'Association, de son engagement exceptionnel et de son attachement indéfectible envers Sherbrooke.

\* \* \*

[Traduction]

### DIETER DUDY

**Frank Caputo (Kamloops—Thompson—Nicola, PCC):** Monsieur le Président, je rends hommage à Dieter Dudy, de Kamloops, qui est décédé subitement en septembre.

Dieter Dudy était une personne extraordinaire dont nous nous souviendrons affectueusement et qui nous manquera beaucoup. Son héritage repose sur son dévouement envers sa famille, sa collectivité et le service public. Dieter a servi à titre de conseiller municipal pendant deux mandats à Kamloops. Il était connu pour son travail à Thistle Farm, une ferme maraîchère biologique.

Nos discussions dans les marchés agricoles de ma région vont me manquer. Il a donné des milliers de livres de fruits et légumes frais à la banque alimentaire de Kamloops pour aider les personnes qui avaient faim. Il a donné du temps à Tourism Kamloops, en siégeant à son conseil d'administration, au club Rotary et à l'organisme Développement des collectivités.

Dieter Dudy a été précédé dans la mort par son épouse Debbie. Sa conjointe, Lynn Tandler, son fils, Ryan Dudy, sa fille, Kaitlin Methot, et ses filles, Sophia et Alyse, pleurent sa perte. J'offre mes plus sincères condoléances à la famille. Que la lumière éternelle brille sur Dieter.

\* \* \*

### LES PÊCHEURS DE THON DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

**Kent MacDonald (Cardigan, Lib.):** Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour saluer les pêcheurs de thon rouge qui connaissent une autre excellente saison de pêche à l'Île-du-Prince-Édouard.

Ma circonscription comprend le village de North Lake, reconnu chez nous comme la capitale mondiale du thon. C'est là que le capitaine Ken Fraser a capturé, en 1979, dans l'Atlantique Nord, le thon qui détient le record mondial encore aujourd'hui, avec un poids ahurissant de 1 496 livres.

Au début d'octobre cette année, les pêcheurs de l'Île-du-Prince-Édouard avaient déjà capturé plus de 850 thons rouges géants, ce qui correspond à près de 90 % de leur quota. La qualité de ce thon contribue à la prospérité de nos économies locales grâce à un produit insulaire de premier ordre exporté vers le Japon et d'autres marchés internationaux à forte valeur ajoutée.

Mais ce n'est pas tout. Notre industrie de la pêche sportive guidée, reconnue mondialement, génère d'importantes recettes touristiques pour nos communautés côtières. Des pêcheurs sportifs des quatre coins du monde, misant sur leur savoir-faire, viennent tenter leur chance pour attraper un de ces thons rouges géants. J'invite tous les députés à se joindre à moi pour souhaiter aux pêcheurs de thon de l'Île-du-Prince-Édouard des vents favorables et des mers généreuses.

\* \* \*

● (1410)

### LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

**Colin Reynolds (Elmwood—Transcona, PCC):** Monsieur le Président, le coût élevé de la vie oblige un grand nombre de familles à recourir aux banques alimentaires. D'après Banques alimentaires Canada, le nombre de personnes qui ont eu recours aux banques alimentaires a augmenté 9 % au cours de la dernière année — avec un record de plus de 2 millions de visites en un mois — à cause de l'inflation alimentaire et de la hausse du coût du carburant.

Rien qu'au Manitoba, le recours aux banques alimentaires a augmenté de 9,5 % depuis 2025. Le chiffre a plus que doublé, car plus de 60 000 personnes dépendent des banques alimentaires chaque mois. Depuis cinq ans, de plus en plus de Canadiens se retrouvent en situation d'insécurité alimentaire et ont du mal à supporter la hausse du coût du logement et de l'épicerie.

### Déclarations de députés

De ce côté-ci de la Chambre, nous continuerons de nous battre pour faire économiser de l'argent aux Canadiens en réduisant les coûts à l'épicerie et à la pompe. Les gens travaillent fort, mais leurs salaires ne suivent pas l'augmentation du coût de la vie. Les Canadiens ont droit à la sécurité alimentaire. Nous avons prévenu les libéraux que cela se produirait. Aujourd'hui, la population souffre en raison du coût élevé de la vie. Il est temps que les choses changent.

\* \* \*

[Français]

### LA SEMAINE NATIONALE DE L'ARBRE ET DES FORÊTS

**Mario Simard (Jonquière—Hébertville—Pays-des-Bleuets, BQ):** Monsieur le Président, à l'occasion de la Semaine nationale de l'arbre et des forêts, je tiens à rendre hommage aux milliers de femmes et d'hommes qui travaillent chaque jour dans notre secteur forestier. Dans nos régions, la forêt n'est pas qu'une simple ressource: c'est un pilier important de notre histoire, de notre économie et de notre attachement au territoire. Cette année, cette reconnaissance est d'autant plus importante que l'industrie traverse une période particulièrement difficile.

Au travers de l'incertitude, des arrêts de production et des tensions commerciales avec notre voisin du Sud, les travailleurs forestiers continuent de faire preuve d'une remarquable ténacité. Je veux leur dire que leur contribution est essentielle. Elle soutient nos communautés, fait vivre nos familles et participe à l'économie du Québec.

À tous les travailleurs forestiers, aux entrepreneurs, aux producteurs ainsi qu'aux communautés qui vivent de la forêt, je dis « merci » pour leur travail, leur détermination et leur amour de notre territoire.

Je souhaite à tous une bonne Semaine nationale de l'arbre et des forêts.

\* \* \*

[Traduction]

### LE MOIS MONDIAL DE LA MÉNOPAUSE

**Juanita Nathan (Pickering—Brooklin, Lib.):** Monsieur le Président, on estime que les symptômes non gérés de la ménopause coûtent chaque année 3,5 milliards de dollars à l'économie canadienne. Plus de 10 millions de travailleuses canadiennes sont directement touchées par cette transition naturelle, et la peur les amène souvent à cacher leurs symptômes. C'est pourquoi, tous les mois d'octobre, nous soulignons le Mois mondial de la ménopause afin de mettre fin aux préjugés et de soutenir les femmes.

De nombreux organismes accomplissent un travail essentiel, mais il reste encore fort à faire pour soutenir les femmes tant au travail qu'au sein du système de santé. Nous sommes la législature qui compte le plus de femmes dans l'histoire du Canada. À ce titre, nous pouvons tous reconnaître que le traitement de la ménopause constitue une urgence sanitaire systémique. J'invite tous les partis à la Chambre à s'engager à soutenir les millions de femmes dans leur expérience de la ménopause.

*Déclarations de députés***L'ALBERTA**

**Dane Lloyd (Parkland, PCC):** Monsieur le Président, le 19 octobre, les Albertains ont envoyé un message fort à Ottawa: nous voulons une Alberta plus forte au sein d'un Canada uni. Les conservateurs du Canada ont frappé à des dizaines de milliers de portes et sont entrés en contact avec plus d'un million d'Albertains, et le message qu'ils nous ont transmis était clair et net. Les Albertains n'ont aucun problème avec le Canada; c'est avec Ottawa qu'ils en ont un.

Les Albertains des deux camps reconnaissent que nous avons besoin d'une réforme en profondeur à Ottawa, une réforme qui libère le potentiel de notre secteur des ressources naturelles, non pas dans 10 ans, mais dès aujourd'hui. Nous avons besoin d'une réforme qui respecte les compétences provinciales, les propriétaires d'armes à feu respectueux des lois et l'énorme contribution de l'Alberta à notre Confédération.

Ce référendum ne représentait pas une approbation du statu quo. Ottawa ne peut pas revenir à ses bonnes vieilles habitudes. Les Albertains ont montré au pays qu'ils aiment le Canada. Il est temps qu'Ottawa montre qu'il aime l'Alberta.

\* \* \*

● (1415)

**LORRIE WILLIAMS**

**Jake Sawatzky (New Westminster—Burnaby—Maillardville, Lib.):** Monsieur le Président, je prends la parole pour déplorer la perte d'une figure de proue de la collectivité de New Westminster et pour lui rendre hommage. Lorrie Williams a été conseillère municipale de New Westminster de 2002 à 2018, au service des résidents de New Westminster avec un dévouement sans faille.

Lorrie a fondé la Canadian Harambee Education Society en 1985 afin d'aider les jeunes filles du Kenya et de Tanzanie à mener à bien leurs études postsecondaires. Cet organisme continue de financer des projets visant à améliorer la vie des jeunes filles en facilitant leur accès à l'éducation, en modernisant les infrastructures scolaires, en construisant des dortoirs et des laboratoires et en améliorant l'approvisionnement en eau et en énergie solaire. En 2004, Lorrie s'est vu décerner la Médaille du service méritoire pour son travail au sein de cet organisme et elle a également été nommée humaniste de l'année en 2011 pour sa compassion et son dévouement envers tous à l'échelle internationale.

Je tiens à rendre hommage à l'engagement de Lorrie envers sa collectivité et à ce que nous célébrons tous ensemble sa vie extraordinaire ainsi que l'influence positive qu'elle a eue sur la vie des personnes qu'elle a côtoyées à New Westminster et partout dans le monde.

\* \* \*

**SCOTT EDWARD GORRY**

**Blaine Calkins (Ponoka—Didsbury, PCC):** Monsieur le Président, c'est le cœur lourd que je prends la parole aujourd'hui pour rendre hommage à Scott Edward Gorry, un bon ami qui faisait depuis longtemps partie de mon équipe. Il est malheureusement décédé cet été à l'âge de 48 ans. J'ai eu le privilège de travailler à ses côtés pendant 10 ans. Sa passion pour la politique n'avait d'égale que son amour et son dévouement à l'égard du service public.

Scott Gorry était un ami loyal en qui j'avais entièrement confiance. Il se démarquait dans chaque pièce où il entrait en raison de son sens de l'humour et de son attitude positive. Mais surtout, il

était dévoué à sa famille. Pour son épouse, Mylene, il était un mari aimant et son meilleur ami. Pour ses enfants, Caleb et Olivia, il était leur protecteur, leur plus grand allié et leur plus grande source d'amour. Ses parents, Debbie et Frank, sa sœur, Crystal, sa famille élargie, ses amis et tous ceux qui ont travaillé avec lui sur la Colline au fil des ans chériront sa mémoire et se souviendront de l'amour, du bonheur et de la joie qu'il transmettait si généreusement à tous.

Nous nous souviendrons de lui, et il nous manquera énormément. Repose en paix, mon ami.

\* \* \*

[Français]

**DES VŒUX DE PROMPT RÉTABLISSEMENT**

**Angelo Iacono (Alfred-Pellan, Lib.):** Monsieur le Président, je tiens à offrir tout mon soutien au maire de Laval, M. Stéphane Boyer, qui est actuellement en convalescence à la suite d'une opération pour retirer une tumeur au cerveau. Depuis plusieurs années, Monsieur Boyer se consacre au service de la communauté lavalloise. La vie publique exige un engagement profond et de nombreux sacrifices, tant pour les élus que pour leurs proches.

Aujourd'hui, c'est à l'homme, à sa famille et à ses proches que je souhaite témoigner ma solidarité devant une épreuve qui demande beaucoup de courage et de résilience. Pour avoir été témoin du combat de ma propre mère contre cette maladie, je suis touché par ceux qui le traversent et je suis de tout cœur avec lui dans cette épreuve. Je lui offre mon plein soutien et lui souhaite force et courage, afin de reprendre ses fonctions.

Au nom de la communauté d'Alfred-Pellan, je souhaite un prompt rétablissement à M. le maire.

\* \* \*

[Traduction]

**IRENE MATHYSSEN**

**Kurt Holman (London—Fanshawe, PCC):** Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour rendre hommage à Irene Mathysen, qui a représenté les habitants de London—Fanshawe ici même, pendant 13 ans. Irene a consacré une grande partie de sa vie au service de notre collectivité, d'abord comme enseignante, puis comme députée provinciale et enfin comme députée fédérale.

À la Chambre des communes, elle s'exprimait avec conviction et remplissait son rôle avec détermination. Elle a consacré beaucoup de temps et d'efforts à la défense des droits de la personne et elle a été une excellente porte-parole pour les anciens combattants. Sa carrière au service du public s'est étendue sur des décennies, alors je tiens à saisir cette occasion qui m'est donnée pour souligner ses réalisations, reconnaître son engagement à servir la population et exprimer notre immense gratitude.

J'offre mes sincères condoléances à son mari, Keith, à sa fille, Lindsay — qui a également siégé à la Chambre — ainsi qu'à sa famille, à ses amis et à ses anciens collègues. Au nom des habitants de London—Fanshawe, nous rendons hommage à Irene Mathysen et nous nous joignons à tous ceux et celles qui pleurent la perte de cette femme qui a consacré une grande partie de sa vie au service de notre collectivité.

### LE RÉSEAU DES SANS-ABRI

**Viviane Lapointe (Sudbury, Lib.):** Monsieur le Président, ce mois-ci, le Réseau des sans-abri de Sudbury a célébré son 20<sup>e</sup> anniversaire de services de soutien aux personnes en situation d'itinérance. Le réseau est un partenariat entre cinq organismes: le Centre de santé communautaire, la Société John Howard, la Société Elizabeth Fry, le centre d'amitié autochtone N'Swakamok et l'Association des jeunes de la rue. Chaque partenaire apporte son expertise, ses relations et sa connaissance de la communauté. Ensemble, ils ont mis en place une réponse coordonnée qui est plus efficace que ce que n'importe quelle organisation pourrait offrir à elle seule.

• (1420)

[Français]

Comme l'a dit Denis Constantineau, le directeur général du Centre de santé communautaire, l'itinérance décrit la situation de logement d'une personne, elle ne définit pas la personne.

[Traduction]

Je remercie tous les partenaires, les travailleurs de proximité, les gestionnaires de cas, les responsables du logement et le personnel de soutien de leur travail, de leur compassion et de leur persévérance au cours des 20 dernières années.

### QUESTIONS ORALES

[Français]

#### L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

**L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC):** Monsieur le Président, le premier ministre a perdu le contrôle de l'immigration. Maintenant, on apprend qu'il n'est même pas capable de compter le nombre de personnes qui sont ici. En juin, il a dit que notre population a diminué, mais Statistique Canada a révélé qu'il y a déjà ici 300 000 personnes de plus que ce que le premier ministre a prétendu.

Comment le premier ministre peut-il dire aux médias à l'étranger qu'on a besoin de plus d'immigration quand il n'est même pas capable de compter le nombre de personnes qui sont déjà ici?

[Traduction]

**L'hon. Jill McKnight (ministre des Anciens Combattants et ministre associée de la Défense nationale, Lib.):** Monsieur le Président, nous travaillons sur le dossier de l'immigration depuis que nous formons le gouvernement. Le travail se poursuit, et nous aurons bientôt plus de détails à communiquer.

\* \* \*

[Français]

#### L'ÉCONOMIE

**L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC):** Monsieur le Président, le premier ministre est encore une fois à l'étranger. Il signe de grandes déclarations vides...

**Le Président:** On n'a pas le droit de laisser entendre que le premier ministre n'est pas là. On n'a pas le droit, effectivement, de dire où est le premier ministre. Il est peut-être ici.

L'honorable chef de l'opposition peut continuer.

**L'hon. Pierre Poilievre:** Monsieur le Président, le premier ministre est encore en train de signer des déclarations vides qui ne

### Questions orales

vont nourrir aucun Canadien et qui ne vont loger aucune jeune famille qui veut une maison. Cependant, il n'a pas dit un seul mot au sujet d'un rapport de Banques alimentaires Canada qui indique que les Canadiens ont faim et qu'il y a eu une augmentation de 9 % des visites aux banques alimentaires.

Pourquoi ne revient-il pas ici pour livrer de la nourriture abordable pour les Canadiens?

**L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.):** Monsieur le Président, les Canadiens et les Canadiennes savent que le premier ministre est toujours là pour défendre les intérêts du Canada ici au pays et à l'étranger, mais ce qui préoccupe les Canadiens aujourd'hui, c'est que le chef de l'opposition...

**Des voix:** Oh, oh!

**Le Président:** Il y a des nuances, quand même.

L'honorable ministre des Finances peut continuer.

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Monsieur le Président, mes collègues conservateurs sont particulièrement intéressés par ma réponse, alors je vais continuer. Comme je le disais, ce qui est préoccupant pour les gens qui nous regardent à la maison, c'est que le chef conservateur est à la Chambre depuis plus de 20 ans et qu'il a donc eu l'occasion à plusieurs reprises de voter pour des mesures qui auraient aidé les Canadiens. Malheureusement, le chef conservateur en a fait autrement.

De ce côté-ci de la Chambre, nous allons toujours nous battre pour les Canadiens.

[Traduction]

**L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC):** Monsieur le Président, le premier ministre continue de parcourir le monde pour signer des déclarations symboliques sans véritable portée, alors qu'il est incapable d'aider un seul Canadien à se nourrir ni un seul jeune couple à se loger ici, au pays. Depuis que Banques alimentaires Canada a révélé dans un rapport accablant que le recours aux banques alimentaires a bondi de 116 %, une situation que l'organisme qualifie de crise, le premier ministre est resté muet sur la question.

Pourquoi ne pas cesser de dépenser l'argent des contribuables à l'étranger et plutôt faire en sorte que les aliments soient plus abordables chez nous?

**L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.):** Monsieur le Président, les Canadiens ne sont pas dupes. Ils savent que le chef de l'opposition manie bien les mots, mais ils savent aussi que, lorsqu'est venu le temps de voter à la Chambre, il a voté contre l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels. Pourtant, c'est cette mesure qui aide les familles à remplir leur panier d'épicerie et qui soutient 12 millions de Canadiens.

De ce côté-ci de la Chambre, nous savons ce que nous devons faire. Nous allons nous battre pour les Canadiens tous les jours.

*Questions orales*

● (1425)

**L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ**

**L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC):** Monsieur le Président, l'immigration est hors de contrôle à cause des libéraux. Nous apprenons aujourd'hui que le premier ministre n'arrive même pas à tenir un compte exact du nombre de personnes qui se trouvent au pays. En juin, il a affirmé que la population avait diminué. Or, ce mois-ci, Statistique Canada a déclaré que le Canada comptait 300 000 personnes de plus que le chiffre avancé par le premier ministre.

Comment le premier ministre peut-il dire au *New York Times* que nous avons besoin d'augmenter les seuils d'immigration, alors qu'il ne sait même pas exactement combien de personnes se trouvent déjà au pays?

**L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.):** Monsieur le Président, les Canadiens ont entendu toutes sortes de choses de la part du chef de l'opposition, mais ils savent une chose: le premier ministre a repris le contrôle du système d'immigration au pays. Non seulement nous avons repris le contrôle, mais nous nous sommes également assurés d'avoir un taux d'immigration viable.

De ce côté-ci de la Chambre, nous savons que les personnes qui ont choisi de venir au Canada contribuent à notre société, y fondent des familles et contribuent à la grandeur de notre nation.

**L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC):** Monsieur le Président, ce n'est pas la faute des immigrants eux-mêmes, car ce sont des gens respectables qui travaillent fort et qui respectent les lois. La faute revient au gouvernement fédéral, qui a détruit le système. En effet, le nombre de demandes d'asile en attente a augmenté de 2 500 % depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement. Le nombre de permis de travail pour les travailleurs étrangers temporaires a augmenté de 135 %. Le nombre de résidents temporaires a augmenté de 260 %. Les libéraux ont perdu la trace de 300 000 personnes.

Si le premier ministre n'est même pas en mesure de savoir combien de personnes sont déjà ici, comment peut-il prétendre que nous devons accueillir d'autres immigrants?

**L'hon. Patty Hajdu (ministre de l'Emploi et des Familles et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, Lib.):** Monsieur le Président, le député d'en face devrait peut-être dire à son caucus de cesser de diaboliser l'immigration. Nous entendons souvent les députés de l'opposition affirmer que les immigrants volent les emplois des Canadiens. Ils oublient le travail considérable que font les immigrants pour se bâtir une vie ici, pour contribuer à nos économies et, en fait, pour créer des entreprises. Il devrait parler aux membres de son caucus qui ne cessent de réclamer davantage de travailleurs étrangers temporaires tout en ne tenant pas compte de la nécessité de niveaux d'immigration viables que nous pouvons gérer et qui aident notre économie à croître...

**Le Président:** Le chef de l'opposition a la parole.

**L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC):** Monsieur le Président, s'il y a quelqu'un qui doit des excuses aux immigrants, c'est le gouvernement libéral, parce qu'il a complètement détruit le système et permis aux gros bonnets du monde des affaires de se servir d'immigrants vulnérables pour faire baisser les salaires et augmenter les loyers.

Ce sont les provinces qui doivent fournir les services destinés aux nouveaux arrivants: soins de santé, emploi et logement. Or, le premier ministre veut concentrer tout le pouvoir entre ses mains, alors qu'il a laissé le système déraiper.

Pourquoi ne pas accorder davantage de contrôle à l'Alberta, au Québec et aux autres provinces afin qu'elles puissent assurer aux Canadiens l'accès au système de santé, à un logement et à un emploi?

**L'hon. Patty Hajdu (ministre de l'Emploi et des Familles et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, Lib.):** Monsieur le Président, c'est exactement ce que nous avons fait avec le programme des travailleurs étrangers temporaires. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec les provinces et les territoires pour veiller à ce que les provinces aient la marge de manœuvre nécessaire lorsqu'elles ont besoin de main-d'œuvre à court terme et qu'aucun Canadien n'est disponible pour occuper ces emplois.

Ce qui n'aide en rien, c'est un parti de l'opposition qui diabolise l'immigration et les immigrants, rendant ainsi plus difficile pour les employeurs de recruter les travailleurs dont ils ont besoin, et pour ces personnes de s'installer dans les collectivités du pays et d'y apporter toute leur contribution. Ça suffit. Les députés conservateurs doivent cesser de tenir un double discours.

\*\*\*

[Français]

**LES PRIORITÉS DU GOUVERNEMENT**

**Christine Normandin (Saint-Jean, BQ):** Monsieur le Président, le projet de loi C-39 continue de rassembler, mais contre lui: 56 scientifiques de la Société royale du Canada le dénoncent aujourd'hui.

Ils demandent au gouvernement d'éliminer la disposition qui permet d'autoriser des projets avant de procéder aux évaluations environnementales, ils exigent l'élimination de la date butoir d'un an pour l'évaluation des projets, ils dénoncent la folie de permettre au ministre de suspendre l'application des lois environnementales et ils réclament le retour de la disposition de temporarisation de cinq ans pour éviter que des pouvoirs abusifs soient permanents.

Qui le gouvernement va-t-il écouter: la science ou les pétroliers?

**L'hon. Joël Lightbound (ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement et lieutenant du Québec, Lib.):** Monsieur le Président, le principe du projet de loi C-39 est simple: un projet, une évaluation, un an.

L'idée du projet de loi C-39, c'est de s'assurer de bâtir de grands projets au Canada, de le faire en respectant l'environnement et en respectant les droits des travailleurs, mais en assurant une stabilité et une prévisibilité, ce dont on a besoin au pays pour attirer des investissements et pour qu'on bâtisse.

C'est exactement ce que nous faisons. J'invite le Bloc québécois à se ressaisir et à appuyer le projet de loi C-39.

● (1430)

**Christine Normandin (Saint-Jean, BQ):** Monsieur le Président, il n'y a pas juste les scientifiques qui dénoncent le projet de loi C-39 aujourd'hui. Steven Guilbeault, est-ce qu'il doit se ressaisir lui aussi?

Steven Guilbeault a demandé au gouvernement de « cesser de financer la destruction de la nature ». Il dénonce le fait que le projet de loi C-39 permet au ministre de contourner la Loi sur les espèces en péril, et il dénonce le fait que les libéraux continuent à subventionner à coups de milliards de dollars les énergies fossiles.

Est-ce que les libéraux vont se rappeler l'époque où certains avaient des principes, et est-ce qu'ils vont se lever contre la dérive pétrolière du premier ministre?

**L'hon. Joël Lightbound (ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement et lieutenant du Québec, Lib.):** Monsieur le Président, ce qui est absolument ahurissant quand on écoute le Bloc québécois, c'est qu'ils peuvent dire ça, puis en même temps, se moquer du projet de Churchill Falls, qui est le plus gros projet d'énergie renouvelable. Je cite la présidente d'Hydro-Québec qui disait que le projet de Churchill Falls va assurer la prospérité de générations de Québécois, assurer l'abordabilité des tarifs d'électricité au Québec et de l'énergie propre et renouvelable.

Je ne peux pas concevoir dans quel monde le Bloc québécois n'est pas capable de se rallier derrière un projet qui est aussi porteur pour le Québec.

**Patrick Bonin (Repentigny, BQ):** Monsieur le Président, c'est un sale temps pour un sale projet de loi.

Aujourd'hui, il y a 56 scientifiques de la Société royale du Canada qui ont dénoncé le projet de loi C-39. Aussi, aujourd'hui, Steven Guilbeault a demandé aux libéraux d'arrêter de détruire la nature. Lundi, ce sont des sénatrices, dont Michèle Audette, qui soulevaient des atteintes aux droits autochtones. Il y a aussi les syndicats qui ont dénoncé la mise sous tutelle du droit de grève. C'est simple, tout le monde dénonce le projet de loi C-39.

Y a-t-il un libéral ou une libérale qui va se lever et qui va dénoncer ce projet-là?

**L'hon. Julie Dabrusin (ministre de l'Environnement, du Changement climatique et de la Nature, Lib.):** Monsieur le Président, ça vaut la peine de répéter qu'il n'y a pas de réduction de normes environnementales. Ce que nous avons, c'est une efficacité pour construire les grands projets dont nous avons besoin pour avoir une économie carboneutre. Si on veut parler des projets d'électricité, on peut bien parler de Churchill Falls, le plus grand projet d'énergie renouvelable en Amérique du Nord. D'ailleurs, nous travaillons avec Hydro-Québec pour assurer que nous avons un pays fort et une économie forte.

\*\*\*

[Traduction]

## LES SERVICES PUBLICS ET L'APPROVISIONNEMENT

**Michael Barrett (Leeds—Grenville—Thousand Islands—Rideau Lakes, PCC):** Monsieur le Président, hier, la ministre des Anciens Combattants a parlé de créer des possibilités d'emploi pour les anciens combattants. Cette semaine, nous avons appris que le gouvernement libéral a octroyé un contrat de 12 millions de dollars pour la sécurité de l'Agence du revenu du Canada à une entreprise américaine ayant des liens à ICE plutôt qu'à un organisme canadien sans but lucratif qui emploie d'anciens combattants. La différence entre les deux soumissions était de moins de 1 %.

Les libéraux ont passé la semaine à parler du processus de passation des marchés à la Chambre, mais nous cherchons une réponse à

une question très simple: quelle partie de cette décision touchait à l'embauche des anciens combattants?

**L'hon. Wayne Long (secrétaire d'État (Agence du revenu du Canada et Institutions financières), Lib.):** Monsieur le Président, le député est capable de plus de discernement. Soyons clairs. Le gouvernement sera toujours solidaire des anciens combattants. C'est pourquoi l'Agence du revenu du Canada et l'ensemble de la fonction publique leur accordent la priorité lorsque vient le moment de recruter.

En ce qui concerne les questions de sécurité opérationnelle à l'Agence du revenu du Canada, elles sont traitées de manière indépendante par les experts de l'Agence, et non par les politiciens.

Nous serons solidaires des anciens combattants.

**Michael Barrett (Leeds—Grenville—Thousand Islands—Rideau Lakes, PCC):** Monsieur le Président, depuis des jours, les libéraux prétendent qu'il s'agit d'un processus de passation des marchés indépendant, tout en faisant fi de leur responsabilité de mettre en place un cadre qui privilégie l'embauche des anciens combattants, ainsi que l'adoption d'une stratégie d'achat au Canada. En effet, au lieu de favoriser l'embauche d'anciens combattants canadiens, ils ont choisi une entreprise appartenant à des intérêts américains qui a des liens avec l'ICE de Donald Trump et qui a fait les manchettes pour toutes les mauvaises raisons. Pourquoi n'ont-ils pas embauché d'anciens combattants ni acheté de produits canadiens?

**L'hon. Wayne Long (secrétaire d'État (Agence du revenu du Canada et Institutions financières), Lib.):** Monsieur le Président, nous avons toujours soutenu et nous soutiendrons toujours les anciens combattants, y compris en ce qui concerne les possibilités d'emploi. Le processus entrepris par l'Agence du revenu du Canada était indépendant, ce qui a abouti à l'octroi du contrat à une filiale canadienne comptant plus de 10 000 travailleurs.

Parlons des faits. Ce contrat visait environ 60 employés, dont 33 ont été réembauchés. Parmi eux, on compte 12 anciens combattants.

• (1435)

**John Brassard (Barrie-Sud—Innisfil, PCC):** Monsieur le Président, le premier ministre a promis que les entreprises canadiennes bénéficieraient d'un traitement préférentiel pour les contrats de plus de 5 millions de dollars. En raison d'une soumission inférieure de moins de 1 %, l'Agence du revenu du Canada a attribué un contrat de sécurité à Allied Security, une entreprise américaine liée aux efforts d'expulsion massifs de l'ICE aux États-Unis, plutôt qu'aux Commissionnaires, un organisme canadien sans but lucratif qui emploie des milliers d'anciens combattants et d'agents de la GRC.

Pourquoi le premier ministre fait-il fi de sa propre politique d'approvisionnement en accordant un gros contrat fédéral à une entreprise détenue par des intérêts américains au lieu de soutenir une institution canadienne centenaire?

**L'hon. Wayne Long (secrétaire d'État (Agence du revenu du Canada et Institutions financières), Lib.):** Monsieur le Président, le député sait très bien lui aussi de quoi il retourne. Ce n'est tout simplement pas vrai. Le contrat a été octroyé à la suite d'un processus rigoureux qui comprenait des critères techniques.

### Questions orales

Comme je l'ai mentionné, la passation de marchés se fait sans ingérence politique. Peut-être qu'il y avait de l'ingérence politique de l'autre côté il y a 12 ans. De ce côté-ci de la Chambre, nous ne faisons pas cela. Il est question de 60 employés. Trente-trois ont été réembauchés. Douze d'entre eux sont des anciens combattants.

**John Brassard (Barrie-Sud—Innisfil, PCC):** Monsieur le Président, il s'agissait d'un contrat de sécurité de 12 millions de dollars que l'Agence du revenu du Canada a attribué à une entreprise américaine qui se targue d'être l'entreprise la plus patriotique des États-Unis. C'est aussi une entreprise connue pour offrir de piètres salaires et avantages sociaux à ses employés.

Depuis 100 ans, les Commissionnaires donnent du travail à des milliers d'anciens combattants, d'agents de la GRC et d'anciens agents, en leur offrant de bons salaires et des avantages sociaux. A-t-on seulement pris en compte le soutien aux anciens combattants et aux travailleurs canadiens dans ce dossier, ou ce contrat a-t-il toujours été réservé aux mêmes réseaux d'entreprises qui continuent de s'enrichir grâce au premier ministre?

**L'hon. Jill McKnight (ministre des Anciens Combattants et ministre associée de la Défense nationale, Lib.):** Monsieur le Président, comme l'a déjà dit mon collègue et comme je l'ai moi-même souligné hier, il s'agit d'un contrat attribué par l'Agence du revenu du Canada à l'issue d'un processus d'approvisionnement équitable et transparent. Elle a retenu une entreprise canadienne enregistrée dont le siège social est situé en Ontario et qui emploie des milliers de Canadiens.

Le gouvernement sera toujours aux côtés des travailleurs et des entreprises canadiennes, et nous bâtirons l'économie la plus forte du G7.

**Jeff Kibble (Cowichan—Malahat—Langford, PCC):** Monsieur le Président, les libéraux ont encore une fois trahi les anciens combattants en privant les Commissionnaires d'un contrat de 12 millions de dollars de l'Agence du revenu du Canada auquel seules les entreprises canadiennes pouvaient soumissionner. Le contrat a été remporté par Allied Universal, une entreprise américaine qui ne compte que 1 % de sa main-d'œuvre au Canada et qui est liée aux expulsions menées par l'ICE sous le gouvernement de Donald Trump. Les libéraux se drapent dans l'unifolié en période électorale, puis paient les Américains à tarif contractuel. Le hic, c'est que Allied Universal poursuit le gouvernement pour 420 millions de dollars.

Le premier ministre va-t-il redonner le contrat aux Commissionnaires?

**L'hon. Jill McKnight (ministre des Anciens Combattants et ministre associée de la Défense nationale, Lib.):** Monsieur le Président, je remercie mon collègue d'en face d'avoir servi le Canada et de défendre les intérêts des anciens combattants. Comme nous l'avons dit, il s'agissait d'un processus d'approvisionnement équitable et ouvert. La décision a été prise par les fonctionnaires de l'Agence du revenu du Canada. Nous continuerons de défendre les intérêts des travailleurs et des entreprises du Canada.

[Français]

**Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC):** Monsieur le Président, lorsqu'on dit « le Canada d'abord », il faut que ça veuille dire quelque chose.

On a le meilleur exemple de quelque chose qu'il ne faut pas faire. Le gouvernement vient d'enlever un contrat au Corps canadien des commissionnaires pour le donner à une compagnie américaine, Al-

lied Universal. Cette compagnie-là, c'est la compagnie qui s'occupe de faire la déportation, le mouvement ICE de Donald Trump.

Comment peut-on penser à « le Canada d'abord », alors qu'on enlève un contrat au Corps canadien des commissionnaires qui emploie des vétérans canadiens pour le donner à une compagnie américaine?

**L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.):** Monsieur le Président, mon collègue sait très bien que, de ce côté-ci de la Chambre, nous soutenons toujours nos vétérans avec des occasions d'emplois.

Dans ce cas-ci, ce que je comprends, c'est qu'on parle d'un contrat pour 60 agents de sécurité. Sur ces 60 agents, 33 étaient des membres des commissionnaires et 12 sont des anciens membres des forces en uniforme.

On s'attend évidemment à ce que tous les agents du gouvernement respectent la politique d'achat canadien.

**Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC):** Monsieur le Président, le ministre qui vient de me répondre est ministre des Finances et ministre responsable du Revenu national. Donc, c'est dans son ministère que ce contrat a été donné à une compagnie américaine au lieu de le laisser à nos commissionnaires canadiens.

Est-ce que le gouvernement peut vraiment expliquer pourquoi il n'y a pas eu un stop pour dire que, non, on ne privilégiera pas les Américains, qu'on va garder ça pour nos vétérans et une entreprise canadienne?

• (1440)

**L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.):** Monsieur le Président, ce que mon collègue dit est un peu contradictoire.

J'ai dit que ce contrat donné par l'Agence du revenu du Canada concerne 60 agents de sécurité dont 33 sont des anciens commissionnaires et 12 étaient des membres qui ont servi en uniforme dans ce pays.

À chaque étape, on s'assure de privilégier évidemment les entreprises canadiennes et de faire en sorte que toutes les agences respectent et suivent les pratiques de l'achat au Canada.

\* \* \*

### L'IDENTITÉ ET LA CULTURE CANADIENNES

**Martin Champoux (Drummond, BQ):** Monsieur le Président, pour avoir le droit d'exploiter une station télé ou de radio au Québec, il faut payer des redevances, payer des frais, contribuer au système. C'est comme ça qu'on finance la production culturelle.

Par contre, si c'est un diffuseur américain en ligne comme Netflix, grâce aux libéraux, il n'a pas un sou à payer. Les géants du Web américains qui sont infiniment plus riches que Québecor ou Bell Médias ont un passe-droit qui, en passant, est en contradiction directe avec la Loi sur la diffusion continue en ligne.

Pourquoi est-ce que le fédéral avantage les multinationales américaines multimilliardaires au détriment de nos entreprises et de notre culture?

**David Myles (secrétaire parlementaire du ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes et ministre responsable des Langues officielles et de la secrétaire d'État (Nature), Lib.):** Monsieur le Président, je me demande s'ils ont oublié les investissements historiques que nous avons mis dans le budget de 2025: plus de 700 millions de dollars dans le secteur culturel.

Est-ce qu'ils ont oublié l'investissement dans l'exportation créative, 95 autres millions de dollars dans le secteur culturel?

Nous, nous n'avons pas oublié ça, mais nous n'avons pas oublié non plus qu'ils ont voté contre tous ces investissements.

**Martin Champoux (Drummond, BQ):** Monsieur le Président, je me demande s'ils ont oublié leur promesse de 600 millions de dollars, s'ils ont oublié leur engagement à faire payer des redevances aux géants du Web.

Le pire dans tout ça, c'est que, pour compenser le congé de redevances qu'ils accordent aux géants du Web, c'est les contribuables qui vont payer les 600 millions de dollars. Tout le monde va payer à la place des géants du Web, même ceux qui ne sont pas abonnés à Netflix et à Disney+, même ceux qui ont fait le choix de se désabonner en solidarité avec la culture canadienne.

Ce qu'il faut comprendre, c'est que Netflix a fait 3,7 milliards de dollars de profits au dernier trimestre seulement, Disney+, 712 millions de dollars. Le revenu médian des Québécois est d'à peu près 40 000 piastres. C'est eux qu'on fait payer.

Est-ce que le ministre trouve ça juste?

**David Myles (secrétaire parlementaire du ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes et ministre responsable des Langues officielles et de la secrétaire d'État (Nature), Lib.):** Monsieur le Président, je remercie encore le député de sa question. Il est important de savoir que cet argent a été bloqué pendant plus d'un an. C'est pourquoi nous avons prévu un investissement de 600 millions de dollars, qui sera versé bientôt.

\* \* \*

[Traduction]

#### L'AGENCE DU REVENU DU CANADA

**Jasraj Hallan (Calgary-Est, PCC):** Monsieur le Président, les libéraux ont placé la barre très haut en matière d'incompétence à l'Agence du revenu du Canada. Un soi-disant citoyen souverain a volé 10 millions de dollars à l'Agence. Il a même communiqué avec elle pour l'informer qu'il allait commettre cette arnaque, mais elle lui a quand même versé l'argent. Même si l'Agence avait été informée de l'arnaque, ce n'est pas elle, mais plutôt la banque qui a mis fin aux paiements.

Selon CBC/Radio-Canada, de fausses demandes totalisant environ 300 millions de dollars auraient été présentées au moyen de ce type d'arnaque. L'incompétent ministre des Finances dit qu'il n'a aucune idée de ce qui se passe. Pourquoi ne le sait-il pas, et quand les Canadiens récupéreront-ils leurs 300 millions de dollars?

**L'hon. Wayne Long (secrétaire d'État (Agence du revenu du Canada et Institutions financières), Lib.):** Monsieur le Président, le député sait très bien que nous ne pouvons pas parler de cas précis.

Que ce soit bien clair: la fraude est un crime et quiconque commet une fraude sera poursuivi avec toute la rigueur de la loi. Les coupables pourraient écoper d'une peine d'emprisonnement pouvant

aller jusqu'à 14 ans, des amendes élevées et des pénalités pouvant atteindre 200 %.

De nouvelles mesures ont été mises en place pour garantir la détection des fraudes et des arnaques, y compris une deuxième vérification des remboursements élevés. Nous ne ménagerons aucun effort pour que ceux qui ont commis des crimes soient traduits en justice.

**Jasraj Hallan (Calgary-Est, PCC):** Monsieur le Président, cette réponse devrait être considérée comme de la fraude.

C'est la banque qui a dû cesser les paiements, et non l'Agence du revenu du Canada; ce fait en dit long sur leur mauvaise gestion de l'Agence. Ils donneront aux proches du Parti libéral des millions de dollars en sommes radiées libres d'impôt s'ils sont liés au scandale de la caisse noire environnementale, mais ils sont prêts à soutirer aux Canadiens jusqu'à leur dernier dollar.

Le ministre responsable de l'Agence du revenu du Canada a dit qu'il était l'ultime responsable. Quand les libéraux vont-ils récupérer l'argent? Quand les Canadiens obtiendront-ils des réponses?

**L'hon. Wayne Long (secrétaire d'État (Agence du revenu du Canada et Institutions financières), Lib.):** Monsieur le Président, le député sait qu'il est illégal d'abuser du régime fiscal et que l'Agence du revenu du Canada appliquera toujours la loi dans les cas de fraude fiscale. Nous savons tous que nous ne pouvons pas commenter des cas particuliers. Nous pouvons cependant assurer les Canadiens qu'en matière de fraude, toutes les mesures sont envisagées pour tenir les fraudeurs responsables de leurs actes.

Nous avons mis en place d'autres mesures de protection pour garantir une plus grande uniformité et une plus grande exactitude dans le traitement des remboursements. Les mesures comprennent le renforcement des contrôles, l'intensification de la surveillance et le resserrement des niveaux décisionnels. De ce côté-ci de la Chambre, nous allons nous en prendre...

● (1445)

**Le Président:** Le député de Langley Township—Fraser Heights a la parole.

\* \* \*

#### L'ÉCONOMIE

**Tako Van Popta (Langley Township—Fraser Heights, PCC):** Monsieur le Président, Banques alimentaires Canada fait état cette année d'une augmentation de 8 % du nombre de visiteurs par rapport à l'année dernière, soit le double du chiffre enregistré il y a sept ans. Un cinquième des visiteurs avaient un emploi et un tiers étaient des enfants. Selon le rapport, l'inflation alimentaire dépasse à nouveau la croissance des salaires cette année, et la situation devient de plus en plus difficile pour de nombreuses familles malgré la multitude de promesses du premier ministre.

Le premier ministre va-t-il au moins reconnaître que le recours aux banques alimentaires est une triste réalité pour bien trop de familles canadiennes, ou est-il complètement déconnecté de la réalité?

**L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.):** Monsieur le Président, au nom de tous les députés, je voudrais remercier l'équipe de Banques alimentaires Canada, qui accomplit un travail essentiel aux quatre coins du pays, et je pense que nous devrions tous saluer son travail et la remercier pour son engagement.

### Questions orales

Nous avons mis en œuvre une des recommandations, que nous avons appelée l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels. Grâce à cette mesure, 12 millions de Canadiens bénéficieront d'une aide financière pour faire leur épicerie.

De ce côté-ci de la Chambre, nous ferons toujours ce qu'il faut pour soutenir les Canadiens.

[Français]

**Dominique Vien (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis, PCC):** Monsieur le Président, ça déborde dans les banques alimentaires du Québec. Elles répondent maintenant à un niveau historique de plus de 3 millions de demandes d'aide alimentaire chaque mois. Ça représente une hausse de 44 % sur les cinq dernières années. Un enfant sur trois s'alimente dans les banques alimentaires. Les ménages vulnérables consacrent maintenant 112 % de leurs revenus disponibles uniquement pour se nourrir, se loger ou encore se déplacer.

Est-ce que ce gouvernement peut adopter notre plan d'élimination des taxes sur le diésel? C'est très simple.

**L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.):** Monsieur le Président, j'aimerais m'exprimer au nom de l'ensemble de mes collègues pour remercier justement tous ceux qui travaillent au sein des banques alimentaires partout au pays. Ils font un travail essentiel, un travail extraordinaire pour aider les plus démunis dans notre pays.

Nous avons fait mieux que ce que ma collègue prétendait. Ce que nous avons fait, c'est donner une prestation directe, c'est-à-dire l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels. On parle de plus de 12 millions de Canadiens et de Canadiennes qui reçoivent une aide directe, justement pour les aider dans un moment où ils en ont besoin. De ce côté-ci de la Chambre, nous serons toujours là pour défendre les intérêts des Canadiens et des Canadiennes.

**Dominique Vien (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis, PCC):** Monsieur le Président, puis-je rappeler que ces libéraux ont refusé cette semaine de reconnaître la crise du coût de la vie? Dans ma communauté, une dame de 67 ans est forcée de faire des ménages. C'est à 25 minutes de chez elle. Elle est incapable de payer ses pneus d'hiver et son épicerie. Au pays, la proportion d'aînés qui fréquentent les banques alimentaires a bondi de 30 % depuis 2019. Ce sont eux, les libéraux, qui étaient au pouvoir.

Le gouvernement adoptera-t-il notre plan conservateur visant à réduire la facture d'épicerie en éliminant toutes les taxes fédérales sur le diésel?

**L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.):** Monsieur le Président, nous comprenons bien la situation. Justement, nous sommes très, très au fait, comme l'ensemble des Canadiens, du fait que la priorité, ce sont les questions d'abordabilité. C'est le coût du logement, le coût de l'épicerie et le coût de l'essence. C'est justement pour ça que nous avons présenté l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels, qui va aider 12 millions de Canadiens et de Canadiennes.

Par contre, ce qui est triste, et les gens qui nous regardent dans la maison le comprennent très bien, c'est que mes collègues conservateurs ont voté contre cette mesure, qui va aider 12 millions de Canadiens et de Canadiennes. J'espère qu'ils vont se raviser et soutenir le gouvernement quand il aide les Canadiens.

[Traduction]

### L'EMPLOI

**Bruce Fanjoy (Carleton, Lib.):** Monsieur le Président, ce sont les travailleurs spécialisés qui bâtissent notre pays. Dans ma circonscription, Carleton, et partout ailleurs au Canada, les jeunes souhaitent pouvoir accéder aux métiers spécialisés, et les syndicats sont prêts à les former.

Le secrétaire d'État au Travail peut-il expliquer à la Chambre comment le Programme pour la formation et l'innovation en milieu syndical aidera plus de jeunes Canadiens à se lancer dans les métiers spécialisés et à bâtir un Canada fort?

● (1450)

**L'hon. John Zerucelli (secrétaire d'État (Travail), Lib.):** Monsieur le Président, je remercie mon collègue de Carleton de son appui aux métiers spécialisés.

Le Canada s'engage dans l'un des plus grands mouvements d'édification du pays de son histoire, mais nous ne pouvons pas réaliser de grands projets sans travailleurs spécialisés. C'est pourquoi nous avons annoncé la semaine dernière un financement de 430 millions de dollars destiné au Programme pour la formation et l'innovation en milieu syndical afin de développer la formation d'apprenti et de moderniser les centres de formation syndicaux qui soutiendront la prochaine génération de travailleurs spécialisés.

Quand nous investissons dans les travailleurs, nous bâtissons un Canada fort.

\* \* \*

### LE SECTEUR DE L'ACIER ET DE L'ALUMINIUM

**Michael Guglielmin (Vaughan—Woodbridge, PCC):** Monsieur le Président, vendredi dernier, la ministre de l'Industrie a dit que le règlement du différend avec Stelco était « une question de jours ». Pourtant, Cleveland-Cliffs maintient la mise à l'arrêt pour une durée indéterminée des activités de production d'acier laminé à froid et d'acier revêtu à Stelco. Il y a 13 jours que Stelco a répondu pour la première fois à la lettre de la ministre et 6 jours que la ministre a dit que le problème serait réglé. Or, nous apprenons aujourd'hui qu'elle accorde 15 jours de plus à l'entreprise.

Les Canadiens ont du mal à joindre les deux bouts, et une nouvelle mise en garde du gouvernement n'aidera pas les travailleurs à payer leur prêt hypothécaire. La ministre cessera-t-elle d'émettre des avertissements, fera-t-elle ce qu'elle a dit qu'elle ferait et commencera-t-elle à faire respecter les engagements de Stelco en matière d'emploi?

**Carlos Leitão (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Industrie, Lib.):** Monsieur le Président, c'est exactement ce que nous faisons. Nous veillons à ce que Stelco respecte ses engagements conformément à la Loi sur Investissement Canada. Nous suivons le processus. Dans 15 jours, si rien ne se passe, il y aura des poursuites.

Notre objectif a toujours été de protéger les travailleurs canadiens et l'industrie canadienne. C'est ce que nous faisons et c'est ce que nous continuerons de faire.

*Questions orales*

**Michael Guglielmin (Vaughan—Woodbridge, PCC):** Monsieur le Président, on dirait que, jour après jour, le calendrier des libéraux ne cesse de changer. Il y a pourtant tant de mesures qu'ils pourraient prendre dès maintenant pour renforcer la compétitivité de cette industrie. Premièrement, ils pourraient faire respecter les contrats qu'ils ont conclus. Deuxièmement, cette industrie a besoin de plus de clients, de coûts compétitifs et d'un accès aux marchés, mais la taxe sur le carbone pour les industries est toujours en vigueur, les droits de douane américains sont toujours en place et les travailleurs sont menacés de licenciements.

Les conservateurs supprimeraient la taxe sur le carbone pour les industries, préapprouveraient les projets de GNL afin de créer une demande pour l'acier canadien, et rétabliraient l'accès à notre plus grand marché d'exportation. Le premier ministre adoptera-t-il notre proposition afin que nous puissions donner une chance de s'en sortir aux travailleurs de l'acier et de l'automobile?

**Carlos Leitão (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Industrie, Lib.):** Monsieur le Président, essayons de comprendre ce qui se passe.

Tout d'abord, nous n'avons jamais demandé cela. Ensuite, nous réagissons à une attaque de l'administration américaine. Notre objectif est de protéger les travailleurs canadiens et les industries canadiennes. Nous le ferons toujours. C'est également pour cette raison que le premier ministre se rend parfois à l'étranger et signe des accords commerciaux visant à diversifier notre économie afin de protéger notre base industrielle.

**Ned Kuruc (Hamilton-Est—Stoney Creek, PCC):** Monsieur le Président, il y a trois semaines, Stelco a mis à pied 350 métallurgistes à son usine d'Hamilton. Il y a deux semaines, la ministre libérale a écrit à Stelco pour l'avertir qu'elle allait tenter des poursuites, mais elle leur a accordé 15 jours de plus aujourd'hui. Les libéraux ont écrit une lettre semblable à Stellantis. Huit mois plus tard, les travailleurs de Stellantis attendent toujours des résultats.

La ministre a déclaré qu'aucun cas de force majeure ne pouvait effacer les engagements pris envers les travailleurs canadiens. Le gouvernement libéral traînera-t-il enfin Cleveland-Cliffs devant les tribunaux ou s'agit-il encore d'une menace sans conséquence?

**L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.):** Monsieur le Président, le député devait manquer à l'appel, hier. Nous venons d'annoncer, en collaboration avec le gouvernement de l'Ontario, plus de 8 milliards de dollars pour soutenir un certain nombre de secteurs dans la province, dont le secteur de l'acier, et nos braves travailleurs et travailleuses des industries de l'automobile et de l'exploitation des minéraux critiques.

Au lieu de dénigrer nos travailleurs et nos industries, pourquoi le député n'appuie-t-il pas le gouvernement et ne travaille-t-il pas avec nous pour protéger les emplois au Canada, stimuler la croissance de nos industries et bâtir ensemble un Canada fort?

**Ned Kuruc (Hamilton-Est—Stoney Creek, PCC):** Monsieur le Président, ce qui manquait à l'appel hier, ce sont des mesures pour les travailleurs canadiens.

Vendredi dernier, la ministre a dit que la résolution de la situation était une question de jours. Aujourd'hui, elle a donné deux semaines de plus à Stelco. Le troisième trimestre de cette année a été le meilleur pour Stelco depuis 2024. Pourtant, Cleveland-Cliffs a quand même rompu les engagements en matière d'emploi qu'elle a pris quand elle a acheté Stelco. Son PDG a même félicité le pré-

sident Trump pour les droits de douane injustifiés qu'il a imposés au Canada.

Nous ne pouvons pas laisser le Canada et ses travailleurs se faire intimider par le président Trump et ses amis. Le premier ministre intentera-t-il une poursuite dès aujourd'hui, oui ou non?

• (1455)

**L'hon. Patty Hajdu (ministre de l'Emploi et des Familles et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, Lib.):** Monsieur le Président, la question a déjà été posée et nous y avons répondu. Cela dit, je vais poser une question. Pourquoi ce parti de l'opposition ne se range-t-il pas du côté des Canadiens et de la province de l'Ontario et de son premier ministre, comme nous, pour protéger les travailleurs de l'acier, pour protéger l'industrie sidérurgique, pour protéger l'industrie automobile et pour investir dans le Cercle de feu, dans le Nord de l'Ontario? Je sais que le député de Kenora a écrit au sujet du Cercle de feu.

Pourquoi les conservateurs ne saluent-ils pas cet investissement? Pourquoi ne saluent-ils pas ce type d'exploration et d'exploitation de minéraux critiques dont notre pays a besoin? C'est déplorable.

**Connie Cody (Cambridge, PCC):** Monsieur le Président, les dommages causés par la crise de l'acier au Canada ne s'arrêtent pas à l'aciérie. Stelco ralentit ses activités de finition et licencie des travailleurs, et l'industrie en aval en prend un coup.

Un fabricant du secteur de l'estampillage de ma circonscription, Cambridge, achetait son acier auprès de Stelco depuis des années. Aujourd'hui, cette source d'approvisionnement a disparu. Faute d'obtenir l'acier dont elle a besoin au moment voulu, elle risque de perdre ses clients et ses contrats. Ce sont autant d'emplois qui disparaîtront pour de bon.

Que fera le premier ministre pour que ces entreprises restent ouvertes et que les Canadiens continuent de travailler?

**L'hon. Patty Hajdu (ministre de l'Emploi et des Familles et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai de bonnes nouvelles pour les travailleurs de Cambridge et de tout l'Ontario. Hier, le premier ministre de l'Ontario et le premier ministre du Canada se sont rencontrés et ont dit qu'ils allaient agir là où ils ont le pouvoir de le faire. Cela signifie investir dans les entreprises canadiennes pour garantir la production d'acier nécessaire à l'industrie automobile, aux secteurs énergétiques stratégiques et, bien entendu, au secteur des minéraux critiques dans le Nord de l'Ontario. Qu'on se le dise, nous avons choisi l'action. L'opposition continuera de se plaindre, mais nous, nous continuerons de défendre les travailleurs.

**Connie Cody (Cambridge, PCC):** Monsieur le Président, injecter plus d'argent ne permettra pas de produire l'acier dont cette entreprise a besoin en ce moment. En quoi cela rend-il l'industrie plus compétitive?

Les conservateurs ont un plan qui vise à éliminer la taxe sur le carbone pour l'industrie, à préapprouver les projets de gaz naturel liquéfié qui créent une demande pour l'acier canadien et à rétablir l'accès à notre plus grand marché d'exportation. Si ce fabricant de Cambridge ne peut pas se procurer les matériaux dont il a besoin, il sera contraint de fermer ses portes. Des familles perdront leur salaire et le Canada perdra des clients et des contrats.

### Questions orales

Nous avons une proposition sérieuse qui permettrait de préserver des emplois canadiens. Le premier ministre adoptera-t-il notre plan et donnera-t-il aux entreprises une chance de s'en sortir?

**L'hon. Patty Hajdu (ministre de l'Emploi et des Familles et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, Lib.):** Monsieur le Président, nous avons en fait une proposition sérieuse pour préserver des emplois et nous y consacrons les fonds nécessaires. Nous ne nous contentons pas de prendre la parole pour critiquer chaque idée...

**Des voix:** Oh, oh!

**Le Président:** C'est trop bruyant.

La ministre peut poursuivre son intervention.

**L'hon. Patty Hajdu:** Monsieur le Président, quand les acteurs de l'industrie disent au gouvernement du Canada et à la province de l'Ontario de quels types de soutien ils ont besoin, nous sommes à l'écoute. Nous les écoutons parce que nous savons que nous pouvons réellement redynamiser ces secteurs et appuyer les travailleurs canadiens. Quand les gens du Nord de l'Ontario affirment vouloir faire partie de la solution et souhaitent une action plus rapide concernant le Cercle de feu, nous travaillons en partenariat avec l'Ontario. Nous construisons les routes. C'est ce que nous faisons. Nous travaillons d'arrache-pied chaque jour pour les travailleurs canadiens, et c'est ainsi que nous restons unis en tant que pays.

**Scot Davidson (York—Simcoe-Sud, PCC):** Monsieur le Président, la semaine dernière, la ministre de l'Industrie a dit ce qui suit alors qu'elle était à Bay Street: « Nous avons déjà eu la capacité de transformer l'aluminium au Canada, mais ce n'est plus le cas aujourd'hui. » La ministre devrait savoir que plus de 80 000 Canadiens travaillent actuellement dans le secteur de la transformation de l'aluminium et que leurs emplois sont menacés. Ses propos, selon lesquels ce secteur n'existe pas, constituent une giflette pour chacun de ces travailleurs.

Pourquoi la ministre rédige-t-elle déjà la nécrologie de ce secteur alors que c'est l'incapacité des libéraux à conclure un accord qui est en train de détruire ces emplois?

**L'hon. Patty Hajdu (ministre de l'Emploi et des Familles et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, Lib.):** Monsieur le Président, tout ce que j'entends à la Chambre des communes aujourd'hui, c'est que les députés du Parti conservateur ont clairement abandonné. Nous n'allons pas poursuivre des rêves irréalisables. Nous allons nous concentrer sur ce qui est en notre pouvoir. Quand le premier ministre de l'Ontario, l'industrie de l'aluminium, l'industrie sidérurgique, l'industrie automobile et le secteur des minéraux critiques nous disent que c'est ce qu'il faut faire, nous investissons dans ces secteurs. Nous investissons dans la main-d'œuvre nécessaire. Nous soutenons les travailleurs dont les emplois sont menacés.

Tout ce que font ces gens, c'est voter contre les Canadiens, voter contre les travailleurs, critiquer les provinces et...

**Le Président:** Le député d'Elgin—St. Thomas—London-Sud a la parole.

• (1500)

### L'EMPLOI

**Andrew Lawton (Elgin—St. Thomas—London-Sud, PCC):** Monsieur le Président, les Canadiens n'ont pas les moyens d'être gouvernés par le gouvernement libéral. Candace, une mère de 25 ans qui habite à Aylmer, a postulé sans succès à plus de 500 emplois. Voici ce qu'elle m'a écrit: « Chaque jour, je me réveille en me demandant comment je pourrai subvenir aux besoins de ma famille. Le revenu de mon mari ne suffit plus à payer l'hypothèque, les dépenses liées à notre véhicule, l'épicerie, les services publics et les produits de première nécessité dont notre fille a besoin. Si je n'arrive pas à trouver un emploi bientôt, nous risquons de perdre notre maison et de devoir déménager. »

Elle n'est pas la seule. Les libéraux admettront-ils que c'est maintenant une nouvelle norme dans le Canada qu'ils dirigent?

**L'hon. Patty Hajdu (ministre de l'Emploi et des Familles et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, Lib.):** Monsieur le Président, je ne connais pas l'histoire de Candace, mais je peux dire aux députés que nous ne ménageons aucun effort pour que tous les Canadiens aient accès à de bons emplois. Il y a d'excellents emplois disponibles. Nous faisons en sorte ce que les gens aient les compétences qu'il leur faut pour occuper ces bons emplois. Je serais heureuse de correspondre avec Candace et de lui donner un aperçu du travail que nous faisons et de certaines des possibilités qui existent au pays. Si chacun d'entre nous ne défend pas les gens comme Candace, c'est que nous ne faisons vraiment pas notre travail. Je crois que le député pourrait aider cette résidente de sa circonscription à...

**Des voix:** Oh, oh!

**Le Président:** J'ai du mal à entendre la ministre à cause du député de Vernon.

Il reste quelques secondes à la ministre.

**L'hon. Patty Hajdu:** Monsieur le Président, quand les députés reçoivent de telles lettres de la part des gens de leur circonscription, il est important qu'ils le fassent savoir. Je suis très heureuse que ce député l'ait fait. J'espère qu'il parle à Candace des possibilités qui existent pour elle et sa famille.

\* \* \*

### L'ÉCONOMIE

**Andrew Lawton (Elgin—St. Thomas—London-Sud, PCC):** Monsieur le Président, depuis un an et demi, les libéraux arrogants du gouvernement prennent la parole à la Chambre pour nous dire à quel point tout va bien. Le premier ministre affirme que le coût de la vie n'a jamais été aussi abordable en 10 ans. Si c'était vrai, je ne recevrais pas tous les jours des courriels comme celui-là, et 2,35 millions de Canadiens n'auraient pas recours aux banques alimentaires en l'espace d'un mois. Puis, il y a Julia, de St. Thomas, dont l'enfant a 11 ans. Elle est propriétaire d'un logement et elle a fait tout ce qu'il fallait. Elle vend ses effets personnels sur Facebook Marketplace pour pouvoir acheter des chaussures à sa fille. Est-ce que les chiffres sont erronés ou est-ce que ce sont les libéraux qui se trompent?

**L'hon. Patty Hajdu (ministre de l'Emploi et des Familles et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, Lib.):** Monsieur le Président, je pense que nous serions tous d'accord pour dire que toute mère qui éprouve des difficultés et qui doit vendre des choses sur Facebook Marketplace pour nourrir son enfant est une abomination au Canada. C'est pourquoi je pense que ce député devrait aller dire à cette mère, Julia, qu'il a voté contre le programme d'alimentation scolaire, qu'il a voté contre l'Allocation canadienne pour enfants et qu'il a voté contre les investissements dans la formation professionnelle. Ajoutons l'allocation pour l'épicerie et les besoins essentiels. Les conservateurs ont voté contre toutes les solutions que nous avons proposées, en tant que gouvernement du Canada, pour aider les personnes vulnérables au pays. En fait, ils...

\* \* \*

[Français]

### LES SPORTS

**Bienvenu-Olivier Ntumba (Mont-Saint-Bruno—L'Acadie, Lib.):** Monsieur le Président, le sport aide nos communautés à être plus fortes et en meilleure santé. Il permet à nos jeunes de grandir et aux familles de se rassembler. Notre gouvernement veut donner à tous les Canadiens de bons lieux pour pratiquer le sport.

Le secrétaire d'État aux Sports peut-il expliquer comment notre gouvernement travaille avec ses partenaires pour construire et améliorer le sport partout au pays?

**L'hon. Adam van Koeverden (secrétaire d'État (Sports), Lib.):** Monsieur le Président, je remercie mon ami de Mont-Saint-Bruno—L'Acadie de sa belle question.

Grâce au Fonds pour bâtir des collectivités fortes et au Fonds pour le transport actif, nous soutenons des installations sportives, développons des parcs, ainsi que des pistes cyclables et des chemins locaux qui permettent aux gens de rester actifs tous les jours, partout au pays. Ces projets d'infrastructure sont essentiels pour les Canadiens et les Canadiennes, et notre gouvernement contribue à leur construction.

\* \* \*

[Traduction]

### LES FINANCES

**Greg McLean (Calgary-Centre, PCC):** Monsieur le Président, hier, la GRC a effectué une descente dans les bureaux de Lion Électrique. Le stratagème de gonflage et de largage dont on accuse cette entreprise s'appuyait sur plus de 500 millions de dollars en subventions gouvernementales et en financement de la Banque de l'infrastructure du Canada, plus un montant non divulgué obtenu d'Exportation et développement Canada. Les libéraux ont dit que ces subventions constituaient un risque calculé et qu'une diligence raisonnable rigoureuse avait été exercée.

De toute évidence, ce ministre, qui est maintenant ministre des Finances, ne peut pas évaluer le risque. À la lumière de telles réussites en matière d'investissement, comment les Canadiens peuvent-ils avoir confiance dans la capacité du ministre des Finances à gérer le budget?

**Des voix:** Oh, oh!

• (1505)

**Le Président:** Le député de Kamloops—Thompson—Nicola mène une conversation parallèle.

### Questions orales

Le ministre de la Sécurité publique a la parole.

**L'hon. Gary Anandasangaree (ministre de la Sécurité publique, Lib.):** Monsieur le Président, je tiens à souligner le travail du ministre des Finances et du Revenu national, qui travaille jour et nuit pour que les Canadiens aient les moyens de faire preuve de résilience, de travailler fort et de récolter le fruit de leur labeur. Voilà quel est le travail du ministre des Finances.

En ce qui concerne la question soulevée par mon collègue d'en face, elle fait l'objet d'une enquête de la GRC, et je ne suis pas en mesure d'en dire plus.

**Greg McLean (Calgary-Centre, PCC):** Monsieur le Président, c'est désormais la recette des libéraux: injecter l'argent des contribuables dans une entreprise ayant des liens avec des amis du Parti libéral, regarder des initiés soutirer des millions de dollars et espérer que la population ne fasse pas attention lorsqu'on déclarera faillite. Son incompétence a valu au ministre une promotion accordée par le premier ministre.

Les libéraux vont-ils saisir cette occasion pour dire la vérité et divulguer les autres renseignements sur les pertes financières encourues par Exportation et développement Canada, c'est-à-dire les renseignements qu'ils ont cachés au Parlement, afin que la GRC sache quelle somme de l'argent des contribuables a été perdue en raison de l'incompétence crasse du ministre?

**L'hon. Gary Anandasangaree (ministre de la Sécurité publique, Lib.):** Monsieur le Président, je fais pleinement confiance à la GRC pour mener cette enquête et faire un travail rigoureux.

Puisque l'affaire fait l'objet d'une enquête, comme les députés le savent très bien, je ne peux pas en dire plus.

[Français]

**Jacques Gourde (Lévis—Lotbinière, PCC):** Monsieur le Président, le gouvernement libéral a jeté l'argent des contribuables par les fenêtres des autobus de Lion Électrique. Alors que les libéraux parlaient de risque calculé et de vérification rigoureuse, les Canadiens ont payé la facture de ce flop. La GRC a perquisitionné dans le siège social de Lion Électrique dans le cadre d'une enquête pour fraude financière. C'est un autre signal clair que le favoritisme économique doit cesser.

Le gouvernement libéral a-t-il mis en place des balises pour protéger l'argent des Canadiens?

[Traduction]

**L'hon. Gary Anandasangaree (ministre de la Sécurité publique, Lib.):** Monsieur le Président, contrairement au parti d'en face, nous avons entièrement confiance dans la capacité de la GRC à faire son travail. L'affaire fait l'objet d'une enquête, et je ne suis pas en mesure d'en dire plus.

\* \* \*

### L'ÉCONOMIE

**Julie Dzerowicz (Davenport, Lib.):** Monsieur le Président, nous vivons à une époque où les événements mondiaux ont des répercussions locales. La montée du protectionnisme, les chocs énergétiques et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement se conjuguent pour accroître le coût de la vie. Les familles et les travailleurs de ma circonscription, Davenport, font de leur mieux pour s'adapter à un monde en pleine transformation et comptent sur le gouvernement du Canada pour leur présenter une vision économique à long terme et leur montrer la voie à suivre.

### Questions orales

Le ministre des Finances peut-il dire aux travailleurs et aux familles ce que fait notre gouvernement pour rendre leur vie plus abordable?

**L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.):** Monsieur le Président, je tiens à remercier ma collègue du travail remarquable qu'elle accomplit pour tous les habitants de Davenport. Elle est vraiment une membre exceptionnelle de notre équipe.

Elle a raison. Notre équipe, notre gouvernement et notre premier ministre ont toujours travaillé à rendre la vie plus abordable pour les Canadiens. Parmi les mesures les plus récentes que nous avons annoncées, il y a la prolongation de la suspension de la taxe d'accise fédérale sur les carburants. Cette mesure aidera les Canadiens. Les Canadiens savent, et ils nous regardent aujourd'hui, qu'ils peuvent compter sur nous. Nous serons toujours là pour eux. Chaque jour est un bon jour pour servir les Canadiens.

**Kerry Diotte (Edmonton Griesbach, PCC):** Monsieur le Président, un policier m'a dit qu'il y a un nouveau marché de la viande en plein essor à Edmonton. Ce n'est pas une boucherie à la mode. Le marché « en plein essor » est celui de la viande volée. Il y a eu une vague de vols de viande. Des voleurs de bœuf sans vergogne remplissent des paniers d'épicerie de produits coûteux. Ils s'enfuient et ils vendent la viande sur le marché noir. Après 11 ans de lois laxistes en matière de criminalité et de dépenses excessives du gouvernement libéral qui alimentent l'inflation, voilà où en est le Canada aujourd'hui.

Quand les libéraux cesseront-ils de ruiner notre économie et agiront-ils pour la remettre sur les rails?

**L'hon. Gary Anandasangaree (ministre de la Sécurité publique, Lib.):** Monsieur le Président, écoutez, je comprends...

**Des voix:** Oh, oh!

• (1510)

**Le Président:** Le ministre devra recommencer.

**L'hon. Gary Anandasangaree:** Monsieur le Président, je comprends la préoccupation exprimée par mon ami. Cette question relève de la police d'Edmonton. J'invite le député d'en face à l'aborder avec elle afin de s'assurer que les auteurs sont tenus responsables de leurs actes.

\*\*\*

### LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

**Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD):** Monsieur le Président, nous avons appris cette semaine que la société de défense israélienne Elbit Systems faisait l'acquisition d'une entreprise canadienne spécialisée dans les sous-marins. Il y a quelques semaines, une autre entreprise israélienne a acquis un projet en mer canadien appartenant à Suncor. Ces deux sociétés figurent sur une liste noire des Nations unies pour complicité de génocide et pour leur participation à l'occupation illégale en cours en Palestine. Le gouvernement a promis d'interdire les échanges commerciaux avec les colonies illégales, et il a demandé aux entreprises canadiennes de ne pas faire affaire avec ce genre de sociétés, mais voilà où nous en sommes.

Le gouvernement fédéral interviendra-t-il pour empêcher cette acquisition?

**L'hon. Robert Oliphant (secrétaire parlementaire de la ministre des Affaires étrangères, Lib.):** Monsieur le Président, il va

sans dire qu'au gouvernement du Canada, la paix et la fragilité de la situation au Moyen-Orient occupent constamment nos pensées. Nous continuerons de tout mettre en œuvre pour instaurer la paix, protéger les droits des Palestiniens et des Israéliens et veiller à ce que les colonies illégales ne se développent pas davantage. Nous poursuivrons ces efforts au quotidien, tout en continuant nos enquêtes.

\*\*\*

### LES PRIORITÉS DU GOUVERNEMENT

**Don Davies (Vancouver Kingsway, NPD):** Monsieur le Président, le projet de loi C-39 apporterait des changements radicaux à notre pays. Il fait passer les profits des investisseurs étrangers avant les droits des travailleurs, les protections environnementales et les peuples autochtones du Canada. Malgré cela, les libéraux, avec l'aide des conservateurs, ferment la porte à des voix essentielles qui souhaitent être entendues. Je pense notamment aux éminents scientifiques de la Société royale du Canada qui nous ont prévenus aujourd'hui que, si on n'apporte pas à ce projet de loi des amendements considérables, il causera des dommages irréversibles.

Le ministre prolongera-t-il les audiences du comité spécial afin que des experts, des intervenants et des Canadiens ordinaires puissent examiner en profondeur ce projet de loi radical?

**Mike Kelloway (secrétaire parlementaire du ministre des Transports, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai beaucoup de respect pour le député, mais nous ne sommes pas d'accord dans ce cas-ci. C'est le moment de bâtir et de le faire dès maintenant. Partout au pays, des projets de grande envergure vont employer des Canadiens, faire appel à des entreprises canadiennes et utiliser des matériaux canadiens. Le projet de loi catalyse tout cela. Il est crucial que nous l'adoptions, particulièrement parce que ce travail pour bâtir le Canada, nous le faisons avec des travailleurs syndiqués.

\*\*\*

### IRENE MATHYSSEN

**Le Président:** À la suite de discussions entre les représentants de tous les partis à la Chambre, je crois comprendre qu'il y a consentement pour observer un moment de silence en l'honneur de notre ancienne collègue Irene Mathysen.

J'invite maintenant les députés à se lever.

[La Chambre observe un moment de silence.]

**Le Président:** Le député d'Elgin—St. Thomas—London-Sud invoque le Règlement.

**Andrew Lawton:** Monsieur le Président, pendant la période des questions orales, la ministre de l'Emploi et des Familles a exprimé le souhait de consulter la correspondance dont je parlais au sujet de l'abordabilité des aliments.

Je demande le consentement unanime pour déposer cette lettre...

**Des voix:** Oh, oh!

• (1515)

**Le Président:** De toute évidence, nous n'avons pas le consentement unanime.

## LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

**Kelly DeRidder (Kitchener-Centre, PCC):** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Des discussions ont eu lieu entre tous les partis et, si vous le demandez, je crois que vous constaterez qu'il y a un consentement unanime à l'égard de la motion suivante.

Je propose:

Que le projet de loi C-240 soit retiré du Comité permanent de la justice et des droits de la personne et renvoyé au Comité permanent de la sécurité publique et nationale conformément à l'article 73(3).

[Français]

**Le Président:** Que tous ceux qui s'opposent à ce que l'honorable députée propose la motion veuillent bien dire non.

Puisque je n'entends pas d'opposition, c'est d'accord.

La Chambre a entendu l'énoncé de la motion. Que tous ceux qui s'opposent à la motion veuillent bien dire non.

(La motion est adoptée.)

\*\*\*

[Traduction]

## RECOURS AU RÈGLEMENT

## QUESTIONS ORALES

**L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Comme vous le savez, il en faut beaucoup pour que je m'offusque du chahut à la Chambre.

Pendant la période des questions, alors que la ministre de l'Emploi et des Familles répondait à une question de l'opposition, j'ai été troublé d'entendre le député d'Hamilton-Est—Stoney Creek l'interrompre en criant à maintes reprises: « Asseyez-vous ».

Nous avons tous la responsabilité de représenter et de défendre les intérêts de nos concitoyens, que nous siégeons au gouvernement ou dans l'opposition. La seule personne habilitée à nous demander de nous asseoir est celle qui occupe le fauteuil de la présidence. Nous demandons au député d'Hamilton-Est—Stoney Creek de s'excuser d'avoir crié à la Chambre et d'avoir cherché à faire taire une collègue en lui ordonnant de se rasseoir.

**Le Président:** Oui, il y avait beaucoup de bruit, et oui, les débats peuvent parfois devenir houleux. Il faut s'y attendre, mais cela ne justifie pas l'emploi d'un langage inapproprié. Il est inacceptable de dire à un député de s'asseoir pendant qu'il a la parole.

**L'hon. Andrew Scheer (Regina—Qu'Appelle, PCC):** Monsieur le Président, il suffit d'écouter les enregistrements de la plupart des périodes des questions pour entendre des députés du gouvernement dire « Asseyez-vous » presque chaque fois qu'un député de l'opposition prend la parole.

Si le secrétaire parlementaire tient à donner des leçons, il devrait peut-être commencer par prendre lui-même une leçon de décorum.

**Le Président:** Ce genre de comportement n'a pas sa place, peu importe de quel côté il provient. J'espère que les députés sauront mieux se comporter à l'avenir.

Il est maintenant temps de céder la parole au leader parlementaire de l'opposition, qui souhaite poser une question.

## Travaux de la Chambre

## LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

**L'hon. Andrew Scheer (Regina—Qu'Appelle, PCC):** Monsieur le Président, le moment est venu de passer au moment préféré de tout le monde à la Chambre des communes, à savoir la question du jeudi.

J'aimerais demander au gouvernement de bien vouloir informer la Chambre des travaux prévus pour le reste de la semaine et pour la semaine suivante. Le gouvernement pourrait peut-être nous dire pourquoi il a choisi de présenter le budget un jeudi après-midi, juste avant une semaine de relâche. Est-ce parce que les libéraux craignent de devoir répondre à des questions sur le budget, surtout après la mise à jour de la directrice parlementaire du budget, qui dresse un portrait si sombre de la gestion financière et économique du gouvernement libéral?

Le gouvernement présentera-t-il un projet de loi visant à alléger la facture d'épicerie? Il a essayé exactement la même tactique que le gouvernement Trudeau, celle qui consiste à accorder des remboursements, mais l'inflation alimentaire continue de grimper, ce qui a fait disparaître tout avantage que les Canadiens auraient pu en tirer. Présentera-t-il un projet de loi qui s'attaquera réellement à la cause profonde de l'inflation, qui, comme nous le savons, réside évidemment dans les emprunts massifs, ce qui fait également grimper le coût de la dette?

Présentera-t-il un projet de loi pour débloquer nos ressources, par exemple, en abrogeant éventuellement le moratoire sur les pétroliers au large de la côte Ouest du Canada qui touche le secteur canadien de l'énergie? Cela permettrait d'ouvrir les marchés asiatiques et d'améliorer la performance économique du Canada.

Le gouvernement prendra-t-il l'une de ces mesures pour remédier aux terribles politiques qu'il a infligées au pays au cours des 11 dernières années?

**L'hon. Arielle Kayabaga (London-Ouest, Lib.):** Monsieur le Président, je profite de cette occasion pour offrir mes condoléances aux membres des Forces armées canadiennes à Wainwright qui sont dans le deuil, aux familles des militaires canadiens et aux familles des blessés qui se remettent encore des conséquences de l'incendie. Mes prières et mes pensées les accompagnent, et je sais que les habitants de London-Ouest pensent eux aussi aux Albertains.

Je veux également souligner que, lundi, les Albertains ont voté pour demeurer au sein du Canada. Ils ont choisi de croire en l'édification d'un pays fort. Ils ont voté pour que nous bâtissions notre pays ensemble, aux côtés des travailleurs canadiens et avec des matériaux canadiens. Ensemble, nous continuerons de bâtir un pays fort. Je tenais à le souligner.

Le député d'en face a évoqué le budget, que nous déposerons le 5 novembre, soit un jeudi. Il sait, après toutes les années qu'il a passées à la Chambre, que nous siégeons aussi le vendredi. Je l'invite à se présenter le vendredi 6 novembre pour poser toutes ses questions. De nombreux députés seront là pour y répondre.

● (1520)

[Français]

Demain, nous passerons à l'étude de deux projets de loi. En matinée, nous étudierons le projet de loi C-28, Loi sur les lancements spatiaux canadiens. En après-midi, nous étudierons le projet de loi S-3, qui porte sur les poids et mesures.

### Travaux des subsides

Lundi, nous reprendrons l'étude à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi C-40, Loi visant à renforcer le secteur de la défense du Canada.

Le mardi 27 octobre sera un jour désigné.

[Traduction]

Mercredi et jeudi prochains, nous mettrons à l'étude le projet de loi C-34, loi sur la sécurité numérique, à l'étape de la deuxième lecture.

Enfin, j'aimerais informer la Chambre que, conformément à l'article 66(2) du Règlement, nous reprendrons le débat sur la motion n° 10 portant adoption du 10<sup>e</sup> rapport du Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées le mardi 27 octobre.

\* \* \*

### PRIVILÈGE

LA DÉFORMATION PRÉSUMÉE DES PROPOS TENUS PAR LES DÉPUTÉS

**L'hon. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.):** Monsieur le Président, je voudrais répondre très brièvement à la question de privilège soulevée par la députée d'Edmonton Strathcona avant la période des questions, dans laquelle elle a déclaré: « La députée d'Halifax a remis en cause mon intégrité en qualifiant mon opposition au projet de loi C-39 de "campagne de désinformation acharnée" [...] »

Je tiens à faire remarquer que le terme « désinformation » a été utilisé très librement à la Chambre. De nombreux députés l'emploient, et ce n'est certainement pas quelque chose de nouveau. D'ailleurs, le 14 juin 2021, peut-être par ironie ou par coïncidence, en réponse à une question que j'avais posée, la députée d'Edmonton-Strathcona a déclaré ceci: « [...] un projet de loi aussi boiteux, qui nécessitait tellement de travail que cela a permis au Parti conservateur de pratiquer la désinformation [...] ». J'attirerais aussi l'attention du Président sur le fait que la députée a employé ce terme à plusieurs reprises ce jour-là pour présenter son point de vue.

Ce que je veux simplement démontrer, c'est que le terme « désinformation » est largement utilisé à la Chambre, et à moins que le comité de la procédure, un autre organe ou la Chambre elle-même ne décide que ce terme ne peut plus être employé, c'est un terme que nous continuerons à utiliser. La députée l'a utilisé dans l'exemple que je viens de citer.

## ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Français]

### TRAVAUX DES SUBSIDES

MOTION DE L'OPPOSITION — LE FINANCEMENT DU MILIEU CULTUREL

La Chambre reprend l'étude de la motion.

**Alexis Deschênes (Gaspésie—Les Îles-de-la-Madeleine—Lis-tuguj, BQ):** Monsieur le Président, parlons un peu de l'importance de ce que nous proposons aujourd'hui, de la finalité de notre motion.

En Gaspésie, j'ai la chance d'avoir de nombreux médias régionaux. Qu'est-ce qu'ils font, ces gens? En fait, ils font société. Ce

que je veux dire par là, c'est qu'ils créent un espace de discussion où on dialogue de façon démocratique. Ils vont donner la parole à ceux qui ne l'ont jamais. Ils donnent la parole aux oubliés, aux membres de la société civile et aux élus aussi. Ils vont contribuer à ce qu'on ait un dialogue collectif. Moi, je crois à ça. La liberté d'expression et le dialogue font que, en société, la discussion amène à l'identification de solutions porteuses.

C'est un modèle traditionnel de médias qu'il faut soutenir dans cette crise des revenus où les réseaux sociaux et les grandes plateformes viennent gruger leurs revenus parce qu'il y a trop d'afficheurs, de gens qui paient de la publicité sur les médias sociaux.

Les réseaux sociaux, nous les utilisons tous, mais pensons à la façon dont ça fonctionne. L'idée des médias sociaux, c'est de créer des chambres d'écho. C'est d'individualiser le plus possible la société pour que les gens qui pensent pareil puissent se retrouver ensemble dans un petit coin. Alors, il faut soutenir nos médias pour contrebalancer le travail des médias sociaux, qui individualisent la société, et c'est pourquoi il faut appuyer notre motion.

[Traduction]

**L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, je pense qu'il est très important de reconnaître que la mesure de 600 millions de dollars qui est mise en place est temporaire. Il ne fait aucun doute que — quand on pense à la diffusion continue en ligne et aux retombées — que le secteur doit pouvoir faire sa part d'une manière ou d'une autre.

Le premier ministre et le gouvernement sont déterminés à mettre au point un système qui fonctionnera à long terme en collaborant avec des partenaires internationaux. En attendant, nous fournissons du financement pour que nous puissions offrir le soutien nécessaire à nos communautés culturelles.

Le député ne pense-t-il pas que c'est la chose responsable à faire?

• (1525)

[Français]

**Alexis Deschênes:** Monsieur le Président, nous voulons que les 600 millions de dollars soient distribués le plus vite possible, mais nous trouvons sidérant le fait que tous les contribuables du Canada et du Québec, qui, eux, paient leurs impôts, vont subventionner notre industrie, qu'il faut soutenir, à la place des géants du Web, qui engrangent des milliards de dollars et qui ne paient rien. Ça, c'est sidérant et, non, ça n'a aucun sens.

[Traduction]

**Burton Bailey (Red Deer, PCC):** Monsieur le Président, c'est le gouvernement conservateur, sous la direction du premier ministre Harper, qui a reconnu le Québec comme une nation. La culture, la langue et l'histoire communes ont toutes contribué à définir ce qu'est une nation. Dans cette optique, la province de Québec exige un niveau d'autonomie dont les autres provinces ne bénéficient pas au Canada.

Mon collègue serait-il d'accord pour dire que les autres provinces du Canada, par exemple l'Alberta, méritent plus d'autonomie, loin de la main de fer du gouvernement fédéral, afin de décider elles-mêmes ce qui est le mieux pour leur avenir, notamment en ce qui concerne l'immigration?

[Français]

**Alexis Deschênes:** Monsieur le Président, le Québec a eu, par le truchement de l'Accord du lac Meech, certaines propositions qui lui étaient faites, et ce que nous vu là-dedans, c'est que le soutien des autres provinces n'a pas été possible.

Je souhaite la meilleure des choses aux gens des autres provinces, mais pour nous, au Québec, nous avons tiré nos conclusions. Nous nous battons pour agrandir notre espace de liberté. Ce que nous voulons, c'est un pays, et je souhaite la même chose pour mon collègue d'une autre province.

**Christine Normandin (Saint-Jean, BQ):** Monsieur le Président, je profite de la très juste intervention de mon collègue pour saluer la nomination de mon prédécesseur et à bien des égards mon mentor, Alain Therrien, le *king* en personne. M. Therrien, qui a laissé une marque indélébile au Bloc québécois, fera, nous en sommes convaincus, un travail extraordinaire à Québec comme président du Conseil du Trésor.

Je félicite aussi mon ami Simon-Pierre Savard-Tremblay, qui a été parmi nous jusqu'au printemps et qui agira désormais comme ministre des Relations avec les Premières Nations et les Inuits.

Enfin, je félicite l'ensemble du caucus du Parti québécois et tous les nouveaux membres du Conseil des ministres, avec lesquels nous avons vraiment hâte de travailler.

**Alexis Deschênes:** Monsieur le Président, il y a un lien parce que, dans ma grande circonscription, Gaspésie—Les Îles-de-la-Madeleine—Listuguj, il y a quatre députés à l'Assemblée nationale. Trois de ces quatre députés ont été nommés hier au Conseil des ministres. Je pense que, historiquement, c'est le moment où la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine ont eu le plus de poids autour de la table. Ma consœur salue, à juste propos, nos anciens collègues du Bloc québécois.

Moi, je veux saluer Pascal Bérubé, qui va pouvoir porter avec nous le combat que nous menons ici pour nous assurer que les géants américains du Web paient leur juste part. Je suis convaincu que nous allons pouvoir compter sur M. Bérubé comme ministre de la Culture pour faire front commun avec nous pour que, finalement, il y ait une sorte de justice fiscale qui soit instaurée et que les géants américains du Web contribuent à notre si précieuse culture québécoise.

[Traduction]

**L'hon. Kevin Lamoureux:** Monsieur le Président, je suis déçu de la façon dont les conservateurs ont tenté de présenter la situation, comme s'ils se souciaient vraiment de la culture et du patrimoine, alors qu'ils veulent supprimer le financement de CBC/Radio-Canada et...

**Une voix:** Oh, oh!

**L'hon. Kevin Lamoureux:** C'est vrai.

Monsieur le Président, le comportement des conservateurs est discutable en ce qui concerne la radio de CBC.

Je me demande si le député pourrait nous dire ce qu'il pense de l'importance de financer ces deux institutions.

[Français]

**Alexis Deschênes:** Monsieur le Président, je n'ai pas compris la question qui m'était adressée, mais si la question visait à savoir si le gouvernement devrait débloquer rapidement les 600 millions de

### *Travaux des subsides*

dollars que les libéraux avaient promis, la réponse est oui, ils devraient le faire rapidement.

**Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ):** Monsieur le Président, je vais commencer mon allocution de bonne humeur, grâce à mon prédécesseur et à son sens de la répartie exemplaire.

Je vais aussi marcher dans les pas de mes collègues, parce que j'avais, moi aussi, préparé une petite parenthèse avant de faire mon discours pour les élus locaux. On a su quelle était la composition du conseil des ministres, hier. Le territoire de Berthier—Maskinongé est un peu moins grand que celui de la Gaspésie; il n'y a pas quatre ministres, mais trois, ce qui n'est quand même pas mal. Je suis très fier d'avoir Elsie Lefebvre comme élue dans Berthier. C'est ma députée personnelle, parce que c'est là où j'habite. Maxime Laporte est le député de l'Assomption, et Isabelle Blais est la députée de Maskinongé. Je leur souhaite la bienvenue. On va avoir une belle collaboration au cours des prochaines années. Je salue également au passage Élodie Murphy-Gauthier et Jean Pellerin, qui ont été élus en Mauricie. J'ai appuyé plusieurs candidats en Mauricie. Je salue chaleureusement René Branchaud. On a l'échappé de peu. Je dis à mon ami qu'on se retrouvera la prochaine fois. Je suis certain qu'il sera là et que ça va fonctionner. Je m'en voudrais de terminer cette parenthèse sans mentionner mes anciens collègues, moi aussi. Simon-Pierre Savard-Tremblay a été mon compagnon d'armes pendant plusieurs années au sujet de notre loi sur la gestion de l'offre. J'ai beaucoup aimé travailler avec lui. Je ne doute pas qu'il va faire un excellent travail comme ministre à Québec. Bien sûr, je mentionne notre ancien leader à la Chambre, Alain Therrien, qui est une inspiration pour nous tous. Si quelqu'un m'a beaucoup aidé à gérer l'ingérable, les frustrations et le manque de contrôle qu'on peut parfois avoir sur notre environnement en tant que nouveau député, c'est bien lui. Je le salue donc bien bas. On est bien fier de lui, et on est sûr qu'il va faire un travail extraordinaire.

J'aborderai maintenant le cœur de la question d'aujourd'hui. Ça n'a simplement aucun sens. Il faudrait arrêter de faire semblant, à un moment donné.

Récemment, j'ai été de moins bonne humeur. Je vais dire à la Chambre ce qui m'arrive quand je suis de moins bonne humeur. C'est une tranche de vie bien personnelle dont je ne m'attendais pas à parler à la Chambre, mais je ne suis pas capable de faire semblant. Ça ne fait pas partie de ma nature. Quand quelque chose me dérange, immédiatement, mon entourage me demande ce que j'ai. On me demande ce qui se passe. Je ne fais pas semblant, dans la vie. Je n'en suis pas capable. Ça me pue au nez quand on fait semblant. C'est une formulation assez polie pour que je puisse la dire à la Chambre. Ça me déplaît beaucoup. Je suis fatigué de regarder le gouvernement libéral faire semblant qu'il trouve la culture importante.

Dans de belles envolées et dans des beaux discours, on va installer un beau petit décor sexy, dehors, avec un peu de vent pour que le toupet bouge, et on va annoncer qu'on est généreux et qu'on va donner 600 millions de dollars aux gens de la culture, qui en ont tant besoin. Or, la veille, on leur a coupé plus que 2 milliards de dollars parce qu'on a manqué de courage, parce qu'on a plié l'échine et parce qu'on rampe. L'expression qui a été utilisée par le premier ministre — les coudes dans les airs — peut être utilisée aussi une fois qu'on est couché par terre et qu'il n'y a plus que ça qui dépasse du reste. Ça n'empêche pas les États-Unis de s'essuyer les pieds sur nous.

*Travaux des subsides*

J'ai cité Pierre Falardeau plusieurs fois à la Chambre, mais j'aime vraiment cette citation. Falardeau disait que, si quelqu'un se tient debout, ils vont le haïr, mais ils vont le respecter; mais si quelqu'un se couche sur le sol, ils vont s'essuyer les pieds sur son dos. Ce n'est pas la formulation exacte, mais on comprend l'idée.

J'aime mieux me faire haïr debout et me faire appeler « monsieur ». Je pense que les Québécois aiment mieux ça, les Québécoises aussi, et les Canadiennes et les Canadiens aussi. Il faudrait peut-être arrêter de se coucher. C'est ce qu'on voit depuis le début. De plus, les libéraux ont le culot, comme tout à l'heure pendant la période de questions orales, de se lever et de demander pourquoi le Bloc québécois n'était pas content. Ils disent qu'ils ont fait une grande annonce de 600 millions de dollars; ils s'applaudissent, toute la gang, et ils ont tous l'air fiers.

Ça va faire un beau petit clip, mais il faut connaître l'histoire derrière ça. D'où vont venir ces 600 millions? Ils vont venir de nos poches.

Les redevances avaient été décidées par le CRTC. En passant, les gens ne le savent peut-être pas, mais cet organisme est censé être indépendant. On lui donne des directives générales sur le plan politique, mais, après, ceux qui en font partie s'assoient — ces gens sont des penseurs —, et ils analysent la situation.

• (1530)

Le CRTC a fait un constat. Il s'est dit que le monde des médias changeait. Beaucoup de choses ont changé au cours des 10 ou 15 dernières années. On le sait. Très peu de gens sont maintenant abonnés à la télévision traditionnelle. Les médias traditionnels sont obligés de cotiser. Les médias en ligne ne cotisent rien et tirent la majorité des revenus publicitaires. Voilà la situation.

Je n'ai pas toujours applaudi aux décisions du CRTC, mais celle-là était pleine de bon sens. On disait qu'ils devaient payer un minimum. On avait augmenté ça de 5 à 15 %, ce qui n'était pas assez. Ils doivent investir de l'argent dans la création de contenu francophone, à hauteur de 30 %. Nous, nous applaudissons à ça.

Comment le premier ministre a-t-il réagi à ça? Il a dit qu'il fallait enlever ça, sinon Donald Trump serait fâché et qu'il ne nous donnerait rien.

Je lance le défi au secrétaire parlementaire, qui m'écoute, de se lever tantôt et de me dire ce qu'ils ont obtenu des États-Unis.

Depuis l'élection de 2025 où on a élu le sauveur, M. Canada, l'homme qui allait nous tirer de cette mauvaise situation, on n'a rien de tout.

On peut faire de beaux discours sur la scène internationale. Je n'ai rien contre ça, c'est correct. Quand on parle de puissances moyennes, le fond de ce discours peut être intéressant en matière des relations bilatérales, surtout multilatérales à l'international. C'est pour cette raison que nous, nous avons bien hâte que le Québec en fasse partie et puisse apporter à l'international sa voix, son poids politique et sa vision.

Il y a des choses qui ont du sens, comme développer plus de liens avec l'Europe, bien sûr. Nous, nous le disons depuis longtemps. D'ailleurs, ce serait bien intéressant pour ce qui est des normes environnementales et des normes en matière de commerce, parce que nos propositions dans des comités sont souvent bloquées par les gens des autres provinces canadiennes.

J'ai longtemps siégé au Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Je pense qu'on pourrait beaucoup s'inspirer des politiques de l'Europe. C'est très intéressant. Au bout du compte, il faut des gestes. On ne jugera pas un gouvernement sur ce qu'il a dit. On le jugera sur ce qu'il fait ou ce qu'il a fait.

Le gouvernement a annoncé un montant de 600 millions de dollars qui viennent de nos poches, je dis qu'il faut regarder ce qui s'est passé la veille. Il a coupé plus de 2 milliards de dollars à nos médias en annulant la politique du CRTC.

Faisons un petit effort supplémentaire. Je sais que ça peut être difficile pour certains élus ici, mais essayons. Revenons à avant-hier. Les libéraux ont annulé la taxe sur le numérique pour faire plaisir au même M. Orange. Nous n'avons eu aucun résultat. Cette fois-ci, c'était plus de 7 milliards sur 5 ans.

Maintenant, ils ont le culot de se lever, de nous regarder et de nous dire, avec un petit sourire au coin, qu'ils sont généreux pour le monde de la culture. Ça, c'est de la boulette.

Cette semaine, j'ai participé à un point de presse avec les interprètes à la Chambre des communes; ce sont des traducteurs, des terminologues, parce qu'ils sont en négociation. Le même gouvernement qui dit que la culture est importante et que la langue française et le bilinguisme officiel sont importants veut couper 25 % des ressources du Bureau de la traduction au cours des cinq prochaines années. De plus, le budget de ce bureau représente un montant ridicule sur le budget total fédéral. C'est 160 millions de dollars. C'est une blague.

Au quotidien, nous, les élus francophones, nous savons que c'est un défi énorme de travailler au Parlement canadien parce qu'ici, 90 % de tout ce qui se passe se fait en anglais. C'est correct, c'est leur langue, ils en ont le droit. Nous avons aussi le droit de travailler dans la nôtre. Nous avons le droit d'avoir une interprétation qualité. Ce sont des gens qualifiés qui sont actuellement méprisés. On leur dit qu'une intelligence artificielle va venir remplacer ça.

J'espère que tout le monde a vu l'article de ce matin disant que « *TB (Translation bureau)* » avait été traduit par « *Tuberculose* ». Ça, c'est la grande blague du jour. Le pire, c'est que les termes anglais « *should* » et « *must* » sont tous les deux traduits en français par le même mot: « *doit* ». On imagine ce que donneraient ces deux mots dans un texte de loi devant un tribunal.

J'espère que le juge ne dirait pas ce que j'ai déjà entendu au Comité permanent de la justice et des droits de la personne de la part d'un greffier ou d'une greffière, à savoir que l'anglais prédomine. Je l'espère parce que ce n'est pas censé être vrai. Les langues officielles sont censées être à égalité, la véritable égalité. Qu'on arrête donc de niaiser pour ce qui est de la culture. Il faut arrêter de niaiser collectivement. Donnons-nous les moyens, tenons-nous debout devant les États-Unis, assumons le fait qu'on a besoin que ces géants qui viennent tirer ici des profits paient leur juste part.

• (1535)

[Traduction]

**L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, les 600 millions de dollars dont parle le député constituent un nouvel engagement qui s'ajoute à un autre demi-milliard de dollars prévu pour soutenir notre culture. De ces montants, bien plus de 100 millions de dollars sont destinés à Radio-Canada, par exemple. Je donnerai plus de détails à ce sujet lorsque j'aurai l'occasion de m'adresser à la Chambre. Je pense qu'il est important que nous reconnaissons que ces 600 millions de dollars se veulent une solution provisoire dans l'attente d'une solution plus permanente. J'ai l'intention d'en dire plus à ce sujet lorsque j'aurai l'occasion de prendre la parole.

• (1540)

[Français]

**Yves Perron:** Monsieur le Président, nous avons bien hâte de l'entendre, ce discours. Ce que le secrétaire parlementaire vient de répéter à la Chambre et le message qu'il lance au monde des médias et de la culture, c'est qu'on leur a enlevé 7 milliards de dollars sur 5 ans avec l'annulation de la taxe sur les services numériques, qu'on enlève les redevances du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, c'est-à-dire plus de 2 milliards de dollars, et qu'on remplace ça par un beau montant de 600 millions de dollars, qu'ils vont devoir payer eux-mêmes.

[Traduction]

**Dalwinder Gill (Calgary McKnight, PCC):** Monsieur le Président, le ministre a promis une aide immédiate de 600 millions de dollars, mais plus de quatre mois après, le secteur attend toujours. Le député convient-il qu'un gouvernement qui enregistre un déficit aussi énorme devrait au moins être en mesure de fournir le financement qu'il a promis?

[Français]

**Yves Perron:** Monsieur le Président, ça fait effectivement partie de nos demandes. Peuvent-ils au moins verser l'argent qu'ils ont promis? Bref, nous sommes d'accord.

**Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ):** Monsieur le Président, tout peut être débattu à la Chambre. Aujourd'hui, nous débattons de la question de la redevance sur les services numériques. Nous avons posé des questions là-dessus lors de la période des questions orales. Cette semaine, quand mon collègue le député de Drummond a posé la question au ministre de l'Identité et de la Culture canadienne, ce dernier s'est levé et a littéralement demandé pourquoi mon collègue chialait alors qu'on avait financé le Festival de la poutine dans sa circonscription. Quand on a parlé de notre industrie culturelle, sa réponse était qu'il a financé le Festival de la poutine et que nous devions arrêter de chialer. Je n'ai rien contre la poutine, mais, quand un ministre nous parle sur ce ton et nous répond des choses comme ça, qu'est-ce que ça nous dit sur l'attachement du gouvernement à la culture francophone et à la culture québécoise?

**Yves Perron:** Monsieur le Président, la réponse est bien simple et bien brève: le mot qu'il faut utiliser, c'est « mépris ».

[Traduction]

**L'hon. Kevin Lamoureux:** Monsieur le Président, je pense qu'il est également important de reconnaître que les services mondiaux de diffusion en continu ont des répercussions à l'échelle internationale. Le Canada n'est pas seul. En fait, il est important de bien faire les choses à mesure que nous progressons. Entretemps, pendant que

### Travaux des subsides

nous travaillons sur ce plan, nous fournirons ce soutien provisoire en plus des 500 millions de dollars, ce qui équivaut à bien plus de 1 milliard de dollars au cours des prochaines années. Le député convient-il que c'est une bonne chose?

[Français]

**Yves Perron:** Monsieur le Président, si le secrétaire parlementaire pensait vraiment ce qu'il vient de dire, c'est-à-dire qu'il faut avancer et non reculer, il n'aurait pas reculé sur la taxe sur les services numériques. Le montant de 600 millions de dollars, c'est une bien petite compensation. J'aimerais que mon collègue regarde ce qui se passe à l'international, ailleurs dans le monde. Comment se fait-il que les Européens aient réussi à mettre une taxe sur les produits numériques sans que ça augmente le coût des abonnements? Ce que ça a fait, c'est que ces multimilliardaires paient leur juste part pour financer la culture et les médias dans ces régions. Comment se fait-il que le Canada ne soit pas capable de faire ça?

**Andréanne Larouche (Shefford, BQ):** Monsieur le Président, je vais être brève.

Il y a de grands événements et de grands festivals. En fin de semaine, nous nous sommes fait dire qu'il fallait que nous arrêtions de nous plaindre et qu'on finançait des festivals. Pourtant, nous recevons des messages de la part de grands événements et de différents organismes culturels. Ce n'est pas seulement nous, au Bloc québécois, qui nous plaignons. Ce sont aussi les organismes sur le terrain, qui ont besoin de plus d'argent. Qu'est-ce que mon collègue a à leur répondre?

**Yves Perron:** Monsieur le Président, je remercie beaucoup mon estimée collègue.

C'est la réalité du terrain. Il y a des ministres qui nous répondent sur un ton méprisant comme celui-là. Nous avons parlé de la poutine, mais nous aurions pu parler du steak sur lequel, paraît-il, nous sommes assis la plupart du temps et du fait que nous venons ici pour avoir nos pensions, par exemple. Je pense que nous pourrions laisser le mépris de côté et travailler de façon constructive. L'argent pour nos organisations locales, nous en avons besoin. Parlons-nous et travaillons ensemble.

• (1545)

[Traduction]

**L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai plusieurs observations à formuler au sujet de la motion de l'opposition. Avant toute chose, je veux dire que je ne voterai pas en faveur de cette motion, car j'estime qu'elle va à l'encontre des efforts déployés par le gouvernement. Il est important de le préciser d'emblée.

Je tiens également à souligner d'abord que, en ce qui concerne le versement de contributions par les services mondiaux de diffusion en continu au secteur culturel canadien, la question n'est pas de savoir s'il y en aura, mais comment cela se fera. Il n'y a aucun doute là-dessus. La question est de savoir comment cela va se faire. Je reviens sur les dernières élections fédérales. Je peux assurer au député d'en face que nous avons des candidats partout au pays, notamment au Québec, qui parlaient de culture, d'abordabilité et de nombreuses autres questions, la principale étant la souveraineté du Canada.

*Travaux des subsides*

Lorsque nous pensons à la souveraineté du Canada, nous devons penser à notre culture, car elle fait partie de notre identité. Lorsque nous parlons de négociations, il faut prendre en compte la présence du facteur français, si je peux m'exprimer ainsi, dans notre culture et notre patrimoine actuels, car elle joue un rôle majeur dans tout ce que nous faisons. En tant que gouvernement pratiquant le fédéralisme coopératif, nous continuons de chercher des moyens de bâtir une économie et une société plus fortes. C'est l'une des plus grandes forces du Canada, dont je parle beaucoup, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Chambre. C'est une réalité dont nous devrions tous être très fiers. J'aime le fait que de nombreuses personnes que je représente, y compris des jeunes et des enfants, peuvent parler non pas une, ni deux, mais trois langues. Je pense notamment à un élève qui obtient son diplôme à l'école Stanley Knowles et qui est capable de parler le tagalog, l'anglais et le français. De nombreux membres de notre communauté pendjabie parlent ces trois langues. Il n'y a jamais eu autant de français parlé au Manitoba qu'aujourd'hui.

Je suis très fier du patrimoine culturel du Manitoba et de ce que la province a à offrir, particulièrement en ce qui concerne la langue française. Dans le quartier de Saint-Boniface, à Winnipeg, on trouve une communauté francophone qui se porte très bien. C'est aussi le cas dans des régions rurales du Manitoba, comme à Saint-Pierre-Jolys. Le Manitoba n'est pas le seul. J'ai une nièce en Alberta qui parle couramment le français et l'anglais. Elle est l'une des plus ardentes défenseuses de la langue française dans la province. Le français est une chose dont nous sommes tous fiers.

Le Québec donne l'exemple pour ce qui est de protéger la diversité au Canada et de veiller à ce que le pays poursuive sur cette voie en intégrant la langue française et en reconnaissant l'importance des arts et de la culture. Les services mondiaux de diffusion en continu n'ont pas seulement une incidence sur le Canada, mais sur des pays du monde entier.

● (1550)

Nous avons tenté de trouver des solutions, mais comme nous l'avons vu, cela n'a pas donné les résultats escomptés par le gouvernement. Le premier ministre est déterminé à veiller à ce que nos communautés culturelles reçoivent les fonds nécessaires pour protéger ce secteur.

Ce secteur est présent à l'échelle du pays. À bien des égards, la province de Québec en est le chef de file, mais il est présent partout au pays. Par exemple, j'ai souvent eu l'occasion de parler du festival Folklorama, qui se déroule au Manitoba. Que ce soit par l'entremise des pavillons métis, européens, asiatiques ou encore des pavillons qui représentent d'autres endroits dans le monde, Winnipeg et le Manitoba ont l'occasion de mettre en valeur leur diversité. Cette diversité est importante pour la grande majorité des Canadiens, et nous voulons qu'elle s'épanouisse.

Nous voulons voir des visages canadiens à la télévision, sur YouTube et sur Facebook. Nous avons des artistes, des acteurs, des techniciens et tous les intervenants nécessaires pour rendre cela possible. Je crois que nous sous-estimons non seulement la façon dont cela définit notre identité en tant que nation, mais aussi le nombre d'emplois créés au sein de ce secteur. Je peux garantir aux députés qui suivent ce débat que le premier ministre et le gouvernement en sont pleinement conscients.

À la suite des élections, plusieurs changements politiques ont eu lieu, et je pense que nous sommes sur la bonne voie. Si je devais citer un très bon exemple, je parlerais du moment où le premier mi-

nistre et le gouvernement ont pris la décision de supprimer la taxe sur le carbone. C'était un enjeu très important. Personne dans ma circonscription ne m'a dit que le premier ministre avait eu tort de modifier cette politique, absolument personne.

**Une voix:** C'était juste un peu tard, un délai de 11 ans.

**L'hon. Kevin Lamoureux:** Le premier ministre a été élu il y a moins de 18 mois.

Monsieur le Président, si nous examinons la question dont nous sommes saisis aujourd'hui, même en tenant compte du CRTC, nous devons comprendre ce que dit le gouvernement. Ce dernier ne dit pas que nous allons laisser les services de diffusion en continu internationaux faire tout ce qu'ils veulent ou faire n'importe quoi au Canada, loin de là. Le premier ministre a été très clair sur cette question. En ce qui concerne les services de diffusion en continu internationaux, ils contribueront au secteur culturel. Là n'est pas la question. La question est de savoir quelle est la meilleure façon de s'y prendre. Cela pourrait donc prendre un certain temps, car nous devons tenir compte des mesures prises par d'autres partenaires internationaux dans ce dossier et déterminer comment nous pouvons développer un plan qui sera efficace et qui garantira que cet argent sera versé directement au milieu de la culture.

● (1555)

Par ailleurs, nous investissons 600 millions de dollars pour apporter notre soutien. Il s'agit d'une mesure provisoire, car l'objectif à long terme est d'élaborer ce plan, et je crois que nous y arriverons. Le budget sera présenté le 5 novembre, et que cette mesure y soit incluse ou non, je suis convaincu qu'elle donnera à l'industrie culturelle l'assurance que le gouvernement du Canada ne va pas l'ignorer, non pas parce que je rêve en couleur, mais en raison des événements qui se sont bel et bien produits depuis les dernières élections fédérales.

J'ai dit dans une question que les 600 millions de dollars s'ajouteraient à l'autre demi-milliard de dollars prévu dans le dernier budget fédéral, qui était le premier budget du nouveau gouvernement et de notre nouveau premier ministre. Nous pouvons examiner de plus près où va une partie de cet argent. J'aimerais donner quelques exemples précis.

Une somme de 192 millions de dollars a été prévue en 2025-2026 pour CBC/Radio-Canada. Qu'il s'agisse de Radio-Canada et de son rôle essentiel au Québec ou de CBC/Radio-Canada en général, il est fondamentalement important pour la souveraineté canadienne que des fonds soient versés à cette institution. Le gouvernement ne remet pas cela en question. Le premier ministre a été très clair à ce sujet, malgré les pressions du Parti conservateur, qui affirme clairement qu'il s'en débarrasserait s'il était au pouvoir. J'ose espérer qu'une opposition officielle plus progressiste, consciente des conséquences qu'une telle décision aurait, changerait de position, parce que Radio-Canada et CBC/Radio-Canada dans son ensemble jouent un rôle très important dans notre société.

Pour Téléfilm Canada, un financement de 150 millions de dollars est prévu sur trois ans. On peut parler de tout ce que cet organisme apporte au milieu des arts et de la culture, mais il faut rappeler que cet argent provient entièrement du gouvernement fédéral.

Il y a aussi le Fonds des médias du Canada, qui recevra plus de 125 millions de dollars sur trois ans. En tant que gouvernement, nous reconnaissons la valeur de cette institution et l'importance de poursuivre son financement.

De son côté, le Fonds de la musique du Canada recevra près de 50 millions de dollars au cours des trois prochaines années.

Pensons également à l'Office national du film du Canada, qui bénéficiera d'un financement de 26 millions de dollars au cours de la même période. Son vaste patrimoine cinématographique et les nombreuses œuvres qu'il a rendues accessibles au public témoignent de sa contribution exceptionnelle à la vitalité culturelle du pays.

Toujours au cours de cette même période, la somme de 6 millions de dollars sera accordée au Conseil des arts du Canada en hommage au rôle essentiel qu'il joue dans la sauvegarde de l'une de nos plus grandes richesses collectives.

La souveraineté du Canada est une question que le gouvernement prend très au sérieux. D'après les interventions du Bloc et des conservateurs, c'est une question qui préoccupe beaucoup de monde. Ils tentent de se moquer de nous. Dans une intervention plus tôt, quelqu'un a parlé de « M. Canada » en faisant référence à notre premier ministre. Je peux dire à mes amis du Bloc qu'il existe une approche du type « Équipe Canada » pour bâtir un Québec et une Alberta plus forts.

● (1600)

Dans toutes les régions du pays, nous avons vu le fédéral coopérer et collaborer, car nous reconnaissons que ce sont les Canadiens qui en bénéficient quand les gouvernements travaillent ensemble. Je mets les députés d'en face au défi de citer un autre moment où nous avons vu autant de collaboration au cours des 18 premiers mois du mandat d'un gouvernement.

**Une voix:** Eh bien, c'était le cas à l'époque de Harper.

**L'hon. Kevin Lamoureux:** Harper n'était même pas proche.

Monsieur le Président, il y a beaucoup de choses dont je pourrais parler en lien avec Stephen Harper. Le premier exemple qui me vient immédiatement à l'esprit, car j'ai toujours défendu cette cause, c'est le Régime de pensions du Canada. Pour améliorer les pensions des citoyens, il fallait travailler avec les provinces et parvenir à un accord. Cela n'a jamais pu être réalisé à l'époque. Les exemples sont nombreux.

Je suis parlementaire depuis plus de 30 ans, tant au niveau provincial que fédéral. Je ne me souviens pas avoir jamais vu un premier ministre, des parties prenantes, ainsi que les premiers ministres provinciaux et territoriaux, les provinces, les territoires et les dirigeants autochtones, travailler ensemble au sein d'une même « équipe Canada » pour tenter de soutenir la souveraineté canadienne.

Ce travail prend de nombreuses formes. Nous nous rappellerons que le premier ministre discutait avec le président, il n'y a pas si longtemps. Il semblait possible qu'un accord soit conclu, mais nous n'étions pas prêts à céder sur certains points qui avaient été soulevés, notamment la question du français sur les étiquettes, je crois; ne me citez pas là-dessus. Quelques questions importantes, dont celle-ci, ont fini par empêcher la poursuite des négociations.

### *Travaux des subsides*

Peu importe le temps qu'il faudra, nous sommes ici pour travailler à la conclusion d'un accord, mais cet accord doit être conclu dans l'intérêt de tous les Canadiens. Il faudra donc du temps. Nous allons attendre un peu. Pendant que nous attendons, il y a des mesures que nous pouvons prendre, notamment pour protéger notre culture. C'est une des raisons pour lesquelles nous avons vu le genre d'investissements que nous avons faits dans la culture. C'est parce que nous reconnaissons que ça fait partie de ce que nous sommes en tant que nation.

Il y a tellement de choses dont nous pouvons être très fiers dans chaque région. Mes ancêtres sont originaires du Québec. Je suis avant tout nationaliste. Je crois au Canada en tant que nation d'abord. Cela veut dire que j'aime ma ville et que j'aime ma province, mais que j'aime aussi la province de Québec. Le Québec et l'Alberta méritent tous deux d'être défendus.

Pour ce qui est de notre culture, je veux que la culture distincte et unique qui vient de la province de Québec soit non seulement présente, mais qu'elle s'épanouisse. Je crois que le premier ministre et tous les membres du caucus libéral souhaitent la même chose. Nous comprenons la question de la culture. Nous comprenons les répercussions des services de diffusion en continu mondiaux. Nous avons élaboré et nous présenterons un plan détaillé, car nous croyons également que les services de diffusion en continu mondiaux doivent apporter leur contribution. Ce n'est pas une option pour notre secteur culturel. Ce n'est pas une question de « si », mais de « comment ». Nous ferons en sorte que cela se produise.

● (1605)

[Français]

**Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ):** Monsieur le Président, moi, ce qui me fatigue beaucoup là-dedans, c'est que nos amis libéraux vont dire une chose, mais faire le contraire. Tantôt, le premier ministre a dit qu'il voulait défendre le français dans les négociations avec les États-Unis, mais d'un autre côté, il dépense 120 millions de dollars par année dans le budget des langues officielles pour le Québec pour appuyer l'anglais au Québec, alors que c'est le français qui est menacé.

Là, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes voulait exiger des redevances des plateformes numériques américaines. Plutôt que d'appliquer ça, par contre, le premier ministre fait de beaux discours en Europe. En Europe, on en exige des redevances de la part des plateformes numériques, mais ici, on fait de l'aplaventrisme. Pour la culture québécoise, la culture du seul État francophone en Amérique du Nord, on va utiliser l'argent des impôts plutôt que de demander aux plateformes numériques américaines de payer leur juste part.

Qu'est-ce que mon collègue en pense?

[Traduction]

**L'hon. Kevin Lamoureux:** Monsieur le Président, je tiens à dire au député d'en face que tous les membres du caucus libéral reconnaissent le caractère unique et distinctif de la province de Québec, ainsi que la contribution de la communauté artistique et culturelle à faire du Québec la merveilleuse province qu'elle est. En tant que nationaliste, je suis très fier de la province de Québec. J'ai évoqué la manière dont cette province contribue à faire de nous un des plus grands pays du monde où il fait bon vivre.

### *Travaux des subsides*

Je pense également que grâce à la coopération et à la collaboration à l'échelle fédérale, non seulement avec la province de Québec, mais aussi avec d'autres entités administratives du Canada, nous pourrions encore mieux réussir non seulement à protéger la langue française, mais aussi à la faire rayonner. C'est une caractéristique dont nous devrions tous être fiers.

**Burton Bailey (Red Deer, PCC):** Monsieur le Président, voici la question simple que je voudrais poser au secrétaire parlementaire: combien de promesses vaines faudra-t-il encore avant que les libéraux admettent que les annonces et les conférences de presse ne remplacent pas les résultats?

**L'hon. Kevin Lamoureux:** Monsieur le Président, je ne suis pas d'accord avec le député. Le premier ministre a promis d'abolir la taxe sur le carbone, et elle a été abolie. Il s'est engagé à suspendre la taxe d'accise sur l'essence, et il l'a suspendue. Il a promis à 22 millions de Canadiens de réduire le taux d'imposition, et il l'a fait. Il s'est engagé auprès de plus de 400 000 enfants canadiens à rendre permanent le Programme national d'alimentation scolaire, et c'est chose faite. Il a promis de trouver des débouchés au-delà du marché américain. Non seulement nous poursuivons ces efforts, mais nous avons déjà obtenu des résultats et nous continuons d'en faire davantage.

Le problème, c'est que je dois limiter le nombre d'exemples que je peux citer en raison des contraintes de temps, mais je peux assurer au député que le gouvernement n'a pas ménagé ses efforts, au cours des 18 derniers mois, pour tenir les promesses qu'il a faites aux Canadiens.

**Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton—Bkejwanong, Lib.):** Monsieur le Président, l'enthousiasme du secrétaire parlementaire pour la culture au Canada me réjouit. Je tiens notamment à souligner que, l'an prochain, du 15 au 20 septembre, le Championnat international de labour aura lieu dans la circonscription de Sarnia—Lambton-Bkejwanong. Si on n'a jamais fait l'expérience de la culture en milieu agricole, il faut y aller.

Voici la question que j'aimerais poser à mon collègue: peut-il expliquer les nombreux moyens que le gouvernement emploie pour promouvoir et soutenir la culture au Canada et au Québec?

**L'hon. Kevin Lamoureux:** Monsieur le Président, je félicite ma collègue parce qu'elle soulève un excellent point. La culture et le patrimoine prennent de nombreuses formes. Parlons de notre communauté agricole qui se distingue de celles des autres pays au point de vue des technologies de pointe, du respect de l'environnement et de l'esprit de famille qui est très fort au Canada.

Nous devons continuer à organiser un vaste éventail d'activités de toutes sortes, même si de nos jours, je pense qu'il s'agit davantage d'une culture de la diversité avec ses nombreuses origines ethniques et langues.

• (1610)

[Français]

**Andréanne Larouche (Shefford, BQ):** Monsieur le Président, mon collègue d'en face se targue d'aider la culture en aidant, entre autres, Radio-Canada. Nous n'avons rien contre Radio-Canada. Le problème, c'est que, trop souvent, dans son aide, le gouvernement ignore complètement les médias locaux ou communautaires, qui font partie des écosystèmes culturel et médiatique au Québec. Trop peu leur est réservé. Pourtant, ils sont parmi les premiers à payer le prix de cette injustice. En plus de ne pas payer leur part, les géants du Web sont en train d'aller chercher tous les revenus publicitaires,

ce qui nuit aux médias locaux sur le terrain. En plus, il y a une double perte. Comme il y a moins de médias locaux, qui va parler de la culture, de ce qui se passe chez nous, à Granby, sinon le média local? Qui va parler de ce qui se passe en Gaspésie ou en Abitibi? Les médias locaux ont un rôle essentiel et important, mais ils sont complètement ignorés par le gouvernement.

[Traduction]

**L'hon. Kevin Lamoureux:** Monsieur le Président, je pense qu'il est vraiment important de reconnaître que Radio-Canada est une institution absolument essentielle dans la défense de la souveraineté canadienne, et il y a bien plus que Radio-Canada. Nous avons 44 députés du Québec, et je peux assurer à la députée d'en face qu'ils ne mâchent pas leurs mots. Ils comprennent toute l'importance de cette question.

Le Québec a apporté une contribution remarquable aux arts, non seulement au Canada, mais partout dans le monde. Un de mes exemples préférés est celui de Céline Dion, mais il y en a tellement d'autres, comme le regretté Leonard Cohen, qui nous a donné de belles chansons. Il y a tout plein de choses qui viennent de la province.

Soutenir nos journaux communautaires est aussi très important. Les membres de notre caucus rural, en particulier ceux du Québec, ne cessent de souligner l'importance de nos journaux ruraux et de veiller au maintien de nos agences de presse. C'est une des raisons pour lesquelles j'ai souligné que Radio-Canada est une institution importante qui appuie la diffusion d'informations fiables et bien d'autres choses, comme des activités communautaires.

**Ted Falk (Provencher, PCC):** Monsieur le Président, on parle beaucoup de promesses non tenues. Je me souviens que, il y a à peine 18 mois, le député d'en face s'exprimait avec beaucoup de ferveur sur ce que le projet de loi C-5 allait apporter et sur la manière dont il permettrait de mener à bien tous ces grands projets. Il a évoqué les promesses qui avaient été faites à l'époque. Malheureusement, nous devons maintenant nous pencher sur un nouveau projet de loi, le projet de loi C-39, car apparemment, le projet de loi C-5 n'a pas tenu ses promesses. Il s'agissait là encore d'une promesse non tenue.

Le premier ministre avait promis de conclure un accord commercial avec les États-Unis, affirmant qu'il était un négociateur hors pair, de classe mondiale. Nous savons que cela ne s'est pas produit. Les libéraux ont brisé de nombreuses promesses. Cela me fait penser à un agriculteur au printemps, qui vient de faire les semailles. La députée de Sarnia—Lambton a parlé d'agriculture, ce qui m'a fait penser à cela. Les graines sont en terre, et l'agriculteur aperçoit un nuage à l'horizon. Il se dit qu'il va y avoir de la pluie, mais le nuage passe et il ne pleut pas. C'est ainsi que, selon moi, beaucoup de Canadiens se sentent face à ces promesses non tenues: on leur promet de la pluie, mais rien ne tombe.

**L'hon. Kevin Lamoureux:** Monsieur le Président, la désinformation qui émane de la Chambre des communes, véhiculée par des partis politiques, ne cesse de m'étonner.

En fin de compte, le projet de loi C-5 a bel et bien eu un impact. Le Bureau des grands projets est situé à Calgary, et plusieurs dizaines de projets lui ont été soumis, dont certains sont déjà bien avancés. Il faut y réfléchir dans une perspective nationale.

Pensons, par exemple, au Port de Montréal, dans la province de Québec. Ensuite, il y a l'énergie nucléaire en Ontario. Il y a la mine de cuivre en Saskatchewan, et il y a le débat sur le pipeline et le protocole d'entente en Alberta. En Colombie-Britannique, il y a l'exploitation minière et le gaz naturel liquéfié. Quant au Manitoba, beaucoup d'entre nous espèrent que le projet Churchill verra le jour, même s'il ne relève pas du Bureau des grands projets.

\* \* \*

● (1615)

## LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

**L'hon. Stephen Fuhr (secrétaire d'État (Approvisionnement en matière de défense), Lib.):** Monsieur le Président, je souhaite informer la Chambre que le mardi 27 octobre sera une journée de l'opposition et la journée où nous concluons le débat sur la motion d'adoption du 10<sup>e</sup> rapport du Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées, conformément à l'article 66(2) du Règlement.

\* \* \*

## LE BUDGET

### INSCRIPTION À L'ORDRE DU JOUR

**L'hon. Stephen Fuhr (secrétaire d'État (Approvisionnement en matière de défense), Lib.):** Monsieur le Président, de plus, conformément à l'article 83(2) du Règlement, je demande qu'une motion soit inscrite à l'ordre du jour du jeudi 5 novembre 2026 pour la présentation d'un exposé budgétaire à 16 heures.

\* \* \*

[Français]

## TRAVAUX DES SUBSIDES

### MOTION DE L'OPPOSITION — LE FINANCEMENT DU MILIEU CULTUREL

La Chambre reprend l'étude de la motion.

**Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ):** Monsieur le Président, je tiens à préciser que je vais partager mon temps de parole avec mon amie et excellente collègue la députée de Shefford. J'ai très hâte d'entendre ce qu'elle a à dire.

Je n'avais pas aussi hâte d'entendre ce que le secrétaire parlementaire avait à dire, mais j'ai quand même écouté soigneusement son discours. Je ne me souviens plus de quoi il est le secrétaire parlementaire. Il est probablement le secrétaire parlementaire de tout. C'est un compliment, d'ailleurs, et j'espère qu'il le prend comme ça. Ce qu'il nous a dit essentiellement, c'est qu'il y a eu une élection et que, après la dernière élection, des changements de politiques publiques importants ont été faits. Il nous a dit qu'il y avait un nouveau gouvernement, mais bon, il n'est pas nouveau, nous le savons. Des nouveaux députés libéraux ont traversé la Chambre, mais l'essentiel du gouvernement est identique. Il nous a dit que des changements politiques ont été faits.

Moi, j'essaie de me remémorer la campagne électorale et je n'ai pas de souvenir du moment où les électeurs ont donné à ce gouvernement le mandat de créer des injustices fiscales. Je n'ai pas ce souvenir-là. Il y a un principe auquel les Québécois sont attachés, et je pense que les Canadiens aussi sont attachés à ce principe: le fait que tout le monde doit payer sa juste part d'impôt. Comme mon collègue de Gaspésie—Les Îles-de-la-Madeleine—Listuguy l'a dit plus tôt, quand nous allons au restaurant ou que nous achetons des

## Travaux des subsides

biens comme des voitures, des biens nécessaires pour que nous soyons capables de fonctionner au quotidien, nous payons nos taxes. Quand les gens vont travailler, ils paient l'impôt sur le revenu des particuliers. Les gens paient leurs taxes.

Il y a aujourd'hui, dans l'économie numérique, des gens qui ne paient pas leurs taxes. Voici le contexte. Le premier ministre n'arrête pas de nous dire que le monde a changé et qu'il faut que nous changions aussi. Il nous a dit ça. Le ministre des Finances et du Revenu national l'a répété je ne sais combien de centaines de fois. Comme on le sait, dans le monde des communications, ça a changé aussi parce que le monde est devenu numérique. À l'époque où les lois que nous avons pour réglementer et encadrer le financement de la télédiffusion et de la radiodiffusion ont été votées, il y avait des chaînes câblées, très peu de chaînes et très peu de concurrence étrangère. Les gens payaient des abonnements. L'utilisateur payait une grande partie de la production et le gouvernement versait des subventions aussi pour la production. Or aujourd'hui, nous vivons avec Internet, avec de l'information qui circule très rapidement, sur de très longues distances, en très grand volume, avec des concurrents qui sont étrangers.

Le concept est le suivant. Quand une entreprise étrangère offre des services numériques au Canada, ce bien-là est assez particulier. Lorsqu'on achète une pomme qui est produite aux États-Unis, on l'importe. Évidemment, les pommes de Saint-Joseph-du-Lac sont les meilleures, mais bref, l'achat d'une pomme implique qu'une transaction est effectuée à un moment donné. On sait où la valeur a été créée à l'origine. Elle a poussé dans le pommier, il y a eu le transport et on connaît l'endroit de la transaction. On connaît la valeur économique de cette transaction parce qu'on connaît son lieu géographique. Or, lorsqu'il est question du numérique, l'endroit où le service est produit et l'endroit où il est consommé sont deux endroits différents. Il y a des entreprises qui ne sont pas ici, mais qui ont des activités économiques ici, alors le principe fiscal qui prévaut actuellement, c'est de dire que, puisque ces entreprises sont en Californie ou ailleurs aux États-Unis, elles n'ont qu'à s'organiser avec le fisc américain.

Ces entreprises qui viennent ici, que font-elles essentiellement? D'abord, en ce qui concerne les réseaux sociaux et les médias sociaux, comme Facebook et les autres plateformes du genre, elles volent du matériel. Il y a eu certaines actions qui ont été prises par le gouvernement. Elles volent des segments de nouvelles, des téléromans et des films qui ont été produits et payés par quelqu'un. Dans ce contexte, qui va produire des produits culturels alors que nous nous faisons voler nos produits culturels? Même chose: il y a des chaînes qui exercent des activités ici, mais qui ne paient pas leur juste part d'impôt parce qu'on considère que, même si le service est consommé ici, sur le plan fiscal, la valeur économique est aux États-Unis, là où c'est produit. Quant à la transaction, on ne sait pas où elle a lieu. Elle a lieu à deux endroits simultanément.

Ces entreprises font donc des milliards et des milliards de dollars de revenus en sol canadien. Ça veut dire que ce sont les Canadiens qui paient. Ces revenus-là ne sont pas taxés. Pendant ce temps, il y a ce vieux cadre réglementaire qui a été écrit à l'époque où personne ne savait qu'Internet existait. Peut-être qu'on savait que ça existait, mais on ne savait pas que ça prendrait une telle ampleur, et le cadre n'a pas inclus ces services numériques.

*Travaux des subsides*

• (1620)

Si, à l'époque, le gouvernement avait su que l'environnement technologique d'aujourd'hui serait tel qu'il est, il aurait inclus ça dans le cadre. Alors, c'est ce que le gouvernement libéral a fait, et nous l'avons appuyé. Il a dit qu'on allait avoir de la justice fiscale et que ces gens allaient payer aux Canadiens une proportion de leur chiffre d'affaires réalisé au Canada, tout simplement. Ils allaient contribuer à l'écosystème médiatique et ça allait enlever de la pression sur nos médias, qui sont surtaxés.

Je ne présume pas de ce que la présidence pense, mais je sais qu'il y a des conservateurs, ici, qui n'aiment pas les taxes. Or, si on « scrape » cette redevance, comme le gouvernement est en train de le faire, à terme, on engendre une situation de surtaxation de nos propres médias. Les libéraux ont décidé de mettre fin à ça, de violer leur propre loi, de passer outre l'État de droit, de passer outre la démocratie et de dire que c'est un nouveau gouvernement, donc les lois votées par les anciens Parlements peuvent aller aux vidanges.

Ils ont décidé de prendre encore de l'argent dans les poches des contribuables. Est-ce que ça intéresse mes collègues, le coût de la vie? On va taxer les gens pour payer à la place des multinationales milliardaires américaines qui ne veulent pas payer. Pourquoi ont-ils fait ça? Ils ont fait ça parce qu'ils se sont couchés devant Donald Trump, et ce n'est pas la première fois.

Pensons à la taxe sur les services numériques. Donald Trump a dit que les Américains n'aimaient pas que le Canada taxe les services numériques, alors, les libéraux se sont dit que c'était un irritant dans les négociations. Ils se sont couchés à terre et se sont fait piler dessus par Donald Trump en disant que ça allait les aider dans les négociations, sans aucun résultat.

Pour ce qui est des redevances sur les services numériques, ils ont agi en plein été, comme pour les élections partielles, pendant que le monde est en vacances. Ils sont allés à Washington. Ils sont revenus, puis ils se sont dit que ça dérangeait le président américain, alors que c'est lui, notre plus gros client. Donc, ils se sont couchés à terre, ils se sont fait marcher dessus et ils l'ont laissé s'essuyer les pieds sur le dos du Canada. On parle de « M. Canada », qui a dit « *elbows up* ». Ensuite, ils ont « scrapé » la redevance. Ils se sont dit que si les multinationales américaines de Donald Trump ne veulent pas payer, ils vont faire payer les Canadiens. Eux, ils sont capables de le faire; ils n'ont pas de problème à payer leur loyer ou leur épicerie. Ils ont fait payer les Canadiens.

Au Comité permanent des finances, on parle de l'impôt minimum mondial. Ça toucherait aussi ces entreprises du numérique, des entreprises qui ne paient pas leur juste part d'impôt. Ils utilisent des prix de transfert et toutes sortes de stratagèmes fiscaux pour ne pas payer leur juste part, où que ce soit dans le monde. Alors, sur le chiffre d'affaires canadien de gigantesques entreprises qui font du profit, on envisage un impôt minimum mondial. Le ministre des Finances propose un amendement au Comité permanent des finances et dit qu'on va exempter juste les Américains, car ils ont leur propre régime et ils se taxent eux-mêmes, comme ça fait leur affaire, même pour de l'activité économique générée en territoire canadien. Aujourd'hui, il veut exempter les Américains. Le Canada se couche par terre et Donald Trump s'essuie les pieds sur notre dos. C'est exactement ce qui arrive.

Qu'a-t-on obtenu en retour? On n'a eu absolument rien. En parallèle, des principes fondamentaux, comme l'État de droit, les institutions, le respect des lois votées par le Parlement, sont violés. Celui

qui viole ces principes aujourd'hui, c'est le gouvernement américain.

Nous demandons au CRTC, en tout respect de la loi, de dire que ces multinationales vont payer 15 %. C'est moins que les 20 à 30 % que nos entreprises paient, en passant. Elles ont déjà un rabais. Or, le gouvernement dit que, comme on s'est couché devant Donald Trump, on va appliquer les principes de Donald Trump, on va violer nos propres lois, on va contourner les jugements de nos propres tribunaux administratifs et on va tourner le dos aux décisions prises par les gouvernements précédents. On va faire exactement ce que les Américains demandent.

Quand on lui dit qu'il viole ces principes, le ministre de l'autre côté, le « ministre de la poutine », dit qu'il a financé le Festival de la poutine et qu'on doit arrêter de chialer et de se plaindre. Dire aux gens du milieu de la culture qui ont de la difficulté avec la pérennité du financement et qui font face à un système désuet qu'on finance le Festival de la poutine et qu'ils doivent se la fermer, ce n'est pas digne d'un gouvernement. Ça montre, essentiellement, qu'il n'a pas de réponse. Ça montre que le ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes est mal à l'aise. Je suis certain que, dans le caucus libéral, les Québécois sont mal à l'aise avec ça, parce que c'est une décision canadienne, et elle est inacceptable pour notre écosystème culturel.

Il faut rétablir la redevance.

• (1625)

**Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton—Bkejwanong, Lib.):** Monsieur le Président, mon collègue a beaucoup parlé de Donald Trump. Je sais bien que les discussions entre le Canada et les États-Unis continuent, mais je suis très fière de notre premier ministre, qui a rejeté les gestes des États-Unis allant à l'encontre de la langue française et de la culture du Québec.

Est-ce que le député est aussi fier et très heureux de ça?

**Jean-Denis Garon:** Monsieur le Président, on ne saura jamais ce qui est arrivé dans les derniers jours de la négociation. Ce qui est arrivé, c'est que le premier ministre avait une soi-disant entente. L'entente était confidentielle. On ne sait pas ce qu'il y avait dedans. Il a rencontré les premiers ministres et les premières ministres des provinces, et le Québec n'avait pas l'air satisfait de ça.

Alors, qu'est-ce qui nous dit que ce n'est pas le premier ministre lui-même qui aurait pilé sur la culture du Québec et que ce n'est pas le Québec lui-même qui aurait dit non? La mise en œuvre de ces accords de libre-échange demande aussi la collaboration des provinces. Qu'est-ce qui nous dit ça? On ne le sait pas et on ne le saura jamais, puisqu'on a un gouvernement qui n'a pas de transparence.

Ce qu'on sait, c'est qu'il y a une liste de reculs. C'est une liste de reculs où le gouvernement canadien, chaque fois, a décidé de plier devant Trump. Il s'est fait appeler, puis a dit « on plie ». C'est le contribuable qui paie et Donald Trump s'essuie les pieds sur le dos du Canada.

En échange de ces concessions concrètes et coûteuses, je demande ce qu'on a obtenu jusqu'à maintenant, mais la réponse est « absolument rien ».

[Traduction]

**Burton Bailey (Red Deer, PCC):** Monsieur le Président, ma question est simple. Pourquoi les Québécois devraient-ils avoir confiance en un autre engagement des libéraux alors que le bilan du gouvernement, plus précisément la mise en œuvre de ses multiples politiques, continue de soulever des questions?

[Français]

**Jean-Denis Garon:** Monsieur le Président, c'est une question assez large. Pourquoi devrait-on faire confiance aux libéraux? Moi, j'ai mis ma face sur une pancarte bleue. Il y a plusieurs tons de bleu.

Je pense que pour les libéraux aujourd'hui, leur arme de guerre, c'est la peur, c'est Donald Trump. Je pense que c'est leur principal allié politique. C'est ce qui fait qu'ils sont aussi solidement en selle. C'est ce qui fait qu'ils sont capables de revenir sur leurs promesses. C'est ce qui fait qu'ils sont capables d'appliquer des politiques qu'ils ne nous ont jamais vendues en campagne électorale. C'est ce qui fait qu'ils sont capables de se permettre cette liberté.

Or cette liberté que le premier ministre se donne devrait être contrainte par un esprit de démocratie, mais cet esprit, le premier ministre ne semble pas l'avoir. Il semble se dire que comme ça va bien pour lui présentement, il peut faire ce qu'il veut et il en profite. Est-ce que ça veut dire que, moi, comme parlementaire qui assiste à ça, qui connaît le détail des politiques et qui est informé à propos des fins détails, j'ai confiance en le premier ministre? Ce n'est absolument pas le cas.

Je pense que ce sont des gens qui disent une chose, mais qui font l'inverse. Je pense aussi que c'est profondément dans l'ADN du Parti libéral du Canada.

**Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ):** Monsieur le Président, je félicite mon collègue pour son excellent discours, qui a très bien décrit cette hypocrisie qu'on constate.

Le premier ministre nous a dit que, pour lui, le français est non négociable dans la négociation des droits de douane. De plus, la politique linguistique fédérale est censée avoir été changée, puisqu'il y a une nouvelle Loi sur les langues officielles qui est censée favoriser le français au Québec. Par contre, l'an dernier, 120 millions de dollars du budget des langues officielles ont servi à développer et à renforcer l'anglais au Québec.

Il y a deux jours, il y a eu une conférence de presse avec les gens du Bureau de la traduction. On disait qu'on n'a pas de budget pour la traduction et qu'on va supprimer 340 postes. Ici, c'est un peu la même chose. On dit qu'on ne veut pas taxer les plateformes numériques pour éviter qu'elles augmentent leurs coûts, alors on va plutôt payer les redevances avec les impôts des gens.

Qu'est-ce que mon collègue en pense?

• (1630)

**Jean-Denis Garon:** Monsieur le Président, le premier ministre l'a dit dans un discours: si on n'est pas à table, on est au menu.

Je pense que le débat d'aujourd'hui nous montre que la culture francophone au Canada est au menu. Elle a été bouffée par cette négociation. C'est une évidence pour moi. Le premier ministre a décidé de laisser tomber la taxe sur les services numériques et la redevance pour plaire au gouvernement américain. Ce que ça montre, c'est que ça dérangeait le gouvernement américain et que c'était une

### *Travaux des subsides*

arme de négociation. Le premier ministre a décidé, plutôt que de négocier, de se coucher.

Quelle réponse est-ce qu'on a eue? On n'a eu absolument rien, sinon des droits de douane et des coûts pour nos industries.

**Andréanne Larouche (Shefford, BQ):** Monsieur le Président, ce n'est jamais facile de prendre la parole après mon collègue de la circonscription de Mirabel.

Cela dit, je tiens à souligner qu'il y a d'excellentes pommes dans la circonscription de Shefford. Je remercie mon collègue de m'avoir ouvert cette porte, et j'en profite pour saluer tous les pomiculteurs, qui ont terminé une grande saison de production si importante pour l'économie et l'agrotourisme dans la circonscription de Shefford.

Je m'exprime donc aujourd'hui sur un sujet dont on ne parle pas suffisamment, ici, à la Chambre, mais ô combien importante pour notre identité, c'est-à-dire la culture. Ayant étudié en journalisme, j'ai évidemment une sensibilité particulière en matière de médias, particulièrement de médias locaux. De plus, en étant députée de la circonscription de Shefford, je suis tout à fait consciente du magnifique écosystème culturel qu'il y a dans la circonscription de Shefford. On peut penser, par exemple, au Festival international de la chanson de Granby, à l'École nationale de la chanson au Cégep de Granby, au Palace, qui est une magnifique institution culturelle dans la circonscription de Shefford, et à la Maison de la culture de Waterloo. Ils font vivre notre économie et je tiens à saluer tous les artisans autour de ce magnifique écosystème culturel.

Au Bloc québécois, nous avons le goût de parler de notre culture, ici, à la Chambre, et nous avons aussi hâte de travailler à cet enjeu avec nos collègues qui viennent d'être élus à l'Assemblée nationale. Comme mes collègues, je vais en profiter pour les saluer. Je salue notamment Jean-François Arsenault, le nouveau député de Granby; Nathalie Boisclair, la nouvelle députée de Daniel-Johnson; et Camille Pellerin-Forget, la nouvelle députée d'Iberville, qui vient de faire son entrée au Conseil des ministres.

Je suis certaine qu'on aura des alliés pour parler de culture parce que c'est important. Malgré tout, les temps sont durs pour les artisans du milieu culturel.

C'est pourquoi cette motion du Bloc québécois vise à rétablir les sources de financement de la culture, dont le gouvernement libéral a privé les artisans et les entreprises culturelles du Québec en abdiquant ses politiques et règlements en raison du refus par les grandes plateformes numériques américaines. Pourtant, les activités commerciales au Canada, rappelons-le, engendrent des milliards de dollars de profits chaque année. On leur demande de respecter les lois du Canada.

Je vais faire un bref historique. Rappelons que le 21 mai 2026, pourtant, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, le CRTC, a publié une politique réglementaire fondée sur la Loi sur la radiodiffusion qui devait forcer les entreprises de diffusion en ligne à investir trois fois plus dans les dépenses en émissions canadiennes en injectant 15 % de leurs revenus plutôt que 5 % pour la création du contenu local. Une portion représentant 30 % de ce montant devait servir à des productions en français. Cette décision du CRTC est importante quand on parle surtout de la découvrabilité de nos œuvres francophones. Ça devait aussi permettre d'alléger le fardeau des radiodiffuseurs traditionnels en faisant passer leur contribution actuelle de 30 à 45 ou à 25 %.

*Travaux des subsides*

Ainsi, le cadre modernisé proposé par le CRTC établissait cette contribution de 25 % pour les radiodiffuseurs traditionnels et 15 % pour les services en ligne. Les contributions totales devaient représenter un niveau stable de contribution de plus de 2 milliards de dollars à la programmation canadienne, un chiffre qui allait constituer un plancher, non pas un plafond. De plus, les entreprises de ces deux secteurs ayant un revenu annuel de 100 millions de dollars et plus devaient aussi consacrer un minimum de leurs revenus à la programmation réalisée par les communautés francophones en situation minoritaire. Les revenus canadiens des plateformes américaines de diffusion en ligne, par exemple, Netflix, Disney+, Amazon et Prime Video peuvent être estimés, rappelons-le, à, au moins, 4 milliards de dollars, ce qui n'est pas rien.

À la suite de la publication de la politique du CRTC pour la culture, il y a eu une chaîne de réactions politiques qui se décrit en trois temps. D'abord, les entreprises américaines ont refusé de fournir leur contribution; ensuite, le Parti conservateur a défendu les États-Unis et les milliardaires du numérique; et, finalement, le gouvernement libéral a abdiqué et a annulé la décision du CRTC.

En effet, les géantes entreprises technologiques américaines ont opéré une levée de boucliers. Apple, Amazon et Spotify contestaient déjà, devant les tribunaux, la précédente obligation de contribution de seulement 5 %. De plus, Meta bloque encore le partage des nouvelles sur Facebook et Instagram, ce qui a un impact sur les médias locaux. Je tiens à saluer Marie-Ève Martel, qui a écrit un livre intitulé *Extinction de voix*. Ce livre rappelait l'importance des médias locaux. C'est sûr que c'est difficile d'avoir de la publicité quand les nouvelles ne sont pas partagées. Bref, ça commence à être compliqué pour eux dans tout cet écosystème médiatique, aujourd'hui.

En effet, le Parti conservateur a pris le parti des géants américains du Web en affirmant craindre des représailles américaines, et il a demandé au gouvernement de bloquer la décision du CRTC pour ne pas obliger Netflix, Disney+, Amazon et les autres à investir 15 % de leurs revenus dans du contenu local canadien.

• (1635)

Le chef du Parti conservateur a même affirmé craindre que Donald Trump augmente les droits de douane en réponse à la décision du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, ou CRTC. Il a même écrit une lettre au premier ministre, et le premier ministre libéral l'a écouté.

Rappelons que les entreprises canadiennes, dans la politique du CRTC, contribuaient plus que les entreprises américaines. Toutefois, entre les entreprises américaines et les entreprises canadiennes, les deux chefs ont fait un choix: ils ont choisi les entreprises américaines.

Devant l'appétit des géants américains du Web, le premier ministre libéral a décidé de mettre l'industrie culturelle québécoise au menu. Comme on le sait, le 3 juin 2026, soit moins de deux semaines après l'adoption de la politique réglementaire de radiodiffusion 2026 du CRTC, le ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes a ordonné au CRTC de réviser sa nouvelle politique. Pourtant, en annonçant les nouvelles exigences pour les grands services de diffusion étrangers, le CRTC répondait à la Loi sur la diffusion continue en ligne, qui a été adoptée en 2023 et qui visait à moderniser la Loi sur la radiodiffusion afin d'inclure et de réglementer les plateformes de diffusion en ligne.

La Loi oblige le CRTC à moderniser le cadre de radiodiffusion et à veiller à ce que les services de diffusion continue en ligne contribuent de façon importante au contenu canadien. Le raisonnement qui fonde la Loi sur la diffusion continue en ligne et la politique réglementaire du CRTC est toujours aussi valable.

La transformation des modes d'accès aux contenus culturels a déplacé une part importante de l'auditoire vers les plateformes numériques. Il faut le reconnaître. Il y a eu des changements d'habitude de l'auditoire. Les diffuseurs traditionnels sont tenus de contribuer au financement du système de radiodiffusion, mais les plateformes numériques ne sont pas soumises aux mêmes règles. La Loi sur la diffusion continue en ligne vise à corriger cette situation en faisant contribuer l'ensemble des entreprises qui profitent du marché canadien.

La suspension, par le gouvernement, de la politique du CRTC, en plus de représenter un affront inquiétant au processus démocratique qui a mené à l'adoption de la Loi et de la politique des redevances, est inquiétante pour le mandat et le rôle du CRTC dans l'écosystème des politiques culturelles et de communication.

Le CRTC tient régulièrement des audiences ou des consultations publiques, où interviennent les citoyens, les entreprises, les artistes, les associations et les groupes communautaires. Autrement dit, l'intervention du gouvernement représente une cassure dans le modèle de gouvernance de la culture et des communications. On peut dire qu'il s'agit d'un autre recul démocratique. C'est ce qui a fait dire à Mme Catalina Briceño, professeure à l'École des médias de l'Université du Québec à Montréal, que l'argument de l'abordabilité pour justifier l'abandon des redevances aux plateformes en ligne est fallacieux, parce que les entreprises en ligne peuvent encore augmenter leurs tarifs et que le gouvernement n'a rien obtenu en échange de l'abandon des redevances. Il n'a même pas obtenu l'engagement des plateformes de ne pas hausser les prix.

L'argument libéral de l'abordabilité est aussi démenti par l'expérience européenne, où des politiques similaires n'ont même pas entraîné une hausse des prix. L'Union européenne s'est tenue debout. Elle a adopté la directive sur les services de médias audiovisuels. Ça a permis aux États d'imposer des obligations financières aux plateformes de diffusion en ligne. La France exige des contributions pouvant atteindre 20 % des revenus générés sur son territoire, ce qui est également soulevé comme argument par la Coalition pour la diversité des expressions culturelles.

Le temps passe trop vite. Au Bloc québécois, nous pourrions en parler longtemps, parce que ça nous passionne de protéger notre culture et notre langue.

Finalement, ce qu'on peut retenir, c'est que le premier ministre libéral aurait aussi bien pu dire que la culture québécoise coûte trop cher et que le divertissement américain, c'est mieux. C'est un peu ce qui a fait dire à la présidente de l'Union des artistes, Tania Kontoyanni, que le tout était catastrophique et complètement décourageant.

Pour sauver les apparences, le gouvernement libéral a joint à sa suspension des redevances imposées aux géants du Web une promesse de financement public de 600 millions de dollars par année aux secteurs audio et audiovisuel du Canada. Cependant, on attend toujours.

Ce qui est un peu plus absurde, c'est qu'Ottawa propose de payer, à la place des diffuseurs en ligne, les redevances pour la création du contenu canadien. Autrement dit, ce sont les contribuables qui devraient fournir l'effort, à la place des milliardaires américains. C'est complètement absurde. Finalement, le gouvernement refile aux citoyens des responsabilités qui devraient être les siennes: adopter une réglementation, obtenir les revenus suffisants et encourager suffisamment la culture.

C'est pour cette raison que la motion du Bloc québécois demande au gouvernement de « procéder au versement intérimaire des 600 millions de dollars promis au milieu culturel pour l'année en cours » et de « respecter les décisions du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes d'imposer des redevances aux diffuseurs en ligne ».

Ce qui est encore plus triste, c'est que non seulement le gouvernement a sacrifié la culture, mais il n'a absolument rien obtenu en échange. C'est quelque chose que nous allons continuer à dénoncer.

Sur ce, je suis maintenant prête à répondre aux questions de mes collègues.

• (1640)

**Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton—Bkejwanong, Lib.):** Monsieur le Président, nous avons une crise d'abordabilité maintenant dans notre pays. Je pense que si on ajoute des dépenses pour le CRTC, soit le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, ça va augmenter les coûts pour tous les Québécois.

Pourquoi serait-ce un bon moment pour ça? Ce n'est pas justifié, je pense.

**Andréanne Larouche:** Monsieur le Président, bien respectueusement, je me demande si ma collègue a écouté mon discours. Je pense qu'on a démontré que, même si le gouvernement s'est couché devant les géants du Web, il n'y a aucune garantie que ceux-ci n'augmenteront pas leurs tarifs et que, finalement, le contribuable va payer deux fois. Il va payer l'augmentation, mais il va surtout payer pour quelque chose que le gouvernement doit payer.

C'est donc un faux argument. J'ai bien expliqué la question de l'abordabilité, mais je veux qu'on retienne l'exemple de l'Europe. Les pays se sont tenus debout, et ça n'a pas eu l'effet d'augmenter les tarifs et les frais pour le contribuable.

**Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent—Akiawenhrahk, PCC):** Monsieur le Président, je tiens à remercier ma collègue de son propos bien défini, bien entendu.

C'est ça, la beauté du débat parlementaire. Chaque parti et chaque opinion peuvent être définis. Cela dit, une chose est importante: lorsqu'on s'engage à faire quelque chose et que les résultats ne sont pas là, il faut le reconnaître. Rappelons-nous que ce gouvernement s'est fait élire en disant qu'il allait se présenter à la Maison-Blanche avec les « *elbows up* ». Finalement, ce n'était plus du tout « *elbows up* », mais plutôt « *thumbs up* ». Cela a eu pour résultat qu'il a décidé d'abolir la taxe sur les services numériques, pensant que ça allait avoir un effet positif sur les négociations. Ça fait déjà 16 mois que c'est fait. Seize mois plus tard, les résultats sont nuls.

Quelles sont les réflexions de ma collègue par rapport à cette réalité?

### Travaux des subsides

**Andréanne Larouche:** Monsieur le Président, je remercie mon collègue, pour qui j'ai beaucoup de respect. Je sais qu'il vient également du milieu médiatique, et il a sûrement une grande passion pour le milieu culturel. Je tiens donc à le saluer.

C'était prévisible. Quinze mois ont passé. Ce qu'on a eu, ce sont des reculs. On a un quelqu'un qui s'est présenté en disant « *elbows up* ». Moi, ce matin, je rencontrais des entreprises qui sont extrêmement inquiètes, parce qu'il y a des conséquences sur le système culturel, même sur les petites et moyennes entreprises du Québec. De plus, tout le monde est inquiet. On n'a rien obtenu, mais pire encore, nous avons plié. On a essayé de compenser avec des peccadilles, comme ces 600 millions de dollars comparés aux milliards perdus par ce recul du gouvernement devant les géants du numérique. Il n'est même pas capable de livrer à ce jour les 600 millions de dollars, qui sont à peine un pansement sur un bien plus gros bo-bo.

J'espère que le gouvernement sera capable de le reconnaître, de livrer les 600 millions de dollars et d'avoir ensuite une réflexion beaucoup plus profonde. C'est le temps qu'on se tienne debout.

**Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ):** Monsieur le Président, je remercie ma collègue, c'était un excellent discours.

Quand on parle du sujet d'aujourd'hui au gouvernement, les ministres et les députés se lèvent et nous font des listes de ce qui a été financé au Québec par le ministère du Patrimoine canadien, soit tel festival, soit tel truc, etc. Au fond, ils nous disent que nous ne pouvons pas faire de propositions structurantes ou faire notre travail d'opposition, parce que le ministère du Patrimoine canadien existe. Alors, tant qu'il existera et qu'il dépensera dans des festivals, nous n'aurons pas le droit de faire de propositions structurantes.

Or ce gouvernement dit avec beaucoup d'arrogance que l'opposition ne fait que se plaindre et n'est pas constructive. Nous, ce que nous demandons, c'est de la justice fiscale. Nous demandons si le système en entier de financement de l'écosystème médiatique reflète la réalité des nouvelles technologies aujourd'hui. C'est un changement profond et nécessaire qui doit être pérenne.

Que faut-il penser d'un gouvernement qui décide, en 2026, d'aider la culture et d'aider, surtout, le système télévisuel et l'écosystème de la radio avec les méthodes des années 1980?

• (1645)

**Andréanne Larouche:** Monsieur le Président, nous sommes maintenant en 2026. Nous ne sommes effectivement plus dans les années 1980. Il faut reconnaître que ça a changé.

Comme je l'ai démontré tout à l'heure, l'exemple du financement des médias est frappant. On n'a rien contre la Société Radio-Canada, mais les médias locaux et communautaires nous ont bien démontré qu'il n'en restait que trop peu pour eux. Alors, on aurait dû trouver un meilleur équilibre, reconnaître que la situation a changé et que, maintenant, les médias locaux et communautaires ont de la difficulté à rivaliser avec ces géants gloutons du Web.

Cela est un exemple de politique qui n'est plus adaptée à 2026. Le gouvernement se vante de soutenir les événements. Pourtant, j'ai reçu récemment des représentants de Festivals et événements majeurs Canada nous dire qu'ils ont eu un petit peu plus d'argent, mais que ça ne tenait même pas compte de l'inflation et des coûts. Ils en ont besoin de plus. Pourtant, il y a aussi un lien direct entre le tourisme et ces grands événements, et entre la culture, qui a un pouvoir d'attraction...

*Travaux des subsides*

**Le vice-président:** À l'ordre.

Conformément à l'article 38 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera lors de l'ajournement ce soir, à savoir: l'honorable député de St. Albert—Sturgeon River, La Santé; l'honorable député de Calgary Crowfoot, L'économie.

[Traduction]

**L'hon. Arielle Kayabaga (London-Ouest, Lib.):** Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de La-Salle—Émard—Verdun.

[Français]

J'aimerais tout d'abord revenir sur l'un des énoncés de la motion de l'opposition présentée aujourd'hui. On dit que « la culture est au cœur de l'identité du Québec ». Pourtant, la culture est aussi au cœur de l'identité des communautés partout au Canada. Je pense que chaque communauté est façonnée par sa culture. C'est la culture qui l'anime et qui lui donne vie. Cette réalité ne concerne donc pas seulement le Québec, mais le Canada aussi et toutes les communautés qui le composent.

Je suis très heureuse d'avoir l'occasion aujourd'hui de prendre la parole au sujet de cette motion pour informer non seulement les Québécois, mais aussi tous les Canadiens des engagements que nous avons pris pour soutenir les créateurs et les travailleurs de la culture ainsi que les communautés qui bénéficient chaque jour de leur travail. Pensons à une cinéaste qui veut raconter l'histoire de sa région, à un musicien qui enregistre ses premières chansons ou à une journaliste qui donne la parole aux gens de son milieu. Pour mener leur projet à terme, ces personnes ont besoin de ressources, de partenaires et de vision à long terme. Leur travail nous permet de découvrir des expériences différentes des nôtres. Il nous fait connaître des lieux, des voix, des histoires qui trouvent parfois peu de place ailleurs et contribuent à la vitalité de nos communautés.

Nous savons toutefois que les conditions pour accomplir ce travail sont souvent difficiles et que les habitudes du public changent. Les revenus se déplacent et le financement devient plus incertain. Les pressions touchent les artistes et les équipes de production, les entreprises et les médias locaux. Elles sont aussi des conséquences pour les communautés lorsqu'un projet ne peut pas se réaliser, lorsqu'une histoire risque de ne pas être racontée. Lorsqu'une équipe d'information réduit ses activités, une région peut perdre une partie de sa couverture locale.

Nous prenons ces difficultés très au sérieux en tant que gouvernement. La culture fait partie de ce qui nous rassemble ici, au Canada. Une chanson peut nous rappeler notre enfance ou elle peut nous accompagner pendant plusieurs années. Une série à la télévision peut nous faire découvrir le quotidien d'une autre communauté qu'on ne connaît pas.

Je saisis cette occasion pour revenir sur le groupe de danse Ishaka, dont j'ai fait mention cette semaine lors des déclarations de députés. J'ai parlé du fait que c'est un groupe de Canadiens d'origine burundaise. Certains de ses membres sont nés ici, au Canada, tandis que d'autres y ont apporté la richesse de la culture burundaise. Aujourd'hui, grâce à la culture et à la transmission des chansons, des poèmes et de tout le patrimoine culturel préservé par nos aînés, on voit les plus jeunes de la communauté burundaise apprendre cette culture. Ils peuvent maintenant parler le kirundi et le français, car, au Burundi, les premières langues sont le kirundi et le français. Ils

apprennent des chansons que leurs grands-parents chantaient il y a de nombreuses années.

La semaine passée, j'ai eu l'occasion de monter sur scène et de danser avec eux. Moi qui n'avais jamais dansé une danse burundaise de ma vie, j'ai eu la chance de partager ce moment avec les membres du groupe Ishaka. J'ai pu renouer avec la culture que m'ont transmise mes ancêtres et mes parents, et la faire revivre ici même, dans mon pays, dans la ville d'Ottawa. Surtout, j'ai pu monter sur la même scène que de grandes vedettes comme Céline Dion ont foulée au Centre national des Arts, à Ottawa. C'est un moment qui m'a profondément émue. Ce qui m'a particulièrement touchée, c'était de voir de jeunes enfants, des petites filles et des petits garçons de 4 ou 5 ans, s'approprier cette culture. Il s'agissait d'une production réunissant près de 300 personnes et mettant en valeur 54 chansons sur scène, toutes inspirées de la culture canado-burundaise. Le but n'était pas seulement de transmettre la culture burundaise, mais aussi de l'adapter aux temps modernes, dans le contexte où nous vivons aujourd'hui, ici à Ottawa.

Je disais donc que notre gouvernement comprend l'importance de la culture, l'importance de la langue, l'importance des chansons, l'importance de partager des poèmes ou de l'information, que ce soit en français, en anglais ou dans n'importe quelle autre langue. Plus tôt, mon collègue a d'ailleurs mentionné le pendjabi, une langue qu'il utilise et qu'il entend au sein de sa communauté. Il a aussi parlé de la communauté philippine présente dans sa circonscription. Toutes ces expressions culturelles doivent être transmises au moyen des réseaux et des ressources dont nous disposons.

• (1650)

C'est pour ça que, en tant que gouvernement, nous prenons au sérieux l'importance de financer et d'aider nos communautés, afin qu'elles continuent à raconter ces histoires, à chanter ces chansons et à diffuser de l'information dans les langues parlées dans les communautés du Canada et du Québec.

Ces expériences créent des références culturelles communes, rapprochent les générations et renforcent le sentiment d'appartenance, comme je viens de le mentionner. Nous voulons que les créateurs de partout au Canada puissent nourrir ces liens et que de nouvelles voix puissent se faire entendre. Cela signifie aussi préserver les emplois, les compétences qui rendent leur travail possible.

En 2024, l'audiovisuel et les médias interactifs ont apporté plus de 20 milliards de dollars au produit intérieur brut et plus de 172 000 emplois au Canada. L'enregistrement sonore et l'édition musicale ont, pour leur part, apporté plus de 542 millions de dollars au produit intérieur brut et environ 5 500 emplois.

Derrière ces chiffres, il y a des interprètes, des techniciens, des monteurs et des réalisateurs. Il y a aussi des entreprises et des fournisseurs qui font vivre l'économie des régions où les productions prennent forme. Nous voulons que ces personnes puissent bâtir des carrières ici et transmettre leur savoir à la relève.

Le rayonnement de nos talents musicaux, par exemple, montre ce que nous pouvons accomplir. Les reconnaissances reçues par Charlotte Cardin, Louis-Jean Cormier et Talk en sont un excellent exemple.

Pour soutenir nos artisans de la musique, le Fonds de la musique du Canada est le principal programme de soutien financier pour la musique canadienne à vocation commerciale. Il vise à connecter une diversité d'artistes canadiens avec des auditoires de partout dans le monde. Le programme offre un soutien financier aux artistes canadiens ainsi qu'aux entreprises et organisations musicales détenues et contrôlées par les Canadiens pour diverses activités qui améliorent la visibilité des artistes canadiens au pays et à l'étranger.

Dans le dernier budget, nous nous sommes engagés à verser 48 millions de dollars sur trois ans, à partir de 2026-2027, au Fonds de la musique du Canada, afin de faire avancer la carrière de nos artistes tout en renforçant la compétitivité et la stabilité du secteur de la musique.

L'ensemble du budget de ce fonds est redistribué par des organismes à but non lucratif, comme la Foundation Assisting Canadian Talent on Recordings, pour le marché anglophone, et Musicaction, pour le marché francophone.

L'industrie de la musique génère des activités économiques grâce aux spectacles et alimente d'autres secteurs économiques importants, comme les secteurs du tourisme, du divertissement et de la publicité. Il est également crucial de soutenir le secteur de la musique francophone au Canada. Le milieu connaît des défis importants et l'écoute est en diminution importante. Il est donc primordial de soutenir nos artisans francophones.

Je vais me permettre d'ajouter ceci: s'il y a aujourd'hui 11 écoles élémentaires francophones à London, en Ontario, c'est grâce aux francophones de London qui se sont longtemps battus pour garder cette culture vivante. Personnellement, j'ai un enfant qui va à l'école en français, qui peut vivre sa vie en français, qui peut travailler en français, qui écoute de la musique d'artistes franco-canadiens. S'il en est ainsi, c'est parce que nous avons fait des investissements pour préserver notre culture, ce qui est important. Quand j'ai quitté Montréal pour aller à London, il n'y avait que quatre ou cinq écoles élémentaires francophones. Aujourd'hui, il y en a 11. Non seulement on a pu continuer à vivre en français et préserver la culture francophone, mais on a aussi pu voir la croissance de cette culture; la communauté francophone de London continue à grandir. Il y a plusieurs raisons à cela, bien sûr, mais c'est aussi parce qu'on fait un travail acharné pour vivre en français ainsi que pour continuer à parler en français et à écouter de la musique en français.

Je pourrais parler longtemps de l'importance de préserver la culture francophone hors Québec et au Québec. Malheureusement, je n'ai pas assez de temps de parole. Cela dit, je vais répondre aux questions de mes collègues.

• (1655)

**Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ):** Monsieur le Président, je profite de l'occasion pour saluer les députés du Parti québécois qui ont été élus dans ma circonscription, La Pointe-de-l'Île, qui est maintenant entièrement bleue. Dans la circonscription de Camille-Laurin, Paul St-Pierre Plamondon a été réélu. Il est aussi le premier ministre du Québec et le ministre responsable de la Lutte contre l'itinérance. Dans la circonscription de Pointe-aux-Trembles, Stéphane Paquet a été élu. Il est aussi ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Énergie et ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal. J'en suis très heureux et très fier. Je pense que nous allons pouvoir faire équipe, notamment pour défendre la culture québécoise, la culture de la nation québécoise.

### *Travaux des subsides*

Cela dit, je trouve que le discours de ma collègue est passé complètement à côté du sujet. Elle a parlé des diverses cultures, ce qui est très bien; nous sommes d'accord sur ça. Toutefois, se rend-elle compte que, en ordonnant au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes de ne pas imposer de redevances aux plateformes numériques américaines, le gouvernement a affaibli toutes ces cultures?

**L'hon. Arielle Kayabaga:** Monsieur le Président, bien que j'ai tant de respect pour mon collègue, je trouve quand même attristant de dire que parler des francophones de London est hors sujet quand on parle de la culture. Aujourd'hui, si je peux garder ma langue, préserver ma francophonie et la vivre pleinement avec ma famille, c'est grâce au fait que notre gouvernement continue de soutenir la culture francophone au Québec et hors Québec. Donc, ça m'attriste un peu d'entendre de mon collègue que les messages ou le vécu des gens de London en Ontario sont hors sujet à la Chambre.

**Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent—Akiawenhrahk, PCC):** Monsieur le Président, je tiens à saluer ma collègue pour son discours qui était très touchant parce qu'elle a raconté son histoire et l'histoire de sa famille. Je remercie sa famille d'avoir choisi le Canada.

Maintenant, nous sommes ici pour débattre d'une réalité fiscale, d'une réalité politique, et aussi d'une réalité qui touche le milieu culturel auquel elle tient beaucoup.

Souvenons-nous que le parti politique qu'elle représente a tergiversé à quelques reprises. Au début, il était contre la taxation et, après ça, il était pour. Ensuite, il s'en est servi pour amadouer Donald Trump et le convaincre d'avoir une bonne entente avec le Canada. La réalité, c'est que lorsque ce gouvernement a décidé d'abolir la taxe sur les services numériques, c'était vraiment pour faire plaisir à Donald Trump.

Maintenant, 16 mois plus tard, les résultats sont nuls. Quelles sont les réflexions de ma collègue à cet effet?

**L'hon. Arielle Kayabaga:** Monsieur le Président, j'apprécie énormément les questions de mon collègue. Je pense que la question qu'il pose n'a pas une réponse qui est fixe. Ce que nous disons depuis tout à l'heure, c'est que nous travaillons pour nous assurer de ne pas ajouter de coûts qui seraient refilés aux Canadiens. Le but est de venir en aide à nos artistes et de garder et protéger des productions qui sortent du Canada. Le but n'est pas de rendre complexe la vie des Canadiens, mais vraiment de s'assurer qu'il n'y a pas de coûts qui leur soient refilés.

Je pense que mon collègue serait aussi d'accord de s'assurer, pendant une crise qu'on n'a pas cherchée et qu'on est en train de vivre présentement dans tout le Canada, de protéger les Canadiens. Nous voulons nous assurer que les Canadiens ne continuent pas de payer des frais qui ne sont pas nécessaires. C'est ce que notre gouvernement est en train de faire.

**Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton—Bkejwanong, Lib.):** Monsieur le Président, notre gouvernement a mis en place plusieurs mesures dans le budget de 2025 pour le soutien du secteur culturel au Québec et dans notre pays et j'espère que nous allons continuer de le faire avec le budget de 2026.

Est-ce que ma collègue a des commentaires sur ces mesures?

• (1700)

**L'hon. Arielle Kayabaga:** Monsieur le Président, je sais énormément gré à ma collègue de sa question.

*Travaux des subsides*

Évidemment, comme ça a déjà été mentionné à la Chambre, notre gouvernement continue de soutenir Radio-Canada, par exemple, mais aussi des festivals partout au Canada, ainsi que le contenu des artistes canadiens. Nous protégeons nos artistes dans le budget de 2025. Je suis certaine que dans le budget de 2026, qui s'en vient, il y aura même plus d'annonces qui vont continuer de protéger le contenu de notre culture canadienne, surtout celle des francophones.

**Claude Guay (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Lib.):** Monsieur le Président, je me lève à la Chambre aujourd'hui pour parler de l'importance du secteur culturel, de son avenir et de ses travailleurs. Ça me fait plaisir.

Le secteur fournit 172 000 emplois partout au pays, pour des artistes, des créateurs, des diffuseurs, des écrivains et des programmeurs de jeux vidéo. Ils occupent une multitude de rôles devant et derrière la caméra, sur scène et en coulisses. Derrière une émission, on trouve des scénaristes, des équipes de tournage et des spécialistes du son et du montage. Derrière un album, on trouve des artistes, des réalisateurs, des techniciens et des partenaires qui travaillent à sa diffusion. Un nouveau projet donne du travail à ces équipes. Il permet à une entreprise de faire appel à ses fournisseurs, à une jeune équipe professionnelle d'acquérir de l'expérience et aussi à des travailleurs établis de transmettre leur savoir-faire. C'est comme ça qu'on développe une industrie: par la continuité des projets, l'expérience accumulée et la capacité de réinvestir par la suite.

Nous voulons préserver cette expertise au Canada. Nous voulons donner aux entreprises les moyens de bâtir sur leurs réussites. Nous voulons que les artistes, les travailleurs et les entreprises culturelles du Canada puissent bâtir leur avenir ici. Nous voulons que leurs talents se traduisent par des projets, des emplois et des possibilités de développement au pays comme à l'étranger.

Leur contribution par leur créativité, leur savoir-faire et leur engagement va bien au-delà de l'économie. Ces gens donnent vie aux histoires qui nous définissent, reflètent la diversité de nos expériences et font rayonner la culture québécoise et canadienne ici comme ailleurs dans le monde. Nos talents ont montré leur capacité à toucher les publics ici et à l'étranger. Au cours des dernières années, des séries télévisées comme *Empathie* et *Heated Rivalry* ont connu un grand succès. Des artistes comme les membres d'Angine de Poitrine, qui parlent un langage extraterrestre que je comprends plus ou moins, rayonnent partout dans le monde. Robert Lepage, Denis Villeneuve et Yannick Nézet-Séguin sont autant d'artistes qui font notre fierté et qui sont reconnus ici comme ailleurs. Ces reconnaissances font connaître nos créateurs et le savoir-faire de nos équipes. Nous voulons que d'autres puissent suivre cette voie et développer leur carrière.

Nous savons toutefois que le secteur fait face à des difficultés importantes. Les revenus des médias traditionnels sont sous pression, les habitudes du public évoluent, et les entreprises doivent adapter leurs modèles d'affaires. Quand une production est reportée, les conséquences se font sentir sur toute une équipe, les contrats deviennent plus espacés et les revenus deviennent moins prévisibles. Pour la relève, les occasions d'apprendre et de faire de premières expériences peuvent devenir plus rares. À terme, cette incertitude peut compromettre notre capacité à retenir les talents et à conserver des équipes expérimentées.

Nous devons répondre aux besoins immédiats tout en préparant les conditions de croissance du futur. En juin dernier, notre gouver-

nement a donc annoncé un investissement de 600 millions de dollars pour apporter de la stabilité et un soutien immédiat au secteur de l'audiovisuel. Nous reconnaissons l'importance de cet investissement, qui sera distribué au secteur dans les meilleurs délais. C'est un engagement que le gouvernement a pris. Nous voulons soutenir la capacité de créer et de diffuser des contenus canadiens. Nous voulons aussi garder les services accessibles et abordables pour que les familles puissent continuer de regarder des films et des séries d'ici et écouter nos artistes.

La solidité du secteur repose également sur une contribution équitable de tous les acteurs du système de radiodiffusion, y compris les services de diffusion en ligne, à la création et à la promotion de contenus québécois et canadiens. La Loi sur la diffusion continue en ligne a permis d'intégrer ces services au cadre de radiodiffusion. Le CRTC a élaboré les obligations réglementaires applicables au secteur de l'audio et de l'audiovisuel. Nous avons annoncé notre intention de revoir certaines exigences, de préparer de nouvelles orientations et de maintenir un soutien fort envers nos contenus tout en tenant compte des différents modèles d'affaires et du coût des services pour les ménages.

Nous examinons aussi la manière de moderniser nos institutions et les mécanismes de financement qui soutiennent l'audiovisuel. Nous voulons que nos outils accompagnent mieux les entreprises dans leur développement, depuis la création d'une œuvre jusqu'à sa diffusion au public. Le groupe consultatif réuni cette année a notamment souligné l'importance de la propriété intellectuelle, de la distribution, du développement des publics et des revenus. Nous voulons que les entreprises canadiennes puissent conserver davantage de la valeur de leur création.

## ● (1705)

Cette capacité peut leur permettre de réinvestir, de développer de nouveaux projets et de renforcer leur présence sur le marché. On explore également la création d'une nouvelle entité fédérale qui réunirait et élargirait les mandats de Téléfilm Canada, de l'Office national du film et du Fonds des médias du Canada. Aucune décision n'a été prise quant à sa création.

L'avenir du secteur dépend également des compétences et des travailleurs. L'intelligence artificielle — il faut en parler — et tous les changements technologiques ont transformé les pratiques. On veut que les travailleurs puissent continuer à apprendre, que la relève développe son expertise et que les entreprises aient la capacité d'expérimenter et d'innover. Ces possibilités doivent rejoindre les régions et les groupes qui rencontrent davantage d'obstacles. Il faut mentionner aussi la souveraineté autochtone ainsi que l'inclusion et l'équité, qui doivent aussi guider cette réflexion.

On porte la même attention aux personnes qui travaillent dans nos médias. Produire une information rigoureuse exige des journalistes, des équipes de productions et du temps pour enquêter et vérifier et expliquer les événements. Préserver cette capacité est essentiel à la vie démocratique, particulièrement lorsque les fausses informations circulent rapidement.

Dans la mise à jour économique du printemps, nous avons annoncé notre intention de consulter sur l'élargissement du crédit d'impôt pour la main-d'œuvre journalistique canadienne à la production audio et audiovisuelle. Nous voulons que l'avenir de ces secteurs offre des possibilités dans toutes les communautés. Les créateurs francophones doivent pouvoir créer et rejoindre leur public. Les créateurs autochtones doivent pouvoir transmettre leurs récits et leurs langues. Les communautés de langue officielle en situation minoritaire doivent retrouver leurs réalités dans nos médias. Cette diversité nourrit la création et enrichit les contenus offerts au public. Elle contribue à notre sentiment d'appartenance et au lien entre les communautés. Nous voulons donc soutenir un secteur capable d'offrir des perspectives à ces travailleurs, de développer les talents et de faire grandir les entreprises d'ici de ce secteur.

En préparant cet avenir, nous allons soutenir des emplois et un savoir-faire si précieux. Nous préservons aussi notre capacité de création ici même, au Canada, d'un océan à l'autre et à l'autre. Nous voulons raconter nos histoires, les histoires de toutes les communautés différentes de notre beau pays et les faire connaître partout au monde, et pas seulement ici.

Je répondrai maintenant aux questions de mes collègues.

**Andréanne Larouche (Shefford, BQ):** Monsieur le Président, je rappelle encore une fois qu'on parle de culture, évidemment.

Moi, ce dont j'aurais aimé entendre mon collègue parler, c'est du fait qu'en ce moment, on prive le milieu culturel de revenus importants avec les redevances et, surtout, les 600 millions de dollars qui leur avaient été promis comme compensation n'ont toujours pas été livrés. Mon collègue parle de médias. Je l'ai montré tout à l'heure dans mon exposé: les médias locaux, surtout, peinent à aller chercher de la publicité parce qu'évidemment, ce sont les géants glorieux du Web qui vont chercher la plus grande part des revenus. De plus, ils ne paient pas leur part ici pendant que les médias locaux et communautaires essaient de trouver des façons de s'en sortir.

Dans tout ce contexte-là, j'aurais préféré entendre mon collègue prendre l'engagement de remettre les 600 millions de dollars dès que possible.

• (1710)

**Claude Guay:** Monsieur le Président, je suis heureux, au nom du gouvernement, de l'engager à donner les 600 millions de dollars dont ma collègue parle. Il y aura, au cours des jours qui suivent, beaucoup plus d'informations à ce sujet. J'en serai heureux.

Cela dit, je veux aussi faire remarquer à ma collègue qu'en plus des 600 millions de dollars, 550 millions de dollars ont déjà été distribués: 192 millions de dollars ont été donnés à CBC/Radio-Canada; 150 millions de dollars ont été accordés à Téléfilm Canada; 127 millions de dollars ont été octroyés au Fonds des médias du Canada; 48 millions de dollars l'ont été au Fonds de la musique du Canada; 26 millions de dollars ont été remis à l'Office national du film du Canada; et 6 millions de dollars ont été donnés au Conseil des arts du Canada. La plupart de ces sommes-là, sauf celle à CBC/Radio-Canada, seront réparties sur trois ans, mais c'est déjà commencé.

Je remercie ma collègue de sa question et de cette occasion de donner cette information.

**Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent—Akiawenhrahk, PCC):** Monsieur le Président, c'est la troisième fois que je pose une ques-

### *Travaux des subsides*

tion à un député ministériel. J'espère que, cette fois-ci, je vais obtenir une réponse claire.

Le fait est le suivant. En juin 2025, quand le gouvernement a annoncé son intention d'abolir la taxe sur les services numériques, l'objectif était clair. C'était afin de favoriser la négociation avec les États-Unis.

Quinze mois plus tard, le député peut-il nous dire quel a été l'effet réel de cette abolition de la taxe sur les services numériques? Y a-t-il eu un effet positif sur les négociations, oui ou non?

**Claude Guay:** Monsieur le Président, je voudrais souligner l'intervention de mon collègue plus tôt cet après-midi, dans le cadre de ce débat. J'étais parfaitement d'accord avec lui lorsqu'il a dit qu'il fallait apprendre. Quand les choses évoluent, il faut s'adapter. Il ne faut donc pas toujours revenir aux recettes qui ne fonctionnent pas.

En passant, je n'ai pas entendu la discussion, mais l'argent censé provenir de ces médias n'a pas été distribué. Personne n'en a profité dans le domaine de la culture, parce qu'il y avait des poursuites. C'était devant la cour. Cet argent ne pouvait pas être distribué au domaine de la culture. Notre environnement culturel n'en profitait pas.

C'est la raison pour laquelle nous avons décidé d'adopter une approche différente.

**Tatiana Auguste (Terrebonne, Lib.):** Monsieur le Président, de ce côté-ci de la Chambre, plusieurs députés se sont tenus debout pour la culture lors du budget de 2025 et ont demandé des sommes d'argent. Finalement, nous les avons obtenues.

J'aimerais entendre le commentaire de mon collègue sur les demandes en culture des autres députés de la Chambre.

**Claude Guay:** Monsieur le Président, je remercie ma collègue de sa question, qui va me donner l'occasion de clarifier ce qui s'est passé au cours des derniers mois et de la dernière année.

On sait très bien que, du côté du Parti conservateur, il n'y avait pas de demande pour la culture; on voulait même faire marche arrière et enlever de l'argent à CBC/Radio-Canada. Il n'y avait pas de discussion sur le fait d'en donner plus du côté francophone ou du côté culturel.

Il est aussi important de savoir que la motion a été déposée par le Bloc québécois. Le Bloc québécois, lors du dernier budget, n'a fait aucune demande pour la culture. Je trouve donc un peu spécial de voir aujourd'hui cette motion déposée devant nous que nous devons débattre, alors qu'au moment du budget, il n'y a pas eu de demande spécifique sur la culture du Bloc québécois.

**Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ):** Monsieur le Président, d'une part, c'est faux: il y a eu des demandes du Bloc québécois en matière de culture. D'autre part, la vraie question, c'est que, au fond, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, ou CRTC, obéissait à la nouvelle Loi sur la radiodiffusion et voulait que les plateformes numériques américaines paient leur juste part, ce qui aurait donné 2 milliards de dollars de revenus pour les médias et la culture québécoise et francophone. Alors, la question, c'est...

• (1715)

**Le vice-président:** Je dois arrêter les députés, puisque le temps alloué pour le débat est maintenant terminé. Les députés devront donc s'en parler à l'extérieur de la Chambre.

### *Affaires émanant des députés*

Comme il est à 17 h 15, il est de mon devoir d'interrompre les délibérations et de mettre aux voix sur-le-champ toute question nécessaire à l'expédition des travaux des subsides.

Le vote porte sur la motion.

Si un député participant en personne désire que la motion soit adoptée ou adoptée avec dissidence ou si un député d'un parti reconnu participant en personne désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

**Jean-Denis Garon:** Monsieur le Président, j'aimerais demander un vote par appel nominal.

**Le vice-président:** Conformément à l'article 45 du Règlement, le vote par appel nominal est différé jusqu'au lundi 26 octobre, à la fin de la période prévue pour les questions orales.

[Traduction]

Je vois que le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre invoque le Règlement.

**L'hon. Kevin Lamoureux:** Monsieur le Président, je pense que, si vous demandez l'opinion de la Chambre, vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour dire qu'il est 17 h 30, afin que nous puissions passer à l'heure réservée aux affaires émanant des députés.

**Le vice-président:** D'accord?

**Des voix:** D'accord.

## AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

[Traduction]

### LE CODE CANADIEN DU TRAVAIL

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 27 mai, de la motion portant que le projet de loi C-247, Loi modifiant le Code canadien du travail, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

**Corey Hogan (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Lib.):** Monsieur le Président, c'est un moment charnière pour notre pays et pour les Canadiens. L'incertitude économique mondiale continue de poser des difficultés pour les travailleurs, pour les employeurs et pour les collectivités de tout le pays. Les chaînes d'approvisionnement sont mises à l'épreuve. Les relations commerciales sont soumises à de nouvelles pressions. Les industries dont dépendent les Canadiens au quotidien doivent s'adapter à des changements importants.

Tout au long de cette épreuve, les Canadiens ont fait preuve de la résilience et de la détermination qui caractérisent notre pays. La responsabilité du Parlement est claire: nous devons protéger les travailleurs canadiens tout en renforçant la résilience économique du Canada. Nous devons bâtir une économie forte aux côtés des travailleurs qui la font fonctionner. L'économie repose sur ces travailleurs; nous devons donc les protéger en faisant en sorte que l'économie demeure concurrentielle, fiable et capable de supporter les chocs. Les travailleurs sont l'épine dorsale d'une économie canadienne forte. C'est dans cet esprit que je prends la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi C-247.

Tout d'abord, j'aimerais remercier la marraine du projet de loi, la députée de Winnipeg-Centre, de ses efforts soutenus pour défendre les intérêts des travailleurs canadiens. Même si nous ne sommes pas toujours d'accord sur la manière de procéder, le gouvernement

du Canada partage son engagement à veiller au traitement équitable des travailleurs et au bon déroulement du processus de négociation collective.

L'esprit qui sous-tend le projet de loi C-247 correspond aux objectifs que notre gouvernement soutient fermement. Nous croyons que le droit de grève est un droit fondamental. Nous croyons que les ententes négociées constituent toujours la meilleure solution. Nous croyons que la responsabilité de parvenir à ces ententes incombe avant tout aux employeurs et aux syndicats. Nous croyons que la négociation collective doit demeurer le fondement du système canadien de relations de travail. C'est un droit constitutionnel essentiel et durement acquis. Je crois également que l'équilibre, la prudence et les outils de dernier recours ont leur place, et c'est pourquoi je préfère modifier l'article 107 plutôt que de le supprimer.

Le projet de loi C-39 a été conçu dans le but d'ajouter des garde-fous en cas de recours à l'article 107, de renforcer la négociation collective, d'améliorer les relations de travail, de cerner et de gérer les risques plus tôt dans le processus et d'accroître les chances que les employeurs et les syndicats parviennent à s'entendre à la table des négociations. Voilà donc le contexte de l'objectif plus large du projet de loi C-39; il s'agit de protéger notre pays et ses travailleurs dans les périodes agitées et d'assurer la prospérité pour tous les travailleurs.

L'économie du Canada ne saurait être plus forte que ses lieux de travail, et ceux-ci ne sauraient être plus forts que les relations de travail qui y existent. Plus d'un million d'employés et plus de 22 000 employeurs font partie du secteur privé sous réglementation fédérale. Ils méritent un cadre de relations de travail moderne, équilibré et efficace. Ils méritent un système qui favorise la négociation de bonne foi et un cadre qui aide les parties à détecter les problèmes plus tôt, à gérer les risques avant que les positions ne se figent et à trouver des solutions ensemble.

Les mesures relatives au travail contenues dans le projet de loi C-39 s'appuient sur ce que nous avons entendu directement de la part des parties prenantes. Cette année, le gouvernement a mené deux consultations auprès des syndicats, des organisations de travailleurs, des employeurs, des représentants des employeurs, des partenaires autochtones et d'autres parties prenantes de tout le pays. Nous avons reçu plus de 300 mémoires. Les participants ont exprimé des points de vue divers sur de nombreuses questions, mais certains points sont ressortis avec une cohérence remarquable. Tout le monde s'entendait pour dire que les négociations de bonne foi entre employeurs et syndicats à la table de négociation sont le meilleur moyen de conclure des conventions collectives. Nous avons également entendu que le cadre de négociation collective du Canada fonctionne bien dans la plupart des circonstances.

En fait, environ 95 % des négociations collectives se concluent sans arrêt de travail. Il s'agit d'une réussite importante. Le projet de loi C-39 s'appuie sur ce fondement. Il est important que les parties puissent résoudre elles-mêmes les conflits sans perturbation ni intervention extérieure. Le projet de loi tient compte des principaux risques dans les relations de travail et fournirait aux parties des mesures de soutien, des outils et des possibilités supplémentaires pour parvenir plus tôt à des règlements négociés. Il limiterait également le recours à l'article 107.

Les parties qui négocient une première convention collective recevraient davantage de soutien du Service fédéral de médiation et de conciliation et, après neuf mois de négociations infructueuses, elles auraient accès à une méthode exécutoire de règlement des différends. Le projet de loi prévoit également des mesures de soutien supplémentaires dans les négociations où l'expérience passée porte à croire que les pourparlers pourraient être plus difficiles. Cela comprend les situations où les parties ont connu une grève ou un lock-out au cours de la dernière ronde de négociations, ainsi que celles où une méthode exécutoire de règlement des différends a déjà été requise.

Lorsqu'il y a une grève ou un lock-out ou qu'on impose une méthode exécutoire de règlement des questions qui font toujours l'objet d'un différend, cela peut être le signe qu'il y a des problèmes de relations plus graves auxquels il faut porter davantage attention. Dans ces situations où le risque est élevé, les parties prendraient part au règlement des différends après le litige avec le Service fédéral de médiation et de conciliation et entameraient les négociations plus tôt, ce qui leur donnerait plus de temps et d'occasions pour régler les problèmes avant qu'elles ne se campent sur leurs positions.

Avoir du temps peut souvent faire la différence entre se retrouver dans une impasse et conclure une entente. Le projet de loi C-39 ferait passer la période de conciliation de 60 à 90 jours, ce qui donnerait aux parties plus d'occasions de résoudre les questions épineuses à la table de négociation.

Mises ensemble, ces mesures offrent davantage de soutien, de temps et de possibilités aux parties pour conclure leur propre convention. Le projet de loi C-39 permettrait de prévenir les conflits et de les régler plus rapidement, améliorerait les relations patronales-syndicales et maintiendrait la libre négociation collective comme principal moyen de résoudre les problèmes en milieu de travail.

• (1720)

Cela nous amène à l'article 107 du Code canadien du travail. Le projet de loi C-39 limiterait l'intervention du gouvernement, renforcerait les négociations collectives et aiderait les parties à conclure elles-mêmes des ententes. Les mesures relatives au travail qu'on y trouve sont orientées vers cet objectif.

Les avis des parties prenantes divergent quant à l'article 107. Certaines estiment qu'il faudrait conserver cet outil dans les circonstances les plus exceptionnelles, alors que d'autres ont exprimé des inquiétudes concernant l'utilisation qui a été faite de cet article par le passé. Nous avons entendu, à maintes reprises, des voix s'élever pour réclamer davantage de clarté, une plus grande transparence, des garanties plus solides et des limites plus précises quant à l'utilisation de ce pouvoir. Il s'agit de revendications qui sont reflétées dans les projets de loi C-247 et C-39.

Les parties prenantes nous ont dit que, si l'article 107 devait rester dans le Code, il faudrait mettre en place des garde-fous significatifs pour encadrer son utilisation. C'est ce que ferait le projet de loi C-39. Il limiterait le pouvoir discrétionnaire ministériel, relèverait le seuil d'intervention et créerait un processus structuré et transparent qui devrait être suivi avant même de pouvoir envisager une intervention.

C'est peut-être le point le plus important de ce débat. En effet, dans le cadre du projet de loi C-39, la grande majorité des négociations collectives n'en arriveront jamais au point où le recours à l'article 107 sera envisagé, car il existe des étapes importantes qui

### *Affaires émanant des députés*

doivent d'abord être franchies. La première étape consiste à nommer un médiateur spécial, mais dans la grande majorité des négociations, aucun médiateur spécial ne sera nommé.

Comme je l'ai mentionné plus tôt, environ 95 % des conventions collectives sont négociées avec succès sans arrêt de travail. Grâce aux réformes proposées dans le projet de loi C-39, nous sommes convaincus que ce pourcentage sera encore plus élevé. Dans le cas du nombre relativement restreint de conflits où un médiateur spécial est nommé, son mandat consiste à travailler activement avec les deux parties pour les aider à parvenir à une entente. Le rôle du médiateur spécial n'est pas d'intervenir au nom du gouvernement, mais d'aider les travailleurs et les employeurs à résoudre eux-mêmes leurs différends.

La deuxième étape consiste à évaluer les répercussions. Si, malgré l'aide d'un médiateur spécial, les parties ne parviennent pas à s'entendre, il faut établir que le conflit a des conséquences qui vont au-delà des parties à la négociation et revêtent une importance nationale. Autrement dit, les répercussions doivent s'étendre bien au-delà d'un seul lieu de travail et toucher des intérêts économiques ou sociaux plus larges. Ces répercussions doivent être mises dans la balance avec l'importance de la libre négociation collective et du droit de grève protégé par la Charte. Même là, une grève ou un lock-out doit déjà être en cours.

Ce n'est qu'une fois que ces seuils ont été atteints qu'un ministre pourrait envisager la nécessité de prendre des mesures supplémentaires. Il s'agit là de contraintes importantes et elles sont compatibles avec le renforcement de la main-d'œuvre. Ces exigences apportent une certaine transparence et une certaine reddition de comptes qui font défaut aujourd'hui.

Si un médiateur spécial est nommé, le processus lui-même est tout aussi important. Le médiateur disposerait de 21 jours pour travailler intensivement avec les deux parties. Tout au long de ce processus, l'objectif serait de conclure un accord négocié. S'il est impossible de parvenir à un accord, le médiateur rédigerait un rapport décrivant les questions en litige, la position des parties et des recommandations pour aller de l'avant. Les parties recevront ce rapport et auront une nouvelle occasion de poursuivre les négociations. Si le différend n'est toujours pas résolu, le rapport sera rendu public. Les Canadiens seraient en mesure de comprendre les enjeux, les difficultés et les fondements sur lesquels les décisions ont été prises.

Cette transparence figure parmi les principaux éléments de la réforme contenue dans le projet de loi C-39. Le ministre devrait alors tenir compte du rapport du médiateur et évaluer les répercussions plus larges du conflit. Il devrait également sopeser l'importance de la libre négociation collective et du droit de grève garanti par la Charte et déterminer s'il reste des solutions de rechange raisonnables. Autrement dit, le ministre devrait démontrer pourquoi une intervention pourrait être nécessaire.

*Affaires émanant des députés*

Je tiens à préciser ce que cela signifierait en pratique. La plupart des conventions collectives continueront de faire l'objet de négociations collectives normales, parce qu'elles n'exigeront jamais la présence d'un médiateur spécial. La plupart des différends n'atteindront jamais le seuil de l'importance nationale. Par conséquent, dans la grande majorité des cas, les négociations n'en arriveront jamais au point où le recours à l'article 107 sera envisagé. Les travailleurs et les employeurs vont continuer de faire ce qu'ils ont toujours fait, c'est-à-dire négocier des ententes directement entre eux à la table de négociation. Cela demeure le cœur du système des relations de travail du Canada. C'est le résultat à privilégier et l'objectif du projet de loi C-39.

Le projet de loi C-247 soulève d'importantes questions sur l'avenir de l'article 107. La réponse de notre gouvernement est claire. La meilleure façon de protéger la négociation collective n'est pas de se concentrer exclusivement sur les circonstances exceptionnelles, mais de renforcer le système dans son ensemble, et c'est ce que fait le projet de loi C-39.

Le projet de loi C-39 encourage une mobilisation précoce, aide les parties à cerner les risques avant qu'ils ne s'aggravent, renforce les relations patronales-syndicales et introduit une plus grande transparence ainsi qu'une meilleure reddition de comptes dans le système. Il met également en place des garde-fous significatifs autour de l'article 107 afin qu'il demeure une véritable mesure de dernier recours. Plus important encore, il préserve et renforce la libre négociation collective en tant que fondement du cadre des relations de travail du Canada. C'est ce que les intervenants nous ont dit vouloir et ce que prévoit le projet de loi C-39, et c'est pourquoi j'encourage tous les députés à appuyer le projet de loi C-39 le moment venu.

• (1725)

**Harb Gill (Windsor-Ouest, PCC):** Madame la Présidente, c'est toujours un honneur de prendre la parole à la Chambre au nom des habitants de Windsor, des gens honnêtes et travailleurs.

Avant d'aborder le projet de loi, je tiens à rendre hommage à l'équipe de négociation de la section locale 444 d'Unifor, dirigée par James Stewart, et à saluer les efforts considérables qu'elle déploie dans le cadre des négociations avec Stellantis. Les habitants de Windsor leur en sont reconnaissants.

Je tiens également à rendre hommage aux travailleurs de Brampton qui attendent des réponses concernant l'avenir de leur usine, de leurs emplois et de leurs familles. Ils veulent savoir quand le gouvernement tiendra ses promesses et demandera des comptes à Stellantis. Les travailleurs de Windsor se tiennent à leurs côtés, car ils savent que, lorsque les travailleurs du secteur automobile dans une région sont laissés dans l'incertitude, cela nous affecte tous. C'est cela, la vraie solidarité.

Cependant, franchement, après des mois d'avertissements de la ministre de l'Industrie que Stellantis aurait des comptes à rendre, les travailleurs de Brampton attendent toujours des réponses et des résultats concrets. Ils ne peuvent pas nourrir leur famille avec des communiqués de presse. Ils ne peuvent pas effectuer leurs versements hypothécaires avec une promesse. Si on a fourni des fonds publics en échange d'engagements envers le secteur manufacturier canadien, les travailleurs et les contribuables sont en droit de demander si ces engagements sont tenus et quelles sont les conséquences de leur non-respect. Le gouvernement libéral doit cesser de parler de reddition de comptes et commencer à l'appliquer, pour une fois.

Il y a autre chose que le gouvernement libéral ne doit pas oublier au sujet de ces travailleurs. Ce ne sont pas seulement des travailleurs, ce sont aussi des contribuables. Chaque jour de paie, ils envoient à Ottawa de l'argent qu'ils ont durement gagné. Ils s'attendent à ce que cet argent soit dépensé de façon responsable et à ce que leur gouvernement respecte le travail qu'ils font, les impôts qu'ils paient et les engagements pris en leur nom. Les Canadiens doivent se présenter au travail, respecter leurs obligations, payer leurs impôts et respecter les règles. Ils sont en droit de s'attendre à ce que le gouvernement libéral soit tenu de respecter les mêmes normes.

Faut-il s'étonner que le projet de loi C-247 soit présenté à la Chambre aujourd'hui? Quand les travailleurs voient leur pouvoir de négociation affaibli par une intervention gouvernementale et que leurs préoccupations en matière de sécurité d'emploi restent sans réponse, on peut comprendre leur frustration. Le gouvernement ne peut pas continuer de leur dire « faites-nous confiance » tout en leur donnant très peu de raisons de croire que leurs préoccupations sont prises au sérieux.

Je souhaite aborder ce débat sous un angle que je connais bien. J'ai passé 30 ans dans la police et, pendant cette période, j'étais membre d'un syndicat de policiers. Je comprends les négociations collectives. Je comprends pourquoi les travailleurs ont besoin d'une voix, pourquoi ils ont besoin d'être représentés et pourquoi les négociations sont importantes. En tant que policier, j'ai aussi participé à des piquets de grève pour aider à maintenir la paix lorsque les tensions étaient fortes. J'ai vu la colère et la frustration. J'ai vu des gens préoccupés par leur gagne-pain, leur famille et leur avenir.

Un conflit de travail, ce n'est jamais juste une question de chiffres sur une page. C'est un travailleur qui occupe un emploi depuis 20 ou 30 ans et qui s'inquiète soudainement de la suite des choses. C'est une famille dont la vie dépend d'un salaire stable. Ce sont des gens qui estiment avoir fait leur part et qui demandent une entente équitable.

En tant que policier présent sur un piquet de grève, mon rôle n'était pas de prendre parti. Mon rôle était de contribuer au maintien de l'ordre, d'assurer la sécurité des personnes et de veiller à ce que chacun puisse exercer ses droits constitutionnels. Toutefois, maintenir l'ordre et priver quelqu'un de son droit de défendre ses intérêts sont deux choses bien différentes. J'en arrive ainsi à l'article 107 du Code du travail.

Je vais l'expliquer en termes simples. Un tournevis est un outil. On s'en sert pour réparer des objets, serrer des vis et s'acquitter d'une tâche. Si quelqu'un se sert d'un tournevis pour blesser une autre personne, est-ce qu'on interdit le tournevis? Non. On tient pour responsable la personne qui a fait un mauvais usage de cet outil. Le problème ne réside pas nécessairement dans l'outil lui-même; le problème réside dans la manière dont il est utilisé.

L'article 107 existe depuis des décennies en tant que mécanisme dont le gouvernement peut se servir pour aider à régler les conflits de travail et à maintenir la paix industrielle. Or, le gouvernement libéral en a abusé à maintes reprises pour intervenir dans les conflits de travail et contraindre tout le monde à recourir à l'arbitrage exécutoire, privant ainsi les travailleurs de la possibilité d'utiliser la grève comme moyen de pression. Mon collègue de Dufferin—Caledon a soulevé ces préoccupations dans son discours du 27 mai, et je comprends pourquoi les syndicats sont en colère. Je comprends pourquoi ils s'inquiètent de voir le gouvernement intervenir avant que les travailleurs aient eu une chance équitable de négocier un accord.

• (1730)

Examinons la question du point de vue des travailleurs. Ils s'assoient en face de leur employeur, ils négocient, ils font des compromis et ils essaient d'arriver à une entente. Que se passe-t-il s'ils croient que l'employeur ne les écoute pas? Que se passe-t-il s'ils ont tout essayé et que le seul levier qu'il leur reste est la possibilité de faire la grève? Que se passera-t-il si le gouvernement intervient et élimine ce levier? Ils se demanderont si le processus de négociation avait quoi que ce soit d'équitable, en fait.

Personne ne veut de grève, car une grève représente une perte de revenus pour les travailleurs, une perte de production pour les entreprises et de l'incertitude pour les familles. Les collectivités en ressentent les effets. Cela dit, le fait que les grèves causent des perturbations ne signifie pas que le droit de grève soit lui-même le problème à régler. Parfois, c'est la perturbation causée par une grève qui ramène les parties à la table et qui les oblige à trouver une solution. La Cour suprême du Canada a reconnu le droit de grève comme un élément essentiel d'un véritable processus de négociation collective en vertu de la Charte des droits et libertés. Je comprends l'importance de la négociation collective grâce à mon expérience personnelle en tant que membre d'une association de policiers.

Les travailleurs ne réclament pas un traitement de faveur. Ils demandent à avoir leur mot à dire dans les décisions qui affectent leur vie professionnelle. C'est un principe que nous, en tant que conservateurs, défendrons sans hésitation. Nous estimons que chacun doit avoir la possibilité de travailler, de gagner sa vie et de subvenir aux besoins de sa famille. Nous pensons que les entreprises doivent pouvoir investir, se développer et créer des emplois. Cependant, ces objectifs ne nous obligent pas à affaiblir les droits de négociation des travailleurs. Une économie forte a besoin d'entreprises prospères, ainsi que de travailleurs qualifiés qui ont le sentiment d'être traités équitablement.

Prenons l'exemple du conflit concernant les mécaniciens de WestJet. Le gouvernement a renvoyé l'affaire à un arbitrage contraignant, mais les parties sont finalement parvenues à un accord de leur propre chef. Il y a là un enseignement à tirer. Quand les employeurs et les travailleurs doivent s'asseoir à la même table pour régler leurs différends, ils sont incités à trouver une solution qui leur convienne à tous les deux. La négociation collective n'est pas facile. Aucune des deux parties n'obtient tout ce qu'elle souhaite. On doit faire des compromis. Cependant, il y a une différence entre aider les parties à parvenir à un accord et intervenir pour les priver de leur pouvoir de négociation. Il y a également une différence entre ramener les gens au travail et résoudre réellement les problèmes qui ont causé le conflit.

### *Affaires émanant des députés*

Les syndicats ont exprimé de sérieuses préoccupations concernant les interventions du gouvernement dans le secteur du transport ferroviaire, chez Postes Canada et dans le secteur aérien. Nous devrions les écouter. Je ne crois pas que toutes les positions syndicales soient automatiquement justes, pas plus que je ne crois que les employeurs aient toujours tort, mais les travailleurs méritent d'être entendus. Les règles doivent être justes, et le gouvernement ne devrait pas opter pour la solution facile chaque fois que les négociations deviennent difficiles.

Certains me demanderont pourquoi, si l'article 107 donne lieu à des abus, on ne devrait pas tout simplement l'abroger. Je comprends les arguments qui sous-tendent le projet de loi C-247. Je comprends la frustration qui a poussé de nombreux membres des syndicats à appuyer cette proposition, mais j'en reviens à l'exemple du tournévis. Si un outil a une utilité légitime et que le gouvernement en fait un mauvais usage, je crois que nous devrions tenir le gouvernement responsable et instaurer des mesures de protection adéquates. Nous ne devrions pas penser automatiquement que la seule solution est de nous en débarrasser.

Nous devrions renforcer la médiation, assurer la transparence de toute intervention extraordinaire et veiller au respect des droits constitutionnels des travailleurs. Il peut exister des circonstances exceptionnelles où une intervention s'impose pour protéger la sécurité publique ou les services essentiels, mais ces circonstances doivent être traitées avec prudence. Il ne faut pas simplement se servir de difficultés économiques ou du capitalisme de copinage comme prétexte pour priver les travailleurs de leur pouvoir de négociation.

Je veux revenir sur la situation à Windsor et à Brampton. À Brampton, les travailleurs attendent des réponses concernant leur usine et leur avenir. À Windsor, les travailleurs sont avec eux. Ils exigent que Stellantis tienne ses engagements et que le gouvernement fédéral fasse son travail. Ces travailleurs ne demandent pas la charité; ils demandent des comptes. Ils ont travaillé d'arrache-pied, ils ont acquis des compétences, ils ont construit des véhicules et ils ont contribué à la prospérité du pays.

Comme je l'ai dit, j'ai été policier et membre d'une association de policiers pendant 30 ans. Je suis conscient de l'importance des règles et de la reddition de comptes. Je sais que, quand la tension monte, la meilleure façon d'avancer est de traiter les gens de manière équitable et cohérente. Le gouvernement ne ferait pas un usage juste ou équitable de ce projet de loi.

Les travailleurs n'ont pas de leçons à recevoir sur le besoin de faire tourner l'économie. Ce sont eux qui la font tourner. Ils construisent nos véhicules, ils font fonctionner nos usines, ils font vivre leur famille, ils contribuent à leur communauté et ils paient des impôts qui financent les services publics. Ils méritent un gouvernement qui respecte leur travail, qui tient ses engagements et qui protège leurs droits.

• (1735)

[Français]

**Alexis Deschênes (Gaspésie—Les Îles-de-la-Madeleine—Lis-tuguj, BQ):** Madame la Présidente, que souhaitent les grévistes de Murdochville en 1957? Pourquoi est-ce que 1 000 grévistes, 1 000 travailleurs de la mine de Murdochville en 1957, ont fait une grève de sept mois, une grève longue et violente?

### *Affaires émanant des députés*

Ils souhaitaient des conditions de travail décentes, un salaire décent. Normalement, ce qu'on souhaite, c'est de pouvoir obtenir des conditions de travail décentes par la négociation, par un processus d'échange entre le patronat et les syndiqués où on discute des objectifs de chacun. Le patronat ouvre son jeu un peu sur sa réalité économique et on essaie de trouver des façons de partager les profits.

Toutefois, à Murdochville, ce n'est pas du tout ce qui s'est passé en 1957. C'est un des grands conflits importants du Québec. Il y a eu cette année-là des événements violents à Murdochville. Au mois d'avril, il y a 27 policiers qui ont été envoyés pour empêcher le piquetage, parce qu'à ce moment-là, il y avait un juge de la Cour supérieure qui avait déterminé que la grève était illégale. Par la suite, on a découvert une boîte de dynamite à Murdochville. Il est difficile pour moi d'imaginer jusqu'à quel point ça a été violent parce que j'y vais quand même assez souvent.

Après la découverte de la boîte de dynamite, dont on craignait qu'elle soit utilisée à des fins criminelles, 50 policiers sont envoyés à Murdochville. Après ça, le piquetage a repris et, le 14 juillet 1957, Henri Bernatchez, gréviste, meurt dans une explosion de dynamite sur le terrain de la mine de Murdochville. Il y a deux autres grévistes qui sont blessés gravement.

Le conflit s'envenime. Il se déplace jusqu'à Québec. Il y a une marche importante qui se fait devant l'Assemblée nationale en septembre 1957. On a 7 000 travailleurs de partout au Québec, n'empêche, il n'y a rien qui se règle vraiment. C'est une grève d'affrontement, c'est une grève de violence qui se termine malheureusement très mal pour les grévistes.

Pourquoi est-ce que je raconte ça?

L'idée, c'est qu'il faut trouver une façon d'équilibrer nos rapports entre le patronat et le syndicat. Il faut faire en sorte que les gens se parlent et qu'on pousse les gens vers des compromis et non pas vers des découragements et de la violence.

Il y avait beaucoup de ça dans ce qui s'est passé à Murdochville. Il y avait vraiment une attitude très réfractaire aux syndicats de la part de l'employeur. Il y avait aussi des grévistes très revendicateurs.

Aujourd'hui, ce qu'on voit — puisque c'est de ça qu'on parle aujourd'hui —, c'est que le gouvernement fédéral intervient depuis quelques années dans les conflits de travail. Il a développé une tendance à utiliser un outil qui était un peu insoupçonné. Il faut saluer l'ingéniosité des juristes du côté de la fonction publique fédérale qui ont dit qu'ils allaient utiliser l'article 107 du Code canadien du travail pour régler un conflit de travail. En effet, c'est un article qui donne une marge de manœuvre importante au ministre. Souvent, lorsque le gouvernement veut intervenir pour mettre fin à une grève — ce qui n'est jamais souhaitable, car on veut que les partis négocient —, on va normalement plus se tourner vers une loi spéciale.

Le fédéral a décidé d'utiliser l'article 107 à plusieurs reprises au cours des dernières années, à tel point que c'est presque devenu une habitude. C'est comme un nouvel outil qu'on se met à bien connaître et dont on se met à se servir, voire à abuser.

Il y a une série de grèves qui ont été réduites, qui ont été arrêtées de façon très rapide par le gouvernement fédéral depuis les deux ou trois dernières années. C'était notamment le cas de WestJet en 2024. Il y avait aussi au mois d'août 2024 le cas des chemins de fer nationaux. En même temps, il y avait le cas des travailleurs du Canadien

Pacifique. Après ça, en novembre 2024, c'était les surintendants de quai dans un port de la Colombie-Britannique. On a eu également le cas du port de Québec, le 12 novembre 2024, dont la grève a été arrêtée par le ministre fédéral de l'époque au moyen de l'article 107. En décembre, on s'en souviendra, c'était la grève à la Société canadienne des postes qui a été interrompue.

• (1740)

Plus récemment, un dernier exemple vraiment important est celui de la grève chez Air Canada. En août 2025, la grève chez Air Canada s'en vient. On parle de 10 000 agents de bord qui veulent faire la grève. Dans les heures qui suivent le début de la grève, la ministre utilise l'article 107 du Code canadien du travail. Essentiellement, l'article 107 dit que la ministre peut prendre une mesure par laquelle elle défère le dossier au Conseil canadien des relations industrielles qui, lui, peut ordonner la fin de la grève. C'est une voie rapide pour mettre fin à une grève et enlever un droit pour les travailleurs. Ce n'était pas la même situation qu'à Murdochville pour Air Canada, mais quand même. La grève est déclenchée et, dans les heures qui suivent, la ministre utilise l'article 107 et, là, il y a une ordonnance du Conseil canadien des relations industrielles qui dit que les gens doivent retourner au travail. Or, les agents de bord d'Air Canada refusent d'obtempérer. Ils ne respectent pas cette décision et finalement, dans les heures qui suivent, il y a une entente. Moi, j'y vois un certain glissement parce que, comme je le disais, s'il n'y a pas d'équilibre, si les gens ne sont pas respectés, ça fait parfois dégénérer des conflits et, alors qu'on veut inciter les gens à faire des compromis, on arrive exactement au contraire.

Pourtant, c'est ce qui est quand même un peu spécial et c'est la raison pour laquelle nous appuyons le projet de loi C-247, la Cour suprême est venue dire en 2015, dans la cause *Saskatchewan Federation of Labour c Saskatchewan*, que le droit de grève est un élément essentiel. Il s'agit d'un arrêt important qui est venu préciser des choses: le droit de grève est un élément essentiel d'un processus véritable de négociation collective.

La Cour suprême nous dit que, pour participer véritablement à la poursuite de leurs objectifs, il faut que les travailleurs puissent avoir un droit de grève. Elle dit que le droit de grève jouit d'une protection constitutionnelle qui vient avec le droit à la liberté d'association à l'article 2 de la Charte canadienne des droits et libertés. Je vais en lire quelques courts passages:

Le droit de grève est essentiel à la réalisation de ces valeurs par voie de négociation collective, car il permet aux travailleurs de cesser le travail de manière concertée en cas d'impasse de cette négociation collective. En recourant à la grève, les travailleurs s'unissent pour participer directement au processus de détermination de leurs salaires, de leurs conditions de travail et des règles qui régiront leur vie professionnelle.

Le droit de grève favorise aussi l'égalité dans le processus de négociation.

La grève ne garantit pas en soi qu'un conflit de travail sera réglé d'une certaine manière, ni même du tout, mais elle permet aux travailleurs de négocier davantage sur un pied d'égalité relativement à leurs conditions de travail.

Voici un dernier passage, qui est peut-être le plus frappant:

La faculté de cesser collectivement le travail pendant la négociation d'une convention collective constitue donc — et a toujours constitué — le minimum irréductible de la liberté d'association dans les relations de travail au Canada.

« Le minimum irréductible de la liberté d'association dans les relations de travail au Canada »: ça, c'est le droit de grève. L'article 107, ce qu'il fait, c'est créer une voie rapide pour enlever aux travailleurs leur droit de grève. On vient débalancer l'équilibre, en quelque sorte.

La proposition qui est faite aujourd'hui d'abroger tout simplement l'article 107 n'est pas une façon d'enlever tous les pouvoirs de la ministre fédérale, qui pourra agir d'autres façons, notamment en nommant des conciliateurs. L'idée d'une loi spéciale n'est pas écartée non plus, mais cet article 107 a été contesté au Conseil canadien des relations industrielles et je soupçonne qu'il l'est en cour fédérale aussi. Je n'ai pas trouvé de jugement rendu lorsque j'ai fait mes recherches. Il y a certains outils que j'avais auparavant et que je n'ai plus aujourd'hui. Sur la banque ouverte, je n'ai pas trouvé l'issue, mais, assurément, un regard judiciaire devait être porté sur cette utilisation de l'article 107. Je pense que l'idée de l'abroger purement et simplement viendrait assurer un équilibre dans les rapports de force, sans enlever un certain pouvoir d'intervention, mais en enlevant un outil qui est trop facile d'accès et dont on a malheureusement un peu abusé ces dernières années.

• (1745)

[Traduction]

**La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès):** La députée de Winnipeg-Centre dispose de cinq minutes pour exercer son droit de réplique.

**Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD):** Madame la Présidente, je tiens d'abord à souligner que cela fait plus d'un an que j'ai présenté le projet de loi C-247, qui vise à protéger le droit de grève au Canada et à abroger l'article 107 du Code canadien du travail, l'instrument préféré du gouvernement libéral pour briser une grève. L'article 107 permet au ministre de brimer le droit de grève des travailleurs, qui est protégé par la Charte, en envoyant simplement un courriel, ce que les libéraux ont fait 10 fois uniquement au cours des trois dernières années. En réalité, dans le cas d'Air Canada, ils ont renvoyé les agents de bord au travail en moins de 12 heures, cédant ainsi devant le PDG, qui n'avait aucune intention de négocier avec les travailleurs, qui, soit dit en passant, étaient principalement des femmes.

Chaque fois que les libéraux ont invoqué l'article 107, ils ont signalé à tous les PDG que s'ils refusaient de négocier de bonne foi, le gouvernement fédéral viendrait à leur rescousse et mettrait fin à la grève des travailleurs. Le recours à l'article 107 est contraire aux décisions de la Cour suprême et de la Cour internationale de justice qui protègent le droit de grève. Le NPD est clair: l'article 107 n'a pas sa place dans notre démocratie.

Pendant que nous débattons de mon projet de loi visant à maintenir le droit de grève, les libéraux ont porté leurs attaques contre les droits des travailleurs à un tout autre niveau dans le projet de loi C-39. Ce projet de loi tente de justifier les attaques inconstitutionnelles du gouvernement contre le droit de grève et d'inscrire dans la loi les tactiques de briseurs de grève du gouvernement libéral, ce qui entraînerait une augmentation du nombre de briseurs de grève. Il n'est pas surprenant que cela se produise sous la gouverne du nouveau parti au pouvoir, qui est dirigé par les gars de Bay Street. Des syndicats de partout au Canada ont dénoncé l'attaque de ce projet de loi contre le droit de grève. Il s'agit du Congrès du travail du Canada, des Syndicats des métiers de la construction du Canada, du Syndicat canadien de la fonction publique, de l'Alliance de la fonction publique du Canada, du syndicat des postiers, d'Unifor, des Teamsters et j'en passe.

Les libéraux ne bâtissent pas un pays fort quand ils s'en prennent aux travailleurs. Ils créent plutôt de nouvelles divisions dans toute la société, sous la direction des grandes entreprises, y compris des géants aux États-Unis et ailleurs. Comme l'a déclaré Bea Bruske,

### Motion d'ajournement

présidente du Congrès du travail du Canada: « [nous] ne pouvons pas défendre le Canada si nous avons les mains liées à la table de négociation ». Elle a ajouté: « Un droit que vous ne pouvez pas exercer n'est pas un droit [...] Les syndicats du Canada ont lutté pour le droit de grève, et nous lutterons pour le défendre. » Entre-temps, le Syndicat canadien de la fonction publique a adopté à l'unanimité une résolution dans laquelle il s'engage à défier le projet de loi C-39 du gouvernement libéral s'il est adopté sans amendement par le Parlement.

Après avoir bafoué le droit de grève des travailleurs pendant des années en abusant de l'article 107, la ministre de l'Emploi a eu l'audace de célébrer, en cette fête du Travail, les progrès historiques réalisés en matière de droits des travailleurs qui, en ses propres mots, ont été « le fruit des luttes menées par des générations de travailleurs et de syndiqués qui se sont organisés, ont fait front commun et ont contribué à faire avancer le Canada ». Elle aurait déjà été au courant des vastes violations des droits à la négociation collective contenues dans le projet de loi C-39, que son gouvernement a présenté au Parlement quelques semaines plus tard.

C'est exactement le genre d'hypocrisie auquel nous sommes habitués après des années d'attaques des libéraux contre les droits à la négociation collective. Ils prétendent soutenir les travailleurs, mais ne font que bafouer leurs droits constitutionnels et les empêchent de conclure des accords équitables dans le cadre de la négociation collective. Si le premier ministre se souciait des travailleurs, il protégerait et renforcerait les droits à la négociation collective, qui représente un moyen éprouvé pour les travailleurs de gagner un salaire décent. Pour ce faire, il faudrait commencer par abroger l'article 107 et mettre fin aux attaques contre le droit de grève.

Partout au pays, les travailleurs attendent de voir si le gouvernement défendra leurs droits et votera en faveur de ce projet de loi du NPD. Je sais que les députés néo-démocrates continueront à défendre sans réserve le droit à la libre négociation collective et le droit de grève au Canada.

• (1750)

**La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès):** Le vote porte sur la motion.

[Français]

Si un député participant en personne désire que la motion soit adoptée ou adoptée avec dissidence ou si un député d'un parti reconnu participant en personne désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

[Traduction]

**L'hon. Kevin Lamoureux:** Madame la Présidente, nous demandons un vote par appel nominal.

**La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès):** Conformément à l'article 93 du Règlement, le vote est reporté au mercredi 28 octobre, juste après la période réservée aux questions orales.

## MOTION D'AJOURNEMENT

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office conformément à l'article 38 du Règlement.

*Motion d'ajournement**[Traduction]*

## LA SANTÉ

**Michael Cooper (St. Albert—Sturgeon River, PCC):** Madame la Présidente, je prends la parole pour revenir sur une question que j'ai posée à la ministre de la Santé au sujet de la rémunération scandaleuse versée à Michael Green, le PDG responsable du fiasco de 300 millions de dollars du programme PrescripTion créé par les libéraux.

PrescripTion est, rappelons-le, l'initiative du gouvernement libéral révolutionner la gestion des ordonnances au Canada grâce au numérique. Pourtant, après un investissement de 300 millions de dollars, les résultats sont pour le moins décevants. À l'heure actuelle, seulement 5 % des ordonnances transitent par le système PrescripTion. Pire encore, 200 millions de dollars de fonds publics se sont volatilisés. Personne ne semble être en mesure d'expliquer où est allé cet argent, qui paraît avoir été englouti dans un véritable trou noir.

En échange, le PDG, M. Green, a touché une rémunération annuelle de 1 million de dollars, y compris une prime au rendement de 215 000 \$ au cours de sa dernière année. En contrepartie, il n'y a pratiquement aucun résultat à présenter, sinon 200 millions de dollars de l'argent des contribuables qui semblent s'être littéralement évaporés dans un trou noir. Tout cela s'est produit sous la surveillance de l'actuelle ministre de la Santé et d'anciens ministres libéraux de la Santé, qui ont tous fermé les yeux.

Depuis que ce scandale a été rendu public, les libéraux se sont lancés dans une véritable campagne de dissimulation. Malgré toutes les tentatives visant à étouffer ce qui s'est passé avec le programme PrescripTion, y compris la rémunération scandaleuse accordée à M. Green, nous avons mené notre propre enquête. Plus nous en apprenons, plus nous sommes scandalisés.

Des documents judiciaires révèlent que M. Green a en fait reçu 600 000 \$ en primes de rendement entre 2022 et 2025 pour son travail, jugé supérieur aux attentes et exemplaire. Cela ne s'invente pas. La ministre de la Santé se félicite d'avoir congédié M. Green, mais elle ne l'a fait qu'après que ce scandale eut éclaté au grand jour et qu'elle n'eut plus d'autre choix. Ce que la ministre a omis de divulguer, et que nous avons appris par la suite en obtenant la lettre de congédiement de M. Green, c'est qu'il a reçu une indemnité de départ de 1 million de dollars.

Comment les libéraux justifient-ils tout cela?

• (1755)

**Corey Hogan (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Lib.):** Madame la Présidente, cette question a été soulevée à plusieurs reprises à la Chambre, et je suis heureux de rappeler certains des faits fondamentaux et peut-être de les aborder dans les réponses.

La réalité est simple. Lorsque la ministre a été mise au courant, elle a agi. Il n'est pas raisonnable de s'attendre à ce que la ministre agisse avant d'apprendre les faits. Il est important que l'argent des contribuables soit utilisé à bon escient. C'est un principe fondamental de toute démocratie. C'est un principe fondamental de tout gouvernement. Un examen indépendant de la gouvernance et de la structure de l'organisation est en cours dans le cadre d'une vérification indépendante des conclusions de l'organisation.

Voilà comment commence tout processus de ce genre. Voilà à quoi ressemble une bonne gouvernance. La vérificatrice générale

en conviendrait, car elle a déclaré qu'un examen de sa part serait redondant et n'apporterait donc qu'une valeur ajoutée limitée aux parlementaires et aux Canadiens. Un processus est en cours. Nous respectons les règles en vigueur et la procédure établies dans ce pays.

J'ai hâte de connaître les résultats, comme tous les Canadiens, j'en suis sûr, et de veiller à ce que nous puissions mieux protéger les dépenses effectuées avec l'argent des Canadiens.

**Michael Cooper:** Madame la Présidente, le député parle-t-il de mieux protéger l'argent des contribuables canadiens? Il y a eu 300 millions de dollars pour un programme qui s'est soldé par un échec et 200 millions de dollars de fonds publics qui se sont volatilisés en 10 ans sous le gouvernement des libéraux. Le secrétaire parlementaire vient ensuite nous dire que la ministre a agi dès qu'elle a été mise au courant. Que faisait-elle jusque-là? Que faisaient les ministres libéraux de la Santé pendant tout ce temps? Quelle part de la responsabilité ministérielle la ministre refuse-t-elle?

**Corey Hogan:** Madame la Présidente, cette question a été soulevée à plusieurs reprises. La ministre a agi dès qu'elle a été mise au courant. Une enquête indépendante est en cours. La vérificatrice générale a jugé qu'une intervention supplémentaire de sa part n'apporterait rien de plus. À l'heure actuelle, voilà où nous en sommes.

## L'ÉCONOMIE

**Pat Kelly (Calgary Crowfoot, PCC):** Madame la Présidente, il y a quelques semaines, j'ai demandé au gouvernement s'il comptait adopter le plan des conservateurs visant à abroger ses lois hostiles à l'exploitation des ressources, à supprimer l'impôt sur les gains en capital réinvestis au Canada et à supprimer sa taxe sur le carbone pour les industries.

La réponse du secrétaire parlementaire de la ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté était tout à fait frappante. Il a pris la parole pour dire ceci: « Auparavant, nous construisions des choses au Canada. » J'avais trouvé cette réponse très révélatrice, et j'avais trouvé bien étrange de la part d'un secrétaire parlementaire s'exprimant au nom d'un gouvernement au pouvoir depuis 11 ans de reconnaître que, sous le règne des libéraux, le Canada est bel et bien devenu un pays où l'on ne construit plus rien.

C'était assez surprenant, et je n'avais pas pu m'empêcher de dire à ce moment-là que le secrétaire parlementaire allait être vraiment contrarié lorsqu'il découvrirait qui est aux commandes depuis 11 ans. C'est comme si le gouvernement vivait une expérience extracorporelle, réalisant ce qui s'est passé au Canada et la transformation qui s'y est opérée pendant son mandat.

Le secrétaire parlementaire doit être vraiment contrarié d'apprendre que le gouvernement dont il est le porte-parole a pris un arrêté ministériel, immédiatement après son entrée en fonction, pour annuler le projet d'oléoduc Northern Gateway, que le gouvernement a présenté une mesure législative, le projet de loi C-48, pour fermer la porte à la construction d'un pipeline du Nord en interdisant le trafic maritime, ou pour empêcher le trafic maritime dans les ports de Kitimat ou de Prince Rupert. Il a dû être vraiment déçu que le gouvernement ait adopté le projet de loi C-69 en 2019, qui, après plusieurs années de changements constants des règles du jeu, a rendu absolument impossible pour tout promoteur du secteur privé de proposer, de faire approuver et de faire construire un pipeline au Canada.

Le secrétaire parlementaire a dû être très déçu que le gouvernement chasse TransCanada Pipelines hors du pays. L'entreprise a changé de nom pour devenir TC Énergie et a concentré ses activités énergétiques et ses investissements au Mexique et aux États-Unis. Lui et les autres libéraux doivent être très déçus d'apprendre soudainement que le gouvernement dont ils font partie a présidé à une baisse de la croissance du PIB par habitant pendant son mandat et qu'il a présidé à l'effondrement continu des mises en chantier, alors qu'il ne cesse de promettre une augmentation qui ne se concrétise pas. Voilà les faits. C'est la responsabilité des libéraux, et c'est pendant leur mandat que nous sommes devenus un pays incapable de mener à bien des projets.

J'implore les libéraux d'adopter le plan des conservateurs visant à abroger les lois qui empêchent la réalisation de projets, au lieu de suivre leur approche, qui consiste à s'octroyer davantage de pouvoirs pour ensuite s'ingérer politiquement en désignant les projets auxquels les lois canadiennes ne s'appliqueront pas.

Je vais devoir en rester là et nous verrons ce que le secrétaire parlementaire a à dire en réponse à mon intervention.

• (1800)

**Corey Hogan (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Lib.):** Madame la Présidente, je remercie mon collègue et je salue son travail dans le domaine des ressources naturelles.

Je veux aborder plusieurs éléments qu'il a mentionnés. Je vais en parler dans l'ordre où il les a présentés.

Il a parlé de plusieurs choses qui ont eu lieu ces 10 dernières années. Cependant, il n'a pas mentionné que, si le fardeau réglementaire a augmenté au Canada, il avait également augmenté, sans interruption, pendant les années Harper. Avec le projet de loi C-39, nous rationalisons des systèmes qui sont devenus lourds, non seulement sous le gouvernement Trudeau, mais aussi sous de nombreux gouvernements précédents. C'est un travail que nous devrions tous appuyer à la Chambre.

En parlant du pipeline Northern Gateway, le député a laissé entendre que le projet avait été torpillé par un gouvernement libéral. Je lui ferais toutefois remarquer que l'approbation du projet a d'abord été annulée par la Cour suprême en raison du non-respect des procédures par un gouvernement conservateur. Cette décision nous rappelle qu'il est essentiel, dans le contexte canadien, de procéder avec prudence et discernement. Ce n'est pas en précipitant les choses qu'on arrive à bâtir au Canada. Les projets se concrétisent lorsqu'il y a collaboration entre le gouvernement fédéral, les provinces, les Premières Nations et les autres parties concernées. La collaboration est la clé du succès.

Le député a également mentionné l'interdiction des pétroliers. Bien qu'elle ait été inscrite dans la loi pendant les années Trudeau, cette interdiction existe depuis les années 1980; elle a persisté sous les gouvernements Mulroney, Campbell, Chrétien, Martin et Harper, avant d'être enchâssée dans la loi. À vrai dire, elle n'a jamais été contestée pendant toute cette période. On entend souvent dire, à tort, que des pétroliers circulent toujours dans cette région. Ce n'est pas le cas. Comme j'ai entendu cet argument à maintes reprises, je préfère le réfuter d'emblée.

Lorsque le député a dit qu'il n'y a plus de construction de pipelines, il a omis de mentionner le projet TMX, un pipeline qui a bel et bien été construit et qui a réduit considérablement notre dépen-

dance envers les États-Unis. C'est la seule raison pour laquelle nous ne dépendons pas à 100 % des États-Unis pour nos exportations.

J'ajouterai également que, même si j'ai moi aussi des réserves quant à l'approche adoptée en matière de production d'énergie pendant les années Trudeau, nous avons constaté une augmentation de 34 % de la production pétrolière au Canada, alors que la production mondiale n'avait augmenté que de 6 % au cours de la même période. Nous y sommes parvenus tout en réduisant les émissions de 6 %, alors que la population avait augmenté de 15 %. Bien que le bilan soit mitigé, il comporte également de nombreux aspects positifs.

Nous enregistrons actuellement une production record de pétrole et de diésel. Si l'on prend l'exemple de Calgary — puisque le député et moi représentons cette région —, nous constatons de nombreux signes encourageants. Le prix des logements est en baisse, les loyers diminuent et 62 000 emplois ont été créés depuis le début de l'année civile.

J'ai l'impression que notre plan fonctionne.

• (1805)

**Pat Kelly:** Madame la Présidente, le manque de temps m'a empêché d'évoquer le projet TMX dans mon intervention.

Le gouvernement semble vouloir s'attribuer tout le mérite d'avoir nationalisé et réalisé le projet TMX avec un dépassement de coûts de 500 % par rapport à ce qu'un constructeur privé aurait réalisé avec des fonds privés, après avoir chassé ce promoteur privé, ce qui est stupéfiant. La débâcle du projet TMX est un autre exemple de l'échec de l'approche du gouvernement. L'oléoduc Northern Gateway a été approuvé sous conditions. Or, la première chose que le gouvernement a faite après son élection en 2015, c'est presque littéralement de le torpiller au moyen d'un décret.

Le gouvernement a déjà fait preuve à plusieurs reprises de son incapacité à autoriser la réalisation de projets, et c'est à l'aune des chantiers lancés — dont il n'y a actuellement aucun — que nous le jugerons.

**Corey Hogan:** Madame la Présidente, je vais également parler du projet Northern Gateway. L'incapacité du gouvernement Harper à gérer correctement les consultations à ce sujet est l'une des raisons pour lesquelles le projet Trans Mountain a coûté aussi cher. Nous avons beaucoup appris. Nous avons évolué en tant que nation, et la jurisprudence a évolué en même temps. J'estime que, même s'il a coûté cher, l'oléoduc Trans Mountain est extrêmement rentable. Il a donné un vrai coup de pouce à l'économie.

Il se passe beaucoup de choses qui suscitent un grand enthousiasme chez de nombreux Canadiens. Il y a des projets de développement. Le député a parlé de mises en chantier: les travaux ont commencé pour un certain nombre de projets, par exemple pour le pipeline Sunrise. Un certain nombre d'autres projets de pipelines sont en cours. Il y a eu environ quatre mises en chantier depuis cet été, comme le souhaite le député. Je pense qu'il y en aura d'autres.

*Motion d'ajournement*

Comme nous l'avons déjà dit, nous visons la mise en chantier du grand pipeline Pacific Link, sur la côte Ouest, d'ici septembre prochain.

La Chambre s'ajourne donc à demain, à 10 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

**La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès):** La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée adoptée.

(La séance est levée à 18 h 7.)

---





# TABLE DES MATIÈRES

Le jeudi 22 octobre 2026

|                                                                                                                   |       |                                                                   |       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|-------------------------------------------------------------------|-------|
| <b>AFFAIRES COURANTES</b>                                                                                         |       | Lamoureux .....                                                   | 10596 |
| <b>Les comités de la Chambre</b>                                                                                  |       | Konanz .....                                                      | 10596 |
| <b>Opérations gouvernementales et prévisions budgétaires</b>                                                      |       | Champoux .....                                                    | 10596 |
| McCauley .....                                                                                                    | 10589 | Doherty .....                                                     | 10597 |
| Mazier .....                                                                                                      | 10589 | Myles .....                                                       | 10597 |
| <b>Pétitions</b>                                                                                                  |       | Thériault .....                                                   | 10599 |
| <b>Les stations de radio locales</b>                                                                              |       | Deltell .....                                                     | 10599 |
| DeRidder .....                                                                                                    | 10589 | Dandurand .....                                                   | 10599 |
| <b>Le revenu de base garanti</b>                                                                                  |       | Gladu .....                                                       | 10600 |
| Gould .....                                                                                                       | 10589 | Bonin .....                                                       | 10600 |
| <b>L'apprentissage et la garde des jeunes enfants</b>                                                             |       | Berthold .....                                                    | 10600 |
| Gould .....                                                                                                       | 10590 | Berthold .....                                                    | 10600 |
| <b>L'appellation des projets d'infrastructure</b>                                                                 |       | Simard .....                                                      | 10602 |
| St-Pierre .....                                                                                                   | 10590 | Lamoureux .....                                                   | 10602 |
| <b>La protection contre les inondations</b>                                                                       |       | Cody .....                                                        | 10602 |
| Gill (Abbotsford—Langley-Sud) .....                                                                               | 10590 | Bonin .....                                                       | 10602 |
| <b>La sécurité énergétique</b>                                                                                    |       | Deltell .....                                                     | 10602 |
| Gill (Abbotsford—Langley-Sud) .....                                                                               | 10590 | Lamoureux .....                                                   | 10604 |
| <b>Les institutions démocratiques</b>                                                                             |       | Thériault .....                                                   | 10604 |
| Dowdall .....                                                                                                     | 10590 | Dalton .....                                                      | 10604 |
| <b>La sécurité publique</b>                                                                                       |       | <b>Privilège</b>                                                  |       |
| Tochor .....                                                                                                      | 10590 | <b>Déformation présumée des propos tenus par les députés</b>      |       |
| <b>La Transcanadienne</b>                                                                                         |       | Lamoureux .....                                                   | 10605 |
| Malette (Kapuskasing—Timmins—Mushkegowuk) .....                                                                   | 10591 | <b>Travaux des subsides</b>                                       |       |
| <b>La responsabilité gouvernementale</b>                                                                          |       | <b>Motion de l'opposition — Le financement du milieu culturel</b> |       |
| Falk (Provencher) .....                                                                                           | 10591 | Motion .....                                                      | 10605 |
| <b>Les affaires étrangères</b>                                                                                    |       | Simard .....                                                      | 10605 |
| Kram .....                                                                                                        | 10591 | Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles) .....                           | 10606 |
| <b>Questions au Feuilleton.</b>                                                                                   |       | Deltell .....                                                     | 10607 |
| Lamoureux .....                                                                                                   | 10591 | Thériault .....                                                   | 10607 |
| <b>Privilège</b>                                                                                                  |       | Dandurand .....                                                   | 10607 |
| <b>L'accès des députés à une séance d'information technique sur un nouvel oléoduc — Décision de la présidence</b> |       | Simard .....                                                      | 10607 |
| Le Président .....                                                                                                | 10591 | Thériault .....                                                   | 10607 |
| <b>ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT</b>                                                                             |       | Gladu .....                                                       | 10608 |
| <b>Travaux des subsides</b>                                                                                       |       | Gill (Calgary McKnight) .....                                     | 10609 |
| <b>Motion de l'opposition — Le financement du milieu culturel</b>                                                 |       | Simard .....                                                      | 10609 |
| Champoux .....                                                                                                    | 10592 | Nathan .....                                                      | 10609 |
| Motion .....                                                                                                      | 10592 | Bailey .....                                                      | 10610 |
| Church .....                                                                                                      | 10594 | Bonin .....                                                       | 10610 |
| Doherty .....                                                                                                     | 10594 | Gladu .....                                                       | 10611 |
| Simard .....                                                                                                      | 10594 | Deschênes-Thériault .....                                         | 10611 |
| Deltell .....                                                                                                     | 10594 | Gaudreau .....                                                    | 10612 |
| Normandin .....                                                                                                   | 10594 | Gill (Calgary McKnight) .....                                     | 10613 |
|                                                                                                                   |       | Petitpas Taylor .....                                             | 10613 |
|                                                                                                                   |       | Simard .....                                                      | 10613 |
|                                                                                                                   |       | Gaudreau .....                                                    | 10613 |
|                                                                                                                   |       | Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles) .....                           | 10614 |
|                                                                                                                   |       | Konanz .....                                                      | 10615 |
|                                                                                                                   |       | Bonin .....                                                       | 10615 |
|                                                                                                                   |       | Gladu .....                                                       | 10615 |
|                                                                                                                   |       | Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan) .....                 | 10615 |
|                                                                                                                   |       | Deschênes-Thériault .....                                         | 10616 |
|                                                                                                                   |       | Gill (Windsor-Ouest) .....                                        | 10616 |

|                                                                   |       |
|-------------------------------------------------------------------|-------|
| Gaudreau .....                                                    | 10616 |
| Lamoureux .....                                                   | 10617 |
| Sari .....                                                        | 10617 |
| Thériault .....                                                   | 10618 |
| Deltell .....                                                     | 10618 |
| Deschênes-Thériault .....                                         | 10619 |
| McPherson .....                                                   | 10619 |
| Champoux .....                                                    | 10620 |
| Danko .....                                                       | 10621 |
| Dalton .....                                                      | 10621 |
| <b>Privège</b>                                                    |       |
| <b>La déformation présumée des propos tenus par les députés</b>   |       |
| McPherson .....                                                   | 10621 |
| <b>Travaux des subsides</b>                                       |       |
| <b>Motion de l'opposition — Le financement du milieu culturel</b> |       |
| Motion .....                                                      | 10622 |
| Deschênes .....                                                   | 10622 |
| <br><b>DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS</b>                                |       |
| <b>Irene Mathysen</b>                                             |       |
| McPherson .....                                                   | 10623 |
| <b>Tony Powell</b>                                                |       |
| Earle .....                                                       | 10623 |
| <b>La sécurité publique</b>                                       |       |
| Bezan .....                                                       | 10624 |
| <b>L'Union des organisations de secours et de soins médicaux</b>  |       |
| Khalid .....                                                      | 10624 |
| <b>Le Mois du patrimoine latino-américain</b>                     |       |
| Cobena .....                                                      | 10624 |
| <b>Les dons d'organes et les greffes</b>                          |       |
| Brière .....                                                      | 10624 |
| <b>Dieter Dudy</b>                                                |       |
| Caputo .....                                                      | 10624 |
| <b>Les pêcheurs de thon de l'Île-du-Prince-Édouard</b>            |       |
| MacDonald (Cardigan) .....                                        | 10625 |
| <b>La sécurité alimentaire</b>                                    |       |
| Reynolds .....                                                    | 10625 |
| <b>La Semaine nationale de l'arbre et des forêts</b>              |       |
| Simard .....                                                      | 10625 |
| <b>Le Mois mondial de la ménopause</b>                            |       |
| Nathan .....                                                      | 10625 |
| <b>L'Alberta</b>                                                  |       |
| Lloyd .....                                                       | 10626 |
| <b>Lorrie Williams</b>                                            |       |
| Sawatzky .....                                                    | 10626 |
| <b>Scott Edward Gorry</b>                                         |       |
| Calkins .....                                                     | 10626 |

|                                          |       |
|------------------------------------------|-------|
| <b>Des vœux de prompt rétablissement</b> |       |
| Iacono .....                             | 10626 |
| <b>Irene Mathysen</b>                    |       |
| Holman .....                             | 10626 |
| <b>Le Réseau des sans-abri</b>           |       |
| Lapointe (Sudbury) .....                 | 10627 |

## QUESTIONS ORALES

|                                                      |       |
|------------------------------------------------------|-------|
| <b>L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté</b> |       |
| Poilievre .....                                      | 10627 |
| McKnight .....                                       | 10627 |
| <b>L'économie</b>                                    |       |
| Poilievre .....                                      | 10627 |
| Champagne .....                                      | 10627 |
| Poilievre .....                                      | 10627 |
| Champagne .....                                      | 10627 |
| <b>L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté</b> |       |
| Poilievre .....                                      | 10628 |
| Champagne .....                                      | 10628 |
| Poilievre .....                                      | 10628 |
| Hajdu .....                                          | 10628 |
| Poilievre .....                                      | 10628 |
| Hajdu .....                                          | 10628 |
| <b>Les priorités du gouvernement</b>                 |       |
| Normandin .....                                      | 10628 |
| Lightbound .....                                     | 10628 |
| Normandin .....                                      | 10628 |
| Lightbound .....                                     | 10629 |
| Bonin .....                                          | 10629 |
| Dabrusin .....                                       | 10629 |
| <b>Les services publics et l'approvisionnement</b>   |       |
| Barrett .....                                        | 10629 |
| Long .....                                           | 10629 |
| Barrett .....                                        | 10629 |
| Long .....                                           | 10629 |
| Brassard .....                                       | 10629 |
| Long .....                                           | 10629 |
| Brassard .....                                       | 10630 |
| McKnight .....                                       | 10630 |
| Kibble .....                                         | 10630 |
| McKnight .....                                       | 10630 |
| Paul-Hus .....                                       | 10630 |
| Champagne .....                                      | 10630 |
| Paul-Hus .....                                       | 10630 |
| Champagne .....                                      | 10630 |
| <b>L'identité et la culture canadiennes</b>          |       |
| Champoux .....                                       | 10630 |
| Myles .....                                          | 10631 |
| Champoux .....                                       | 10631 |
| Myles .....                                          | 10631 |
| <b>L'Agence du revenu du Canada</b>                  |       |
| Hallan .....                                         | 10631 |
| Long .....                                           | 10631 |
| Hallan .....                                         | 10631 |
| Long .....                                           | 10631 |

|                                                |       |
|------------------------------------------------|-------|
| <b>L'économie</b>                              |       |
| Van Popta .....                                | 10631 |
| Champagne .....                                | 10631 |
| Vien .....                                     | 10632 |
| Champagne .....                                | 10632 |
| Vien .....                                     | 10632 |
| Champagne .....                                | 10632 |
| <b>L'emploi</b>                                |       |
| Fanjoy .....                                   | 10632 |
| Zerucelli .....                                | 10632 |
| <b>Le secteur de l'acier et de l'aluminium</b> |       |
| Guglielmin .....                               | 10632 |
| Leitão .....                                   | 10632 |
| Guglielmin .....                               | 10633 |
| Leitão .....                                   | 10633 |
| Kuruc .....                                    | 10633 |
| Champagne .....                                | 10633 |
| Kuruc .....                                    | 10633 |
| Hajdu .....                                    | 10633 |
| Cody .....                                     | 10633 |
| Hajdu .....                                    | 10633 |
| Cody .....                                     | 10633 |
| Hajdu .....                                    | 10634 |
| Davidson .....                                 | 10634 |
| Hajdu .....                                    | 10634 |
| <b>L'emploi</b>                                |       |
| Lawton .....                                   | 10634 |
| Hajdu .....                                    | 10634 |
| <b>L'économie</b>                              |       |
| Lawton .....                                   | 10634 |
| Hajdu .....                                    | 10635 |
| <b>Les sports</b>                              |       |
| Ntumba .....                                   | 10635 |
| van Koeverden .....                            | 10635 |
| <b>Les finances</b>                            |       |
| McLean (Calgary-Centre) .....                  | 10635 |
| Anandasangaree .....                           | 10635 |
| McLean (Calgary-Centre) .....                  | 10635 |
| Anandasangaree .....                           | 10635 |
| Gourde .....                                   | 10635 |
| Anandasangaree .....                           | 10635 |
| <b>L'économie</b>                              |       |
| Dzerowicz .....                                | 10635 |
| Champagne .....                                | 10636 |
| Diotte .....                                   | 10636 |
| Anandasangaree .....                           | 10636 |
| <b>Les affaires étrangères</b>                 |       |
| McPherson .....                                | 10636 |
| Oliphant .....                                 | 10636 |
| <b>Les priorités du gouvernement</b>           |       |
| Davies (Vancouver Kingsway) .....              | 10636 |
| Kelloway .....                                 | 10636 |
| <b>Irene Mathysen</b>                          |       |
| Le Président .....                             | 10636 |

|                                                                 |       |
|-----------------------------------------------------------------|-------|
| <b>Les comités de la Chambre</b>                                |       |
| DeRidder .....                                                  | 10637 |
| Motion .....                                                    | 10637 |
| Adoption de la motion .....                                     | 10637 |
| <b>Recours au Règlement</b>                                     |       |
| <b>Questions orales</b>                                         |       |
| Lamoureux .....                                                 | 10637 |
| Scheer .....                                                    | 10637 |
| <b>Les travaux de la Chambre</b>                                |       |
| Scheer .....                                                    | 10637 |
| Kayabaga .....                                                  | 10637 |
| <b>Privilège</b>                                                |       |
| <b>La déformation présumée des propos tenus par les députés</b> |       |
| Gerretsen .....                                                 | 10638 |

## ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

|                                                                   |       |
|-------------------------------------------------------------------|-------|
| <b>Travaux des subsides</b>                                       |       |
| <b>Motion de l'opposition — Le financement du milieu culturel</b> |       |
| Motion .....                                                      | 10638 |
| Deschênes .....                                                   | 10638 |
| Lamoureux .....                                                   | 10638 |
| Bailey .....                                                      | 10638 |
| Normandin .....                                                   | 10639 |
| Perron .....                                                      | 10639 |
| Lamoureux .....                                                   | 10641 |
| Gill (Calgary McKnight) .....                                     | 10641 |
| Garon .....                                                       | 10641 |
| Larouche .....                                                    | 10641 |
| Lamoureux .....                                                   | 10641 |
| Beaulieu .....                                                    | 10643 |
| Bailey .....                                                      | 10644 |
| Gladu .....                                                       | 10644 |
| Larouche .....                                                    | 10644 |
| Falk (Provencher) .....                                           | 10644 |
| <b>Les travaux de la Chambre</b>                                  |       |
| Fuhr .....                                                        | 10645 |
| <b>Le budget</b>                                                  |       |
| <b>Inscription à l'ordre du jour</b>                              |       |
| Fuhr .....                                                        | 10645 |
| <b>Travaux des subsides</b>                                       |       |
| <b>Motion de l'opposition — Le financement du milieu culturel</b> |       |
| Motion .....                                                      | 10645 |
| Garon .....                                                       | 10645 |
| Gladu .....                                                       | 10646 |
| Bailey .....                                                      | 10647 |
| Beaulieu .....                                                    | 10647 |
| Larouche .....                                                    | 10647 |
| Gladu .....                                                       | 10649 |
| Deltell .....                                                     | 10649 |
| Garon .....                                                       | 10649 |
| Kayabaga .....                                                    | 10650 |
| Beaulieu .....                                                    | 10651 |

|                                   |       |
|-----------------------------------|-------|
| Deltell.....                      | 10651 |
| Gladu.....                        | 10651 |
| Guay.....                         | 10652 |
| Larouche.....                     | 10653 |
| Deltell.....                      | 10653 |
| Auguste.....                      | 10653 |
| Beaulieu.....                     | 10653 |
| Report du vote sur la motion..... | 10654 |

#### **AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS**

##### **Le Code canadien du travail**

|                                            |       |
|--------------------------------------------|-------|
| Projet de loi C-247. Deuxième lecture..... | 10654 |
| Hogan.....                                 | 10654 |

|                                   |       |
|-----------------------------------|-------|
| Gill (Windsor-Ouest).....         | 10656 |
| Deschênes.....                    | 10657 |
| Gazan.....                        | 10659 |
| Report du vote sur la motion..... | 10659 |

#### **MOTION D'AJOURNEMENT**

##### **La santé**

|             |       |
|-------------|-------|
| Cooper..... | 10660 |
| Hogan.....  | 10660 |

##### **L'économie**

|            |       |
|------------|-------|
| Kelly..... | 10660 |
| Hogan..... | 10661 |



Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>